

# BRIEF TRAITE' DE LA PREDESTINATION.

*AVEC*

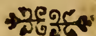
# L'ESCHANTILLON DE LA DOCTRINE DE CALVIN SVR LE MESME SVIET.

*ET*

# LA RESPONSE A M. DE L. M. SVR LA MATIERE DE LA GRACE ET AVTRES questions de Theologie.

Par MOYSE AMYRAVT.

*Nouuelle Edition reueuë & corrigée.*



*A SAVMVR,*
Chés ISAAC DESBORDES,
Imprimeur & Libraire.

M. DC. LVIII.



# A MESSIEVRS LES ESTVDIANS EN THEOLOGIE EN L'ACADEMIE DE SAVMVR.



*ESSIEVRS,*

*Ayant esté obligé par la consideration de l'interest du public, auquel ie fais pro-*

*fession de seruir, de r'imprimer ces trois diuers Traittés, que i'ay recueillis en ce Volume, & dont il ne se trouuoit plus d'Exemplaires ; I'ay creu que ie ne les deuois addresser à d'autres qu'à Vous. Car, outre qu'ils semblent vous appartenir, comme les ayant déja faits vostres par la lecture exacte, & par la meditation fructueuse, que sans doute vous en auez faite ; Ie me suis imaginé qu'ils vous estoient encore deus, puis qu'ils viennent d'vn Autheur, dans les trauaux duquel il vous donne luy mesme tous les iours si bonne part. De plus à qui pouuois-ie offrir plus à propos & plus vtilement, qu'à Vous, ce qui explique d'vne maniere si claire & si forte les mysteres que vous estudiez ? Ioint qu'il me semble que ie ne pouuois mettre en de meilleures mains, que les vostres des matieres si delicates, & si sublimes :*

& que les difficiles ſecrets de la Predeſtination, & de la Grace, que les Eſprits mediocres ont peine de comprendre, ne pouuoient eſtre mieux confiés qu'à ceux qui s'appliquans d'vne façon toute particuliere à la meditation des choſes du Royaume des Cieux, ſont capables d'en reconnoiſtre le iuſte prix, & d'en faire vn bon & legitime vſage. Au reſte, quand ce liure qui parle & ſe defend aſſés de luy meſme auroit beſoin d'ailleurs de protection, de qui la deuroit-on attendre pluſtoſt que de Vous, MESSIEVRS, que Dieu deſtine, prepare, & appelle dans ſon Egliſe à enſeigner ſa Verité? Outre ces raiſons i'ay eſté induit particulierement par ma propre inclination à vous dédier cet ouurage, pour vous donner vn teſmoignage public de l'eſtime que i'ay pour voſtre excellente Compagnie, & du ſingulier eſtat, que

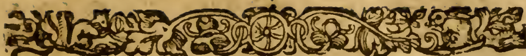
*ie fais des personnes qui sont consacrées au Sanctuaire, & qui y doiuent seruir vn iour en qualité d'Ambassadeurs, & Ministres de Christ. Le Seigneur vous vueille faire cette grace en sa benediction, & me presenter les occasions de Vous seruir, puisque ie suis,*

MESSIEVRS,

*Vostre tres-humble & tres-obeïssant seruiteur,*

ISAAC DESBORDES.

*De Saumur ce 1. Ianuier 1658.*



# BRIEF TRAITTÉ DE LA PREDESTINATION ET DE SES PRINCIPALES DEPENDANCES.

## CHAP. I.

### *Que c'est que la Predestination dont il s'agist.*



OMME ainsi soit que les causes qu'on appelle communément naturelles, telles que sont les Cieux & les Elemens, agissent d'vne necessité aueugle & ineuitable, & que les bestes soyent induites à leurs actions par des instincts & des appetits brutes qui ne se connoissent point eux mesmes, les choses doüées d'intelligence, comme sont les Anges & les hom-

mes, eſtans conduites par vne faculté plus excellente, & capables de comprendre les motifs de leurs actions, ſe propoſent en elles vne certaine fin. De maniere que ſoit que les hommes s'occupent à l'exercice des arts, ou à la recerche & acquiſition des ſciences, ſoit qu'ils vacquent au gouuernement des Republiques, ou à ce qui concerne la Religion & la vertu, ſoit qu'ils s'appliquent à des choſes de beaucoup moindre importance, de quelque nature qu'elles ſoyent, ſi ce ne ſont des enfans ou des inſenſez, ou des gens autrement empeſchez en l'vſage de leur entendement, ils ſçauent pourquoy ils s'y adonnent, & peuuent rendre quelque raiſon du but qu'ils ont deuant les yeux. Il eſt vray que pource qu'en l'eſtat auquel les hommes viuent, ils ſont ſujets à beaucoup de paſſions & de mauuaiſes conuoitiſes, qui ont vne grande puiſſance meſmes ſur leurs entendemens, il arriue aſſez ſouuent qu'en vne meſme action deux hommes tendront à des fins merueilleuſement differentes, chacun ſelon la paſſion qui le domine le plus. Et n'y a que ceux en qui ces affections ſont épurées & rangées à la raiſon, qui meſmes dans les bonnes & loüables actions ſe propoſent vne fin de meſme condition. Et plus vne nature intelligente eſt imbuë de vertu & libre de ſes concupiſcences corrompuës, plus excellent eſt ſans

doute le but auquel elle adresse ses actions. Mais quoy que ç'en soit, bonne ou mauuaise, il y a tousiours quelque fin choisie par nostre intelligence, sur laquelle quoy que nous facions nous auons nostre visée.

Quand donc nous n'en serions point informez d'ailleurs, & que le Sainct Esprit ne l'auroit point si clairement enseigné en sa Parole, la Nature nous apprenant que Dieu est vne essence intelligente ; voire la source mesme dont est decoulé en ses creatures tout ce qu'il y a de raison, il ne se peut faire qu'il produise ses actions à l'auanture, & qu'il les tire comme à coup perdu : il faut necessairement qu'il ait en elles certain but auquel il regarde. Et partant puis que tout cet Vniuers est son ouurage, & que toutes les choses ou qui le composent ou qui y sont contenuës, sont sorties de sa main ; grandes & petites ; hautes & basses, viles & precieuses ; contemptibles & honorables, bonnes & mauuaises, il faut qu'en leur premiere creation & en leur composition, ensemble en leur entretenement & conseruation, en leur administration & conduite, il ait certaines fins ausquelles il les ait destinées. De fait, comme ce seroit vne imagination absurde de se figurer qu'vn architecte n'eust point eu de dessein formé en la structure d'vn bastiment, auquel on verroit neantmoins

vne parfaitement belle obſeruation des proportions & des meſures, des diuerſes natures des materiaux & de leurs vſages, de leurs ſituations & liaiſons ; ainſi ſeroit-ce vne conception indigne de la beauté qui paroiſt en la conſtitution du monde, & de la Sapience de celuy qui l'a formé, de penſer qu'il l'euſt produit en eſtre à la volée, ſans auoir particulierement determiné chacune choſe à ſa fin. Et pour ce que Dieu n'eſt nullement ſujet aux paſſions qui nous dominent, & qu'en luy reſide le principe de la lumiere de ſainteté & de vertu, dont nous voyons de ſa grace quelques rayons dans les meilleurs hommes, il ne ſe peut encore faire que la fin à laquelle ſes actions tendent ne ſoit la plus exquiſe de toutes, & conuenable à l'incomparable pureté de cette eſſence benite qui la regarde. Veu principalement qu'auec cette émerueillable ſainctceté, eſt en luy conioincte vne ſapience infinie & incomprehenſible.

Dauantage, comme c'eſt le propre des natures intelligentes de ne rien negliger des choſes qui duiſent à leur deſſein, & neantmoins auoir vn particulier égard à celles eſquelles il reluiſt quelque excellence par deſſus les autres, & les approprier à des fins & à des vſages qui leur conuiennent, pour ne mettre pas les marbres curieuſement taillés, l'or, l'azur, & les peintures dans

le fondement des baſtimens, & les cailloux où on n'a point mis le ciſeau, ſur les frontiſpices : auſſi ne faut-il pas reuoquer en doute que Dieu n'ait eu particulierement ſoin des creatures, en la production deſquelles il auoit deſployé dauantage de ſageſſe, & qui excellent en quelque façon. De ſorte que l'hõme eſtant le chef d'œuure de ſa main, & l'abregé des merueilles qu'il a deçà delà diuerſement diſpenſées en tout le reſte de ſes ouurages, il eſt euident que ſon ſoin a deu s'employer à ce qni le concernoit, d'vne façon particuliere, pour l'amener à vn certain but ſortable à la condition de ſa nature. Ioignés à cela que l'homme eſt homme, c'eſt à dire tiré du pair des autres creatures, parce qu'il eſt raiſonnable, & que ſa principale excellence conſiſte en la perfection de ſon entendement & des affections qui en dependent, & que cette perfection giſt en la connoiſſance & en l'amour des choſes qu'il doibt à ſon Createur & aux hommes ſes ſemblables, & par conſequent eſt vne qualité ſouuerainement aimable d'elle meſme, & qui repreſente la nature de Dieu. Parquoy non ſeulement la ſapience du Createur qui requiert que toutes choſes ſoyent conuenablement diſpoſées, mais ſa bonté encore, & l'amour qu'il porte à tout ce qui en tient & qui luy reſſemble, l'aura induit à auoir l'œil ouuert

d'vne façon singuliere sur cette piece la plus precieuse de l'Vniuers, pour la destiner à vne fin qui surmonte d'autant la fin à laquelle chacune des autres choses est ordonnée, comme l'entendement & la volonté de l'homme surmontent toutes les autres facultés, & comme la pieté & la vertu excellent par dessus toutes perfections desquelles ses autres creatures peuuent estre ornées.

Or est-ce cela qu'on appelle ordinairement la Predestination. A la verité si on ne regarde seulement qu'à la generale signification du mot, il comprend vniuersellement ce qu'on nomme d'vn nom plus commun & plus ordinaire, la Prouidence, c'est à dire, le soin que Dieu Createur de l'Vniuers prend en sa sapience de la conseruation & de la conduite de toutes les choses qui sont & qui se font au monde : de façon qu'il n'y arriue rien, soit en ce qui dépend des causes de la nature, comme sont les influences des Cieux & le meslange des Elemens en la composition des choses, & la generation des animaux pour la propagation de leurs especes, & semblables ; soit en ce qui aduient, comme on parle, fortuitement, c'est à dire, dont on n'apperçoit pas les causes en l'ordre de la nature ; soit dans les actions des homme mesmes, que ce qu'il a ordõné en son cõseil. Selon que le Psalmiste

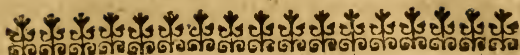
dit que *Dieu eſt és Cieux, d'où il fait tout ce qu'il luy plaiſt.* Et l'Apoſtre, *Qu'il accomplit en efficace toutes choſes ſelon le conſeil de ſa volonté.* Et de vray, ce mot de Predeſtination ſe prend quelques fois en l'Eſcriture en cette ſignification plus generale. Comme quand S. Pierre dit qu'*Herode & Ponce Pilate ſe ſont aſſemblés auec les Nations & les peuples d'Iſrael, pour faire toutes les choſes que la main & le conſeil de Dieu auoient predeſtiné d'eſtre faites.* Mais toutes-fois le mot de Prouidence eſtant plus ſouuent employé pour ce qui regarde en general la conduite du monde, celuy de Predeſtination a eſté appliqué à denoter non pas ſeulement cette prouidence qui veille communement ſur les actions des hommes, mais celle particulierement ſelon laquelle Dieu les a ordonnés à leur but. Et c'eſt en ce ſens que le prend Sainct Paul quand il dit, que ceux que Dieu *a precognus, il les a auſſi predeſtinés, & ceux qu'il a predeſtinés il les a auſſi appellés.* Et ailleurs, *Que nous ſommes faits ſon heritage, ayans eſté predeſtinez ſelon ſon propos arreſté.* Et encore, *qu'il nous a predeſtinés pour nous adopter à ſoy par Ieſus-Chriſt*; c'eſt à dire, comme il l'explique ailleurs, *à nous rendre conformes à l'image de ſon Fils.*

Pſal. 115. 3. Eph. 1. 11. Act. 4. 28. Rom. 8. 29. 30. Eph. 1. 11. Eph. 1. 5. Rom. 8, 29.

Et neantmoins pource qu'entre la premiere creation de l'homme, & ce but au-

quel l'Apoſtre dit que nous auons eſté ordonnés pour eſtre adoptés en Ieſus-Chriſt, eſt interuenu le peché duquel les effects & les ſuittes ont eſté eſpouuantables au monde, & qui ſemble auoir changé non ſeulement toute la face de l'Vniuers, mais meſmes tout le deſſein de ſa premiere creation, & s'il faut ainſi parler, induit Dieu à prendre de nouueaux conſeils : pour bien demeſler les plus importantes difficultés qui ſemblent ſe rencontrer en cette matiere à cauſe de ces changemens arriués en la nature de l'homme & en ſes dependances, il nous faut conſiderer ces choſes ſeparément & l'vne apres l'autre, & parler en premier lieu du but auquel le monde auoit eſté premierement ordonné en general, & puis apres de celuy auquel auoit eſté particulierement deſtiné l'homme, afin de pourſuiure puis apres chacune matiere en ſon ordre.





## CHAP. II.

### *Pourquoy Dieu a creé le monde.*

S'Il estoit question de respondre de la raison pour laquelle Dieu a formé chacune partie du monde en la maniere que nous voyons, & les a toutes composées ensemble en cet ordre, il l'a faudroit tirer simplement de sa sapience. Car il a creé le Soleil pour illuminer tout l'Vniuers : il a mis la terre au milieu comme en l'endroit le plus bas du monde, & par consequent le plus propre à receuoir la plus pesante matiere de toutes, à celle fin d'estre le domicile des animaux; & a respandu la mer à l'enuiron afin d'estre le receptacle des eaux de la terre pour n'en estre pas inondée, & seruir au commerce & à la communication des nations les plus esloignées les vnes des autres. Et en est de mesmes de toutes les autres pieces de ce grand bastiment. Mais à considerer tout l'assemblage d'iceluy en general il luy faut establir vne fin plus vniuerselle.

Or en cecy il y a l'Ouurier & l'Ouurage. Comme ainsi soit donc que la plus

part du temps la fin naturelle de l'ouurage soit differente de la principale que l'ouurier s'est proposée, comme la fin d'vne monstre est de marquer la diuision du iour en ce qu'on nomme les heures, & la fin d'vne maison est l'habitation d'vn homme, au lieu que peut estre l'horlogeur a regardé ailleurs, asçauoir à son contentement ou à son profit, & l'architecte de mesmes; il nous faut voir briefuement s'il n'en est point icy en la mesme maniere.

Certes la fin naturelle du monde ne peut estre autre que la gloire de celuy qui l'a formé. Car donnés à l'Vniuers quelque sentiment de son estre & de la merueilleusement belle composition de ses parties, & à chacune d'elles quelque connoissance de l'obligation qu'elle a à son Createur, il ne faut pas douter qu'elles ne conspirent toutoutes en general & chacune en particulier, à la celebration des vertus lesquelles Dieu a desployées en leur creation; sa puissance en la production de leur estre, sa sapience en l'ordre qu'il y a gardé, & sa bonté qui a induit l'vne & l'autre à se tesmoigner en cette maniere. Comme donc nous disons que la fin naturelle d'vne monstre est de marquer les heures, pource que la force de ses ressorts, & le mouuement de ses roües & generalement l'agencement de toutes les pieces qui la constituent, tendent vnanimes,

ment à ce but ; & que la fin d'vne maison est l'habitation d'vn homme, pource que ses parois, son toict & ses planchers conspirent tous à cet vsage, ainsi d'vne si vniuerselle conspiration qui se trouueroit en toutes les creatures à la gloire de leur Createur, si elles auoient quelque intelligence des vertus qu'il y a monstrées, nous recueillõs qu'en cela gist leur naturelle fin. Et c'est ce que veut donner à entendre le Prophete quand il dit que *les Cieux racontent la gloire du Dieu fort, & l'estenduë donne à connoistre l'ouurage de ses mains. Qu'vn iour degorge propos à l'autre iour, & vne nuict monstre science à l'autre nuict. Qu'il n'y a point en eux de langage & qu'il n'y a point de parole, & que toutes-fois leur voix est oüie.* Comme s'il disoit que telles sortes de creatures estans destituées d'intelligence & des organes par le moyen desquels les natures raisonnables mettent en auant leurs conceptions, elles ne peuuent elles mesmes à la verité prescher la gloire de celuy qui les a formées : mais que Dieu y a imprimé les marques de ses vertus si auant, & qu'elles les monstrent si illustres de toutes parts, que ce leur est comme vne espece de langage par lequel elles la publient, & conuient à la reconnoistre toutes les autres creatures qui en sont capables. En quoy elles signifient assés que si Dieu leur auoit inspiré

Psal. 19. 1. 2.

l'entendement auec l'eſtre, leur continuelle occupation ſeroit en la commemoration de ſa gloire, comme cela eſtant leur deuoir & leur fin ſans doute la plus naturelle. Ainſi cette ſentence ſi commune, que Dieu a creé toutes choſes pour ſa gloire, voire que Dieu a creé toutes choſes pour ſoy meſme, eſt tres-veritable; le deuoir des creatures & par conſequent leur but eſtant naturellement d'y ſeruir.

Toutes-fois ſi nous regardons vn peu plus expreſſement à la fin laquelle Dieu s'eſt preciſément & particulierement propoſée en la creation du monde, elle ſemble eſtre vn peu differente de celle là. Ce n'eſt pas pourtant qu'il y ait cerché ſon profit, comme les artiſans font en la pluſpart de leurs ouurages. Car il poſſede en en ſoy de toute eternité tous ſes treſors, & ne pouuoit rien acquerir pour l'augmentation de ſa felicité, de la creation de ſes œuures. Ni qu'il y ait regardé à quelque recreation qui luy en reuienne, de la nature de celle qui chatoüille les bons ouuriers quand ils contemplent quelque machine qu'ils ont artificieuſement compoſée, ou les excellens peintres quand ils regardent leurs tableaux, pour s'eſtimer par là plus qu'ils ne faiſoient auparauant, & entrer en vne nouuelle admiration de leur induſtrie. Car Dieu ſçait de toute eternité en-

core quelles vertus ſont en luy, auant qu'il en euſt donné aucune preuue en la production des choſes. Et s'il prend du contentement en la connoiſſance de ſes admirables proprietez, (comme de vray l'amour eſtant touſiours accompagné de douceur & de volupté, ſes vertus ne peuuent eſtre telles qu'il ne les aime ſouuerainement, ny par conſequent ſans vn contentement inenarrable) il ne s'eſt pas plus aimé apres la creation du monde qu'auparauant, pource que ny ſes vertus n'en ont pas augmenté, ny non plus la connoiſſance qu'il a d'elles. Mais c'eſt que Dieu eſtant vne eſſence ſans difficulté ſouuerainement parfaite & au dela de la comprehenſion de nos entendemens, il faut qu'il ait eu deuant les yeux la fin la plus excellente que puiſſent auoir ſes actions, & qui conuiennent le plus à la perfection de ſa nature. Et ſemble qu'il ait imprimé dans les eſprits des hõmes vne marque de ce que ce doit eſtre. Car pour le certain les actions humaines qui meritent le plus de recommandation, ſont celles qui procedent nuëment de la vertu. Et bien que les actions vertueuſes meritent naturellement de la loüange, & que ç'en ſoit ou cõme vne neceſſaire dependance, ou comme vne reſplendeur qui reſulte de la beauté de la vertu, ſi eſt-ce pourtant que la fin des hommes vertueux en leurs actions ne doit

pas proprement eſtre la loüange, mais l'exercice de la vertu meſme. Car la loüange & la gloire n'ayant de beauté que ce qu'elle en emprunte de la ſplendeur de la vertu dont elle naiſt, & la vertu eſtant vne choſe belle & lumineuſe d'elle meſme ; & qui ne tire point ſa recommandation d'ailleurs, celle cy eſt aimable à cauſe de ſoy ; au lieu que l'autre ne l'eſt qu'à cauſe de ſa ſource & de ſon principe. De façon qu'encore qu'vn homme vertueux ne refuſe pas la loüange qu'on luy donne pour les actions de vertu qu'il a produites, & meſmes qu'il trouue eſtrange & mauuais qu'on ne la luy rende pas ; d'où vient que chacun eſt ſi ſoigneux de ſa reputation; ſi eſt-ce que quãd il les a produites il n'a pas eu pour but principlemẽt d'en eſtre loüé, mais de faire cette choſe qui puis apres merite de ſoy de la loüange, ou principalement ou vniquement pour le reſpect de ſa naturelle excellence ; & pource que c'eſt en cela que conſiſte ſon deuoir & la perfection de ſes facultez & de ſon eſtre. Que ſi quelcun, comme il arriue ſouuent en cette corruption de nos eſprits, regarde autant ou plus à la gloire qu'à la vertu meſme, comme font les hypocrites & les ambitieux, il diminuë autant de la loüange de ſon action, comme en ſon action il a eu d'enuie & de deſir de loüange. Si donc toutes les choſes qui ſont belles & loüables

dans les hõmes, ſont des rayons & des images de celles qui ſont ſouuerainemẽt belles & loüables en Dieu, la principale fin à laquelle Dieu aura viſé en la creation du monde, à la conſiderer ainſi preciſément, n'aura pas tant eſté ſa propre gloire, comme l'exercice de ſes vertus, deſquelles comme nous auons dit cy-deſſus, reſulte neceſſairement la gloire.

Et de vray cecy eſt dautant plus conſiderable que la principale de ſes vertus leſquelles ont paru en la creation du monde, c'eſt ſa Bonté. Car comme dit le Prophete, *L'Eternel eſt bon enuers tous, & ſes compaſſions ſont par deſſus toutes ſes œuures.* De façon que par vn commun inſtinct de la nature, quoy que l'eſſence diuine ſoit venerable & adorable en toutes manieres, ſi eſt-ce que tous les hommes le reconnoiſſent ie ne ſçay comment plus Dieu par ſa bonté, que par aucune de ſes autres proprietés. Et cette ſienne bonté s'eſt tellement manifeſtée en la production de toutes choſes en leur eſtre, & meſmes en vn eſtre ſi excellẽt, que ſi vous demandiés à toutes ſes creatures, les vnes apres les autres, & qu'elles fuſſent capables de vous reſpondre, que c'eſt qui peut auoir induit Dieu à les creer, elles reſpondroient d'vne commune voix que c'eſt ſa bonté. C'eſt pourquoy Dauid les introduit ſi ſouuent, terreſtres & ce-

Pſ. 145 9.

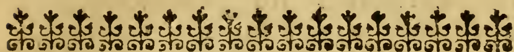
lestes, doüées & destituées d'intelligence & de quelque autre nature que ce soit, occupées en la celebration de cette vertu particulierement, & les y inuite sans cesse. Or n'ont les actions de bonté autre motif que celuy de la bonté mesme; c'est à dire le desir de se communiquer, soit en donnant à autruy ce qui luy est necessaire & qu'il ne possede pas, soit encore qu'il ne luy soit pas absolument necessaire, qu'on luy vueille ainsi donner des tesmoignages de l'affection qu'on luy porte. Car la bonté estant vne inclination à bien faire, cerche bien hors de soy vn obiect sur lequel elle s'exerce: mais celuy qui l'exerce n'a point de but de son action hors de soy mesme, c'est à dire hors le desir d'agir conuenablement à cette sienne inclination. Et plus vne bonté est grande & exquise, & plus est elle éloignée de toutes les autres, soit raisons, soit causes qui se pourroient mesler en la production de ses actions. Ainsi la bonté de Dieu estant non seulement grande & exquise, mais infinie à la proportion de sa nature, & n'y ayant aucune autre cause qu'elle de la creation des choses, par laquelle leur a esté donné l'estre qu'elles n'auoient pas, & à chacune selon sa condition, vn estre doüé de toutes les perfections conuenables à son espece, il ne semble pas qu'on y doiue rien entremesler d'ailleurs, ny penser

n'y penſer que Dieu ait eu en cela autre viſée. Ioignez à cela que ſes creatures en ſont d'autant plus obligées de ſe conſacrer toutes entieres à cette fin que nous auons dit leur deuoir eſtre naturelle, c'eſt à ſçauoir la gloire de leur Createur, s'il les a produites au monde & doüées chacune de ſi excellentes facultés & de ſi precieuſes formes, & s'il les entretient & conſerue d'vne prouidence ſi vigilante à cauſe d'elles ſeulement & induit de ſa pure bonté, que ſi elles s'imaginoient qu'il les euſt creées pour ſoy-meſme, & en y cerchant purement & ſimplement ſa gloire. Car comme en l'exercice de la liberalité ou de la beneficence, ceſtuy là ſe ſent plus obligé à qui luy fait du bien ſeulement pource qu'il l'aime, qu'à qui en cette diſpenſation de ſes biens cherche la reputation de liberalité : ainſi les choſes creées, ſi elles ont quelque connoiſſance & quelque ſentiment de leur bienfaiteur, s'eſtimeront plus tenuës à l'auancement & celebration de ſa gloire, quand elles ne verront reluire en leur creation que ſa pure benignité. Car quant à ce qu'on pourroit dire que les cauſes les plus excellentes ſe propoſent la fin la meilleure de toutes, & que de toutes les fins la meilleure eſt la gloire de Dieu; il eſt certain que des actions des creatures il n'y peut auoir de meilleure fin que la gloire du Createur, & meſmes il

n'y en peut auoir aucune qui l'egale. Car c'est à la chercher auec toute sorte de sincerité & de vehemence que consiste le plus haut point de leur pieté & de leur vertu ; à raison dequoy l'Apostre nous exhorte si expressément d'y conduire toutes nos actions & toutes nos pensées. Mais pour le regard des actions de Dieu mesme, il semble qu'il luy soit plus conuenable d'estre bon, & de faire les actions de bonté seulement pource qu'il est bon, que pour chercher la gloire de l'estre Et si le plus haut point du deuoir & la plus grande excellence & perfection des actions de la creature gist à procurer la gloire de celuy qui a vsé enuers elle d'vne si inenarrable bonté, il ne s'ensuit pas pourtant que la plus grande excellence des actions du Createur consiste plustost à desirer de paroistre & estre reconnu bon, qu'à vouloir veritablement l'estre.

La fin donc à laquelle Dieu a principalement visé en la creation de l'Vniuers, est qu'il a voulu estre bon & en sa nature & en ses effects, en faisant que les choses qui n'estoient point fussent, & fussent en vn estat extremement conuenable & heureux, autant comme chacune d'elles pouuoit desirer de bon-heur selon sa nature. Mais la fin naturelle du monde, & à laquelle toutes les creatures, chacune selon son instinct, & les facultés qui luy ont esté

communiquées, doiuent tendre par dessus & au delà de toutes autres fins, c'est la gloire de celuy qui en leur creation a desployé vne puissance infinie, vne sapience incomprehensible, & vne bonté qui semble encore ie ne sçay comment les surpásser & l'vne & l'autre.



## CHAP. III.

### *Pourquoy particulierement Dieu a creé l'homme.*

SI ç'a esté la Bonté de Dieu qui proprement l'a induit à la creation des choses ; comme nous venons de le deduire briefuement, & si la mesure de la bonté se connoist par les effects qui en procedent, l'homme ayant receu en sa creation, sans comparaison plus de graces qu'aucune des autres choses que nous voyons en tout ce pourpris de l'Vniuers, il se peut dire encore en beaucoup plus forts termes de luy que des autres creatures, que c'est vne singuliere bonté qui la creé, & à laquelle par consequent il est aussi obligé d'vne façon singuliere. Cár aux vnes de ses creatures

Dieu auoit donné ſeulement l'eſtre : aux autres il auoit donné auec l'eſtre la vie : aux autres auec l'eſtre & la vie le ſentiment: à nulle des choſes viſibles & corporelles l'intelligẽce qu'à l'hõme. De ſorte qu'ayant l'eſtre commun auec toutes choſes, & la vie auec les plantes, & le ſentiment auec les autres animaux, il a eu cette prerogatiue particuliere d'auoir vne ame raiſonnable capable de contempler les ouurages de Dieu, & vne forme corporelle merueilleuſement bien compoſée pour vacquer à cette contemplation & en retirer les vſages; c'eſt à dire la connoiſſance de ſon Createur & des deuoirs par leſquels il eſt particulierement obligé de ſeruir à ſa gloire. Selon ce que l'Apoſtre dit que *ce qui ſe peut con-*
Rom. 1. 19. 20. *noiſtre de Dieu a eſté manifeſté aux hommes: car Dieu le leur a manifeſté. En ce que les choſes inuiſibles d'iceluy, à ſçauoir tant ſa puiſſance eternelle que ſa diuinité, ſe voyent comme à l'œil par la creation du monde, & ſe reconnoiſſent en ſes ouurages.* Et cela eſt venu de ſa bonté encore & de ſa ſageſſe conioinctement, qu'il ne s'eſt pas contenté de luy donner vn entendement, c'eſt à dire vne faculté par le moyen de laquelle il ſe pouuoit adonner à ces choſes. Car meſmes il auoit mis cette faculté en vne telle integrité que tout auſſi-toſt que l'homme a commencé à agir de ſon entendement (&

il a commencé à en agir des auſſi-toſt qu'il a eſté au monde ) il s'eſt deſployé en cela, & en a retiré les fruicts conuenables tant à la beauté & perfection de l'obiect, qui eſt Dieu meſme manifeſté en ſes ouurages qui ſe preſentoient deuant ſes yeux, qu'à l'integrité de la faculté, qui eſtoit cet entendement creé en vne conſtitution merueilleuſement belle & parfaite.

Or eſtoit-ce principalement en cela que conſiſtoit l'excellence de l'homme, & le plus precieux teſmoignage de la bonté de Dieu enuers luy. Car l'homme eſtant ainſi naturellement composé que telle qu'eſt la conſtitution de ſon entendement, qui le gouuerne & tient l'empire de ſon ame & les rénes de toutes ſes affections, ſon entendement ne pouuoit eſtre ſi entier & ſi rayonnant de la connoiſſance de ſon autheur, que ſa volonté ne fuſt embraſée de ſon amour, & toutes ſes affections duites & ſoupples à tout ce qui pouuoit ſeruir à ſa gloire. Et pource que c'eſt en cette excellence que l'homme repreſentoit la ſainčteté & la bonté de ſon createur, c'eſt auſſi particulierement à cauſe de cela qu'il eſt dit de luy qu'il auoit eſté *creé à ſon image*. Car toutes les creatures de Dieu portent bien vne infinité de teſmoignages des vertus qu'il a miſes en œuure en leur creation, & notamment de celle qu'il aime par deſſus Gen. 1. 26.

toutes les autres, à ſçauoir ſa bonté : mais elles n'en ont point eſté quant à elles faites participantes, pour poſſeder en elles des vertus ſemblables, n'ayans pas la faculté de l'intelligence qui y eſt abſolument neceſſaire. Au lieu que Dieu a non ſeulement deſployé les meſmes vertus en la creation de l'homme, mais luy auoit donné en cette excellente faculté par laquelle il eſt homme, vn rayon de ſon intelligence, & par ce moyen le principe des vertus qui le repreſentent.

Toutesfois la Bonté de Dieu ne s'en eſtoit pas arreſtée là en ſon endroit, mais auoit voulu que ſon image reluiſiſt en luy toute entiere. Car en Dieu il y a deux choſes de tout point inſeparables l'vne d'auec l'autre : La premiere eſt, qu'il eſt extremement bon & ſainct : La ſeconde, qu'il eſt extremement heureux, & en vne condition à laquelle il ne manque rien pour la felicité & pour la gloire. Qualités, s'il faut vſer de ce terme, qu'il faut neceſſairement qui concurrent toutes deux à la conſtitution de la condition conuenable à ce qui eſt ſignifié par ce glorieux nom de la Diuinité. Tellement qu'encore que la premiere ſoit de beaucoup meilleure & plus excellente & venerable que la ſeconde, ſi ſont elles tellement alliées enſemble, que ſans la ſeconde il ſemble qu'il y ait quelque

chose de defectueux en la premiere ; sinon en sa nature mesme, & comme on parle, en son essence, au moins est-ce en ses dependances & suittes necessaires. Afin donc qu'en l'homme on vist toute entiere l'image de son Dieu, non en ce qui concerne la premiere de ces choses seulement, mais aussi en ce qui regarde la seconde, il a voulu ioindre à cette perfection de sapience & de vertu vne condition heureuse & glorieuse en toutes manieres. Et cela en le colloquant en vne demeure delicieuse au delà de ce que nous en pouuons comprendre maintenant, & luy donnant la seigneurie sur toutes ses creatures. A quoy le Prophete a sans doute en quelque façon regardé en ces paroles ; *Quand ie regarde tes Cieux l'ouurage de tes doigts, la lune & les estoilles que tu as agencées, ie di, qu'est-ce que de l'homme mortel que tu ayes souuenance de luy ; & du fils de l'homme que tu le visites. Car tu l'as fait vn peu moindre que les Anges, & l'as couronné de gloire & d'honneur. Tu l'as constitué dominateur sur les œuures de tes mains ; Tu luy as mis toutes choses sous ses pieds.* Psal. 8. 45.6.7

De fait, la sapience de Dieu & particulierement sa bonté, requeroient qu'il conioignist ainsi ces deux choses ensemble. Car outre ce qu'il ne conuenoit pas que celuy qui estoit si bon en cette premiere

ſorte de perfection, enduraſt du mal en ce qui concerne l'autre, le bien & le mal de quelque nature qu'ils ſoyent ne pouuans auoir enſemble d'alliance conuenable; comment eſt-ce que celuy qui auoit teſmoigné vne ſi grande bonté enuers toutes ſes autres creatures, euſt voulu permettre qu'elle euſt eſté ſi defaillante à l'endroit de celle-cy, en ce qui importoit tellement au bon-heur de ſon eſtre? Comment eſt-ce, di-je, que celuy qui auoit fait ſentir à l'homme en le doüant de cette perfection qui conſiſte en ſainćteté & en vertu, vne bonté qui ſurpaſſe de ſi loin celle que ſes autres creatures auoient experimentée, luy euſt tellement manqué en ce qui eſtoit abſolument neceſſaire pour rendre ſon image accomplie en luy de tout point? Mais comme il n'eſtoit pas poſſible eu égard à cette bonté, que l'homme fuſt ſainćt & vertueux, & neantmoins d'autre coſté deſtitué des choſes neceſſaires à ſa beatitude; auſſi eſtoit il impoſſible qu'il peuſt retenir la iouyſſauce de cette beatitude en decheant de ſa ſainćteté. Car comme l'image de Dieu ne peut eſtre parfaićtement accomplie eu la poſſeſſion ſeule de la pieté & de la vertu, ſi elle eſt accompagnée de calamité & de miſere, puis qu'en Dieu ces deux choſes, la ſainćteté & la felicité ſont inſeparables; auſſi ne peut ſubſiſter en la creature cette partie de l'image de Dieu

qui conſiſte en la felicité, ſans la participation & ſubſiſtance de l'autre qui giſt en la perfection de ſainctеté & de vertu. Et comme ny la ſapience ny la bonté de Dieu ne peuuent permettre que la creature parfaitement ſaincte & vertueuſe, ſoit quant & quant miſerable, en conioignant contre leurs natures la vertu & la calamité; auſſi ny ſa ſageſſe ny ſa iuſtice ne peuuent ſouffrir que la creature deſcheuë de ſon integrité & deuenuë meſchante, ſoit heureuſe quant & quant, en aſſortiſſant contre toute ſorte de raiſon la felicité auec le vice.

De ce que deſſus donc, il eſt aſſés manifeſte que la raiſon laquelle Dieu a euë de créer l'homme a eſté qu'il ne s'eſt pas contenté de cette meſure de bonté dont il auoit vſé enuers ſes autres creatures, mais a voulu ſe ſurmonter ſoy meſme en cela, qu'il en a deſployé ſans comparaiſon dauantage en la creation de l'homme, en luy donnant ce degré de perfection & de bonheur auquel conſiſte ſon image, & où les autres ne peuuent atteindre. Et par conſequent que la fin à laquelle il auoit deſtiné l'homme en le creant eſtoit de mettre ſon image en luy compoſée & accomplie de toutes ces deux pieces enſemble, vne perfection de ſainctеté & de vertu à laquelle il ne manquaſt rien, & vne condition heureuſe de meſmes en toutes manieres. Et cela

de telle ſorte neantmoins que l'vne dépendiſt de l'autre. S'il fuſt demeuré conſtant en ſon integrité, ſa felicité de meſmes euſt eſté permanente. Degenerant de la ſainᵭeté en laquelle il auoit eſté creé, il deuoit perdre ſa felicité & tomber en vne miſere proportionnée à la grandeur du peché d'vne creature qui ſe reuolte contre ſon Createur, & d'vne nature finie qui viole la majeſté d'vne eſſence infinie en gloire.



## CHAP. IV.

### *Pourquoy Dieu a permis que le premier homme pechaſt.*

OR eſt-il clair, non pas ſeulement par la Parole de Dieu mais par l'experience encore, que l'homme qui auoit eſté creé tel, eſt deſcheu de cet eſtat heureux & parfait, & cela par ſa propre faute: & partant qu'il a changé le deſſein de ſa creation. Car ayant eſté deſtiné à porter l'image de Dieu en vertu & en felicité, en laiſſant corrompre ſon integrité par la tentation de Satan, il s'eſt laiſſé precipiter du

bon-heur où Dieu l'auoit mis en vne condition extremement miserable. Et en cela n'y a-il point de difficulté. Car qu'il en soit arriué ainsi, la chose parle d'elle mesme. Toute la difficulté consiste à sçauoir la raison pourquoy Dieu ayant esté si bon enuers l'homme que de le colloquer en vn si haut degré de perfection & de bonheur, a permis qu'il en decheust, & l'a laissé surmonter à la tentation du malin. Car à quoy faire la demonstration d'vne si grande bonté si elle deuoit estre inutile ? Et si Dieu a peu empescher vn si grand malheur, comment n'y a-il point donné ordre auant qu'il arriuast, afin de maintenir l'homme en la iouyssance de la felicité qu'il luy auoit communiquée ? Veu principalement qu'il estoit question de la conseruarion de la sainćteté de l'homme & de sa vertu, chose en laquelle consiste cette excellente image du Createur, & qu'il aime par dessus toutes autres ? Et s'il ne l'a peu, comment est-il tout puissant ? Comment a-il donné ou au diable ou à l'homme en leur premiere creation, quelque faculté qui non seulement peust faire resistance à sa volonté, mais qui la peust vaincre ?

[De dire que Dieu a donné à l'homme vne certaine liberté de volonté de laquelle ses actions ont tellement dépendu dés le commencement que Dieu ne la peut empes-

cher qu'en luy faiſant quelque eſpece de violence, & ne l'en peut deſpoüiller qu'en luy oſtant les conditions inſeparables de ſa nature qu'il luy a gratuitement communiquées en ſa premiere creation, c'eſt limiter bien eſtroittement le pouuoir de Dieu, & au contraire eſtendre bien loin les puiſſances humaines. Comment? Dieu qui par ſa prouidence gouuerne toutes les autres choſes que par ſa bonté & puiſſance il a creées, ſe ſera-il tellement borné ſoy meſme, qu'il ait ſouſtrait à ſa conduite la plus excellente de ſes creatures, de ſorte qu'elle ſoit entierement & abſolument la maiſtreſſe de ſes actions, & qu'elles ne dépendent en aucune façon des arreſts de ſon conſeil? Ou ſa ſapience luy aura-elle tellement manqué en noſtre creation qu'en formant toutes autres choſes, il ait ſçeu trouuer le moyen de leur donner des facultez qu'il peut regir & gouuerner, pour executer au monde tout ce qu'il luy plaiſt ſans leur faire aucune contrainte, & ſans les deſpoüiller des conditions & des inclinations qu'il leur a données, & qu'il n'en ait peu donner à l'homme ſur quoy il ſe reſeruaſt vn tel empire? Mais quoy? Il appert manifeſtement que ce que l'homme eſt tombé de ce bien-heureux eſtat, doit eſtre imputé à ce qu'il luy a eſté allegué des raiſons qui luy ont fait croire qu'en deſobeyſ-

ſant à ſon Dieu, il feroit vne choſe vtile & aduantageuſe pour ſoy meſme. Car le Diable luy repreſente que le fruict eſtoit agreable à voir & bon à manger, & luy perſuade qu'il eſtoit capable de le remplir d'vne ſcience qui l'égaleroit à Dieu meſme. Et c'eſt pourquoy l'Apoſtre dit expreſſément qu'il *a eſté deceu*. De ſorte qu'il faut attribuer ce peché à vne vicieuſe erreur de ſon entendement, auant que d'en donner aucun blaſme ou en aſſigner la cauſe à la volonté, qui a deſiré les choſes que l'entendement luy a preſentées comme deſirables. Dieu donc ne pouuoit-il pas faire, ſans violenter aucunement l'entendement, qu'il connuſt la vanité & la fauſſeté de ces raiſons, pour ſe tenir pluſtoſt au Dieu de verité, que ſe laiſſer aller aux perſuaſions du pere de menſonge ? Certainement cela ſe pouuoit aiſément faire en illuminant l'entendement en la connoiſſance de la verité, & luy faiſant apperceuoir la fraude pernicieuſe & le poiſon que le Diable cachoit ſous ces apparences. Et tant s'en faut qu'vne telle illumination euſt deſtruit la nature de l'entendement, qu'au contraire c'eſt en cette ſorte de connoiſſance que conſiſte ſon excellence.

Gen. 3. 6.

1. Cor. 11. 3.

Mais poſé qu'il y euſt en l'homme vne telle liberté de volonté ; encore luy euſt-il eſté, ce ſemble, plus expedient que Dieu

la luy euſt oſtée, que de luy en laiſſer l'vſage au peril ineuitable d'vne ſi eſpouuantable ruïne. Car ſoit par l'erreur de l'entendement, ſoit par la peruerſité de la volonté, qu'vn homme ſe iette du haut en bas d'vn precipice pour ſe froiſſer entre les pointes des rochers, ſi nous luy mettons la main ſur le collet & l'arreſtons malgré qu'il en ait, tant s'en faut que cette violence luy face tort, & qu'il ait ſujet de s'en plaindre, qu'au contraire il luy eſt obligé de ſa vie. Et partant s'il n'y auoit autre choſe, nous aurions pluſtoſt à nous plaindre en quelque façon, ou de ce que Dieu nous auroit donné cette liberté de volonté, ou de ce qu'au beſoin il ne la nous auroit pas oſtée. Ainſi la difficulté demeure touſiours, & quelque opinion qu'on tienne en ces queſtions Theologiques qui ſemblent ſi arduës & à demy inexplicables, il importe autant aux vns qu'aux autres ou de les ſoudre, ou de les ſupprimer, & de les paſſer modeſtement ſous ſilence. Car puis qu'il conſte que Dieu l'a permis, & que nous nous trouuons preſque également empeſchez à reſoudre comment, & que la diſquiſition d'vne choſe ſi profonde ſert ſi peu à la deciſion de nos controuerſes, eſt-ce prudence & modeſtie que de l'attenter, ou charité que de tirer de là matiere de diſputer les vns contre les autres?

De vray la modeſtie nous deuroit eſtre
en ce poinct en d'autant plus grande re-
commandation, qu'il ſemble que le ſainct
Eſprit la nous ait voulu expreſſement en-
ioindre par ſon ſilence. Car ordinairement
où l'Eſcriture fait mention de quelque
grand & notable peché, qui a tiré apres ſoy
des ſuites importantes, elle y parle de l'o-
peration de la prouidence de Dieu & veut
expreſſement qu'on l'y remarque. Iudas Act. 4.
en trahiſſant noſtre Seigneur, & les Iuifs 27. 28.
en le crucifiant n'ont rien fait que ce que
la main & le conſeil de Dieu, auoit des au-
parauant determiné le deuoir eſtre. Ioſeph Geneſ.
ne deſcend pas en Egypte par la trahiſon 45.7.8.
& inhumanité de ſes freres, mais par la
volonté de Dieu. Les enfans d'Heli n'obeiſ- 1. Sam.
ſent point aux remonſtrances de leur pere, 2. 25.
pource que l'Eternel les vouloit faire mou-
rir. Dauid maudit par Semeï, dit que 2. Sam.
c'eſt l'Eternel meſme qui luy commande de 16. 10.
le maudire. Abſçalom commet ſes infame- 2. Sam.
tez à la veuë du Soleil, pource que l'Eter- 12. 11.
nel l'auoit ainſi reſolu. Pharao n'obeïſt 12.
point au commandement de Dieu, pource Exod.
que Dieu endurciſt ſon cœur, & veut de- 9. 12.
monſtrer en luy ſa puiſſance. Et ainſi de 16.
quelques autres. Icy où il eſt queſtion du
premier de tous les pechez, qui a tiré tous
les autres en conſequence, qui a ouuert la
porte à la mort, enueloppé tout le genre

humain, & ruïné le monde de fonds en comble, ny l'hiſtoire qui le nous raconte, ni tous les liures du Vieil & du Nouueau Teſtament qui ſont venus depuis, ne parlent aucunement de l'entremiſe de la Prouidence de Dieu en l'adminiſtration des choſes qui y concurrent. Comme ſi expreſſement le Sainct Eſprit auoit voulu tirer le rideau deſſus, & nous apprendre qu'il y a là dedans des abyſmes qu'il eſt impoſſible que l'on ſonde.

Et neantmoins telle eſt la correſpondance que les parties de la Religion Chreſtienne ont enſemble, que s'il ne s'en tire aſſez de lumiere pour eſclairer toutes les tenebres de ce myſtere, & nous mener iuſques au fonds, au moins s'y trouue il aſſés de choſes, ſi nous ſommes tant ſoit peu modeſtes, pour oſter le ſcandale que la raiſon charnelle de l'homme y rencontre. Car ie vous prie, pour haut que nous ayons loüé la bonté de Dieu (& nous ne la ſçaurions iamais égaler, fuſſions-nous tous fondus en loüanges) luy a-t-elle pourtant oſté la liberté d'en vſer comme il luy plaiſt, & diſpenſer entierement à ſa volonté la meſure de ſes graces ? Il eſt Dieu à la verité en ce qu'il eſt bon. Mais il eſt Dieu auſſi en ce qu'il eſt infiniment eſleué au deſſus de ſes creatures, & n'eſt obligé à aucune en choſe quelconque. Quand il auroit laiſſé

l'homme dans le neant dont il a esté tiré ; ou mis en vne cõdition beaucoup moindre que celle en laquelle il l'auoit colloqué, y auroit-il sujet de s'en plaindre? Tant s'en faut qu'il y en eust sujet, que si tout incontinent apres l'auoir creé il l'eust abysmé dans les enfers, sans consideration aucune de ses actions, soit bonnes soit mauuaises, & qu'il eust iugé expedient de monstrer ainsi le souuerain empire qu'il a sur toutes choses, sans bornes ny limitation quelconque, ce seroit à la creature à acquiescer, qui n'estant rien que ce que le Createur l'a fait estre, est à luy d'vn droict absolu, pour en disposer comme bon luy semble. Ce donc qu'il a tesmoigné enuers l'homme vne si grande bonté, voire qu'il n'a eu autre but en sa creation que de luy faire sentir sa bonté, ou aura-t-il diminué son droict dessus nous pour l'obliger necessairement à nous faire encore du bien dauantage, ou nous aura-t-il deu accroistre l'audace d'appeller en iugement, & mesme de tirer en crime sa prouidence? Car certes pour mal que l'homme ait vsé de ses graces, ç'ont esté des graces pourtant : pour peu vtile qu'à cause de l'inconstance de son esprit, luy ait esté la bonté de son Dieu, elle ne laisse pas d'auoir esté merueilleuse en son endroit. Ce seroit vn iugement trop peruerty de l'estimer plustost par l'ingrati-

tudede l'homme, que par elle mesme.

Quant à ce qu'on dit que l'amour qu'il porte à la pieté & à la vertu comme à son image, a deu empescher que le peché ne se commist, c'est se plaindre qu'il ait enduré vne fois au commencement, ce qu'il a depuis souffert tous les iours en mille & mille lieux du monde. Car la pieté & la sainčteté n'estoit pas plus belle ny plus aimable autresfois qu'elle est maintenant : & neantmoins il permet que iournellement on la viole. Et le peché n'est pas moins horrible & à haïr qu'il estoit alors ; & neantmoins il permet que continuellement on le commette. Ou donc qu'on se plaigne en beaucoup plus forts termes de sa prouidence de maintenant, auec ceux qui sont ouuertement profanes, ou qu'on ne charge point le premier acte de sa prouidence en la permission du peché, d'importunes calomnies. Mais quoy ? Certes en ce qu'il est si sainct luy mesme, & ne fait rien qui ne soit tres-exactement conforme aux reigles eternelles de la iustice ; en ce qu'il a creé l'homme en vne parfaite integrité, & luy en a donné des loix inuiolables ; en ce qu'il punist d'vne façon si terrible les choses commises contr'elles ; & en ce principalement, comme nous verrons cy apres, qu'il a procuré la redemption de l'homme & la restauration du monde d'vne maniere si

émerueilllable, pour deſtruire les œuures du peché, & remettre ſus la venerable image de ſa ſainctetė & en l'hõme & au monde, il a monſtré aſſez clairement quelle amour il porte à l'vne, & en quelle horreur & deteſtation il a l'autre de ces choſes. Et partant cette conſideration ne luy a pas deu lier les mains, ny impoſer des loix, pour eſlargir ou reſſerrer contre ſa volonté la meſure de ſes dons aux hommes.

Il y a plus. La bonté de Dieu eſt grande à la verité: mais outre ce qu'il la peut diſpenſer auec vne ſouueraine liberté, il paroiſt encore, meſmes en cette occaſion, qu'il le fait auec ſapience. L'homme auoit eſté creé en vn eſtat de perfection: mais neantmoins ce degré de perfection ne paſſoit point la meſure de la condition naturelle, c'eſt à dire accompagnée d'infirmité. Car ſon corps eſtoit exquiſement cõposé; mais il n'auoit rien au deſſus de la nature pourtant, & la vie laquelle il viuoit eſtoit vne vie animale & naturelle. Il mangeoit & beuuoit & dormoit, & eſtoit ſujet à toutes les autres choſes ſemblables. A raiſon dequoy il eſt dit & remarqué diligemment par l'Apoſtre en faiſant oppoſition de ſa condition auec celle qui ſurpaſſe la nature, *qu'il auoit eſté fait en ame viuante*: & appelle cette condition, *la chair & le ſang*, maniere de parler vſitée au Nou- Geneſ. 2. 7. 1. Co. 15. 45.

ueau Teſtament pour deſigner l'eſtat de la nature accompagné des infirmitez qui neceſſairement la ſuiuent. Les facultez de ſon ame par leſquelles il eſtoit homme, eſtoient excellẽtes d'elles meſmes, & agiſſoient conuenablement. Mais neantmoins leur conſtitution eſtoit naturelle, & la ſainɛteté qui y reſidoit prouenoit de leur naturelle conſtitution & non pas d'vn autre principe. Et comme l'œil eſtant naturellement bien composé iuge de ſoy-meſme des obieɛts ; ſans auoir beſoin pour cela d'vne aſſiſtance ſurnaturelle : ainſi l'entendement qui eſt l'œil de l'ame, contemperé, s'il faut ainſi parler, d'vne façon ſi exquiſe, comme venant tout fraiſchement de la main d'vn ſi parfait ouurier, receuoit de meſmes les objeɛts qui luy eſtoient offerts, ſans beſoin d'vne grace qui ſurmontaſt la meſure de la nature. La beatitude auſſi laquelle il poſſedoit eſtoit naturelle encore, & l'alliance en vertu de laquelle il la poſſedoit naturelle de meſmes. Car elle conſiſtoit ſeulement en la communion qui eſt entre le Createur & la creature, pendant qu'elle demeure en ſon entier, & eſtoit fondée en l'amour que l'ouurier porte à ſon ouurage pendant qu'il y voit la perfeɛtion qu'il y a miſe, & qu'elle ne s'eſt point corrompuë : & rien dauantage. Or à quelque point de perfeɛtion que la nature ſoit amenée, ſi

a-t-elle tousjours cela de defectueux qu'elle eſt muable. Et c'eſt vne condition qui ſ'accompagne ſi neceſſairement & ſi inſeparablement, que ſans cela elle ne ſeroit plus ce que l'on appelle la nature. De maniere que cet eſtat de perfection eſtoit ſujet à changement. Or quelle merueille y a-t-il ſi ce qui eſt ſujet à mutation, reellement & de fait ſe change ? Si donc Dieu euſt creé l'homme tel qu'il euſt eſté impoſſible qu'il pechaſt, il ne l'euſt pas mis en l'eſtat de la nature, mais en vne condition ſurnaturelle. Or ce qui eſt naturel & animal, dit l'Apoſtre, doit aller deuant, puis ce qui eſt ſpirituel & ſurnaturel vient apres. Et de le faire paſſer du non eſtre, dont il auoit eſté tiré, à vn eſtat ſurnaturel, ſans eſprouuer le milieu de la condition de la nature, ce n'euſt pas eſté choſe conuenable à cette intelligence qui conduit tout auec vne ſi merueilleuſe ſapience. Il falloit que le premier homme ayant eſté pris de la terre euſt des conditions terriennes ſortables à ſon origine, c'eſt à dire corruptibles & muables, comme ſont toutes les choſes qui ont eſté priſes de la matiere des elemens, auant que le ſecond Adam deſcendiſt des Cieux, à qui ſeul comme à vn principe ſurnaturel & celeſte, appartenoit de communiquer à ceux qui auroient cõmunion auec luy, des conditions celeſtes

1. Cor. 15.

1. Co. 15. 47. 48.

& incorruptibles. Que si Dieu n'eust pas voulu mettre l'homme en vn estat tout à fait surnaturel & immuable, & neantmoins qu'il eust voulu luy fournir aux occasiõs la force qui luy eust esté necessaire pour empescher que ce qui pouuoit arriuer, c'est à sçauoir, sa mutatiõ, n'arriuast, & à le rẽdre impenetrable aux traicts du malin; tousjours eust ce esté vne grace au dessus de la nature, qui eust excedé la mesure de l'alliance qui estoit entre Dieu & sa creature alors, & la mesure de l'amour sur lequel elle estoit fondee. Car la force de cette alliance consistoit en ce que la beatitude de l'homme dureroit autant comme sa saincteté seroit constante seulement, & l'amour dont elle dependoit estoit de mesme limité à la constance de l'integrité de la creature. La volonté donc de rendre cette integrité permanente & immuable eust monté vn degré au dessus, & eust appartenu à quelque autre sorte de bonté & à quelque autre espece d'alliance.

Finalement, tant s'en faut que les hommes ayent iuste sujet de se plaindre de la Prouidence de Dieu en cette action, en laquelle non seulement il a peu vser de tant de liberté, mais mesmes où il a tant descouuert de sapience, que nous auons tout sujet d'admirer les pensees de misericorde qu'il a euës en cette occurrence. C'est que luy estant libre s'il eust voulu, non pas de

laisser tomber l'homme, comme il a fait, mais de le laisser eternellement gisant en ses ruïnes, il luy a pleu prendre occasion de sa cheute, pour en le releuant d'vne maniere entierement admirable, faire passer sa bonté par dessus les riues de la nature, & inonder tout le monde de sa misericorde. Et comment cela encore ? En enuoyant son Fils vnique en la terre mourir ignominieusement, non seulement pour reparer cette image de Dieu qui auoit esté effacée par le peché en l'homme, mais encore l'amener à vn poinct qui surmonte infiniment la mesure de la nature, comme estant donnée en vertu d'vne alliance surnaturelle. Car elle a pour conciliateur & mediateur celuy qui est descendu des Cieux, & qui à cette occasion est appellé par opposition à l'estat precedent, comme ie l'ay touché cy-dessus, le second Adam qui est celeste. Telles sont les raisons capables de diminuer, le scandale que la chair trouue en cecy ou mesme l'oster tout à fait ; si la chair n'estoit point la chair, c'est à dire, curieuse ; audacieuse & profane.





# CHAP. V.

## *Quelles ſont les ſuites du peché du premier homme.*

L'Homme ne pouuoit décheoir de l'eſtat auquel ſon Createur l'auoit colloqué, qu'il ne s'enſuiuiſt neceſſairement deux conſequences de ſa cheute. L'vne que de ſoy-meſme il ne s'en pourroit releuer : L'autre, qu'en cette condamnation il enuelopperoit toute ſa race. Pour le regard de la premiere, l'eſtat auquel il auoit eſté mis conſiſtant, comme i'ay dit, en deux choſes, vne parfaite felicité, & vne ſainctеté incomparable, ayant vne fois perdu cette integrité, comment euſt-il peu la reparer de ſoy-meſme ? Car deux ſeuls motifs nous peuuent legitimement induire à la ſaincteté. L'vn eſt l'amour de la ſaincteté meſme, qui eſt belle, venerable, & aimable de ſoy à merueilles, comme repreſentant l'image de celuy qui eſt ſouuerainement bon. L'autre eſt l'amour que nous nous portons, qui fait ou que nous deſirons & eſperons la recompenſe que Dieu

de sa bonté a attachée à la vertu, ou que nous craignons la peine qui suit le vice selon l'ordre de sa iustice. Or quant à l'amour de la saincteté, d'autant qu'il ne peut proceder que de la connoissance de sa naturelle excellence, il ne pouuoit auoir aucun lieu en l'homme de par luy mesme depuis son peché. Car comme le premier peché de l'homme a cõmencé par l'obscurcissement de son entendement, deceu, comme nous auons veu cy-dessus, par les fallacieuses apparences des raisons que le Serpent luy a alleguées, aussi le premier effect du peché est de laisser de si espaisses tenebres en l'entendement, que desormais il ne puisse estre esclaircy que par vne lumiere surnaturelle. Et de vray l'integrité de l'entendement consistant en vne parfaite connoissance des choses bonnes & honnestes esquelles consiste l'image de la saincteté qui est en Dieu, & de cela dependant la fermeté de l'empire qu'il deuroit auoir sur les appetits du corps pour les ranger à la raison, ainsi qu'il a laissé perdre cette connoissance, il a quant & quant perdu les rénes par lesquelles il gouuernoit les appetits auparauant, & eux destituez de gouuernement & de conduite se sont mis en vn si merueilleux desordre, que il est impossible qu'il y ait plus rien de composé en ses actions. Car d'où viendroit en cette

confusion la restitution d'vn bon ordre ? Ce ne sera pas des appetits mesmes qui viennent de leur propre instinct se ranger à la moderation qui leur seroit conuenable selon l'integrité de la nature. D'eux mesmes n'estans point participans de raison, ils ne se soumettent à ses loix que par l'empire d'vne faculté superieure où la raison reside. Comme ce que disent les Poëtes des cheuaux de Phaëthon, qui depuis qu'ils l'eurent versé & commencé d'embraser l'vniuers, ne fussent iamais reuenus au timon, ny n'eussent pas repris leurs anciennes ornieres dans le Ciel, si le Soleil qui seul les pouuoit commander, n'y eust mis la main luy mesme. Ce ne sera pas de l'entendement aussi. Car luy mesme s'estant aueuglé ne void plus la route qu'il doit tenir, & les appetits comme des cheuaux eschapez ayans pris le frein aux dents, & courants à tors & à trauers à tout abandon, le traisnent luy-mesme miserablement à la renuerse.

Encore y a-t-il cela de difference entre l'entendement deuenu tenebreux, & le gouuerneur d'vn chariot qui a perdu le gouuernement dessus ses cheuaux, que cestuy-cy d'ordinaire reconnoist bien leur caprice, & tasche de remedier à leur violẽce, s'ils l'emportent c'est au moins à son grand regret ; il y fait tout ce qu'il peut de re-

ſiſtance. L'autre prend plaiſir au deſordre de ſes paſſions, & s'y accouſtume tellement qu'au lieu d'y reſiſter il le fauoriſe; & prend plaiſir à leurs plus exorbitantes équippées. Et c'eſt ce que l'Eſcriture ſaincte appelle *eſtre ſerf de peché*: maniere de parler qu'elle repete ſouuent, pource qu'elle eſt tres-emphatique. Car comme les eſclaues ſont en la puiſſance de leurs maiſtres, & dependent abſolument de leur commandement, ne ſe pouuans d'eux meſmes affranchir de l'eſclauage; ainſi l'homme ne ſe peut de ſoy meſme deliurer du peché. S'il ne s'y deſploye quelque plus grãde vertu, quelque puiſſance ſuperieure qui luy donne liberté, il faut que la corruption y regne. Il eſt vray que pource que la domination que les maiſtres ont deſſus leurs eſclaues eſt corporelle ſeulement, s'ils n'y peuuent reſiſter de fait, au moins y regimgent-ils de volonté, & ne s'en void pas de mille vn qui n'aimaſt mieux eſtre libre. Mais icy la domination du peché eſt en l'eſprit; en l'entendement, di-je, en la volonté, & en tous les appetits de l'ame. De maniere que tous les mouuemens de l'eſprit en dependans, la ſeruitude eſt neceſſairement volontaire. Car ny l'entendement ne conçoit, ny la volonté ne veut, ny les appetits ne deſirent choſe quelconque malgré eux: il eſt impoſſible de s'imaginer

Rom. 6. 16. 17. 20. &c.

qu'ils puissent receuoir aucune sorte de contrainte.

Quant à l'amour que nous nous portons à nous mesmes, & qui se monstre en la crainte, de la peine & en l'esperance de la recompense, elle ne peut auoir icy telle efficace en nous, que de nous remettre en l'integrité de nostre nature. Car pour le regard de nostre recompense, comment la pourrions nous esperer, si Dieu en la main duquel elle est ne la nous promet? Or auons nous dit cy-dessus qu'en cet estat de nostre premiere creation & en cette premiere origine de nostre nature, il auoit conioint ces deux choses d'vne alliance inseparable, la parfaite integrité de l'ame, & la felicité accomplie. Où l'vne vient à manquer, l'attente de l'autre est frustratoire. La conscience donc deuant rendre tesmoignage à l'homme qui a peché, qu'il n'est pas en cette integrité là, luy doit aussi rauir toute esperance de la felicité. Et tant s'en faut qu'il puisse auoir quelque telle esperance de residu en l'ame, qu'il faut necessairement par la mesme raison qu'il soit en vne continuelle crainte de la peine. Que di-je crainte? Ce mot en nostre commun vsage semble enclorre quelque incertitude de l'euenement, de sorte qu'encore qu'il y ait plus d'apparence que le mal arriuera qu'autrement, neantmoins soit à droit soit à tort,

il reſte quelque petite fibre d'eſperance, & nous nous flatons de quelque apparence d'euiter ce qui nous menace. Icy il n'en eſt pas de meſmes. Car le peché eſtant euident, & la denonciation de la peine, irreuocable, & l'ire qui porte la vengeance, inflexible & implacable, l'ineuitable certitude de l'euenement, change la crainte en deſeſpoir inconſolable. Or comme toute crainte de cette nature eſt volontiers accompagnée de haine ; car nous haïſſons naturellement ceux de qui nous attendons du mal ; auſſi tout deſeſpoir eſt accompagné de rage. Et ne faut pas douter que le deſeſpoir d'obtenir leur remiſſion, auquel les Diables ſe ſont veus des le commencement, n'ait bien aydé à les rendre ſi meſchans & irreconciliables ennemis de Dieu & de tout ce qui peut appartenir à ſa gloire, Mais posé que cela ne fuſt point ainſi : (toutesfois la verité y eſt toute euidente, & l'experience meſme y parle : ) puis que nous auons cydeſſus monſtré que le premier motif de l'amour de la ſainctete à cauſe d'elle meſme, ne peut auoir de lieu en l'homme, conſideré en cet eſtat de corruption, tout l'amour que nous luy pourrions porter à cauſe de nous meſmes ne ſçauroit amender la corruption de noſtre nature. Car qui ſera ou le Roy qui aime ſes ſujets, s'il eſt perſuadé qu'ils ne luy

obeyssent sinon pour la crainte du gibet; ou le pere qui aime ses enfans, s'ils ne l'aiment que de peur qu'ils les desherite; ou le maistre mesmes qui aime ses esclaues, s'ils ne font rien de ses commandemens sinon à mesure qu'ils voyent la croix & les escourgées ? Si, di-je, cependant ces sujets haïssent leur Prince au fonds du cœur, si ces enfans dédaignent leur pere, si ces esclaues murmurent sans cesse & grommelent entre les dents des imprecations contre leur maistre ? Certes la perfection de nostre nature ne consiste pas en cela que nous nous aimions ardemment & passionnement nous mesmes, & au reste haïssions Dieu ou soyons lasches & languissans és choses qui le concernent : Mais bien en ce qu'en nous aimant (car il n'est ny possible, ny raisonnable d'arracher de nos cœurs les affections que nous nous portons naturellemét) nous aimons Dieu sans comparaison dauantage, cõme estant à cause de l'excellence de sa nature, & de la demonstration de sa bonté enuers nous, infiniment plus aimable : & que là ou il faut partager entre luy & nous, son amour & sa consideration l'emporte sans aucun contraste à la balance. Ainsi eu égard à cette premiere partie de nostre condition precedente, nous ne nous pouuons reparer nous mesmes.

Pour l'autre, la consequence en est sui-

dente. Car nous ne ſçaurions nous remettre en noſtre felicité, ſinon ou de droict, comme on parle, pource que nous ſoyons dignes d'eſtre reſtablis par nos actions: ou de fait, parce que de force nous nous y remettions nous meſmes, encore que nous n'en ſoyons pas dignes. Pour le droict, nous auons des-ja veu que nous en ſommes décheus, voire que de neceſſité ineuitable nous ſommes tombés en l'extremité contraire, eſtant tombés en peché, & le peché eſtant en nous vn vlcere merueilleuſement encharné & totalement incurable. Et quant au fait, ce ſeroit vn ridicule attentat, ſi nous voulions entreprendre de luiter contre Dieu, & luy extorquer de violence les choſes dont nous aurions enuie. Ce ſeroit l'audace des Geants dont les Poëtes ont parlé, qui fut incontinent, non reprimée ſeulemẽt, mais abyſmée ſous la foudre. Il ne falut meſmes point de foudres pour chaſſer le premier homme du Paradis où il auoit eſté mis: la ſeule voix de Dieu y ſuffit. Et n'en fut point beſoin pour l'empeſcher d'y retourner: il ne falut que la lame flamboyante du Cherubin, qui ſignifioit à mon aduis, les frayeurs de la conſcience, capables, quand il n'y auroit qu'elles, de nous eſloigner de Dieu, & empeſcher que nous oſaſſions iamais tourner la face ou vers le bonheur que nous auons perdu, ou vers la

Gen. 3. 23. 24.

demeure de ſa gloire.

Quant à l'autre des ſuittes neceſſaires du peché, il n'eſt pas beſoin de longue ratiocination pour monſtrer qu'elle eſt ineuitable. Car s'il en euſt eſté de la creation des hommes comme de celle des Anges, & qu'ils euſſent eſté tous formés dés le commencement de la main de Dieu meſme, & non dependu d'vn ſeul par la voye de la generation naturelle, il n'euſt eſté nullement neceſſaire que la cheute de l'vn ou de pluſieurs euſt tiré les autres en ruïne. Il euſt peu ſe faire que pluſieurs ſe fuſſent maintenus en leur integrité, & par conſequent en leur beatitude. Mais le premier eſtant comme la ſouche de laquelle auoient à naiſtre tous les autres, & ce qu'il poſſedoit de felicité luy ayant eſté communiqué afin de le communiquer auſſi à ſes deſcendans, il ne les en pouuoit rendre participans, s'en eſtant priué ſoy-meſme. Car n'y euſt-t-il autre choſe, comme en la police ordinaire des hommes, les crimes de leze majeſté ſe puniſſent en telle façon ſur les perſonnes de ceux qui les ont cõmis, que la miſere de leur peine paſſe iuſques ſur leur poſterité ; comme la ruïne des maiſons, la priuation des charges, la fletriſſeure de la renommée, & choſes ſemblables ; ainſi ſans autre conſideration la peine du premier homme à cauſe de ſon peché, ſe deuoit

ſe deuoit eſtendre iuſques ſur ſes deſcendans au reſſentiment de pluſieurs miſeres qui la ſuiuent. Et de vray, combien que l'homme n'euſt pas vne du tout ſi eſtroite communion auec le reſte de l'vniuers qu'il en deuoit auoir auec ſa poſterité, ſi eſt ce que pource que Dieu l'en auoit eſtably dominateur, & qu'il ſemble que ce fuſt le Palais magnifiquement baſty & richement meublé de toutes commoditez où il l'auoit voulu placer en felicité & en gloire, il a reſſenty vne partie de la malediction de Dieu ſur le peché, & a eſté aſſujetty à vanité à cauſe de l'offence de l'homme.

Gen. 3. 17. Nomb. 8. 20.

Mais le principal & plus grand mal eſt non en la participation de la miſere de la peine, mais en la communication du peché qui la merite. Car comme les peres lepreux engendrent des enfans lepreux comme eux, & comme il eſt aucunement ſelon l'ordre de la nature que chacun procrée ce qui luy eſt ſemblable, auſſi ne pouuoit l'homme eſtre pecheur qu'il ne fiſt paſſer cette malheureuſe lepre de peché en ſa race. Pource que tranſmettant à ſes enfans les appetits corporels auec la ſubſtance du corps meſme, & ne les pouuant tranſmettre que tels qu'il les auoit, c'eſt à ſçauoir, corrompus & deſordonnez à merueilles, l'ame raiſonnable qui vient d'ailleurs, eſt

imbuë de leur corruption, & asseruie sous leur empire, auant qu'elle ait aucune connoissance de la domination qu'elle deuroit auoir sur eux, & qu'elle puisse desployer son efficace pour les y ranger. Comme si en vne maison pleine d'esclaues yurognes & desbauchez, audacieux, insolens & temeraires, le maistre d'vne plus genereuse extraction à la verité, mais neantmoins nourry & esleué parmy leurs dissolutions, s'estoit accoustumé à leurs mœurs dés le berceau, & desormais menoit de son bon gré vne vie desbordée comme eux. Alors ny auroit il de difference entre leurs comportemens, sinon que la corruption de cestuy-cy est d'autant plus horrible & condamnable, qu'il est d'vne extraction qui requerroit de la generosité, & qu'au lieu de reprimer le vice de ses seruiteurs, il les y authorise par son exemple & leur sert de port'enseigne. Et
Ps. 51. 7. c'est ce que Dauid dit de soy mesme, que *sa mere l'a conceu en peché, & eschauffé en iniquité*.
Gen. 6. & 8. 21. Et Moyse, *que l'imagination du cœur de l'homme est mauuaise en tout temps, & dés sa ieunesse*.
Iob 14. 4. Et Iob, *qu'il est impossible de tirer aucune chose nette de ce qui est impur & soüillé*.
Eph. 2. 1. Et S. Paul, *que de nature nous sommes tous enfans d'ire, morts en nos fautes & pechez*.
Rom. 5. 12. Rom. 6. 23. Et l'experience le monstre. Car puis que non seulement *par le peché la mort*

*eſt entrée au monde*, mais encore que c'eſt *ſon gage* & comme *ſa ſolde*, & que les enfans meurent, meſmes dés le ventre, il n'y auroit pas vn ſi grand deſordre en la nature des choſes, que les petits enfans fuſſent eſteints ſans auoir veu la lumiere du Soleil, s'il n'eſtoit arriué du deſordre & de la corruption en leur nature meſme dés le ventre, ce que l'on appelle la contagion originelle du peché. De cette corruption naturelle donc, comme d'vne ſource inépuiſable, venant à ſortir vne infinité de pechés qui vont puis apres augmentant & fortifiant les habitudes du mal par l'accouſtumance, d'vn coſté il eſt ineuitable qu'ils ne tombent en meſme ruine auec leur pere, & de l'autre il eſt impoſſible auſſi bien à eux qu'à luy, qu'ils s'en releuent. Et c'eſt ce que le meſme S. Paul dit encore en ces paroles qui ne ſe peuuent aſſés priſer, que *par vn ſeul homme le peché eſt entré au monde, & par le peché la mort, & qu'ainſi la mort eſt paruenuë ſur tous les hommes, d'autant que tous ont peché.* Rom. 5. 12. Enueloppant tous les hommes non ſeulement en vne meſme condamnation, mais encore en vne meſme cauſe de leur condamnation, à ſçauoir, la corruption & le vice.



## CHAP. VI.

### *Quel a esté le dessein de Dieu en l'enuoy de son Fils au monde.*

LA nature de Dieu est si parfaite, & sa sapience si merueilleuse, que toutes les choses que les creatures voyent aduenir chacune en son temps, il les a de toute eternité preueuës. Il a preueu mesmes qu'elles deuoient aduenir ainsi, pource qu'il l'a luy mesme ordonné, n'arriuant rien en l'Vniuers que selon la disposition de son eternelle ordonnance. Suiuant ce que nous auons allegué cy-dessus de S. Paul, qu'il accomplit toutes choses auec efficace selon le conseil de sa volonté. Et cela, soit que par cette sienne ordonnance il ait arresté d'executer luy mesme les choses, comme sont toutes celles qui peuuent estre nommées bonnes de quelque nature que ce soit: ou qu'il ait arresté de permettre tellement les mauuaises, que l'euenement en soit entierement indubitable, l'administration de sa prouidence se monstrant ainsi efficacieuse en la dispensation de tout ce qui est necessaire à leur production & qui peut de-

pendre de ſa main. Ayant donc eternellement arreſté en ſon conſeil de créer l'homme en la maniere en laquelle nous l'auons dit cy deſſus, en vne condition autant parfaite & excellente que l'eſtat de la nature le pouuoit permettre, mais naturelle pourtant, c'eſt à dire muable, il a preueu par cette ſienne ſageſſe qui a toutes choſes preſentes deuant les yeux, que le Diable enuieux de la proſperité de l'homme, taſcheroit à l'en ſubuertir par ſes tentations. Et pource que d'vn coſté il auoit donné à l'homme les facultez de ſon entendement & de ſa volonté, & ſçauoit de quelle trempe elles eſtoient, & iuſques où elles ſupporteroient l'effort de la tentation ; & que de l'autre il ſçauoit auſſi iuſques à quel point le Diable porteroit cette ſienne tentation, de quelle façon il la propoſeroit, & quels ſeroient les degrez de ſon efficace, il ne pouuoit manquer à en preuoir certainement l'euenement. Car voyant que l'efficace de la tentation deuoit tres-aſſeurement exceder la meſure de la reſiſtance, & ayant pour les raiſons deduites cy-deſſus, & pour celles que nous ignorons encore, reſolu de ne l'empeſcher pas, comment euſt-t-il peu ſe tromper au iugement de l'iſſuë ? L'experience fait iuger à vn Capitaine combien il faut de coups de canon pour faire breche dans vne tour, & à vn Ingenieur combien

il faut de caques de poudre pour faire sauter vn rempart: qui n'ont ny basty les murailles, ny fondé les remparts, ny donné la dureté aux boulets, ny la violence à la poudre. Dieu donc n'auroit-t-il peu iuger ou de la force de l'esprit de l'homme pour resister à la tentation, ou de l'efficace des raisons de la tentation sur l'esprit de l'homme? Que si la coniecture des hommes les trompe quelquesfois, ou pource qu'ils ne penetrent pas assez auant dans la nature des choses & dans leurs forces, ou pource qu'il y a vne cause superieure, de la prouidence de laquelle dependent tous les euenemens & toutes les puissances des causes secondes, qui en dispose non seulement contre l'intention des hommes bien souuent, mais mesmes au delà de toute leur connoissance, il n'en peut pas arriuer de mesmes à Dieu, dont la science approfondist toutes choses sans reserue, & au dessus de la volonté duquel il n'y a autre cause qui gouuerne. Il a donc preueu que l'homme trebuscheroit par le peché, & qu'il tireroit toute sa race dans vne mesme calamité auec luy dautant que telle qu'a esté la condition du Pere, telle a deu estre celle de ses enfans. De sorte que mesmes auant que le monde fust basty & l'homme creé, il a veu au peché de l'homme la ruïne du monde, & apperceu tous les hommes en general &

chacun en particulier ; non pas confuſément & peſle meſle, mais diſtinctement & comme ſoigneuſement arrangés, giſans en cette ineuitable corruption de leur nature, tant ceux qui ont eſté autresfois, que ceux qui ſont maintenant, & ceux qui ſeront encore iuſques à la conſommation des ſiecles. Car les premiers temps du monde ne ſont pas plus proches de ſes yeux que les derniers, toutes choſes, comme i'ay dit, eſtant egalement & eternellement preſentes à ſa ſapience. Comme donc s'il euſt veu tout le genre humain periſſant egalement ſans diſtinction ny difference par vn meſme naufrage, dans vne mer ſans fonds & ſans riuage, il a eu compaſſion de cette calamité, & cherché quelque moyen de procurer le ſalut du monde. Et bien que d'vn coſté ſa iuſtice le tiraſt à le laiſſer perir comme il auoit merité, ſi eſt-ce pourtant qu'il s'eſt laiſſé ſurmonter à ſa clemence.

Et pource que le malheur de l'homme conſiſtoit en deux choſes, la corruption de ſa nature par le peché, & la ſouffrance de la miſere que le peché tire en conſequence ; il n'a peu eſtre touché de ſa clemence pour reparer l'homme, qu'il ne reſoluſt de le reparer en ces deux égards, à ſçauoir, en l'amendement de ſa nature, & en la reſtauration de ſa felicité, afin de re-

mettre en luy ſon image toute entiere. Mais pource que cette partie de ſon image qui conſiſte en ſainɛteté, luy eſt de beaucoup plus à cœur que l'autre, & qu'il eſt plus digne de l'excellence de l'homme d'eſtre bon & vertueux que d'eſtre heureux & à ſon aiſe, il a encore eu plus de ſoin & de deſir de reparer la ſainɛteté que non pas la felicité de l'homme, quoy que ces deux choſes ſoyent totalement inſeparables. C'eſt pourquoy il eſt bien vray que l'Eſcriture ſainɛte nous parle ſouuent de la deliurance des peines que nous auons meritées, & de la iouyſſance de toutes ſortes de contentemens, comme de cela en quoy conſiſte le ſalut de l'homme; pource que veritablement ces choſes en conſtituent vne partie, & que la repreſentation de cette partie du ſalut nous touchant tres-viuement par l'amour que nous nous portons à nous meſmes, a tant & plus d'efficace pour nous induire à la foy & à la ſainɛteté. Mais ſi eſtce neantmoins quelle ne diſſimule pas que c'eſt en l'autre deliurance, à ſçauoir, de la domination du peché, & en la ſanɛtification & de nos corps & de nos ames, que conſiſte la principale partie de ce qu'elle appelle le
1. Cor. ſalut. Ainſi dit elle que *nous ſommes ap-*
1. 2. *pellés a eſtre ſainɛts : à eſtre renouuellés en*
Eph. 4. *l'eſprit de noſtre entendement & reueſtus du*
24. *nouuel homme, creé ſelon Dieu en iuſtice &*

*vraye ſainctetè : à eſtre enſeuelis en la mort* Rom.
*de Chriſt par le Bapteſme, afin que comme il* 6. 4.
*eſt reſſuſcité des morts par la gloire du Pere,*
*nous auſſi pareillement cheminions en nou-*
*ueauté de vie* : en general, à imiter l'exem-
ple de ſa ſainctecé, comme nous ſommes
predeſtinés à luy eſtre rendus conformes
en gloire. Elle dit qu'il eſt venu *pour de-*
*ſtruire les œuures de peché ; Que ce qui* Gen.
*eſtoit impoſsible à la Loy dautant qu'elle eſtoit* 18.
*foible en la chair, Dieu ayant enuoyé ſon Fils* Rom.
*en forme de chair de peché & pour le pechè,* 8. 3.
*a condamné le peché en la chair ; & qu'ainſi*
*la Loy de l'Eſprit de vie qui eſt en Ieſus-*
*Chriſt, nous a affranchis de la Loy de peché &*
*de la mort.* Qu'il nous a eſté fait de par
Dieu Sapience, Iuſtice, Sanctification, & 1. Cor.
redemption. En vn mot, que *la grace de* 1. 30.
*Dieu ſalutaire à tous hommes, eſt clairement*
*apparuë : nous enſeignant que en renonçant à*
*impieté & aux mondaines conuoitiſes, nous*
*viuions en ce preſent ſiecle, ſobrement, iuſte-* Tit. 2.
*ment, & religieuſement ; attendant la bien-* 11. 12.
*heureuſe eſperance, & l'apparition de la gloire* 13. 14.
*du grand Dieu, qui eſt noſtre Sauueur Ieſus-*
*Chriſt, lequel s'eſt donnè ſoy-meſme pour nous,*
*afin qu'il nous rachetaſt de toute iniquité, &*
*nous purifiaſt pour luy eſtre vn peuple peculier*
*adonné à bonnes œuures.* Et ſi nous ſçauons
eſtimer les choſes comme il faut, le plus
grand bien qui nous eſt reſerué dans les

Cieux consiste en ce que nous *serons faits*
1. Iean *semblables à Dieu, lors que nous le verrons*
3.2. *tel qu'il est*; c'est à dire, que par la parfaite connoissance de ses admirables vertus, nous serons transformés en son image. Et il n'est pas besoin d'en produire dauãtage d'exemples, l'Euangile le nous representant & recommandant ainsi de ligne en ligne.

Mais icy paroist auec vn merueilleux éclat la sapience de Dieu & sa misericorde. Car il nous auoit bien creés & bons & heureux au commencement à la verité, mais en vne condition naturelle pourtant, & par consequent muable. Cela donc qui est naturel ayant precedé & s'estant corrompu, il estoit conuenable à la sapience de Dieu, puis qu'il vouloit reparer l'homme, de le mettre en vne condition surnaturelle, & à sa misericorde de deliurer cette condition du peril de changement & la rendre immuable. Voila pourquoy quant à la felicité, il la nous propose en vn degré qui surpasse de bien loin tout ce que Adam en a iamais possedé, soit qu'on regarde à la condition du corps, car il doit estre par la resurrection reuestu de qualitez incorruptibles & celestes : soit à la demeure & au lieu de la felicité, car nous en deuons iouyr dans les Cieux; soit qu'on regarde à la nature des contentemens que nous esperons, car ils sont de tout poinct inimaginables, & com-

me parle l'Apoſtre, ne peuuent eſtre apperceus des yeux, ny connus par les oreilles, ny tomber en noſtre penſée. A quoy la condition d'Adam n'auoit rien de comparable. Et quant à la ſainctete, elle eſt inſeparable de ceux à qui elle a eſté communiquée en vertu de ce ſalut, & ne peut eſtre eſbranlée ny rauie par tentation quelconque.

Et la maniere en laquelle Dieu a procedé pour reparer de cette façon le genre humain, eſt de tout poinct émerueillable. Car comme ainſi ſoit qu'en conſiderant en cette ſienne infallible preſcience l'homme perdu ſi miſerablement, il euſt par ſa clemēce vne grande inclination à le retirer de cette malheureuſe condition, & le colloquer en vne beaucoup meilleure que celle dont il eſtoit tombé ; il ſe preſentoit, ce ſemble, vn empeſchement inſurmontable dei la part de ſa iuſtice, qui crioit ſans ceſſe vengeance à cauſe de l'offence. Et non pas vne vengeance telle quelle. Car la iuſtice eſtant vne vertu en Dieu, & toutes les vertus qui ſont en Dieu y eſtans en vn degré extreme, il falloit neceſſairement quelle deſiraſt vne vengeance de tout ce que le peché meritoit, eſtant commis contre vne infinie majeſté, ou au moins de tout ce dont la creature eſtoit capable. La creature donc eſtant capable d'vne

peine, non pas infinie eu égard à ſa grandeur, dautant que c'eſt vne creature, c'eſt à dire qu'elle a ſes bornes, & qu'elle n'eſt pas capable d'vn infiny reſſentiment, mais perpetuelle, c'eſt à dire infinie eu égard à ſa durée, dautant que c'eſt vne nature immortelle quant à l'ame ; la iuſtice de Dieu requeroit que l'homme fuſt puni eternellement, & vne punition eternelle ne pouuoit compatir auec cette reparation de noſtre nature. De façon qu'il ſembloit qu'il y euſt entre ces choſes vn abyſme. Et de vray, il n'eſtoit pas poſſible que Dieu remiſt l'homme en vn eſtat de felicité, en le laiſſant en celuy de peché & de vice : le bonheur eſtant vne condition qui ne ſe peut par la diſpenſation de Dieu aſſortir en aucune façon auec la haine de la pieté & de la vertu. Et n'eſtoit non plus poſſible qu'il le reſtabliſt en vn eſtat d'integrité & de vertu ſans vne prealable ſatisfaction à ſa iuſtice. Car quoy que c'en ſoit, la perfection de la nature en pieté & en vertu eſt vn plus grand bien, que la perfection de la condition en felicité & en aiſe. Si donc il ne conuient ny à la ſageſſe ny à la iuſtice de Dieu de luy communiquer le moindre bien ſans auoir prealablement ſatisfait, il ne conuient pas aiſement ny à l'vne ny à l'autre de luy communiquer le plus grand ſans vne ſatisfaction prealable.

L'homme donc ne pouuant ſatisfaire pour ſoy meſme, & nulle autre creature n'eſtant capable d'vn ſi grand effect, Dieu a ordonné d'enuoyer ſon Fils au monde & luy faire veſtir noſtre nature humaine pour deux choſes. La premiere eſt de ſatisfaire à la iuſtice de Dieu par la ſouffrance des peines que nous auons meritées, & cela en ſe conſtituant noſtre pleige. Car en receuant cette charge de ſon Pere, & s'y offrant volontairement, il ſe rendoit capable de prendre ſur ſa perſonne les crimes qu'il n'auoit pas luy meſme commis, & qui autrement n'y euſſent peu eſtre transferés s'il ne ſe fuſt allié auec nous ſi eſtroittement, non ſeulement par la communion d'vne meſme nature humaine, mais auſſi par vn commandement exprés de Dieu, & vne ſoumiſſion volontaire à la peine meritée, pour la redemption des autres. En ce donc qu'il eſtoit deuenu homme, il eſtoit capable de ſouffrir la mort reellement & de fait, y ayant eſté adiugé par le commandement de ſon Pere, & aſſujetty de ſa propre volonté. Et en ce qu'il eſtoit Dieu benit eternellement, il eſtoit capable de faire que cette ſienne ſouffrance en qualité de peine pour nos offences, équipollaſt à leur demerite, & par ce moyen ſatisfiſt par ſa valeur infinie à la iuſtice diuine. Cet obſtacle leué, il faiſoit la voye à cette miſericorde

que la iuſtice tenoit reſſerrée, & qu'elle empeſchoit de ſortir hors des riues quelle luy auoit dreſſées.

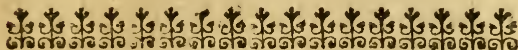
L'autre eſt, qu'en conſequence de cette ſienne ſouffrance à laquelle il s'eſtoit ſi franchement & volontairement ſoûmis pour obeyr à ſon Pere & procurer le ſalut du genre humain, il euſt le droit & l'honneur d'accomplir luy meſme l'œuure de leur ſalut & d'en eſtre le modelle. D'en eſtre, di-je, le modelle premierement. Car quant à la ſainćteté, ſoit que vous le conſideriés deuant, ſoit que vous le conſideriés depuis ſa mort, il a eſté & ſera eternellement ſans macule & ſans tache, & repreſente en celà l'image de Dieu d'vne façon ſi illuſtre & ſi glorieuſe, qu'on peut auſſi bien dire en cet égard qu'aux autres, que qui l'a veu, a veu le Pere, & qu'il eſt la reſplendeur de ſa gloire. Et pour le regard de la felicité, ce qu'il en poſſede ſurmonte toute comprehenſion & toute intel-
Phil. 3. 21. ligence. Or eſt-t-il expreſſément dit que nous deuons eſtre *rendus conformes à ſon*
Rom. 8. 28. *corps glorieux. Que nous ſommes predeſtinez a eſtre rendus conformes à ſon image.* Et
1. Cor. 15. 47. 48. 49. que *comme nous auons porté l'image du premier Adam qui eſtoit de terre, nous auons à porter l'image du ſecond Adam qui eſt deſcendu des Cieux.* De l'accomplir luy meſme encore. Car c'eſt en luy que l'Eſprit de

ſanctification a eſté mis, pour le donner à ceux qui luy appartiennent, liant par ce moyen & eſtraignant auec eux vne communion ſi eſtroitte, que l'vnion politique & ciuile des ſujets auec leurs Princes, & la conjonction ſoit politique ſoit naturelle des femmes auec leurs maris, & la communion naturelle des ſarmans & des branches auec leurs troncs, & des membres auec leur chef, n'eſt point ſi ferme ny ſi indiſſoluble. Car toutes ces comparaiſons ſont employées en l'Eſcriture pour nous repreſenter cette communion, & ſi n'y peuuent atteindre. De maniere que le principe de noſtre ſanctification eſtant en luy comme en ſa ſource, & ce que nous en participons eſtant comme ruiſſeaux qui en decoulent, nous nous pouuons vanter que nous viuons de ſa vie meſme, ſi nous ſommes vne fois entés en ſon corps, & ſi nous auons part en cette communion bien-heureuſe. Et c'eſt encore en luy que reſide la meſme puiſſance de l'Eſprit par laquelle il nous reſſuſcitera d'entre les morts, & reueſtira nos corps de qualités incorruptibles ſemblables à celles que le ſien meſme poſſede. Selon ce que dit l'Apoſtre, *Que ſi l'Eſprit* Rom.
*de celuy qui a reſſuſcité Ieſus-Chriſt des morts* 8. 11.
*eſt en nous, celuy qui a reſſuſcité Ieſus-Chriſt des morts viuifiera auſſi nos corps mortels, à cauſe, ou par le moyen de ſon Eſprit habitant*

Iean 6. 39. 40. *en nous.* Ce qu'il dit luy mesme plus expressément encore, *Que quiconque vient à luy, & croit en luy & le contemple, ne verra iamais la mort ; d'autant*, dit-t-il, *que ie le ressusciteray au dernier iour.* Et c'est la raison pourquoy il est dit, *Qu'à ceux qui croyent en luy il leur donne ce droict d'estre faits enfans de Dieu*: & qu'il est si souuent fait mention de nostre adoption en Christ: Car il y a en la condition des enfans ordinairement ces choses : premierement qu'ils sont d'vne mesme nature auec leur pere : secondement qu'ils tiennent cette ressemblance de nature de luy : & finalement qu'ils ont part en ses biens & en son heritage, comme dependans de luy, & estans par maniere de parler, parties de sa personne. La restauration donc de la saincteté en nous fait dire à S. Pierre que nous *sommes participans de la nature diuine.* Ce que nous auons cela de l'efficace de son Esprit & de sa Parole, fait dire à S. Iean que *nous sommes nez de Dieu* : Ce que nous auons part en ses biens fait dire à S. Paul que *comme enfans nous sommes heritiers de Dieu & coheritiers de Christ* : Et ce que nous auons le sentiment & l'asseurance de toutes ces choses en nos ames par la vertu du mesme Esprit, fait dire au mesme Apostre, *Qu'il rend tesmoignage à nos esprits que nous sommes enfans de Dieu.* Et neantmoins tout cela

Iean 1. 12. — 2. Pier. 1. 4. — 1. Iean 3. 9. & 4. 7. — Rom. 8. 17. — Rom. 8. 16.

cela s'appelle adoption, pource que l'integrité de la nature ny opere rien, c'eſt la grace de la redemption : Et adoption en Chriſt, pource que nous n'auons ces choſes que par ſon merite & ſon entremiſe.



## CHAP. VII.

### *Quelle eſt la nature du conſeil ou de la volonté par laquelle Dieu a ordonné d'accomplir ce deſſein, ſoit pour ſon eſtenduë, ſoit pour la condition qui y eſt annexée.*

LA miſere des hommes eſtant vniuerſelle, & le deſir que Dieu a eu de les en deliurer par le moyen d'vn ſi grand Redempteur, procedant de la compaſſion qu'il a euë d'eux, comme de ſes creatures tombées en vne ſi grande ruïne, puis qu'ils ſont ſes creatures indifferemment, la grace de la redemption qu'il leur a offerte & procurée a deu eſtre vniuerſelle, pourueu qu'auſſi ils ſe trouuaſſent tous diſpoſés à la receuoir. Et en cela, ny iuſques là, il n'y a point de difference entr'eux. Le

Redempteur a esté pris de leur race, & fait participant de mesme chair & de mesme sang auec eux tous, c'est à dire, d'vne mesme nature humaine conioincte en luy auec la diuine en vnité de personne. Le sacrifice qu'il a offert pour la propitiation de leurs offenses, a esté pour tous; & le salut qu'il a receu de son Pere pour le communiquer aux hommes en la sanctification de l'Esprit, & en la glorification du corps, est destiné à tous, pourueu, di-je, que la disposition necessaire pour le receuoir soit én tous de mesmes. Il est bien vray qu'il a esté promis d'vne façon particuliere à la posterité d'Abraham, auec laquelle Dieu auoit contracté des alliances qu'il n'auoit pas auec les autres hommes du monde. Mais ce qu'il y a eu de special pour cette nation en cet égard, reuient à ce que cet oracle prononcé dés le commencement, que la semence de la femme briseroit la teste du serpent, estant demeuré enseuely en oubliance parmy tout le reste de la posterité d'Adam en tous les autres peuples, Dieu a voulu en renouueller la memoire parmi cestuy-cy, & par le moyen des promesses du Redempteur, commencer dés lors en la nation des Iuifs le bastiment de son Eglise. Ioinct que ceste nation deuoit auoir cet honneur que le Redempteur naistroit du milieu d'elle, de la semence d'A-

braham son Patriarche, & de Dauid le plus recommandable de ses Roys. Et finalement que la doctrine de la redemption seroit premierement preschée parmi les Iuifs, & par le Redempteur mesme & par ses Apostres, ceste prerogatiue appartenant à ceste nation en vertu des promesses & des alliances. Mais cela fait, tous les peuples de la terre ont esté appellés à la communion d'vn mesme salut selő les Propheties, & les Apostres enuoyés par tout le monde, *debteurs*, comme ils parlent eux mesmes, à cause de la commission qui leur auoit esté donnée, *Tant aux Grecs qu'aux Barbares, tant aux sages qu'aux ignorans*, de la cognoissance de l'Euangile. Car ils auoyent appris & de la bouche de leur maistre, & des reuelations des cieux mesmes, que *Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes: mais qu'en toute nation celuy qui le craint & s'adonne à iustice luy est agreable*. Et mesmes à mesure que les Iuifs se sont monstrés indignes de la grace speciale qui leur auoit esté faite, les Apostres se sont sentis plus obligés de faire fleurir la croix de Chr. & fructifier la doctrine de salut parmi les autres nations. Suiuant ces paroles de Paul & de Barnabas qui ne se peuuent considerer trop attentiuement. *C'estoit bien à vous Iuifs, qu'il falloit premierement annoncer la Parole de Dieu. Mais puis que vous la deboutés, & que vous vous iugés vous mesmes indignes de la vie*

Rom. 1. 14.

Act. 10. 34. 35.

Act. 13. 46. 47.

*eternelle, voicy nous nous tournons vers les Gentils. Car le Seigneur le nous a ainsi commandé disant, Ie t'ay ordonné pour estre la lumiere des Gentils, afin que tu sois en salut iusques au bout de la terre.*

Et bien qu'il y ait plusieurs nations vers lesquelles peut-estre la claire predication de l'Euangile n'est point encore paruenuë par la bouche des Apostres, ny de leurs descendans, & qui n'ont aucune distincte connoissance du Sauueur du monde, il ne faut pas penser pourtant qu'il y ait ny aucun peuple, ny mesmes aucun homme exclus par la volonté de Dieu, du salut qu'il a acquis au genre humain, pourueu qu'il face son profit des tesmoignages de misericorde que Dieu luy donne. Car encore qu'il ne face pas connoistre distinctement à tous qui est ce Redempteur par lequel ils ont esté sauuez, si est-ce que la prouidence par laquelle il les conserue, les benedictions temporelles desquelles il les arrouse & les remplist continuellement, & la longue attente & patience incroyable de laquelle il vse enuers eux, leur est vne predication suffisante, s'ils y estoient attentifs, pour leur faire entendre qu'il y a misericorde pardeuers luy pour ceux qui y recourent auec confiance & repentance. Selon ce que
Rom. l'Apostre enseigne que *les richesses de sa be-*
2. 4. *nignité & de sa patience & de sa longue at-*

*tente, conuient les hommes à repentance.* Car Dieu conuieroit-t-il les hommes à repentance pour neant, & en intention, s'ils venoient à obeyr à l'inuitation & ſe repentir, de les exclurre de ſa grace? Dieu eſt trop bon, &, s'il faut vſer de ce mot, trop ſerieux, pour preſenter aux hommes de vaines eſperances. Voila pourquoy il n'eſt nullement à douter que ſi en quelque nation du monde que ce ſoit, où meſmes le nom de Chriſt n'eſt pas connu, il s'eſtoit rencontré quelqu'vn, qui touché des teſmoignages de ſa miſericorde que Dieu preſente de toutes parts aux hommes en l'adminiſtration des choſes de l'vniuers, ſe conuertiſt veritablement à luy pour obtenir le ſalut de ſa grace, (& nous verrons cy-deſſous quelles facultez ou puiſſances il y a en l'homme de ſe conuertir ainſi) il ne luy en donnaſt la iouyſſance. Et bien meſmes qu'il ne cõnuſt pas diſtinctement le nom de Chriſt, & qu'il n'euſt rien appris de la maniere en laquelle il nous a obtenu la redemption, Dieu, ſelon ſa ſapience admirable, & ſelon qu'il eſt riche en moyens & puiſſant en force, ne laiſſeroit pas de trouuer les expediens neceſſaires pour l'en rendre participant en la remiſſion de ſes pechez, en la ſanctification de ſon eſprit, & en l'immortalité glorieuſe. Car ces paroles ſont d'vne eternelle & vniuerſelle verité, *que

Iean 2. 2. *c'est luy qui est la propitiation pour nos pechez, & non seulement pour les nostres, mais aussi pour les pechez de tout le monde.* Et celles-cy encore, que *Dieu veut que tous soyent sauuez & viennent à la connoissance de sa verité d'autant qu'il y a vn seul*
1 Tim 4. 5. 6. *Dieu & vn seul moyenneur entre Dieu & les hommes, à sçauoir Iesus-Christ homme, qui s'est donné soy mesme en rançon pour tous.* C'est à dire que non seulement il n'en exclud aucun, mais il seroit bien aise que tout le monde s'en approchast, voire il y conuie tout le monde, comme estant vne grace laquelle il a destinée à tout le genre humain, s'il ne s'en monstre point indigne.
Tit. 2. 1. Et c'est pourquoy S. Paul l'appelle *grace salutaire à tous hommes.*

1 Iean 3. 16. Et bien que ces mots, *Dieu a tant aimé le monde qu'il a enuoyé son Fils vnique, afin que quiconque croit en luy ne perisse point, mais ait la vie eternelle*, semblent tellement faire cette grace vniuerselle, comme procedante de l'amour que Dieu a porté au genre humain, que neantmoins ils la restraignent à ceux qui *croyent*, & qu'il ne semble pas que ceux soyent conuiez à croire en Christ qui mesme n'ont pas ouy parler de luy, elles ne contredisent pourtant point aux choses que nous auons cy-dessus posées. Car comme il y a de deux sortes de predication de Christ, aussi y pourroit-

il auoir, ſi l'empeſchement n'en venoit point d'ailleurs, de deux ſortes de connoiſſance de Chriſt qui ameneroient au ſalut. L'vne predication eſt par le miniſtere des Apoſtres & de ceux à qui l'Euangile a eſté commis; qui annoncent que Ieſus le Fils de Marie, & Fils eternel de Dieu tout enſemble, nous a rachetez de nos pechez par ſa croix, & eſtant reſſuſcité des morts, eſt monté dans les lieux celeſtes, d'où nous le deuons attendre en noſtre redemption. Et cette predication engendre vne foy en la miſericorde de Dieu manifeſtée en ce grand Sauueur, conioincte auec vne diſtincte cõnoiſſance de ce Sauueur meſme: laquelle foy produit en nos eſprits des effects entierement émerueillables. L'autre eſt par l'entremiſe de la prouidence de Dieu ſeulement, qui conſerue le monde nonobſtant ſon iniquité, & l'inuite à repentance par ſa longue patiance, laquelle, ſi les hommes n'eſtoient point naturellement aueugles & obſtinez en leur aueuglement, ſeroit capable d'engendrer en eux vne perſuaſion de la miſericorde de Dieu, deſtituée à la verité de la diſtincte connoiſſance de ce Redempteur que l'Euangile nous preſche, & neantmoins ſuffiſante pour rendre les hommes iouyſſans du ſalut duquel il eſt autheur. Parce que ſi elle ne les y amenoit immediatement, au moins leur ſeroit elle

par les moyens que Dieu en trouueroit, vne certaine & indubitable introduction à cette claire & nette connoissance de Iesus-Christ, que l'Euangile rend necessaire à ceux qui viuent sous son Economie. De sorte que les vns à qui il est distinctement presché, croyent en luy en le cõnoissant ; les autres, s'ils ne mesprisoient point la misericorde de Dieu qu'il leur offre en la conduite de sa Prouidence, persuadés sans le connoistre de la misericoree dont il est auteur, viendroient par les moyens que Dieu leur en fourniroit en ses grandes compassions, & par sa sagesse incomprehensible, à cette foy au Redempteur que la predication de la Parole, & la reuelation de l'Esprit est seule capable de donner aux hommes. Car tout ce que Dieu desploye de misericorde & d'esperance de salut aux hommes en quelque maniere que ce soit, vient de ce que sa iustice a esté appaisée par le sacrifice de son Fils, & que ainsi il a leué l'empeschement que le peché mettoit à la grace de la remission, s'ils ne s'en monstrent point indignes.

Mais tout cela dépend de cette condition, qu'ils ne s'en monstrent pas indignes. Car il ne conuenoit pas à la sagesse de Dieu de procurer ny proposer ce salut aux humains, pour en estre mis reellement & de fait en iouyssance, encore qu'ils n'en

vouluſſent point, & qu'ils demeuraſſent opiniaſtrez à refuſer ſa miſericorde. Que di-je, il ne conuenoit pas à la ſapience de Dieu? Il eſtoit abſolument impoſſible que les hommes fuſſent ſauuez malgré qu'ils en euſſent. Car puis que la principale partie du ſalut cõſiſte en la ſanctification de l'ame, & cette ſanctification en l'illumination de l'entendement, & en la correction de la volonté & des affections, pour faire que les mouuemens & les operations de toutes ſes puiſſances ſoyent conformes à la volonté de Dieu, & repreſentent ſon image en leur excellence, comment ſe pourroient operer toutes ces choſes en l'homme, l'homme demeurant neantmoins obſtiné alencontre de Dieu, & contre toutes ces vertus qu'il luy preſente en ſa grace? Autant eſt-il impoſſible comme d'illuminer vne choſe qui demeure tenebreuſe nonobſtant, ou en redreſſer vne autre qui toutesfois demeure tortuë: cela s'impliquant ſoy-meſme en vne contradiction manifeſte. Et puis que la ſeconde partie du ſalut ne peut en façon quelconque ſubſiſter ſans la premiere, il eſtoit impoſſible de meſmes, comme i'ay dit ſi ſouuent, de rendre l'homme iouyſſant de la felicité, ſans luy communiquer ou prealablement ou conioinctement la ſanctification de ſon ame. Il faloit donc neceſſairemẽt, auant que ce Redempteur à qui

a esté commise la charge d'accomplir nostre salut en nous, desployast la puissance de son esprit en nostre regeneration & en nostre glorification, & nous fist sentir l'effect de sa cõmunion en ces choses, que les hommes le receussent & vinssent à luy pour
Iean 6. 35. 40. s'y conioindre. Et c'est ce qu'il appelle luy mesme, *venir à luy, & le contempler, & croire en luy.* C'est à dire estre entierement persuadé de cette verité qu'il est le Sauueur du monde, afin de rechercher en luy le remede à nos maux : ce que ses Apostres appellent en tant de lieux *la foy*, qui si elle est veritable & syncere, nous ente au corps
Rom. 11. de nostre Seigneur Iesus, comme greffes sauuages en vn oliuier franc, pour tirer de luy le suc & la seue de vie spirituelle : si elle ne se trouue pas en nous, nous demeurons en nostre corruption & misere naturelle.

Tout le Nouueau Testament le nous enseigne ainsi de bout en bout : Christ notamment en ces beaux passages, *Comme*
Iean 3. 14. 15. 16. *Moyse esleua le serpent au desert, ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit esleué : Afin que quiconque croit en luy ne perisse point, mais qu'il ait vie eternelle. Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils vnique, afin que quiconque croit en luy ne perisse point, mais ait vie eternelle. Car Dieu n'a point enuoyé son Fils au monde pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauué par*

*luy. Qui croit en luy ne sera point condamné, mais qui ne croit point est des-ja condamné. Car il n'a point creu au nom du* Iean 3.
*Fils vnique de Dieu.* Item ; *Qui croit en* 36.
*moy à vie eternelle, & qui ne croit point, l'ire de Dieu demeure sur luy.* Et n'est pas besoin de plus de preuues en vne chose claire & non contestée. Son Disciple bien-aimé y adiouste vne expression pleine d'emphase. *Si nous receuons le tesmoignage des hommes, le tesmoignage de Dieu* 1. Iean
*est plus grand : Car c'est là le tesmoignage* 5. 9. 10
*de Dieu, lequel il a tesmoigné de son Fils ; à sçauoir que Dieu nous a donné la vie eternelle, & que cette vie est en son Fils. Qui croit au Fils de Dieu il a le tesmoignage de Dieu en soy-mesme : qui ne croit point à Dieu, il l'a fait menteur : Car il n'a point creu au tesmoignage que Dieu a tesmoigné de son propre Fils.* De façon qu'outre qu'en ne receuant pas Christ pour Sauueur on reiette l'vnique moyen d'obtenir le salut, & outre le peché qu'il y a à mepriser vne si grande grace que Dieu nous presente, il y a encore ce crime icy, d'accuser Dieu de mensonge, en ne croyant point au tesmoignage qu'il a rendu de son Fils. Ainsi, si vous considerés le soin que Dieu a eu de procurer le salut au genre humain par l'enuoy de son Fils au monde, & les choses qu'il y a faites & souffertes à cette fin, la grace est vni-

niuerſelle & preſentée à tous les hommes. Mais ſi vous regardés à la condition qu'il y a neceſſairement apposée, de croire en ſon Fils, vous trouuerés qu'encore que ce ſoin de dõner aux hommes vn Redempteur procede d'vne merueilleuſe charité enuers le genre humain, neantmoins cette charité ne paſſe pas cette meſure, de donner le ſalut aux hommes, pourueu qu'ils ne le refuſent pas : s'ils le refuſent, il leur en oſte l'eſperance, & eux par leur incredulité aggrauent leur condamnation. Et partant ces paroles, *Dieu veut le ſalut de tous les hommes*, reçoiuent neceſſairement cette limitation, *pourueu qu'ils croyent.* S'ils ne croyent point, il ne le veut pas. Cette volonté de rendre la grace du ſalut vniuerſelle & commune à tous les humains, eſtant tellement conditionelle, que ſans l'accompliſſement de la condition, elle eſt entierement inefficacieuſe. Voyons donc d'où dépend l'accompliſſement de la condition, & par conſequent l'efficace particuliere de la grace vniuerſelle.





# CHAP. VIII.

## *Quelle eſt depuis le peché l'impuiſſance de l'homme pour l'accompliſſement de cette condition.*

I'Ay dit cy-deſſus que l'homme decheant de l'integrité en laquelle il auoit eſté creé, s'eſtoit rendu ſi miſerable, qu'il eſtoit totalement impoſſible qu'il ſe releuaſt ſoy-meſme de ſa miſere, & en ay déduit les raiſons ſuffiſamment pour le ſujet que ie traittois. Mais cela peut eſtre ne ſuffit pas pour la queſtion de maintenant. Car, ſoit, dira quelcun, Qu'il n'ait peu ſe ſeruir de Redempteur à ſoy meſme. La nature de la iuſtice de Dieu & de ſon propre peché ne permettoit pas qu'il le peuſt. Mais de cela s'enſuit-t-il qu'il ne fuſt pas capable de receuoir vn Redempteur qui luy eſt procuré d'ailleurs, & que Dieu meſme luy preſente ? Quelle grande difficulté y peut-t-il auoir en cela, de ne refuſer pas la remiſſion de ſes pechez, & l'eſperance de la vie qui luy eſt ſi liberalemẽt offerte? Certes il ne ſemble pas de primabord que de vray

cela deuſt eſtre ſi malaisé. Mais il ſe trouue neantmoins impoſſible à l'experience, & l'Eſcriture l'enſeigne ainſi, & les raiſons, à qui y veut penſer, en ſont manifeſtes & pertinentes. Car ie vous prie, s'il y auoit en l'homme quelque vertu qui le rendiſt capable d'embraſſer de ſoy-meſme le Redempteur qui luy eſt offert, comment eſt-ce qu'eſtant preſché à tant de gens, il y en a ſi peu qui croyent ? Les Apoſtres en ont parlé à toutes nations, en ont exposé la doctrine auec vne merueilleuſe euidence, l'ont accompagnée d'vne ſainctieté de vie exemplaire, & quant & quant d'œuures de tout point admirables, & neantmoins ils ſe plaignent qu'il y en a peu en comparaiſon des autres, qui ſe conuertiſſent à leur predication ; & leur hiſtoire le teſmoigne. Depuis, ceux à qui ils auoient donné la charge de preſcher le meſme Euangile apres eux, le prouignent de tout leur pouuoir : mais ils y trouuent vne ſi eſtrange reſiſtance, qu'on n'eſt pas content de ne leur obeïr pas, on les perſecute à cauſe de cette doctrine à toute outrance. Teſmoins les horribles carnages que les Empereurs Romains ont fait des Chreſtiens, & non le meſpris ſeulement, mais l'abomination en laquelle ce nom eſtoit de leur temps entre les hommes. Et s'il n'eſtoit arriué qu'au populaire de la rejetter, on en pour-

roit accuſer ſon defaut d'entendement, qui paroiſt en maintes autres choſes. Mais les plus grands perſonnages du ſiecle y ont ordinairement le plus reſiſté, les Politiques l'ont haïe, les Philoſophes l'ont combatuë de leurs ſubtilités, les Orateurs de leur eloquence, chacun comme à l'ennuy a deſployé ce qu'il auoit de faculté dans les ſciences, & en la prudence de la chair, pour mettre oppoſition au cours qu'elle vouloit prendre au monde. Et apres l'obſtination des Iuifs il n'y a plus rien à dire. C'eſtoit à eux que le Meſſie auoit eſté promis, & portrait, par maniere de parler, en leurs Eſcritures. Ils n'auoient autre propos en la bouche ny autre eſperance au cœur, que de ce qui leur en auoit eſté promis; la tige dont il deuoit ſortir, & le lieu de ſa natiuité auoient eſté deſignés; les années prefixes à ſon aduenement eſtoient expirées. Il ſe preſente deuant eux à poinct nommé, il fait ſes merueilles en leur preſence, ils le conſiderent de toutes parts, ils le mettent à toutes eſpreuues, & toutes-fois ils ne le peuuent reconnoiſtre. Ils le mettent en croix pource qu'ils s'eſtoient ſcandaliſés de ne le trouuer pas à leur gouſt, & puis apres l'auoir crucifié, ſa croix leur eſt encore en nouueau ſcandale. Apres cela qui doutera qu'il n'y ait en l'homme vn eſtrange aueuglement pour ne pouuoir recon-

noistre ny ce salut ny son autheur, & par consequent se priuer soy-mesme de sa iouyssance ?

Et l'Escriture confirme pleinement ce qui se recueille de l'experience. Car quand elle parle de la condition en laquelle nous sommes naturellement, elle nous donne des tiltres qui emportent clairement cette
Rom. 6. 20. impuissance. Elle nous appelle *serfs de peché*: & nous auons dit cy-dessus que cette seruitude est en l'ame, en l'entendement, & en la volonté. Quel effort peuuent donc faire ces facultés, ou quelle action produire
Rom. 8. 7. qui ne despende de celuy qui les domine ? Elle dit que *la chair ne se peut assubiettir à la Loy de Dieu*, & nous enseigne quant & quant que nous sommes chair. Quelle obeyssance pouuons nous donc rendre à celuy qui nous appelle, & qui publie deuant
Ezech. 36. 26. nous ses ordonnances ? Elle dit que naturellement nous auons *vn cœur de pierre*, & quelle faculté y peut-t-il auoir en vne pierre d'ouyr les exhortations qu'on luy feroit ? Elle dit que *nous sommes morts en nos fautez & pechez*. Or quelle peut estre
Eph. 2. 2. la force d'vn mort, ou à se releuer de soy-mesme, ou à escouter la voix de celuy qui luy crie qu'il se releue de la tombe ? Et pource qu'encore que la plus part des hommes rejettent l'Euangile de Christ, si est-ce pourtant qu'il y en a quelques vns qui le reçoiuent,

reçoiuent, & qu'à cette occaſion on pourroit penſer que ſi l'incredulité eſt ordinaire, elle n'eſt pas abſolument vniuerſelle pourtant, mais depend de la liberté de la volonté de l'homme, qui ſe porte en quelques vns au bien, & dans les autres au mal; l'Eſcriture attribuë ſans aucune variation la foy par laquelle nous embraſſons Chriſt à l'operation de Dieu en nous, voire en termes qui deſcouurent aſſez l'impuiſſance qui eſt de noſtre part en cette affaire. Car elle dit que *c'eſt luy qui nous oſte le cœur de pierre pour nous en donner vn de chair*: que c'eſt luy qui *nous transporte du royaume de tenebres, au royaume de lumiere*: qu'*il fait en nous & le vouloir & le parfaire ſelon ſon bon plaiſir*. Que c'eſt luy qui nous illumine, qui nous renouuelle, qui nous regenere, qui nous viuifie, qui nous fait nouuelles creatures, & nous crée derechef, qui nous ente au corps de ſon Fils, qui nous appelle, qui nous tire, qui nous donne de croire en Chriſt, & choſes ſemblables. Paroles qui monſtrent aſſez que nous ne contribuons rien à l'efficace par laquelle nos entendemens ſont induits à receuoir la doctrine de ſalut, & nos volontez à la ſuiure. Et afin que cela ne ſe puiſſe en façon quelconque reuoquer en doute, Chriſt luy meſme prononce comme vn oracle auquel on ne peut rien oppoſer. *Que nul ne peut venir à luy,*

Ezech. 36. 26. Col. 1. 13. Phil. 2. 13. Epheſ. 4. 23. Iean 3. 5. Epheſ. 2. 5. Epheſ. 2. 10. Rom. 11. 23. Rom. 8 28. & ailleurs.

Iean 6. 44. c'est à dire, comme luy mesme l'interprete, *croire en luy, si son Pere ne le tire.* Apres cela qui doutera de nostre naturelle impuissance?

De fait, si nous nous rememorons l'estat auquel nous disions cy-dessus que nous sommes tombez, nous ne nous émerueillerons pas de cette impuissance. Car la doctrine de l'Euangile, à cause de l'euidence de sa verité, est bien appellée vne lumiere, & Christ qui en est l'autheur, la lumiere du monde. Mais s'il n'y a rien dauantage, c'est vne lumiere externe seulement, laquelle ne se peut receuoir que par vne faculté conuenablement disposée. Nos entendemens donc estans deuenus tenebreux par le peché, & leurs tenebres s'épaississans iournellement par l'accoustumance de pecher, de façon que leur aueuglement est accomparé à vn cal qui naist sur la prunelle de l'œil & oste entierement la faculté de la veuë, ils ne peuuent non plus receuoir cette lumiere spirituelle qui gist en la verité, qu'vn œil qui par vne taye a perdu la faculté de voir, la clarté que le Soleil respand au monde. Voila pourquoy l'Apostre desire sur toutes choses que Dieu donne aux hommes *les yeux de leurs entendemẽs illuminez*, & mesmes, tant il y a de difficulté en cela, *selon l'excellente grandeur de sa puissance, & l'efficace de la puissance de sa*

Eph. 1. 17. 18.

*force.* Et Christ dit qu'il *faut estre enseigné de Dieu*; selon l'oracle du Prophete, estant question d'apperceuoir vne verité entre la nature de laquelle & la peruerse disposition de nos entendemens, il n'y a nulle correspondance. Iean 6. 45.

Que si nous disons ainsi, que l'homme ne peut receuoir de soy mesme la grace de Iesus-Christ, & qu'il faut que ce soit Dieu qui par sa vertu agissante interieurement le dispose en telle maniere qu'il l'a reçoiue (en quoy nous parlons conformément au stile de l'Escriture) ce n'est pas à dire pourtant que cette impuissance nous excuse deuant Dieu, & oste tout à fait ou mesme diminuë le blasme de cette incredulité, & nous exempte à son regard de la peine meritée. Car ce que nous ne le pouuons pas, ne vient pas de ce que la doctrine qu'on nous propose soit de soy difficile à conceuoir. Si on nous commandoit de trouuer les causes occultes des vertus de l'aymant, ou la proportion qui est entre vn cercle & vn quarré, ou quelques autres choses qui approchassent de la difficulté de celles là, & que nous n'en peussions venir à bout, nous tirerions excuse de leur difficulté, & peut-estre l'approuuerions-nous aux Iuges les moins équitables. Mais la doctrine de salut est aisée à comprendre & éuidente. Si Dieu ne nous auoit point donné les facul-

tés d'entendement & de volonté par lesquelles nous sommes hommes, & entant qu'hommes capables d'entendre ce qu'on nous propose, qui est intelligible de soy, de croire ce qui est fondé en raisons claires & manifestes, d'aimer & desirer les choses bonnes & desirables, & fuïr celles qui sont contraires, nous pretendrions encore excuse & y serions bien fondez. Les choses destituées de cette faculté n'ont rien à craindre pour n'auoir pas recognu l'excellence de l'Euangile. Mais nous en auons esté doüés des le commencement, & Dieu les nous a conseruées nonobstant nostre peché, autrement nous ne serions pas hommes. Bien que nous ayons ces facultez, & que la doctrine de salut soit d'elle mesme euidente, si neantmoins nous n'en auions pas ouy parler, comme qui auroit esté nourry en vn autre monde, pource que de nous mesmes nous ne la pourrions pas deuiner, nous en pourrions, comme on dit, pretendre cause d'ignorance. Mais *leur son*, dit l'Apostre de ses compagnons & de soy,
Rom. 10, 18. *est-il pas allé par toute la terre ?* Y a t-il presques aucune nation ou qui n'ait ouy la predication de l'Euangile de Christ, ou qui ne soit proche de celles parmy lesquelles on le presche? Que s'il y en quelqu'vne qui du tout n'en ait point ouy parler, & à qui on ne puisse imputer qu'elle l'ignore par

meſpris ou par nonchalance, elle ne ſera pas cõdamnée pource qu'elle ait reellement & de fait meſpriſé le nom de Chriſt, mais pource quelle aura meſpriſé la voix des Cieux, & le cry de la prouidence & de la patience de Dieu, qui l'appelloit à repentance. En quoy elle a donné aſſés de teſmoignages qu'il y a en elle, quelle qu'elle ſoit, vne dureté de cœur ſi inuincible, que quand Chriſt luy auroit eſté annoncé auſſi hautement & clairement qu'il a eſté en Ieruſalem, elle l'auroit meſpriſé de meſmes. Parquoy cette impuiſſance vient de ce que nous ſommes meſchans, c'eſt à dire, que le vice qui eſt en nous y a ietté ſes racines ſi auant, y a tellement confirmé ſes habitudes, s'y eſt acquis vn empire ſi abſolu, poſſede tellement toutes les facultés de nos ames, que non ſeulement nous ne nous en ſçaurions dégager quand nous le voudrions, (cõme les Philoſophes meſmes diſent que telle eſt la force des mauuaiſes habitudes de l'ame quand elles ſont inueterées) mais meſme qu'il eſt impoſſible que nous le vueillons. Car nos facultés ne ſont pas ſeulement debilitées par le vice, de façon que ſi elles ſe veulent efforcer alencontre, leurs eſſais ſont laſches & leurs efforts languiſſans, & par conſequent ne ſe peuuent desfaire d'vne habitude plus puiſſante : mais elles ſont tout à fait aſſeruies au mal &

Ariſtote parle ainſi de celuy qui eſt iniuſte.

mortes quant au ſentiment du bien , de ſorte qu'il eſt impoſſible qu'elles puiſſent rien vouloir, comme i'ay dit cy-deſſus, que comme cette puiſſante habitude du vice les commande. Or plus vne telle diſpoſition de l'ame eſt forte, profonde & inueterée, plus eſt-t-elle meſchante, & plus elle eſt meſchante, plus merite-t-elle de blaſme. Ainſi tant s'en faut que l'impuiſſance de cette nature excuſe l'incredulité, que plus grande elle eſt, & plus merite-t-elle de blaſme & de peine. Autrement les Diables ne meriteroient point de ſupplice, pource qu'ils ne peuuent faire autre choſe que pecher, & pour s'exempter du blaſme & du ſupplice du peché, il n'y auroit meilleur moyen que de ſe rendre auſſi meſchant que le Diable. Certes comme la vertu en eſt ſans cōparaiſon plus excellente quand elle eſt venuë à vn tel point qu'elle ne peut degenerer tant elle eſt grande & poſſede pleinement l'ame, & comme ſes actions ſont d'autant plus loüables qu'elles procedent d'vne vertu plus eminente & plus parfaite, comme eſt la vertu des Anges: auſſi le vice qui eſt venu à tel degré qu'il eſt totalement incorrigible en eſt plus digne d'eſtre haï, & les actions qui en procedent plus dignes de punition, comme prouenuës d'vne peruerſité de l'eſprit plus profonde & plus abominable.



## CHAP. IX.

*Quelle est l'Eslection & Predestination de Dieu, par laquelle il a ordonné d'accomplir en quelques vns cette condition, & laisser les autres à eux mesmes, & quelle en est la cause.*

LA nature de l'homme estant telle, si Dieu n'eust pris autre conseil en ordonnant d'enuoyer son Fils au monde, que de le proposer pour Redempteur vniuersellement à tous, pour grande que soit la charité de laquelle ce conseil procede, si eust-elle esté inutile au genre humain, & l'enuoy & les souffrances de son Fils entierement frustratoires. Ne pouuant donc conuenir à sa sapience d'enuoyer son Fils au monde y soustenir vne mort ignominieuse, pour ne produire aucun effect au salut des humains, & à sa clemence & charité inenarrable de laisser perir toute la race humaine en cette condamnation, il ne restoit plus qu'vn moyen d'y paruenir,

c'eſt de deſployer vne telle efficace de ſa puiſſance en l'homme, qu'elle ſurmontaſt tout ce qu'il y a de corruption en ſon entendement & en ſa volonté, pour le faire croire & embraſſer la grace qui luy eſt offerte. Afin que nonobſtant toute la reſiſtance qu'y apportent les tenebres de l'intellect & la peruerſité de la volonté, il cedaſt neanmoins à l'euidence de la verité, & reconnuſt la neceſſité & l'excellence du Redempteur, & cherchaſt en luy ſa deliurance. C'eſt donc en ce conſeil que conſiſte ce que l'on appelle Eſlection ou Predeſtination, où il monſtre comme à l'enuy & les abondamment excellentes richeſſes de ſa miſericorde enuers ceux qu'il a éleus & predeſtinez pour leur donner la foy, & ſa ſeuerité enuers ceux qu'il a abandonnez, à eux meſmes, & ſa ſouueraine liberté en la diſpenſation de cet adorable myſtere.

Et quant à la miſericorde, elle y paroiſt comme ſortie hors de ſes propres bornes. Car en ce que voyant le genre humain giſant en vne ſi miſerable condition il en a eſté touché, il y a bien vn teſmoignage d'vne nature encline à la pitié. Mais tant y a que la iuſtice qui demandoit vangeance de l'autre coſté, la tenoit reſſerrée, & empeſchoit quelle ne nous peuſt eſtre fructueuſe, En ce qu'il ne s'eſt pas contenté d'eſtre touché de quelque pitié, mais a cherché en

ſa ſapience le moyen de ſatisfaire à ſa iuſtice, & de vray a reſolu d'enuoyer ſon Fils en la terre & l'abandonner à la mort de la croix pour le ſalut du monde vniuerſel, il a monſtré vne compaſſion vehemente, qui ſe renforçoit, & par maniere de dire, s'irritoit contre les obſtacles de ſa iuſtice, & qui de vray les ſurmonte; mais neantmoins encore preſuppoſe-t-elle en l'homme vne condition qui luy eſt ſortable, & qui la conuie, à ſçauoir la foy au Redempteur, laquelle ſe teſmoigne en repentance. Sans cela il ne veut pas que cette ſienne miſericorde nous ſoit d'aucun vſage. Et comme il y a quelque correſpondance naturelle entre l'integrité de la creature & la bonté du Createur, & quelque relation neceſſaire entre la corruption de l'homme, & la iuſtice du iuge du monde, auſſi ſemble-t-il y auoir quelque conuenance entre la foy & repentance du pecheur, & la diuine miſericorde. De façon que comme on peut rendre cette raiſon, Dieu aime ſa creature pource qu'elle eſt entiere, Dieu puniſt l'homme pource qu'il eſt pecheur, ainſi peut-t-on rendre en quelque ſorte celle-cy, Dieu pardonne au pecheur pource qu'auec foy il a recours à ſa miſericorde. Mais en cecy tant s'en faut que l'amour de Dieu puiſſe preſuppoſer cette cõdition en l'hom-

me, qu'il faut neceſſairement preſuppoſer qu'elle n'y eſt pas, & meſmes qu'elle n'y peut-eſtre, ſinon que luy-meſme l'y crée par ſa puiſſance. Ainſi la miſericorde en ce point excede toute meſure & toute intelligence. Et l'Apoſtre ſemble auoir égard à cela quand il ne dit pas ſeulement qu'en
Epheſ. 2. 4. 5. cela *Dieu s'eſt monſtré riche en miſericorde, que par ſa grande charité de laquelle il nous a aimez, du temps meſmes que nous eſtions morts en nos fautes il nous a viuifiez enſemble auec Chriſt*; mais il appelle encore cette
Rom. 8. ſorte de charité *precognoiſſance. Ceux que Dieu a precognus il les a auſſi predeſtinez.*
Rom. 11. Et ailleurs: *Dieu n'a point reietté ſon peuple lequel il a precogneu.* Car pource que ce mot *connoiſtre*, en l'Eſcriture, ſignifie quelquesfois *aimer*, mais neantmoins aimer en conſequence de l'approbation de quelque qualité ou condition qui ſe rencontre en la choſe que l'on aime, qui conuie les af-
Pſ. 1. 6 fections, comme quand il eſt dit que *Dieu connoiſt la voye des iuſtes*: Cette preconnoiſſance icy eſt vne amour qui precede toute condition & toute conſideration de quelque qualité aimable en la creature. Et à cela ſe peuuent rapporter ces mots de
Gal. 4. 9. l'Epiſtre aux Galates: *Lors que vous ne connoiſſiez point Dieu vous ſeruiez à ceux qui de nature ne ſont point dieux, mais maintenant puis que vous auez connu Dieu, ou*

*plustost que VOVS AVEZ ESTE' CONNVS DE DIEV, comment vous destournez vous en arriere apres les rudimens foibles & pauures, ausquels vous voulès seruir* ? Car bien que le mot connoistre y soit simplement employé, cette emphatique correction pourtant, & cette opposition à la cõnoissance que les Galates auoient de Dieu, a vne tres-grande force, & emporte autant comme s'il se fust seruy du mot de precõnoissance. Il est vray que pource que cette preconnoissance est le motif de nostre élection & predestination à la foy, & que la predestination en depend comme vne consequence, S. Pierre le prend (par vne maniere de parler assez ordinaire en l'Escriture, où ce qui suit est mis pour ce qui precede, & ce qui precede pour ce qui suit) pour cette particuliere predestination par laquelle Christ a esté ordonné pour estre enuoyé en la terre à la redemption du monde. Car il dit que nous auons esté rachetés de nostre vaine conuersation par le sang de Christ, comme de l'agneau sans macule & sans tache ; *des-ja preconnu* 1. Pier.
*deuant la fondation du monde, mais manifesté* 1. 20.
*ës derniers temps pour nous*. Mais cela n'oste pas à ce mot en S. Paul sa signification primitiue.

La seuerité de Dieu paroist aussi en ce conseil, en ce qu'il ne fait pas cette grace

icy vniuerſelle comme l'autre, mais la reſtreint à quelques-vns, & laiſſe les autres à eux meſmes. Car au lieu que la grace precedente regarde generalement tout le genre humain, comme nous l'auons cy-deſſus déduit, celle cy n'en regarde qu'vne partie ſeulement, & en laiſſe l'autre deſtituée. Et encore ceux qu'il eſlit & ſepare d'auec les autres en cette maniere, ſont-ils en beaucoup plus petit nombre, ce qui a fait dire à Chriſt qu'il y en a beaucoup d'appellés mais peu d'elus. Il eſt bien vray qu'en ce qu'il propoſe vn meſme Redempteur vniuerſellemét à tous, pourueu qu'ils le reçoiuent, il teſmoigne vne grande charité auſſi bien aux vns qu'aux autres. Et ceux qu'il a delaiſſés n'ont pas moins de ſubjet que ceux meſme qu'il a éleus de recõnoiſtre ſa miſericorde enuers eux en cet égard. Que s'ils ne reçoiuent pas ce Redempteur, ils doiuent imputer cela à leur propre dureté & obſtination; & ſi en conſequence de leur incredulité ils demeurent eternellemét perdus, ils ne le peuuent non plus imputer qu'à eux meſmes. Car comme nous verrons cy-deſſous plus au long, ſi Dieu eſt à l'égard des vns cauſe de la foy & du ſalut, il n'eſt pas cauſe de l'incredulité & de la damnation des autres. Si ſon eſlection eſt efficacieuſe dans les vns pour y accomplir reellement & de fait la condition de

Matth. 20. 16. & 22. 14.

laquelle le ſalut dépend, l'incredulité des autres ne vient pas de leur reprobation, comme de la cauſe qui l'opere par ſon efficace, mais de leur propre aueuglement & peruerſité à eux meſmes. Mais toutesfois en ce qu'il vſe d'vne telle miſericorde enuers les vns, qu'il vueille ſurmonter cet aueuglement & peruerſité, & n'en vſe pas enuers les autres, & meſmes que ceux qu'il a abandonnez à la dureté de leurs cœurs ſont en beaucoup plus grand nombre que les autres, il y a de la iuſte ſeuerité. Et c'eſt ce qui fait que viennent en l'eſprit des hommes ces pensées que l'Apoſtre rapporte en l'Epiſtre aux Romains. *Or tu me diras. Pourquoy ſe plaint-t-il encore? Car qui* Rom. 9. 19.
*peut reſiſter à ſa volonté?* (Car il auoit dit auparauant, *qu'il a mercy de celuy qu'il* Rom. 9. 18.
*veut, & endurcit celuy qu'il veut.*) Mais à quoy il reſpond par ces mots capables de rabattre toute l'audace de la chair. *Mais pluſtoſt, ô homme, qui es tu qui conteſtes con-* Rom. 9. 20. 21.
*tre Dieu? la choſe formée, dira-t-elle à celuy qui l'a formée, pourquoy m'as tu ainſi faite? Le potier de terre n'a-t-il point puiſſance de faire d'vne meſme maſſe de terre vn vaiſſeau à honneur & vn autre à des-honneur?* Comme s'il diſoit que ſi les ouuriers ont la puiſſance de diſpoſer de leur matiere comme bon leur ſemble, pource qu'elle eſt à eux, encore que la matiere qu'ils employent à

faire des vaiſſeaux à deshonneur ne l'ait pas plus merité que de ceux que l'on deſtine à vſages hõnorables, beaucoup pluſtoſt aura-t-il eſté en la liberté de Dieu, ſouuerain autheur de toutes choſes, la maſſe du genre humain eſtant vniuerſellement corrompuë, d'en prendre vne partie pour la ſanctifier, & laiſſer l'autre en cette naturelle pourriture qui empeſche que les hommes qui en ſont formés puiſſent eſtre autre choſe que vaiſſeaux puans & infames.

Et c'eſt là cette liberté que i'ay dit ſe demonſtrer encore en ce point. Car comme ainſi ſoit ( & i'en ay des-ja dit quelque choſe cy-deſſus ) qu'on puiſſe rendre quelque raiſon de la bonté laquelle Dieu teſmoigne à ſes creatures, ſi elles conſeruent l'integrité de leur origine, & de la iuſtice qu'il exerce ſur elles ſi elles en degenerent, & meſmes de la miſericorde qu'il leur octroye, ſi elles y ont recours auec aſſeurance & repentance, & que l'Eſcriture meſme ne taiſe pas les raiſons de la diſpenſation de ces choſes : Ny l'Eſcriture ne nous apprend autre raiſon de ce chois que Dieu a fait des vns pour leur eſlargir le ſalutaire don de la foy, & de ce qu'il a laiſſé les autres hommes en arriere en leur condition, que la libre volonté de Dieu : ce qui pourroit autrement ſembler eſtrange, veu que ſi la miſere eſt vn obiect de compaſſion,

ils estoient également miserables ; & si la corruption du vice est vn object de vengeance, ils en estoient coupables également. Ny quād vous en voudriés chercher ailleurs qu'en la Parole de Dieu, il ne seroit pas possible que vous en rencontrassiés aucune autre que cette mesme libre volonté. Car où la trouueriés vous ? Sera-ce en nos œuures que Dieu ait de toute eternité preueu que nous deussions faire ? Nenny. Car toutes les bonnes œuures non seulement suiuent la foy, & ne la precedent pas, selon que l'Apostre dit, que *ce qui est fait sans foy est peché*, & que *sans la foy il est impossible de plaire à Dieu* : mais elles en dépendent comme de la cause dont elles sont necessairement & vniquement produites. A raison dequoy il est dit que c'est elle *qui purifie les cœurs.* Et partant auant que preuoir de bonnes œuures il falloit preuoir la foy, & Dieu ne pouuoit preuoir la foy en nous, s'il n'ordonnoit premierement de la y créer luy mesme. Ainsi dit l'Apostre *que nous ne sommez pas sauuez pource que auons fait de bonnes œuures ; mais que Dieu nous a sauuez par grace par la foy, afin que nous fissions de bonnes œuures & cheminassions en icelles.* Et encores ailleurs expressement : *Que Dieu nous a sauuez & appellez par vne saincte vocation : non point selon nos œuures, mais selon son propos arresté, & la grace la-*

Rom. 14. 23. Heb. 11. 6. Act. 15. 9. Eph. 2. 6. 7. 2. Tim. 1. 9.

*quelle nous a esté donnée en Iesus-Christ deuant les temps eternels.* Et proposant en vn autre lieu Iacob & Esau comme l'image de la grace que Dieu fait aux vns de les appeller efficacieusement par la vertu de son Esprit en suitte de son eslection, en laissant les autres en arriere ; Il les choisit premierement extremement égaux de condition naturelle, enfans de mesme Pere & de mesme mere, conceus d'vne mesme ventrée, pour estre produits au monde d'vn mesme part. Puis il remarque que l'vn a esté preferé à l'autre par l'oracle diuin, le plus petit au plus grand, *des auparauant qu'ils eussent fait ny bien ny mal* : pour monstrer qu'en cette œconomie de sa grace, Dieu n'auoit eu nullement égard à leurs œuures, *afin que le propos arresté selon l'élection de Dieu demeurast ferme.* Sera-ce en la foy mesme ? Nenny encore. Car puis que la foy ne vient pas de nous, mais est vn don de Dieu ; auant que preuoir aucune foy en nous, il faloit que Dieu eust ordonné de l'y mettre. Et nous cherchons la raison pourquoy il l'auoit ordonné ainsi. Et il appert assez que Dieu n'a pas ordonné de la donner à tout le monde, selon ce que dit l'Apostre Sainct Paul, *que la foy n'est point de tous* : autrement tout le monde croiroit, ce qui est plus que refuté par l'experience. A raison dequoy ailleurs il appelle

Rom. 9. 10. 11. 12.

2. Thess. 3. 2.

appelle la foy, *la foy des eſleus de Dieu*: pour monſtrer que Dieu en a particulierement eſleu quelques vns pour leur faire cette grace de croire. Mais ce ne peut eſtre la foy meſme, comme vne choſe preueuë & antecedente, qui l'ait eſmeu à les eſlire pour croire pluſtoſt que les autres. Sera-ce donc finalement pource qu'il ait preueu qu'ils vſeroient mieux de la grace ſalutaire qui leur eſt offerte que les autres? Non plus. Car le bon vſage de la grace ſalutaire conſiſte en ce qu'on l'embraſſe par la foy, ou en ce qu'apres l'auoir embraſſée on la fait fructifier en bonnes œuures. Puis donc que nous auons monſtré que ce decret eternel de donner la foy, ne peut eſtre fondé ſur la preuiſion de la foy ny des bonnes œuures, il s'enſuit neceſſairement qu'il n'a pas peu eſtre fondé ſur ce que Dieu euſt preueu le bon vſage de la grace.

Que ſi quelqu'vn veut remonter plus haut, & ſubtilement diſtinguer entre les degrés de l'efficace que Dieu deſploye pour conuertir les hommes au ſalut, & dire que les derniers degrez ont eſté adiouſtés pource qu'on n'a pas reietté les precedens, au contraire, qu'on en a bien vſé; nous retournerons à demander ce qui peut auoir induit Dieu à donner ces premiers degrés d'efficace aux vns, & les denier aux autres, qui ne les ſentent point, & ne les ſentiront ia-

mais ; & pourquoy il a ordonné que les vns vseroient bien de ces degrés precedens par lesquels ils ont esté preparés à receuoir les autres suiuans, au lieu que tant d'autres qui les peuuent auoir receus également les ont perdus par le mauuais vsage qu'ils en ont fait. Car de recourir icy à la liberté de la volonté, c'est chose inutile. Veu que d'vn costé il a falu que Dieu ait ordonné de preuenir la volonté des vns de ses dons precedens, & ne pas preuenir celle des autres, & que de l'autre, la volonté de tous les hommes estant également serue de la corruption de peché, il est de tout point inimaginable cõment elle ait esté également preuenuë en quelques vns ; & que neantmoins les éuenemens en ayent esté dissemblables. Il aura necessairement falu ou que la corruption ait esteint ces premiers degrés de la grace de l'Esprit en tous ; & neantmoins il appert que plusieurs croyent : ou qu'elle ne les ait esteints en aucuns ; & neantmoins on presuppose que les euenemens en sont diuers : ou que Dieu ait ordonné de faire que dans les vns la volonté corrompuë ne les esteigne pas & se laisse vaincre elle mesme, en consequence dequoy il ait agi en ceux-cy autrement qu'il n'a fait en ceux là ; & c'est ce dont nous cherchons la raison, & n'en pouuons trouuer d'autre que celle de la libre volonté de Dieu.

Auſſi eſt-ce ce que l'Eſcriture nous enſeigne. Car apres que S. Paul a propoſé ce beau tableau de la differente grace de Dieu enuers les hommes en Iacob & en Eſau, il ſe forme ceſte queſtion; *Que dirons nous donc? y a-il iniquité en Dieu?* Car en vne telle égalité de ces deux enfans quelqu'vn pourroit trouuer eſtrange vne faueur ſi differente. Puis il reſpond: *Ainſi n'aduienne. Car il dit à Moyſe: i'auray mercy de celuy de qui i'auray mercy; & feray miſericorde à celuy à qui ie feray miſericorde.* Reſponſe qui non ſeulement n'eſtoit ny neceſſaire ny à propos ſi on en euſt peu trouuer ou dans les œuures des hommes, ou en la diſpoſition & liberté de la volonté, mais qui exprime auec vne energie merueilleuſement euidente que la choſe depend abſolument de ce que Dieu vſe de ſa mercy auec vne liberté toute entiere, & dont nous ne pouuons fonder autre cauſe que ſa volonté. Ce n'eſt pas que Dieu qui eſt vne eſſence ſage au deſſus de tout ce que nous en pouuons comprendre, ait fait ce choix des hommes à taſtons, & ietté ſur eux le ſort à l'auenture à qui periroit ou ne periroit pas. Ainſi n'aduienne que nous ayons de telles penſées. Quoy que nous attribuïons cela à la liberté de ſon bon plaiſir, nous ne laiſſons pas de croire qu'il y a procedé auec ſon ordinaire ſapience. Et S. Paul le nous donne

Rom. 9. 14.

ainſi à croire, quand apres auoir propoſé vn ſi bel exemple de cette liberté de Dieu en la vocation des Iuifs preferez à toutes les nations du monde : puis en la reiection des Iuifs & en la vocation des nations à ſa connoiſſance : & finalement en la reünion de ces deux peuples en vn meſme Chriſt par la miſericorde que Dieu doit quelque iour faire à la poſterité d'Abraham, il s'eſcrie, *ô profondeur des richeſſes & de la ſapience & de la connoiſſance de Dieu* ! Monſtrant que cela ne s'eſt pas fait ſans que Dieu y ait vſé de ſa ſapience. Mais nous voulons dire qu'il n'y a dans les hommes aucune cauſe de cette diuerſité de la faueur de Dieu enuers eux, & qu'il ne nous en a reuelé autre que ſa volonté ſeule. Afin que nous qui croyons, ſoyons entierement redeuables de noſtre ſalut à ſa mercy : que ceux qui ne croyent pas l'imputent à la dureté de leurs cœurs : & que ceux qui recherchent les cauſes pour leſquelles ceux-cy ont pluſtoſt creu que ceux là, ceux là ont eſté pluſtoſt rejettés que ceux-cy, adorent les ſecrets de Dieu, qui ne ſe peuuent ſonder, & reconnoiſſent qu'il eſt ſouuerainement libre en la diſpenſation de ſes graces.

Rom. 11. 13.





## CHAP. X.

*Que selon cette doctrine Dieu ne peut estre accusé d'acception de personnes, ny d'estre autheur de peché, ny cause de la perdition des hommes.*

CEs choses expliquées en cette maniere, ie ne pense pas qu'il y ait aucun qui voulust crier alencontre, comme on a accoustumé de faire contre le poinct de la Predestination, que c'est imposer à Dieu qu'il ait égard à l'apparence des personnes, qu'il soit autheur de peché, & que par vne cruauté indigne de l'excellence de sa nature, il ait voulu comme de gayeté de cœur tirer de la gloire de l'eternelle perdition des humains. Car quelle couleur desormais y peut-t-il auoir en ces blasmes? Certes l'acception des personnes est vitieuse seulement, quand estant question de la comparaison de deux hommes ensemble & de leurs causes ou de leurs actions, celuy à qui appartient la decision de leur differend, ne

regarde pas à la nature de l'action ou de la cause dont ils plaident, pour rendre le droict à qui il appartient, mais à quelque condition de la personne, comme la richesse, ou la puissance, ou la beauté, ou à quelque autre chose qui ne fait rien à la cause, & qui concilie de la faueur. Tellement que celuy qui gaigne sa cause, la gaigne non pource qu'elle est meilleure que celle de sa partie aduerse, mais pource qu'il est plus riche & que le iuge espere de luy, ou pource qu'il est puissant, & que le iuge le redoute, ou mesmes pource qu'il est plus pauure & que le iuge en a pitié. Car Dieu voulant que la iustice s'administre par la seule consideration du droit, sans meslange d'aucune passion qui nous y trauerse, auoit defendu parmy le peuple d'Israël qu'on eust égard à la personne du pauure en iugement. Ainsi il arriue ou que le droict l'emporte à la verité; mais neantmoins ce n'est pas en sa pure consideration, c'est par faueur; ou que le tort demeure victorieux, & la iustice opprimée: ce qui est de beaucoup le plus ordinaire.

Or icy ces choses n'ont point de lieu. Car comme nous auons descrit la nature des hommes cy-dessus, il y a entr'eux tous vne égalité toute entiere. Ils sont tous venus de la main d'vn mesme autheur, qui les recõnoist également pour son ouurage.

Ils ſont tombés en meſme miſere par vn meſme peché, c'eſt à ſçauoir la reuolte du premier homme. En leur nature meſme ils ſont également corrompus & par conſequent également coupables. Cette corruption n'eſt pas, ou plus profonde, ou plus inueterée, ou plus inuincible en ceſtuy-cy qu'en ceſtuy là. C'eſt vne lepre qui nous eſt à tous pareillement incurable. Quelle condition donc ou quelle qualité peut-il y auoir eu dans les vns qui ait concilié la faueur de Dieu, qui ne ſe rencontre pas dans les autres? De vertu il n'y en auoit fibre ny apparence quelconque en aucun: de beauté, de richeſſe, de puiſſance & autres ſemblables qualités, ny il n'y en auoit non plus, ny quand il y en auroit eu, ce ne ſont pas choſes qui enuers Dieu puiſſent venir en conſideration en vne action de cette nature. Et quant au peruertiſſement du droict qui ſuit ordinairement l'acception des perſonnes en iugement, y en a-t-il meſmes icy vne ombre? veu que ce qu'il donne à ceux-cy c'eſt de ſa pure liberalité; & ce qu'il refuſe à ceux là, il ny a loy ny aux cieux ny en la terre qui commande qu'il le leur donne? & meſmes que s'il conſulte ſa iuſtice ſeulement, elle requiert abſolument qu'il le leur dénie. Dieu eſt le iuge de l'Vniuers, tous les hommes ſont des criminels en ſa preſence. Il luy plaiſt de teſmoigner ſa

clemence en pardonnant à ceux-cy, & de punir ceux là comme leur crime le merite. S'il y auoit en cela quelque chose de blasmable, ce seroit non pas qu'il punist ceux-cy, mais qu'il ne punist pas ceux là, & ainsi il seroit à reprendre, non pource qu'il auroit executé sa iustice sur les vns, mais pource qu'au preiudice de sa iustice qui requerroit que tous fussent punis, il se seroit en quelques vns laissé amollir à la clemence, qui semble tourner à blasme quand les crimes y trouuent impunité. Mais Dieu a remedié à cela, & a trouué en sa sapience le moyen de faire voye à sa clemence sans endommager sa iustice. Il offre donc la grace à tous les criminels également, & requiert seulement d'eux qu'ils ne la refusent pas & qu'ils ne s'en monstrent pas indignes. Pour fauorable que puisse estre leur iugement en leur propre fait, qu'ils prononcent icy. Ou Dieu estoit-il tenu par aucune loy, soit de sa nature soit d'ailleurs, de leur offrir cette remission? Ou s'ils la refusent, sont-ils pas dignes de toutes sortes de supplices? Ils la refusent tous auec vne égale obstination, & la foulent aux pieds auec outrage; & adonc il passe toutes les mesures de sa misericorde enuers les vns pour amollir leurs cœurs & les ranger à leur propre bien, & par vne iuste seuerité abandonne les autres à la due

reté de leurs ames. La foy donc de ceux-là a-t-elle diminué quelque choſe du blaſme de l'incredulité de ceux-cy ? ou l'abondance de la grace de Dieu enuers les vns pour leur donner la foy, a-t-elle donné aux autres quelque droict de ſe plaindre de Dieu, s'il ne la leur fait pas égale ? Certes il n'y a aucun des hommes qui ne s'eſtime libre en la diſpenſation de ſes biens, pour en vſer comme bon luy ſemble, quoy qu'il y ait entre tous les hommes vne eſtroitte communion de ſang, & quoy que nous n'ayons point de ſujet d'offence & de mauuaiſe volonté contre ceux qui les nous demandent. Icy où il n'y a nulle communion de cette ſorte entre Dieu & nous, & où il y a matiere d'ire implacable à cauſe de nos iniquités, nous plaindrons nous s'il ne leue pas toutes les bondes de ſa miſericorde à noſtre fantaiſie?

Quant à eſtre autheur de peché il y a encore moins d'occaſion de l'en accuſer. Car de quel peché ſera-ce ? De celuy du premier homme ? Non. Nous auons monſtré cy-deſſus qu'il doit eſtre tout imputé à la tentation de Satan, & à ce que l'homme s'y eſt laiſſé ſeduire. Ny l'arreſt de Dieu de ne l'empeſcher pas n'y a point operé ; ny la certaine & indubitable preuiſion de l'euenement fondée ſur cet arreſt, n'y a deſployé aucune efficace. Sera-ce de la

corruption qui en ſuitte a enuahi tout le genre humain, & en la domination de laquelle nous ſommes dés le ventre ? Non plus. Car de meſmes que le premier homme s'eſt laiſſé tomber ſans que Dieu ait mis la main à le pouſſer, il a engendré ſes enfans contaminés de la meſme corruption que luy, ſans que Dieu ait aucune part à la communication ou propagation de cette tache. Tout ce que la Prouidence de Dieu fait en cela eſt de benir la ſemence des hommes à foiſonner, de les former & façonner auec vn émerueillable artifice, & de les preſeruer de tous mauuais accidens, & puis apres auoir fauoriſé leur naiſſance, prendre ſoin de leur éducation & de leur nourriture. Quant au peché, il paſſe des peres aux enfans ſans que ſa main en demeure ſoüillée en façon quelconque. Sera-ce des pechés qui s'en enſuiuent neceſſairement, & qui rendent de plus en plus ce vice naturel incorrigible par l'accouſtumance ? Tout de meſmes. L'homme eſtant vne creature actiue de ſa nature, à meſure que ſes facultés ſe deſbroüillent de l'enfance & de l'empeſchement que leur donne l'imparfaite conſtitution des organes du corps, il agiſt comme la condition de chacune d'elles le porte, l'entendement à conceuoir, la volonté à deſirer ou à fuïr les choſes; & le vice dont elles ſont imbuës les accom-

pagne en leurs actions, & les penetre de plus en plus, sans que la Prouidence de Dieu y contribuë. S'il les conserue en vie, s'il maintient leurs facultés, s'il leur donne des forces pour agir à chacune selon sa naturelle condition, s'il leur propose des objects dont elles abusent au lieu qu'elles en deuroient bien vser, non seulement il ne leur fait point de tort, mais mesmes ou en toutes ou en la pluspart de ces choses il manifeste vne insigne bonté, dont la mesconnoissance est pleine d'vne ingratitude extremement punissable. Sera-ce de cet acte mesme de l'incredulité, comme on parle, par laquelle ils rejettent la grace laquelle il leur presente ? Nenny encore. Car s'il ne leur donne pas d'y croire, ce n'est pas à dire pourcela qu'il leur donne de n'y croire pas. Si, di-je, il n'engendre pas la foy en eux, il ne s'ensuit pas qu'il y engendre le contraire. C'est bien le Soleil qui illumine la terre : mais ce n'est pas luy qui la rend tenebreuse. Elle a cela de sa naturelle opacité. C'est le Soleil encore qui l'eschauffe par l'entremise de sa lumiere : mais ce n'est pas luy qui quand il s'en recule en hyuer, la rend comme elle est, horrible de froidure. Elle a cela d'elle mesme & des vens qui y regnent. Si donc l'entendement de l'homme à qui la grace de Christ est offerte par l'Euangile, demeure

tenebreux nonobſtant, ſi ſon cœur demeure dur comme les cailloux, ou froid comme la glace en ce qui la concerne, cela doit eſtre imputé à ſa propre conſtitution dont luy meſme il eſt autheur, & aux tentantions du malin, qui de cette mauuaiſe conſtitution tire ſes auantages. Sera-ce donc finalement de ce qu'en refuſant la grace de Chriſt il deuient plus endurcy qu'il n'eſtoit auparauant, & plus incorrigible encore en ſon mal, s'il ſe peut adjouſter quelque choſe à la dureté de ſa condition precedente? Certes comme les choſes peſantes tendent naturellement en bas, & plus elles s'y meuuent & approchent du centre du monde, comme on parle, & plus leur mouuement y eſt violent, ainſi la corruption de l'homme tend naturellement au peché, & plus ſouuent il s'y porte plus cette corruption s'enracine & ſes inclinations y deuiennent violentes: ce qui s'appelle endurciſſement. Mais ny les choſes peſantes n'ont cette inclination vers le centre que de leur propre naturel, ny la corruption de l'homme ce mouuement au mal que de luy meſme. Tout ce que la Prouidence de Dieu agiſt en cela eſt que pour punition
Rom. 1. 14. d'vne ingratitude & d'vne obſtination ſi grande, il liure, comme parle l'Apoſtre, les hommes à leurs propres paſſions, qui les emportent puis apres à toutes ſortes

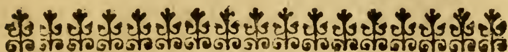
d'actions infames, & laſche la bride à Satan, qui venant à y meſler ſes tentations & *beſongner auec efficace en ces enfans de rebellion*, leur creue de plus en plus les yeux de l'entendement, & leur oſte toute faculté de diſtinguer entre les choſes bonnes & mauuaiſes, eſteignant ce petit reſte de lumiere naturelle que Dieu pour la conſeruation de la ſocieté humaine, auoit laiſſé depuis le peché en la conſcience des hommes. A raiſon dequoy il eſt ſi ſouuent dit que Dieu meſme les endurcit, non pource qu'il adiouſte de ſoy quelque choſe à leur meſchanceté, mais pour ce qu'il ne l'oſte pas, & que les paſſions des hommes ne viennent point à vn ſi horrible deſbordement, & le Diable a auoir vn empire ſi abſolu en leurs cœurs, ſans quelque effect de ſa iuſte prouidence.

Ephef. 2. 2.

Or ſi Dieu ne peut eſtre accuſé d'eſtre autheur du peché de l'homme, il ne luy peut non plus eſtre imputé qu'il ſoit cauſe de ſa perdition. Car la perdition de l'homme conſiſtant en la ſouffrance des peines, & toute peine ayant neceſſairement ſon rapport au crime en conſequence duquel elle vient, comme à la cauſe qui la meritée, à qui imputera l'homme ſa condamnation qu'à ſon peché propre ? Les criminels qui ſont euidemment conuaincus de ce qu'on leur met à ſus, ſeroient-t-ils bien fondés

à appeller cauſes de leurs ſupplices, les Magiſtrats qui les leur infligent ? Car nous auons veu à quoy Dieu auoit deſtiné l'homme en ſa premiere creation, & bien loin d'y auoir en cela quelque veine de cruauté, qu'il ne s'y peut remarquer qu'vne bonté merueilleuſe. Et auons encore veu ce que Dieu a fait pour le releuer de ſa condamnation, & ne s'y peut remarquer non plus qu'vne inſigne & ineſtimable miſericorde. Eſtant decheu de la iouyſſance de cette bonté par ſon propre peché, ayant meſpriſé cette miſericorde par ſon obſtination au mal, la punition qui vient apres ne peut plus porter autre nom que celuy de iuſtice; voire de iuſtice exacte à merueilles, & d'autant plus exempte de tout blaſme, qu'elle ne s'exerce qu'apres & pour vanger le meſpris que l'homme a fait de la miſericorde. Or ont les hommes accouſtumé d'appeller en leurs magiſtrats cette iuſtice qui eſt employée à punir les crimes, vne vertu, & leur en donnent de la loüange. Ce donc qu'ils tournent à loüange à ces petits Magiſtrats de la terre, le tourneront-t-ils à blaſme au Iuge vniuerſel du monde ? Parquoy bien que Dieu n'ait eu en la creation de l'homme autre choſe pour but que de teſmoigner ſa bonté, en l'œuure de la redemption que d'vſer enuers luy d'vne incomparable miſericorde, il reſulte neantmoins de

la gloire à ſa iuſtice de la punition qu'elle fait du meſpris de toutes les deux ; tant s'en faut qu'il puiſſe eſtre accuſé d'auoir eſté exceſſiuement rigoureux en l'exercice de celle-cy, ou trop eſchars & defectueux en la diſpenſation des autres.



## CHAP. XI.

*Du moyen par lequel Dieu accomplit cette condition de la Foy en ſes Eſlcus, & rend ſa Predeſtination d'vn euenement certain & infaillible, & de la connoiſſance qu'on en peut auoir.*

LEs diſpoſitions ou volontés par leſquelles Dieu a ordonné de faire quelque choſe, moyennant que ſes creatures executent tels ou tels commandemens, ſont tellement arreſtées que l'euenement en deſpend de l'execution ou inexecution de la condition appoſée. Comme celle par laquelle il auoit ordonné de rendre la felicité du premier homme perpetuelle : c'eſt à

sçauoir, s'il demeuroit perseuerant en son integrité. Et celle par laquelle il auoit arresté de donner au peuple d'Israël vne vie parfaitemét heureuse en la terre de Canaan: à sçauoir, s'il eust entierement obserué la loy qu'il luy auoit donnée. Et celle par laquelle il a ordonné de sauuer tous les hommes par nostre Seigneur Iesus: à sçauoir si par incredulité ils ne s'en monstrent point indignes. Telle donc qu'est en cette sorte de dispositions de la volonté de Dieu, la certitude de l'execution de la condition, telle aussi necessairement est la certitude de l'euenement des volontés mesmes: & par mesme moyen la connoissance qu'on peut auoir de la certitude de l'vn, depend de la connoissance de l'autre. Pource que comme nous auons dit cy-dessus, Dieu connoissoit certainement les facultés de l'homme, & sçauoit iusques à quel point elles estoient pour resister à la tentation du malin, il sçauoit aussi certainement que l'homme décherroit de son integrité, & partant que le conseil de sa beatitude perpetuelle ne pouuoit auoir lieu. La corruption de peché s'estant depuis espanduë sur tout le genre humain, & la loy requerant vne saincteté parfaite, il voyoit aussi qu'il estoit impossible qu'Israël accomplist la Loy, & partant impossible pareillement que l'economie de la Loy touchant la felicité de

Canaan

Canaan reüſſit. Et cette corruption ayant paſſé ſi auant en l'homme qu'elle a infecté iuſques au fonds toutes ſes facultés, & l'a rendu entierement incapable de croire au Redempteur ſi Dieu meſme ne forme la foy en ſon cœur, Dieu preuoit certainement & indubitablement qui ſeront ceux qui ſeront ſauués, pource qu'il a reſolu de leur donner de croire, & qui ſeront ceux qui ne croiront pas, pource qu'il a ordonné de n'agir pas de meſmes en eux. Ainſi eu égard à Dieu la connoiſſance de l'éuenement eſt claire & infaillible.

Pour le regard des hommes il en va autrement. Si Dieu s'eſtoit contenté de propoſer la grace ſalutaire exterieurement ſeulement, à conſiderer la condition en laquelle nous naiſſons tous, il ſeroit aiſé de deuiner qu'elle ſeroit vniuerſellement reiettée. Comme il n'eſt pas malaiſé de dire que le Soleil ne ſera point recognu en vn pays où generalement tout le monde eſt aueugle. Mais pource que Dieu en a eſleu quelques vns & delaiſſé les autres, & qu'il ne nous a pas reuelé qui ils ſont particulierement, ny monſtré leurs noms eſcrits dans ſon regiſtre; nul ne peut eſtre pleinement aſſeuré de ſon prochain qu'il ſera ſauué, d'autant qu'il ne ſçait pas non plus s'il eſt de ceux à qui il doit eſtre donné de veritablement croire. Suiuant ce mot de

l'Apoftre, que *Dieu connoiſt ceux qui ſont ſiens.*

Quant aux conſeils qu'on nomme communement abſolus, c'eſt à dire, par leſquels Dieu meu de ſa pure volõté a reſolu de faire quelque choſe, ſans auoir égard à condition quelconque, l'euenement en eſt abſolument indubitable. Et Dieu ſçait qu'il arriuera, non pource que telle ou telle condition le doit certainement preceder, mais pource qu'il a reſolument determiné de le faire. Mais la certitude qu'en ont les hommes ne peut deſpendre que de deux choſes. L'vne eſt la conſideration de l'euenement meſme, quand reellement & de fait il eſt arriué. Car ſi nous voyons faire vne choſe qu'il n'y auoit que Dieu qui peuſt faire, il faut neceſſairement conclurre que puis qu'elle eſt faite, Dieu auoit ordonné qu'elle ſe feroit. Car tout ce qui ſe fait par l'operation de ſa puiſſance, maintenant que le temps coule depuis la creation du monde, a eſté ordonné deuant que le monde fuſt & de toute eternité. De cette ſorte chacun fidelle ſçait qu'il a eſté eſleu dés le commencement pour auoir la foy, parce qu'il la ſent en ſoy meſme, & qu'elle a allumé en ſon entendement vne lumiere, engendré en ſa conſcience vne paix, & encommencé en ſa volonté & en ſes affections vne ſanctification qui ne peut venir d'au-

tre cauſe que de la bonté & puiſſance diuine. De maniere que quand il vient à comparer les ſentimens de ſon ame auec la deſcription de la foy & de ſes effects dãs les eſleus, qui ſe trouue en l'Eſcriture ſaincte, il ne reuoque nullement en doute qu'il ne ſoit du nombre de ces eſleus, pour la conformité qu'il reconnoiſt entre la Parole de Dieu en ce poinct, & les mouuemens de ſon ame. L'autre eſt la reuelation que Dieu fait de ſon decret & de l'arreſt de ſa volonté en cet égard. Car pource qu'en Dieu cõme dans les autres cauſes intelligentes, quelles qu'elles ſoyent, il ne faut que le concours de deux choſes pour produire vn effect, la puiſſance & la volonté, ſçachans que Dieu eſt doüé d'vne puiſſance infinie, ſi nous ſommes par luy meſme aſſeurez de ſa volonté, la certitude de l'euenement nous doit eſtre entierement indubitable. Ainſi bien que nous ne ſçachions pas en particulier qui d'entre les hommes eſt eſleu ou ne l'eſt pas, qui des hommes croit veritablement ou ne croit pas, n'y ayant que Dieu & le cœur de l'homme qui iugent de la verité & ſincerité des mouuemens de ſa conſcience, ſi ſommes nous pleinement aſſeurez qu'il y en a qui croyent, d'autant que Dieu nous a reuelé en ſa Parole qu'il en a eſleu quelques vns pour croire. Et quand nous ſerions entierement ignorans de la

maniere en laquelle cela ſe fait, pour cela nous ne deurions pas eſtre moins aſſeurez & de la verité de l'action de Dieu qui ameine ſon Conſeil à execution, & de l'euenement infaillible qui en reſulte.

De fait, combien y a-t-il de choſes dont nous ignorons le *comment*, qui ne laiſſent pas d'eſtre, & que nous ne reuoquons non plus en doute que la verité meſme? Et encore choſes ou importantes à la vie, ou meſmes en quoy la vie conſiſte? Qui eſt-ce d'entre nous qui a iamais exactement compris, ou quelle eſt l'harmonie de toutes les parties & facultés du corps enſemble pour les fonctions de la vie que nous auons commune auec les animaux, ou quelle eſt la nature de l'empire que les facultés ſuperieures de nos ames ont ſur celles du corps, & l'exercice que nous en faiſons en commandement d'vn coſté & en obeyſſance de l'autre? Ou quelle eſt la nature des actions de nos eſprits, ſoit qu'ils vacquent à la contemplation & comprehenſion des obiects qui leur ſont propoſez, ſoit qu'ils ſe tournent & refleſchiſſent ſur eux meſmes pour ſe connoiſtre & la façon de leur intelligence? Certes il ſe trouuera, ſi nous y voulons prendre garde, en la diſtribution de l'aliment neceſſaire pour les forces & l'entretenement de l'habitude du corps, au mouuement vital de noſtre cœur & de nos poul-

mons, aux fonctions des sens du corps & notamment des yeux, aux mouuemens des membres qui obeïssent à ceux de l'entendement & de la volonté, & dans les operations de l'entendement & de la volonté mesmes, des ressorts si cachez, des choses si abstruses & si profondes, que pour subtilement qu'en discourent les sçauans, si n'esclarciront-t-ils iamais tout : bien souuent plus subtilement ils en disputent, plus obscurcissent-t ils la matiere, & ne s'entendent pas eux mesmes. Et neantmoins nous ne doutons aucunement de toutes ces choses qu'elles ne soyent, & accusons à bon droit d'auoir eu le sens renuersé, ceux qui en ont autresfois reuoqué la verité en doute. Quand donc nous n'aurions autre instruction de la nature de cette operation de Dieu en nous, que le sentiment de son efficace, ce seroit assez pour nous contenter, & pour consoler nos consciences. Et ie ne croy pas que la joye qu'auroit vn mort de se voir par la puissance de Dieu releué du tombeau, comme le pauure Lazare, en fust beaucoup moins sensible pour ne sçauoir pas *comment* Dieu auroit refait en luy & rallumé la chaleur naturelle par laquelle nous viuons, & reioinct son ame à son corps pour l'animer de nouueau, & pour exercer toutes les fonctions de la vie par son entremise.

Neantmoins ſi nous conſiderons bien & la Parole de Dieu & la nature de l'homme, il ſera aiſé de recueillir de la comparaiſon de l'vne & de l'autre, au moins autant comme il nous doit ſuffire d'en ſçauoir, de quelle façon Dieu agiſt dans les hommes pour amener à effect le deſſein de nous faire croire. Car croire, comme chacun le peut entendre, n'eſt rien ſinon eſtre perſuadé de la verité de quelque choſe. Et pour eſtre digne de l'excellence de la nature de l'homme, cette perſuaſion doit eſtre accompagnée, & meſmes proceder de la connoiſſance de la nature de la choſe que l'on croit. Pource que l'homme n'eſt pas vne nature brute, mais doüée d'entendement, qui par conſequent doit agir ſelon la connoiſſance qu'elle a des choſes. Si donc la choſe qu'on propoſe à nos entendemens eſt telle qu'il n'y faille rien chercher que la verité ſeulement, & ſe contenter de l'auoir compriſe, l'entendement de l'homme doit acquieſcer en la comprehenſion de la verité quand il l'à clairement apperceuë. Comme quand on a trouué la demonſtration de quelque belle propoſition geometrique, ou la raiſon claire & pertinente de quelque bel effect de la nature, ou dans les autres choſes qui giſent en contemplation ſeulement, léuidence de la verité que l'on cherchoit. Si la choſe qu'on nous

propoſe eſt telle qu'outre la connoiſſance de la verité, il y faille encore chercher & la beauté de l'honneſteté & de la vertu, & l'vtilité conioinctement auec la douceur de la iouyſſance; il ne nous faut pas contenter de la ſimple & nuë intelligence de ce qui eſt vray, mais il nous faut eſtre eſmeus de l'amour de ce qui eſt honneſte & beau, & touchés du deſir de la iouyſſance de ce qui eſt vtile, conuenablement & proportionnément à ſon excellence.

Pour exemple, ſi on preſente à vn homme que la neceſſité preſſe, vn riche treſor, ou à vn malade qui eſt menacé de la mort, vn bon medicament, cettuy là ne peut auoir vne vraye connoiſſance de ſa poureté, & de la qualité du treſor qu'on luy preſente, ny cettuy-cy vne vraye connoiſſance de ſa maladie, du peril où il eſt, & de la vertu du medicament à l'en garantir, qu'il ne ſoit incontinent porté à le receuoir. S'il le refuſe, il faut neceſſairement qu'il ignore ſa poureté ou la richeſſe du treſor, ſa maladie ou l'excellence du medicament. Que ſi c'eſt vn homme de l'humeur de quelques vns de ces anciens Philoſophes qui meſpriſoient l'or & l'argent, à qui on offre ce treſor, & qu'à cette occaſion il n'en tienne compte; c'eſt ſigne qu'il ne s'eſtime pas poure, puis qu'il meſpriſe le moyen de s'enrichir, ou que s'il s'eſtime poure,

c'eſt d'vne poureté à laquelle l'or & l'argent ne peuuent remedier ; le vuide de ſa neceſſité doit eſtre remply de quelque autre choſe, comme pourroit eſtre la connoiſſance des arts & des ſciences. Si le malade refuſe le medicament, ou par meſpris de la medecine en general ; c'eſt ſigne qu'il ne croit pas qu'il ait telle vertu qu'on luy dit : ou par delicateſſe à cauſe du mauuais gouſt & des trenchées qu'il en apprehẽde; c'eſt qu'il ne ſe croid pas ſi malade qu'il eſt : ou parce qu'il ne ſe ſoucie pas de mourir; c'eſt qu'il n'eſtime pas que la vie ſoit ſi deſirable, ou la mort tant à fuir, que pour leur conſideration il ſe faille aſſuiettir à l'amertume des remedes. Ainſi le refus de l'vn & de l'autre prouiendra de l'eſtime qui ſe fait des choſes, pour ne leur donner pas leur iuſte valeur, & par conſequent n'en auoir pas la vraye connoiſſance.

Dieu donc agiſt en deux façons enuers nous pour nous faire croire en Chriſt, Sauueur & Redempteur du monde. D'vn coſté il nous fait preſcher ſon Euangile, comme vne doctrine d'vne verité celeſte, & qui ſurpaſſe infiniment en cet égard non ſeulement toutes les autres religions, qui ne peuuent eſtre que fauſſes, mais toutes les ſciences humaines, quelque verité quelles contiennent. Et non ſeulement cela, mais comme la reigle d'vne pieté & d'vne vertu ſi

ſortable à l'excellẽce de la nature humaine, que elle eſt ſeule capable de luy donner non vne telle quelle perfection des facultés d'entendement & de volonté par leſquelles elle excelle par deſſus les beſtes, mais meſmes de l'amener à vn point qui ſurpaſſe de bien loin ſa condition naturelle, & l'eſtat de ſa premiere origine. Et finalement comme le comble de noſtre felicité; le ſeul moyen, di-je, de paruenir à l'immortalité heureuſe & glorieuſe, ſelon ce mot, que *cette eſt la vie eternelle de le connoiſtre ſeul vray Dieu, & celuy qu'il a enuoyé Ieſus-Chriſt*. D'autre coſté, pource que toutes les facultés de nos ames ſont tellement corrompuës & penetrées du vice iuſques au fonds, qu'elles ſont totalement incapables d'apperceuoir la verité & l'excellence de ces choſes, il agiſt tellement en nos entendemens par ſon interieure vertu, qu'il en dechaſſe le vice & les tenebres, & les diſpoſe à connoiſtre quelle eſt la miſere de la condition en laquelle ils naiſſent, & quelle au contraire l'excellence de celle à laquelle l'Euangile les appelle: pour faire comparaiſon de leur naturelle ignorance auec la lumiere de ſa verité, de leur naturelle corruption auec l'excellence de ſa pureté & ſaincteté, & finalement de la malediction en laquelle nous giſons naturellement, auec le comble de ſa felicité eternelle.

La chose nous estant proposée de cette façon, & nos facultés interieures estant si bien disposées par la grace de Dieu, il est impossible desormais que nous ne croyions; c'est à dire, que nous ne receuions la lumiere de cette verité, & que nous ne desirions ardemment d'estre iouyssans tant de la sainɛteté qu'elle communique, que de la felicité qu'elle presente. Par ce moyen l'euenement de ce conseil de Dieu est indubitable. Ainsi l'enseigne manifestement S. Paul quand il ne demande pour les Ephe-
Ephes. siens autre chose en ses oraisons, sinon *que*
1. 17. *le Dieu de nostre Seigneur Iesus-Christ, le*
18. 19. *Pere de gloire, leur donne l'esprit de sapience & de reuelation par la reconnoissance d'iceluy: à sçauoir les yeux de leur entendement illuminez, afin qu'ils sachent quelle est l'esperance de sa vocation, & quelles sont les richesses de la gloire de son heritage és saincts, & quelle est l'excellente grandeur de sa puissance enuers nous qui croyons.* Car il estoit persuadé que pourueu qu'ils *sceussent* cela, & qu'ils eussent l'entendement si bien disposé qu'ils fussent capables de le clairement & certainement comprendre, toutes leurs affections en seroient esprises, & leurs volontez necessairement determinées à suiure
Ephes. ces choses. Et ailleurs il desire *qu'ils puis-*
3. 18. *sent finalement comprendre auec tous les*
19. *Saincts quelle est la largeur, la profondeur*

*& la hauteur de la dilection de Christ, laquelle surpasse toute connoissance, afin qu'ils soyent remplis en toute plenitude de Dieu.* Car c'est cette connoissance de la charité de Christ qui porte auec soy toute plenitude de vertus chrestiennes. Et c'est ce que Christ mesmes dit encore. Car apres auoir allegué ces paroles d'Esaie, *& ils seront tous enseignez de Dieu*, il adiouste, *quiconque a ouy du Pere & a appris vient à moy.* Comme s'il vouloit dire, que pour venir à luy, c'est à dire, croire en luy, & estre participant du salut dont il est autheur à tous ceux qui croyent, il ne faut sinon *estre enseigné de Dieu & apprendre*: la connoissance que Dieu donne de l'excellence des choses qu'il presente en son Euangile, tirant sans aucun doute apres soy tout ce qui est necessaire au salut & à la vie: connoissance, di-je, venuë de la puissance de l'Esprit qui se desploye auec efficace, De fait, pource que la chose est de soy fort difficile à cause de la dureté de nos cœurs, & de la resistance que nostre chair fait à ces choses, & que neantmoins l'euenement en est certain, toute repugnance estant contrainte de ceder à cette puissance, l'Apostre se sert de ces termes au lieu sus allegué, *que nous croyons selon l'efficace de la puissance de la force du Seigneur*: voire il dit que *c'est vne excellente*

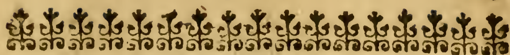
Iean 6.

Ephes. 1. 19. 20.

*grandeur de sa puissance , laquelle il a desployée auec efficace en Christ, quand il l'a ressuscité des morts & l'a fait seoir és lieux celestes.* Car seroit-t-il besoin d'vne telle puissance s'il estoit question d'vn effect vulgaire seulement ? Et où vne telle puissance est desployée , se peut-t-il faire aucune resistence qui rende l'euenement douteux, ou qui preuale ? Neantmoins pource que cela se fait par l'entremise de la connoissance de l'excellence de l'Euangile en tous les égards dont il a esté fait mention, le mesme S. Paul dit que la Predication, qui emmene captiues les pensées des hõmes sous l'obeyssance de Christ, est auec *demonstration d'esprit & de puissance*; se seruant d'vn mot qui signifie cette sorte de raisons ou la verité est si euidente qu'elle force l'entendement à la receuoir, & surmonte toute resistance. Ainsi Dieu qui a arresté de donner la foy à ses esleus, execute ce decret d'vne façon qui ne rend nullement l'euenement douteux, & asseure par ce moyen le salut à ceux qui ont part en cette election eternelle.

1. Cor. 2. 4.





# CHAP. XII.

## *Que par cette maniere d'agir Dieu ne ruine point la nature de la volonté de l'homme.*

IL est vray qu'il y en a plusieurs qui, ce leur semble, trouuent en cette doctrine vne grãde difficulté, c'est que l'homme ayant esté creé vne nature raisonnable, & par consequent libre en ses actions, il ne semble pas conuenable à la bonté & sagesse de Dieu, d'agir autrement en luy que d'vne façon accordante & proportionnée à sa nature. Si donc, disent-ils, l'euenement de cette operation est certain & ineuitable, & s'il est necessaire que cettuy là croye en qui Dieu agist de cette façon, il ne reste plus en luy de liberté de volonté. S'il luy reste vne liberté de volonté, l'euenement en est douteux, & par consequent l'eslection sera de mesmes incertaine & muable. Or n'estime-ie pas qu'il fust beaucoup necessaire aux Chrestiens de s'enquerir quelle est la nature de la volonté de l'homme & de sa liberté, pourueu qu'ils

ſentiſſent par experience vne telle efficace de la grace de Dieu en eux, que non ſeulement ils creuſſent en Chriſt, mais meſmes qu'il leur fuſt impoſſible de ne pas croire. Car quel intereſt auons nous à la conſeruation de cette liberté, ſi ſon office eſt de nous maintenir en tel eſtat que nous ſoyons autant portés à rejetter Ieſus-Chriſt qu'à le receuoir, à nous priuer nous meſmes de l'eſperance du ſalut, qu'à l'embraſſer quand l'Euangile le nous preſente? Certes ſi cette condition d'eſtre ſauués, ou d'eſtre mis en tel eſtat qu'il ſoit impoſſible que nous ne ſoyons ſauués, ne ſe pouuoit acquerir que par la perte de noſtre liberté, nous la deurions ſouffrir gayement, & meſmes deſirer d'en eſtre priué pour mettre l'eſperance de noſtre ſalut en ſeureté, & la rendre d'vne certitude neceſſaire & d'vn éuenement indubitable.

Pour le certain, de la faueur du Prince vient d'ordinaire, ſelon le monde, toute proſperité & grandeur. Si donc il y auoit quelqu'vn qui fuſt tellement en la bonne grace de ſon Prince que la durée de ſa bonne fortune dependiſt abſolument de ſa fidelité propre & de la perſeuerance de ſa volonté en l'amour qu'il porte à ſon Souuerain, eſt-il pas à preſumer qu'il voudroit auoir eſté reduit à cet eſtat, non de pouuoir haïr ſon Prince quelque iour, &

ainsi decheoir de sa faueur & de la bonne fortune qu'il y possede, mais de ne pouuoir iamais autre chose sinon aimer son Souuerain ardemment, en partie pource que c'est son deuoir, & en partie pource que c'est son bon-heur encore? Et s'il pouuoit acheter cette asseurance au prix de la liberté de sa volonté, est-il imaginable quelle qu'elle soit, qu'il en plaignist en façon quelconque la perte? De vray, en conseruant cette pretenduë liberté de volonté qui le rend également capable de l'vn & de l'autre, il n'en peut arriuer que l'vn de ces deux euenemens; ou qu'il perseuerera en l'amour de son Prince, & ainsi determinera la liberté de sa volonté du costé où gist son bon-heur; ou qu'il conuertira l'amour qu'il porte à son Prince en haine, & sa bonne fortune en malheur. Car à peine se peut-t-il conceuoir qu'il demeure perpetuellement en la balance de l'indifference. Le premier est ce qu'il doit desirer; le second ce qu'il doit abhorrer & craindre. Si donc il venoit à perdre la liberté de sa volonté, pour demeurer inseparablement attaché à l'amour & à la bonne grace de son Prince, il ne luy en arriueroit que ce qu'il doit desirer ardemment. S'il garde cette pretenduë liberté, il n'en a autre gain, mesmes demeurant (s'il estoit possible) en indifference, que de se voir perpe-

tuellement en peril de ce qu'il doit abominer & craindre ſur toutes choſes. Et s'il ſe determine de ce coſté tout à fait, l'auantage qui luy en reuient eſt vn crime des plus attroces qu'il commet, & ſa ruïne de fonds en comble.

Mais à quoy faire icy mention de peril? En la choſe dont maintenant il eſt queſtion, le mal eſt de tout point ineuitable. Car ſi Adam eſtant en ſon integrité, & en vne conſtitution ſi parfaite de ſes facultés, à tellement experimenté à ſon grand malheur, & de tout le genre humain, les conſequences d'vne condition muable, que deuons nous attendre de la corruption ſuruenuë en nos eſprits par ſon peché, & de tant de tentations auſquelles nous ſommes ſujets de la part du monde & du malin, tandis que nous ſommes au monde? Il vaudroit donc beaucoup mieux pour nous que nous perdiſſions cette liberté ſi nous l'auions, & aſſeurer parce moyen l'eſperance de noſtre ſalut, que de nous conſeruer à nous meſmes, auec vn ſi manifeſte & comme ineuitable peril, la puiſſance de le perdre. Et ne faut pas craindre que pour cela noſtre nature degeneraſt de quelque degré de ſon excellence. Car ſi la perfection de noſtre nature conſiſte en la pieté & en la vertu, comme nous l'auons cy-deſſus prouué briefuement, plus grandes

&

& plus profondement enracinées ſeront ces bonnes qualités en nous, plus haut aurons nous fait atteindre le point de noſtre perfection, & plus ſeront en nous ces qualités fermes & perdurables. De ſorte que ſi elles auoient eſté renduës immuables tout à fait, en perdant cette liberté de noſtre volonté, ſi telle nous l'auions, pour eſtre eternellement conſtans & immuables en la pieté & en la vertu, nous aurions bien perdu quelque choſe de noſtre naturelle condition, mais ce ſeroit vne perilleuſe infirmité, pour acquerir vn plus haut degré de perfection & d'excellence. Et l'exemple des Anges & de l'eſtat futur de noſtre glorification le monſtre manifeſtement. Car nul ne doute que les Anges ne ſoyent à cette heure en eſtat de ne pouuoir pecher, & que nous ne deuions quand nous ſerons recueillis dans les cieux, eſtre d'vne condition toute ſemblable. Les Anges donc ont-ils perdu quelque liberté de leur volonté par la grace de leur confirmation, ou en deuons-nous perdre par noſtre glorification future? Si ainſi eſt, c'eſt pour acquerir vne beaucoup meilleure condition, & ſans comparaiſon plus ſouhaittable. Partant le pluſtoſt que nous ſouffrirons ce changement eſt le meilleur; pluſtoſt nous perdrons cette liberté, plus aurons nous à rendre graces à Dieu, & à

benir la predication de la doctrine de la foy, & l'efficace de l'Esprit qui l'a nous aura rauie.

Mais peust-estre qu'encore qu'il nous fust expedient ainsi, il n'est pas neantmoins seant à la sagesse de Dieu d'agir autrement en ses creatures que d'vne façon conuenable à leur nature. Ainsi soit. Mais puis que nous voyons que c'est nostre bien, & qu'il nous declare que telle est sa bonne volonté enuers nous, est-ce à nous à nous enquerir si la maniere en laquelle il la veut executer conuient à sa sapience ou non? Sommes nous si presomptueux, nous qui n'en auons pas mesmes veu les bords, de nous imaginer que nous puissions sonder le fonds de sa sagesse? Luy qui nous a formez, comme vn potier fait ses vaisseaux, sçait bien les anses par lesquelles il nous faut prendre. Luy qui nous a donné les facultez par lesquelles nous agissons, & qui en cõnoist les ressorts beaucoup mieux que nous, pource qu'il les y a mis, sçait bien ce qui peut ou arrester ou exciter leurs mouuemens, & quels sont les moyens de les lascher ou de les tendre. Et si là haut il trouue bien les expediens necessaires pour tenir les esprits bien-heureux qui y sont consacrez, & les Anges, inseparablement attachez à leur bien, en telle maniere qu'il est absolument impossible qu'ils s'en dé-

prennent, sans toutes-fois déroger à la conduite de sa sapience, il les sçaura bien trouuer icy bas, & accorder la fermeté immuable de son eslection auec le naturel de nos facultez, sans rien diminuer pour cela de la gloire de sa sagesse. Au fonds voyons si l'operation de l'Esprit de Dieu en ce poinct est en quelque sorte mal conuenable.

Premierement quand il agist ainsi en nous, il ne nous rend ny aueugles en nos mouuemens, comme les choses destituées de sentiment, ny brutes & inconsiderés comme sont les bestes. Car qui est-ce des hommes qui croit en Christ ou de la mesme façon que les choses pesantes tendent en bas, & les legeres volent en haut, ou de la maniere en laquelle les bestes suiuent leur sensualité & les appetits qui les agitent, sans reigle, sans moderation, sans discours ny intelligence? Si cette operation de l'Esprit de Dieu en nous, nous reduisoit à cet estat, nous aurions à nous plaindre du changement arriué en nostre nature. Car ny la pieté & la vertu n'auroit plus de lieu en nous; en quoy toutesfois consiste nostre souueraine perfection : Ny non plus que les bestes ne goustent point le contentement qu'il y a en la possession des tresors, en la contemplation des fleurs de la terre & des estoiles des Cieux, en l'ouye de la musique

& des accords des instrumens, & en l'intelligence des sciences, nous ne sentirions point nostre felicité, & neantmoins c'est au sentiment que gist la douceur de sa iouyssance. Mais tant s'en faut que la puissance de l'Esprit nous meuue de cette façon, qu'au contraire elle ameliore nos entendemens & les facultés par lesquelles nous sommes hommes, nous donnant des cõnoissances & des lumieres d'intelligence & de nous mesmes & de la grace de Dieu
Ephes. enuers nous, qui iamais autrement ne
1. 17. nous fussent tombées en pensée. C'est
Prou. pourquoy cet Esprit est nommé *l'Esprit de*
1. 22. *sapience & de reuelation*, au lieu que ceux
&c.
2. Cor. qui en sont destitués sont dits estre *fols*,
4. 4. auoir *les yeux de l'entendement creués*, &
1. Iean *cheminer en tenebres.*
1. 6.

Puis apres, quelque efficace que cet Esprit desploye en nous, il ne nous contraint ny violente pas pourtant. Car la contrainte gist à faire quelque chose contre sa volonté. Or qui a iamais ouy parler ou d'vn homme qui creust quelque chose malgré qu'il en eust, ou d'vn homme qui aimast quelque chose contre sa volonté? La croyance est vne persuasion. Et on ne persuade personne par la force. Ce sont les raisons qui induisent les hommes à receuoir quelque verité, non la contrainte & la violence. Et l'amour est vn mouuement

de la volonté. Aimer donc est ou vouloir du bien à ce que nous aimons, ou nous vouloir à nous mesmes du bien par sa iouyssance. Or ne se peut-il conceuoir que la volonté vueille contre son vouloir, ny par consequent qu'elle aime par contrainte de violence. Ce donc que nous receuons la verité de l'Euangile est que nous l'apperceuons, & qu'il est naturel à l'homme, que l'entendement qui apperçoit clairement & certainement vne verité, y acquiesce. Et ce que nous l'aimons, c'est à cause de sa naturelle excellence & de son vtilité que nous reconnoissons, pource qu'il est naturel à l'homme d'aimer ardemment & l'honneste & l'vtile, s'il le connoist veritablement & s'il le rencontre. Finalement si nous considerons la chose comme il faut, nous trouuerons que cette operation de l'Esprit en nous est merueilleusement conuenable à nostre nature, & par consequent à la sapience diuine mesme.

Dieu meut nos volontés & nos affections par l'entremise de nos entendemens, c'est conuenablement à leur nature. Car est-il pas clair que ces facultés inferieures dependent de la superieure & suiuent son mouuement ? Et qui est-ce d'entre les hommes qui ne puisse alleguer quelque raison de ce qu'il fait, & qui ne confesse qu'il est induit à le faire par cette raison ? Ceux-là

mesmes qui disent que la volonté agist quelques-fois contre le mouuement de l'entendement, afin de monstrer sa liberté, apperçoiuent-ils pas qu'en parlant ainsi ils assignent à cette action de la volonté cette raison qu'elle veut monstrer sa liberté : raison qui ne peut auoir de force en la volonté, puis que c'est vne raison, sinon que premierement elle ait entré en l'entendement, qui iuge de ce qui est expedient & de ce qui ne l'est pas, & s'il faut monstrer sa liberté ou non, puis en se determinant & resoluant là dessus, emmene la volonté de ce costé là, & se fait necessairement suiure ? Comme donc en vne machine où vne roüe depend necessairement de l'autre, & cette autre du mouuement d'vn grand ressort, c'est vne conuenable maniere d'agir de mouuoir par le grand ressort la rouë qui le touche immediatement, & par celle-là encore l'autre; ainsi en ce bel agencement de nos facultez, où les choses corporelles dependent de la volonté, & la volonté de l'entendement, c'est sortablement à nostre nature que Dieu excite nos affections & nos actions corporelles par le moyen de nos volontés, & nos volontés mesmes par l'interuention de l'intelligence.

Il meut nos entendemens par la connoissance de la verité, excellence, & vtilité in-

comparable de l'Euangile. Ceſt encore conuenablement à leur condition. Car y á-t-il rien qui ſoit plus accordant à leur nature que la conoiſſance de ces qualités? Ou meſmes y a-t-il choſe qui leur conuienne qui ne ſoit de cette ſorte ? Qu'on ramaſſe toutes les choſes qui ſont capables d'arreſter l'attention de nos eſprits & nous induire à quelques actions, grandes & petites, hautes, moyennes, & baſſes, elles ſe reduiront toutes pourtant à quelqu'vne de ces categories; à ſçauoir, ou qu'elles ſeront veritables, ou qu'elles ſeront honneſtes, ou qu'elles ſeront delectables, ou qu'elles ſeront vtiles en quelque maniere. La plus conuenable maniere donc ſelon laquelle Dieu pouuoit agir en noſtre entendement, eſtoit ou de luy propoſer quelques vnes de ces choſes ſeparément, ou meſmes de les luy faire apperceuoir à la fois & toutes enſemble. Et c'eſt ce qu'il fait en la predication de l'Euangile, où elles concurrent toutes en meſme ſujet, voire en vn ſouuerain degré & qui excede infiniment la meſure de toutes autres choſes. Il ouure nos entendemens & en dechaſſe les tenebres naturelles, afin que nous puiſſions clairement reconnoiſtre toutes ces choſes en l'objet qui nous eſt propoſé, & y deſployé vne telle efficace qu'il eſt impoſſible & que nous ne les apperceuions & que nous n'y

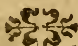
cedions, quelque resistance qu'y facent au commencement nos affections & nostre raison charnelle. C'est encore conuenablement à la nature de nos esprits, qui plus ils sont excellens, plus necessairement & ineuitablement sentent ils en eux & sur eux la puissance & efficace de ces choses. Car comme ainsi soit, comme les Philosophes mesmes l'ont reconnu, que le souuerain bien de l'homme consiste conioinctement en vne vertu & en vne felicité en laquelle il n'y ait rien à redire, & que naturellement & necessairement les hommes desirent leur souuerain bien en quelque chose que leur entendement, soit bon, soit mauuais, le constitué; il ne se peut faire que l'Euangile nous proposant en Christ vn souuerain bien qui excelle infiniment par dessus tout ce que les Philosophes en ont iamais peu penser, & l'Esprit de Dieu agissant en nous en telle maniere qu'il nous l'y fait reconnoistre tel, que nous ne le receuions auidement & ne le desirions de toute la puissance de nos ames. Et c'est ce que l'Apostre dit, *Qu'auant qu'il connust nostre Seigneur Iesus il persecutoit l'Eglise de Dieu a outrance & la degastoit : Mais que* Gal. 1. 13. 15. *quand ç'a esté le bon plaisir de Dieu de reueler son Fils en luy, il n'a point pris conseil de la chair ny du sang*, mais la receu auec foy, & nonobstant tous encombriers a de tout

son pouuoir auancé sa gloire. Tesmoignant de mesmes des Iuifs que s'ils l'eussent connu, iamais *ils n'eussent crucifié le Seigneur de gloire.* Et ce qui est le souuerain poinct de la sapience de Dieu en cecy, (ce qui aussi deuoit necessairement accompagner l'efficace de son Esprit en nostre vocation, & en estoit inseparable,) il fait ces choses d'vne telle maniere, qu'au lieu de la tristesse dans laquelle sont trempées toutes les actions ausquelles nous sommes violentés, (car toute contrainte est naturellement fascheuse) la foy est toute imbuë d'vne ioye & contentement inenarrable : n'estant pas possible ou d'auoir connu de si excellentes verités, ou d'auoir gousté vne si agreable charité de Dieu enuers nous, ou de se voir deliuré d'vne si espouuantable condamnation, ou de se voir esleué en vne si glorieuse esperance, ou de voir en soy les commencemens d'vne si exquise sainteté, sans en estre tout arrousé & comme enyuré d'vn plaisir qui ne se peut exprimer, ny mesmes exactement comprendre. A raison dequoy S. Paul dit que *c'est la paix de Dieu qui surmonte tout entendement*, & S. Pierre que croyans en Christ nous nous *esiouyssons en luy d'vne ioye inenarrable & glorieuse.*

1. Cor. 2. 8.

Phil. 4. 7.

1. Pier. 1. 8.





# CHAP. XIII.

## *Que cette doctrine n'induit point à ſecurité, & n'eſteint poit le ſoin de bien viure, au contraire.*

DE ce que nous auons déduit cy-deſſus, il a eſté aiſé de recueillir, qu'il faut ſoigneuſement diſtinguer la volonté de ſauuer les hommes, laquelle quelques vns appellent, contre l'vſage de l'Eſcriture, la predeſtination au ſalut, d'auec l'eſlection ou predeſtination à la foy, qui eſt le moyen & la condition par l'accompliſſement de laquelle nous y paruenons : dautant que celle-cy eſt abſoluë, comme on parle, & ne depend d'aucune condition ; celle-là ne peut auoir lieu quant à ſon effect que par la preſuppoſition de cette condition prealable. Ce n'eſt pas qu'ordinairement on ne prenne ce mot de predeſtination, ſimplement pour le conſeil de Dieu qui regarde le ſalut, & qu'on ne le tienne communement entre ceux qui ſont enſeignez par la Parole de Dieu, & qui ne

veulent point trop deferer à la volonté de l'homme, pour eſtre d'vn euenement indubitable, de la meſme façon que ſi c'eſtoit vn conſeil abſolu & qui ne deſpendiſt de condition quelconque. Et ſemble meſmes que l'Apoſtre S. Paul prenne ce mot en cette ſignification quand il dit que ceux *que Dieu a preconnus, il les a predeſtinés à eſtre rendus conformes à l'image de ſon Fils.* Rom. 8. 29.
Car le ſalut & l'image de Chriſt, comme nous auons monſtré cy-deſſus, eſt vne meſme choſe. Et il eſt clair que l'Apoſtre parle en cet endroit, non de tous les hommes également& generalement, mais de ceux que Dieu *a preconnus*, c'eſt à dire, preuenus en toute maniere de ſa miſericorde, & ſeparés d'entre les autres pour cette ineſtimable prerogatiue de la Foy. Mais la raiſon de cela eſt que la volonté de Dieu, qui concerne le ſalut, eſtant conditionnelle, & regardant tout le genre humain, & le genre humain eſtant vniuerſellement corrompu de peché & incapable d'accomplir cette condition dont le ſalut depend, il arriue neceſſairement, non par aucun vice de cette volonté de Dieu, à la cōſiderer en elle meſme, mais par la dureté du cœur & l'obſtination de l'eſprit humain, que cette premiere volonté de Dieu, que quelques vns, comme i'ay dit, appellent predeſtination, contre le ſtile de l'Eſcriture,

eſt infructueuſe pour ceux qui n'ont point de part en l'autre, c'eſt à dire en l'eſlection. Le mot de predeſtination donc ayant ie ne ſçay quoy d'emphatique, & ſemblant deuoir eſtre pluſtoſt donné aux conſeils qui viennent à effect qu'à ceux dont l'incredulité & le defaut de quelque condition prealable empeſche l'euenement, l'Eſcriture ſaincte d'vn coſté n'a pas accouſtumé d'appeller predeſtinés ceux qui n'ayans point eſté eſleus à la foy, rendent cette autre volonté inutile à leur égard, & de l'autre elle parle de ceux qui ſont eſleus à la foy, comme s'ils auoient eſté abſolument predeſtinés au ſalut, à cauſe de l'indubitable éuenement de la condition prealable. Et ainſi elle meſle, comme ſi ce n'eſtoit qu'vn meſme conſeil en leur égard, la volonté conditionelle qui regarde le ſalut, auec l'eſlection abſoluë à la foy; pource qu'en ce qui les concerne, bien que l'vne ſoit conditionelle, elle eſt pourtant auſſi certaine comme ſi elle eſtoit abſoluë, à cauſe de la certitude infaillible & abſoluë de l'euenement de l'autre dont elle depend. Et c'eſt à peu pres la meſme raiſon pour laquelle cette meſme Eſcriture qui nous enſeigne ſi diſertement que Chriſt eſt mort vniuerſellement pour tout le monde, en parle quelques-fois en telle maniere qu'il ſemble qu'elle vueille dire qu'il eſt mort

pour le petit nombre des esleus à la foy seulement. Comme s'il n'auoit souffert que pour ceux qui sentent le fruict de sa mort, & non pas pour ceux à qui leur propre incredulité rend cette mort infructueuse. Mais pource qu'il faut diligemment distinguer entre les manieres de parler qui sont nées de la consideration des euenemens seulement, & celles qui viennent de la consideration des conseils mesmes, & que nous traittons icy des conseils de Dieu en tout ce mystere, il nous faut bien donner garde de confondre cette disposition de la volonté de Dieu qui concerne le salut, & qui depend d'vne condition laquelle Dieu requiert de tous absolument, auec l'eslection à la foy, selon laquelle Dieu a ordonné d'accomplir soy-mesme cette condition en quelques vns seulement.

Contre cette doctrine donc ainsi exposée, ne peut rien la calomnie dont on a accoustumé de charger la creance de la predestination, que s'il y en a quelques vns d'entre les hommes predestinés à estre sauués, quoy qu'ils facent ils ne peuuent manquer à l'estre : & s'il y en a quelques autres reprouués eternellement, employassent-ils tout le soin qui se peut à obtenir le salut, ils sont pourtant forclos de toute esperance. Ce qui seroit capable d'appor-

ter au monde vne horrible confusion ; de rendre inutile la predication de l'Euangile, & d'esteindre tout soin de pieté & toute estude de vertu dans les ames des hommes. Est il donc question de la predestination à la Foy ? Certes nul ne peut dire, Encore que ie croye ie ne seray pas esleu à croire pourtant. Car tous ceux qui croyent auoient esté auparauant en la misericorde de Dieu predestinés à croire, nul ne pouuant croire que par le don de Dieu, comme il a esté dit, & nul ne receuant ce don de Dieu qu'en vertu d'vne eslection & predestination eternelle. Ny il ne peut pas dire, Encore que ie ne croye iamais, ie seray esleu & predestiné à croire nonobstãt. Car tous ceux qui ont esté predestinés à croire ont la foy; s'ils ne l'auoient iamais, il seroit totalement absurd de dire qu'ils eussent esté predestinés à croire. Comme ce seroit vne extrauagance de dire que cettuy là auroit esté predestiné à voir, qui neantmoins auroit tous-jours les yeux fermés, ou que cettuy la auroit esté ordõné à viure qui n'auroit point esté, & qui partant n'auroit senty aucun mouuement de la vie. Certes l'Escriture saincte nous enseigne bien qu'il y en a peu d'esleus en comparaison des autres. Et l'experience l'a tous-jours monstré, le nombre de ceux qui croyent estant tous-jours fort petit au prix

de ceux qui ne croyent pas. Mais neantmoins elle ne nous a ny nommé ny designé ceux qui sont ordonnés pour cela, elle nous propose seulement & la charité de Dieu qui regarde vniuersellement tous les humains en ce qu'il leur promet le salut pourueu qu'ils croyent, & le commandement de Dieu qui les regarde encore également, de receuoir par foy le Redempteur qu'il leur presente. De façon que nul ne se peut exempter de l'obligation qui naist du commandement, car il s'adresse à tous: & nul ne se doit décourager comme si la foy luy deuoit estre inutile, car la promesse du salut est également & vniuersellement donnée à tous ceux qui croyent.

Y a-t-il donc quelqu'vn à qui sa conscience rende tesmoignage que veritablement il croit. Il a en soy l'asseurance de son eslection eternelle. Car s'il n'y a que ceux à qui il donne de croire qui ayent la foy, & si il ne le donne sinon à ceux à qui il a arresté de toute eternité de le donner, celuy qui croit veritablement ne peut douter qu'il n'ait part en l'ordonnance de cette eslection eternelle. Y a-t-il quelqu'vn qui ne croye pas & qui persiste en son incredulité iusques à la fin? C'est bien vn tesmoignage certain par l'euenement qu'il n'estoit pas esleu pour auoir la foy, puis qu'il ne l'a pas euë, mais ce ne luy peut estre

vne excuse deuant Dieu. Pource que ce qu'il n'a pas creu ne vient pas de la connoissance qu'il a eue qu'il n'estoit pas ordonné pour cela; mais de la dureté de son cœur & de la haine naturelle qu'il porte à Dieu & aux choses qui luy sont agreables. Ce qu'il en a fait n'a pas esté par respect à l'ordonnance secrette de l'ellection de Dieu pour n'attenter pas au salut contre sa volonté, mais par vn intolerable mespris de la grace du salut que Dieu luy presentoit, & par vne punissable rebellion à son commandement qui luy enjoignoit de croire. Et de vray, la misericorde de Dieu enuers les hommes, en ce qui regarde les conseils de leur procurer le salut, ayant deux degrés; l'vn qui, comme il a esté dit, ne passe pas plus auant que de nous presenter la remission de nos offences au Redempteur, & prendre vn souuerain plaisir en nostre salut, pourueu que par incredulité nous ne rejettions pas cette grace; l'autre qui passe iusques à faire que nous croyions, & empescher que le salut ne soit rejetté par nous: Ce premier degré est vniuersellement manifesté à tous par la predication de l'Euangile, pour inuiter les hommes à la foy, auec cette resolution ferme & immuable de les sauuer s'ils croyent. Pour cela l'Euangile crie par l'Vniuers, *Grace*, *Grace*. Ce second n'est particulierement manifesté à

aucun

aucun que par l'euenement; c'eſt à dire par le ſentiment de la foy engendrée en ſon ame. Et a eſté expreſſement caché aux humains qui eſtoient ceux d'entr'eux que ce degré de miſericorde regardoit, afin de n'eſtre point en achoppement aux autres & en empeſchement à la predication de l'Euangile. Par ainſi nul ne ſçachant en particulier ce qui a eſté ordonné de luy au conſeil de Dieu, ne ſe doit preſumer eſtre reprouué, & forclos de l'eſperance du ſalut, puis que Dieu l'y appelle; ny dire, ie ne croiray pas pource qu'il me ſeroit inutile, puis que Dieu declare ouuertement que la foy ſera vtile à ſalut égalément & vniuerſellement à tous ceux en qui elle ſe rencontrera.

Et de vray, poſé le cas (ce qui eſt entierement impoſſible à cauſe de la dureté & corruption du cœur de l'homme) qu'il y ait quelqu'vn du nombre de ceux à qui Dieu n'auoit pas ordonné de donner la foy, qui neantmoins croye veritablement, faiſant par la ſeule force de ſa nature ce que les autres font par l'efficace de la grace de Dieu en eux; ceſtuy-la ſera ſauué ſans que Dieu face aucun tort au decret de ſa predeſtination eternelle. Pource que d'vn coſté il a ordonné de n'exclure du ſalut aucun de ceux qui croiront; au contraire: & de l'autre, bien qu'il ait predeſtiné les

vns à croire ; c'eſt à dire, arreſté de leur donner la foy, neantmoins il n'a pas predeſtiné les autres à ne croire pas, c'eſt à dire, arreſté d'empeſcher qu'ils ne croyent. Il s'eſt contenté de les laiſſer en leur naturelle condition, & de les conuier à croire nonobſtant, afin que s'ils ont en eux quelque vertu de croire, ils la deſployent. Et bien qu'il ſcache & preuoye certainement qu'ils ne croiront pas, ſa preuiſion pourtant n'eſt pas cauſe de leur incredulité, c'eſt la corruption de leur nature. Mais s'il arriuoit (ce qui eſt totalement impoſſible à cauſe de l'ordonnance immuable de Dieu, & de ſon inuincible puiſſance à l'executer) que quelqu'vn de ceux qu'il a predeſtinés à croire ne creuſt pas, ou que quelquvn de ceux qui croyent ſelon ſon eſlection ne fuſt pas ſauué, alors auroit-il manqué à ſa predeſtination & à la fidelité de ſes promeſſes.

Venons à la volonté de Dieu qui concerne le ſalut. Eſt-il queſtion d'elle? Certes ſi la doctrine de la predeſtination en cet égard peut apporter quelque dommage, il faut que ce ſoit ou en induiſant les hommes à ne croire pas, ou en les induiſant apres auoir creu à ne ſe ſoucier pas de la pieté & de la ſanctification de la vie. Or tant s'en faut qu'elle les puiſſe induire à ne croire pas, que s'ils ont quelque connoiſ-

ſance du ſalut, elle les induit neceſſairement à croire. Car ſi l'amour que nous nous portons à nous meſmes, & le deſir que nous auons naturellement d'vne immortelle felicité, a quelque pouuoir ſur nous, puis qu'il eſt impoſſible d'obtenir le ſalut propoſé en l'Euangile ſans la foy, qui doutera qu'il ne luy ſoit abſolument neceſſaire de croire? Et par conſequent qui eſt-ce qui mettra la foy & l'incredulité en indifference? Certes, comme il a eſté dit, la nature a imprimé en l'homme vn ſi ardent deſir de ſon ſouuerain bien, qu'en quelque choſe qu'il le conſtituë, il eſt abſolument impoſſible qu'il ne le ſuiue. Poſé donc qu'il connoiſſe que ce ſouuerain bien giſt au ſalut duquel Chriſt nous eſt autheur, & qu'il eſt impoſſible de l'obtenir que par le moyen de la foy, il faut neceſſairement & que ſes deſirs ſe portent vers ce ſalut, & que neceſſairement encore pour y paruenir il croye. Car il ne ſe peut pas conceuoir comment ne connoiſſant qu'vn ſouuerain bien, & eſtant perſuadé qu'il n'y a qu'vn chemin pour y arriuer, il aime & deſire ſon but, & que neãtmoins il mette l'vnique moyen d'en iouyr en indifference. Teſmoin en ſoit que ceux d'entre les Marchands qui mettent leur ſouuerain bien ſelon le monde dans les richeſſes des Indes, ne craignent pas de s'embarquer pour y aller à trauers

tant de dangers des pirates & des naufrages. Et que les gens de guerre qui mettent leur souuerain bien en la victoire sur leurs ennemis, se hasardent à tant de perils, & ne mettent en aucune consideration ny la mort ny les playes.

Or si cette doctrine n'induit pas au mespris de la foy, il est impossible qu'elle induise au mespris de la sanctification, veu que celle-cy depend necessairement de l'autre, & que telle est la nature de l'Euangile, telle est la nature de l'homme encore, si nous la considerons comme il faut, que quiconque a veritablement creu, celuy-là aussi necessairement se sanctifie, & que quiconque neglige l'estude de la vraye sanctification, tant s'en faut que celuy-là aye la vraye foy, qu'à peine mesmes en a-t'il l'ombre. Et c'est ce qui fait dire si expressement à S. Iean que celuy *qui est en lumiere aime son frere, & que quiconque n'aime*
1. Iean 2. 19. 11. *point son frere & dit qu'il est en lumiere, il est menteur & verité n'est point en luy. Et derechef, que qui hait son frere il est en tenebres & chemine en tenebres, & ne sçait où il va, d'autant que les tenebres luy ont auuenglé les yeux.* N'estant pas possible que ces deux choses puissent compatir ensemble, la vraye connoissance de Christ Sauueur & Redempteur, en laquelle consiste la foy, & le defaut de la vraye charité en laquelle

giſt la ſanctification de l'homme.

Il y a plus. Nous auons dit que le ſalut conſiſte en la reparation de l'image de Dieu en nous, & l'image de Dieu en deux choſes, la ſainćteté & la felicité : & quant & quant que la ſainćteté en eſt la principale & la plus excellente partie. Ce ſeroit donc vne freneſie de dire, ſi ie ſuis predeſtiné ie ſeray ſauué, de quelque façon que ie viue. Car c'eſt comme ſi quelqu'vn diſoit, Si ie ſuis predeſtiné à eſtre blanc, ie ſeray blanc encore que ie ſoye noir, & que ie me noirciſſe ſans ceſſe : Si ie ſuis predeſtiné à eſtre homme de bien, ie ſeray homme de bien, encore que ie demeure vn meſchant homme: Si ie ſuis predeſtiné à eſtre viuant, ie ſeray viuant, nonobſtant que ie demeure eternellement giſant & pourry ſous la tombe : Bref ſi ie ſuis eſleu pour eſtre ſauué, ie ſeray ſauué, encores que de guet à pens ie me damne. Ce qui eſt le diſcours, non d'vn homme de ſens raſſis, mais d'vn maniaque

Car puis que le conſeil de Dieu qui concerne le ſalut, regarde principalement à la ſainćteté, comment voulons nous que Dieu execute ſon conſeil en nous ſinon en nous ſanctifiant ? Et comment nous ſanctifiera-t-il ſinon en illuminant nos entendemens & en reformant nos volontés ? Et omment pourroit ſubſiſter l'illumination

de l'entendement & la reformation de la volonté auec cette resolution determinée d'aimer les tenebres ? De fait si nos facultés raisonnables sont tellement composées naturellement, qu'elles soyent capables d'estre touchées de l'admiration & de l'amour des choses belles & excellentes, & de connoistre qu'en leur iouyssance consiste leur perfection & leur but, puis que nous sommes appellez à estre reuestus du nouuel homme creé selon Dieu en iustice & vraye sainčteté, c'est à dire, à porter l'image de Dieu mesme en ce qu'il y a de plus beau & de plus glorieux en sa nature, qui sera si brutal que de penser qu il puisse paruenir à ce but en y tournant le dos, & en s'addonnant aux choses qui luy sont directement opposées ? Toutes choses tendent naturellement à leur but. Pour exemple, les pesantes vont en bas, & sont destinées par la nature à occuper le milieu du monde. Aussi est-ce là qu'est leur repos, & l'endroit qui leur a esté ordonné pour la conseruation de leur estre. Et elles s'y portent d'vn instinct si violent, qu'il est impossible de les en destourner. Donnez donc à vne chose pesante, comme est la terre, quelque connoissance de sa nature & de son but, c'est à dire, de la fin à laquelle les loix vniuerselles du monde l'appellent, pensez vous que pour venir au centre de l'vniuers elle

eſſayaſt à s'eſleuer contremont, & qu'elle s'imaginaſt pouuoir ainſi arriuer au lieu qui luy eſt ordonné pour repos par la nature ? Si donc la ſapience de celuy qui a addreſſé toutes les choſes du monde à leur fin, a eſté telle que par le moyen des inſtincts qu'il leur a donnez, elles s'y portent meſmes ſans intelligence, beaucoup pluſtoſt ayant eſté donnée à l'homme la connoiſſance de la ſienne, s'y portera-t-il par le moyen des deſirs & des affections qu'excite en luy cette lumiere de ſapience qui luy a eſté communiquée par la grace de l'Euangile.

Quant à cette partie de l'image de Dieu qui conſiſte en la felicité, veu qu'elle eſt tellement attachée à l'autre, & qu'elle en depend de telle façon qu'elles ſont entierement inſeparables, qui eſt-ce qui ſe promettra de les pouuoir desjoindre, & poſſeder la derniere ſeparement, apres auoir foulé aux pieds la premiere & plus excellente ? Ou qui ne iugera que qui neglige celle cy, ſe forcloſt de l'eſperance de celle-là, & par conſequent qu'il les faut conioindre l'vne à l'autre, & meſmes n'eſtimer preſque la felicité que pource qu'elle eſt la reſplendeur, s'il faut ainſi parler, de la pieté & de la ſainčteté qui la precede ? Mais ce qui fait que la doctrine de la predeſtination eſt attaquée de ces reproches, eſt que

la plus grande partie du monde s'abuse dans les pensées qu'il a de la nature du salut. Car pource que depuis le peché nous nous aimons de nature extrémement nous mesmes, & que nous aimons Dieu extremement peu, ou pour mieux dire, que nous le haïssons & les choses qui luy sont agreables, quand on nous parle du salut nous nous imaginons incontinent nostre contentement & nostre aise. Pour ce qui est de la saincteté, ou nous n'y pensons du tout point, ou si nous y pensons, c'est seulement pour la faire seruir à l'acquisition de l'autre. De maniere que si Dieu auoit rompu la boucle qui les tient liées ensemble, nous mespriserions entierement la sainctété, & ne voudrions estre sauués que pour estre à nostre aise. Ainsi sommes nous de nature mercenaires & esclaues, pour n'aimer la pieté & la vertu qu'à cause de la recompense que nous nous promettons qui la suit: ne fuïons le vice qu'à cause de la priuation du bon-heur & du sentiment de la peine qui l'accompagne, & serions bien aises qu'auec l'accomplissement de nos plus desordonnées conuoitises, nous peussions obtenir l'immortelle felicité que nous demandons. Tellement qu'encore que nous portions le nom de Chrestiens, la plusspart pourtant en cet égard sont Mahometans, & ne se figurent autre Paradis que delicieux

& voluptueux, non tel qu'il doit eſtre principalement, ſainct & pur & chaſte. Au lieu que ceux qui ſont veritablement imbus de la foy en noſtre Seigneur Ieſus, & touchés de l'excellence de l'Euangile, conſiderent les choſes en vn tout autre viſage, & ſe ſentent pour le moins autant obligés à la charité de Dieu pour la redemption de la puiſſance du peché par la ſanctification, que pour la redemption de la condamnation qui le ſuit, par la remiſſion de l'offence : pour auoir eſté deliurés de ce qui merite la mort, que pour auoir eſté retirés de la mort meſme : pour les commencemens de la vraye ſaincteté en eux, que pour les arres de la poſſeſſion de ſon heritage : pour l'eſperance d'eſtre quelque iour ſemblables à luy en pureté, quand ils le verront comme il eſt, que pour l'aſſeurance de luy eſtre rendus conformes en gloire. Et neantmoins conioignans ces deux choſes enſemble, & conſiderans en l'vne & en l'autre l'immenſe charité que Dieu y a deſployée enuers eux, ils en ſont rauis en admiration, & profondement eſmeus du reſſentiment & de la gratitude d'vne ſi incomprehenſible miſericorde. Ce qui eſt, ſi nous ſommes veritablement Chreſtiens, le plus vif & le plus efficacieux motif à la pieté & à la vertu, & qui repreſente le mieux la condition des eſprits bien-heureux qui ſont dans les

Cieux, & celle en laquelle nous serons, quand apres la resurrection du corps Dieu nous y aura recueillis en gloire. Car nous n'aimerons pas Dieu alors ou pour la crainte de la peine & de la malediction, dautant que nous en serons hors du peril: ou par l'esperance de la felicité, pource que nous en serons en iouyssance: mais pource que Dieu est souuerainement aimable à cause de ses vertus & notamment de sa bonté, & qu'il ne s'est pas contenté de tesmoigner de la bonté en nostre endroit, il y a desployé vne immense misericorde, en enuoyāt son vnique au monde pour nous racheter du peché & de la mort, & en surmontant par l'efficace de sa grace en nous, selon le propos arresté de son election, nostre naturelle incredulité, afin que cette redemption ne nous fust pas infructueuse. Et c'est cela que S. Paul appelle, *Contempler comme en vn miroir la gloire du Seigneur à face* 2. Cor. 3. 18. *descouuerte, & estre transformés en la mesme image de gloire en gloire, comme de par l'Esprit du Seigneur.*





## CHAP. XIV.

### *Que cette doctrine remplist la conscience des Fideles de joye & de consolation.*

OR ne sçauroit-on exprimer de quelle consolation cette doctrine remplist ceux qui ont senti l'efficace de la grace de Dieu & de la predication de l'Euangile de Christ, laquelle se manifeste tant en la foy par laquelle ils l'ont embrassé, que dans le commencement de la vraye sanctification qu'elle engendre en leurs ames. Car cherchent-ils les asseurances de leur predestination, & par consequent les tesmoignages de ce second degré de misericordieux amour de Dieu enuers les hómes dont nous auons parlé cy-dessus ? Ils n'ont point affaire de monter aux Cieux, pour voir si leurs noms y sont escrits, ny de demander à Dieu qu'il leur ouure ses registres. Mais comme qui voudroit sçauoir si Dieu auroit ordóné qu'il deust quelque iour viure au monde se considereroit soy-mesme. & le mouuement de son poulx & l'habitude de son corps, & les

fonctions de ses sens, & les desirs de ses affections, & les agitations de son entendement, & tireroit de là des marques indubitables de sa vie, d'où il viendroit à raisonner ainsi: Puis que toutes ces choses sont en moy, ie vi, & puis que ie vi, il a esté ordonné que ie viurois, la vie des hommes se produisant au monde selon le conseil de Dieu, & non pas à l'auanture. Ainsi le fidele voulant estre asseuré de son eslection à la vie spirituelle en Christ, tastera, s'il faut ainsi parler, le pouls de son ame, & recõnoissant en son entendement vne illumination extraordinaire, en sa conscience vne profonde paix par l'asseurance de la remission, en sa volonté & en toutes ses affections vne vehemente charité enuers celuy qui est autheur de cette paix & enuers les hommes ses semblables, & tout cela meslé d'vne viue & profonde esperãce d'vne autre vie que la terrienne; trouuant, di-je, en soy toutes ces marques de la vie de Christ, il raisonnera que puis qu'il ne la peut auoir d'ailleurs que de la grace de Dieu, comme l'Escriture l'enseigne, & que cette grace n'est communiquée sinon en vertu de cette eslection, il faut necessairement qu'il y ait part, & que Dieu l'ait aimé dés auparauant la fondation du monde. Or n'y a il personne qui ne iuge aisement combien grande consolation cette considera-

tion est capable de donner à vne bonne ame.

Peut on trouuer quelque contentement à voir sa condition auparauant miserable, changée en vn estat excellent? Nous estions naturellemēt esclaues du peché qui regnoit absolument en nous, & par le peché esclaues de Satan qui besongne auec efficace és enfans de rebellion; sujets du royaume de tenebres, & enseuelis en elles dés nostre naissance; enfans du malin par l'imitation & la ressemblāce de sa meschanceté, morts en nos fautes & pechés, & s'il se peut dire encore quelque chose de plus miserable. Par la foy en nostre Seigneur Iesus nous sommes mis en liberté, deliurés des liens & de l'empire de Satan, transportés au royaume de la merueilleuse lumiere de Dieu, adoptés pour estre du nombre de ses enfans & participans de sa nature, ressuscités de la mort & mis en la iouyssance de la vraye vie qui gist en sainctteté & iustice. Telle donc qu'est la ioye des esclaues qui se voyent mettre en liberté, des captifs qui se voyent destacher leurs liens & leurs chaisnes, des morts qui sortans du tombeau regardent la pourriture dont ils ont esté tirés, de ceux qui ont esté nourris en ces cachots tenebreux, quand ils se voyent produits en vne lumiere merueilleusement douce & plaisante, telle finalemēt que deuroit estre la ioye

d'vn mal-heureux demon, s'il se voyoit comme refondu & conuerty en Ange, telle doit estre la consolation du Fidele quand il se compare auec soy-mesme, & la condition dont il se voit sorti auec celle où il entre. Voire d'autant plus que comme des choses les plus excellentes la corruption est plus grande, plus exquise & belle est vne nature intelligente comme l'homme, quand elle est teinte des vertus esquelles consiste la perfection de son estre, plus laide & plus horrible deuient elle quand elle en degenere & passe en vne constitution contraire.

L'esperance de quelque grand bien est elle capable de nous donner du contentement ? La foy est necessairement accompagnée de l'esperance de la deliurance des maux que nous auons merités, & de la iouyssance des biens que Christ nous a acquis, dont les vns & les autres excedent toute imagination & comprehension humaine. Car ny les tortures, ny les gehesnes, ny les croix, ny les gibbets, ny les rouës, ny les feux, ny les horreurs les plus extremes n'egalent point ce que nous auons merité & qui nous attendoit : les images mesmes des estangs ardents de feu & de soulfre ne sont employées pour le nous representer, sinon pource que c'est tout ce qui se peut dire & monstrer à nos entendemens de plus horrible & espouuantable. Ny les baux

quets les plus delicieux, ny la santé la plus vigoureuse, ny les tresors les plus grands, ny les gloires & les magnificences les plus insignes, ny les dignités les plus esclattantes de la terre n'egalent point ce que Christ nous a acquis : les couronnes mesmes des Roys, & la magnificence des Empires ne sont employées pour le nous descrire, sinon pource que ce sont les choses qui ont accoustumé de rauir d'vne plus grande admiration, ou dauantage exciter les conuoitises des hommes. Car au reste si l'Apostre en faisant comparaison de ce que l'Euangile nous a apporté de felicité pour en iouyr dés maintenant en la connoissance de Christ, auec ce que les Peres ont veu sous l'Ancien Testament, a dit que selon le paroles du Prophete, *Ce sont les choses qu'œil n'a point veuës, ny oreille ouyes, & qui ne sont point montées en cœur d'homme, que Dieu a preparées à ceux qui l'aiment & qu'il a reuelées par son Esprit*; Nous le pouuons bien dire en plus forts termes en faisant comparaison de la gloire des Cieux où nous aspirons, à l'estat de cette terre icy, pour illuminée qu'elle soit de la connoissance de Christ par l'Euangile. 1. Cor. 2. 9.

Finalement, pouuons nous tirer quelque consolation de l'asseurance certaine & indubitable que iamais nous ne degenererõs de cet estat de sainćteté auquel il a pleu à

Dieu de commencer à nous mettre par la foy en Iesus-Christ, mais que nous y perseuererons iusques à la fin, & tant que nous soyons paruenus à la perfection dans les lieux celestes ? que iamais, di-je, nous ne retomberons au peril de la mort & de la malediction dont nous auons esté tirés, mais que pour le certain nous paruiendrons à la vie & à la gloire eternelle ? Nous l'auons en cette doctrine, & sans cela nostre consolation seroit tout à faict defectueuse. Puis que la foy ne vient pas de nous mesmes, mais que c'est vn don de Dieu, & que ce don là procede de sa libre volonté sans auoir eu égard à nos œuures, ny aux dispositions & preparations de nos esprits, ny à quelque condition que ce soit qu'il ait preueuë deuoir estre en nos personnes, pourquoy changeroit-il le decret qui n'a eu autre cause que sa volonté, constant & immuable qu'il est en toutes autres choses? Nostre salut eternel depend de cette condition que nous appellons la foy, cette foy depend de la grace de Dieu en nous & de la puissance de son Esprit, cette grace & cette puissance de l'Esprit depend du conseil de l'eslection de Dieu, & ce conseil n'ayant autre fondement que sa volonté, est constant& irreuocable, d'où s'ensuit necessairemét que l'euenement de tout cela, & la iouyssance du salut nous est de tout poinct indubitable.

Que

Que di-je, que cela depend d'vn conseil qui n'a autre cause que sa libre volonté? Certes cela est vray si nous venons à nous comparer auec ceux à qui il n'a pas fait pareille grace, & à rechercher la cause pour laquelle estans tous d'vne mesme condition, il nous a neantmoins preferez à ceux là. Il n'y a autre raison de cela sinon qu'il luy a ainsi pleu, à luy *qui a mercy de* Rom.
*celuy de qui il a mercy, & qui fait misericorde* 9. 15.
*à celuy à qui il fait misericorde.* Mais neantmoins ce ne laisse pas d'estre vn traict d'vne particuliere faueur qu'il nous a portée, vn certain degré d'amour dont il luy a pleu nous honorer, son bon plaisir ayant esté de nous *preconnoistre* en cette maniere, c'est à dire de nous preuenir de son amour, & de nous deuancer en sa misericorde. Or s'il nous a aimez iusques là dés auant que nous eussions la foy, que de nous la vouloir donner, ne nous aimera-t-il point assez pour la conseruer apres la nous auoir donnée? Sil nous a tant aimez du temps que nous estions encore ses ennemis, comment ne nous aimera-t-il point dauãtage maintenant que nous sommes ses amis? Si sa misericorde a esté telle enuers nous du temps que nous estions enfans du malin, ses compassions seront elles diminuées dautant que nous sommes ses enfans, & qu'il a commencé de reparer en nous la beauté de son

image ? Si apres auoir arresté d'enuoyer son Fils au monde pour racheter le genre humain il a ordonné de nous donner la foy, & par la foy de nous donner à son Fils, afin que cette redemption ne nous fust pas inutile, ne nous aimera-t-il point maintenant iusques là, qu'ayans commencé d'estre reellement participans de cette redemption, nous ne retournions pas en la malediction precedente ? Et cela dautant plus que la condition de ceux qui y retombent est beaucoup pire & plus malheureuse que de ceux qui n'en sont iamais sortis ? Si finalement il nous a tant aimez du temps que nous estions encore du monde, & que son Fils par cõsequent ne prioit point pour nous, & se cõtentoit de se presenter exterieurement au monde pour Sauueur, & au reste n'interposoit point l'efficace de son intercession en nostre faueur, (car ceux qui ne croyent point sont du monde, & il dit ex-
Iean 17 9. pressément *qu'il ne prie point pour le monde*) maintenant que nous ne sommes plus du monde & que nous sommes à Christ, que comme il l'auoit resolu en son conseil eternel, il nous a reellement & de fait donnez à luy & entez en luy par la foy pour estre faits vne mesme plante; comment ne rendroit-il point indissoluble cette saincte communion, & n'auroit-il point égard aux prieres de son vnique ? *Maintenant ie ne suis*

*plus au monde, mais ceux-cy sont au monde* Iean
*& ie vien à toy. Pere sainct, garde les en ton* 17. 11.
*nom, voire ceux que tu m'as dõnés, afin qu'ils*
*soyent vn, ainsi que nous. Ie ne te prie point*
*que tu les ostes du monde, mais que tu les* Vers.
*gardes de mal. Ils ne sont point du monde,* 15. 16.
*comme aussi ne suis ie point du monde. San-* 17.
*ctifie les par ta verité, ta Parole est verité.*
*Or ne te prie-ie point seulement pour eux,*
*mais aussi pour ceux qui croiront en moy par* Vers.
*leur parole: Affin que tous soyent vn, ainsi que* 20. 21.
*toy Pere, es en moy & moy en toy, à ce qu'eux*
*aussi soyent vn en nous.* En effect ce second degré de l'amour de Dieu, dont depend son eslection, en produit necessairement vn troisiéme, aussi tendre & vehement, aussi constant & inuariable que l'autre. C'est celuy qu'il nous porte depuis qu'il void que par sa grace nous commençons à porter les traicts de son image. Selon ce second degré il nous *a aimés pour nous adopter en Christ*, & nous faire ses enfans; selon ce troisiéme il nous aime pource que ayans esté reellement & de fait adoptés, nous sommés des-ja ses enfans & participans de la saincteté de sa nature. Selon ce second degré il nous a aimez afin que nous l'aimassions; selon ce troisiéme il nous aime pource que nous l'aimons au reciproque. Selon ce second degré il nous a aimés afin de commencer en nous l'œuure de nostre salut; selon ce

troisiéme il nous aime pource qu'il est des-ja bien auancé, & qu'il nous le veut parfaire. Et c'est ce qui fait que l'Escriture saincte quelques fois, l'Apostre S. Paul entre les autres saincts Escriuaius, considerant combien grandes ont esté les misericordes de Dieu enuers ses esleus, & formant de cette consideration des ratiocinations pour leur consolation par l'asseurance de leur perseuerance en cette grace, parle de l'enuoy du Fils de Dieu au monde comme s'il auoit esté ordonné seulement pour eux, & que les autres hommes n'eussent point de part en la propitiation qu'il a faite des pechés, quoy que comme nous auons dit cy-dessus, il ait esté enuoyé pour sauuer tous les humains, pourueu que par incredulité ils ne se monstrent point indignes de la misericorde qui leur est presentée. Pource que si vous faites comparaison de l'amour que Dieu a monstré aux hommes en cette dispensation, au prix de celuy qu'il a porté & qu'il continuë aux esleus, l'autre dont l'effect depend de l'execution de la condition qu'il exige d'eux, n'est quasi pas considerable, quoy qu'il soit merueilleusement grand à le considerer precisément & absolument en luy mesme. Et si vous auez égard au fruict qui resulte de la propitiation faite par Christ, l'incredulité des vns empeschant qu'ils n'en reçoiuent aucun, fait

qu'en cette comparaison il semble que Dieu ait eu seulement égard à ceux à qu'il a ordonné de la rendre fructueuse. Nous finirons donc ce petit traitté par les memorables paroles de cet excellent Apostre. *Nous nous glorifions*, dit-il, *és tribulations, sçachans que la tribulation produit patience, & la patience espreuue, & l'espreuue esperance. Or l'esperance ne confond point, pour autant que la dilection de Dieu est espanduë en nos cœurs par le S. Esprit qui nous a esté donné. Car du temps que nous estions encore dénuez de toute force, Christ est mort pour nous qui estions meschans. A grand peine aduient-il que quelqu'vn meure pour vn iuste: mais encore pourroit-il estre que quelqu'vn pourroit mourir pour quelque bienfaiteur. Mais Dieu recommande du tout sa dilection enuers nous, en ce que lors que nous n'estions que pecheurs Christ est mort pour nous. Beaucoup plustost donc estant maintenant iustifiez en son sang, serons nous sauuez de l'ire par luy. Car si lors que nous estions ennemis nous auons esté reconciliez à Dieu par la mort de son Fils; beaucoup plus estans des-ja reconciliez serons nous sauuez par la vie d'iceluy.* Et ailleurs. *Nous sçauons que toutes choses aydent ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu, à sçauoir à ceux qui sont appellez selon son propos arresté. Car ceux qu'il a preconnus il les a aussi predestinez à estre rendus conformes à l'ima-*

Rom. 5. 3. 4. & suiuans.

Rom. 8. 17. 29. & suiuans

*ge de ſon Fils ; afin qu'iceluy ſoit le premier né entre pluſieurs freres. Et ceux qu'il a predeſtinez il les a auſſi appellez : & ceux qu'il a auſſi appellez il les a auſſi iuſtifiez : & ceux qu'il a iuſtifiez il les a auſſi glorifiez. Que dirons-nous donc à ces choſes ? Si Dieu eſt pour nous qui ſera contre nous ? Luy qui n'a point eſpargné ſon propre Fils, mais la liuré à la mort pour nous tous, comment ne nous eſlargira-t-il toutes choſes auec luy ? Qui intentera accuſation contre les eſleus de Dieu ? Dieu eſt celuy qui iuſtifie. Qui ſera celuy qui condamnera ? Chriſt eſt celuy qui eſt mort, & qui plus eſt qui eſt reſſuſcité, lequel auſſi eſt à la dextre de Dieu, & qui fait meſme requeſte pour nous. Qui nous ſeparera de la dilection de Dieu ? ſera ce oppreſſion, ou angoiſſe, ou perſecution, ou famine, ou nudité, ou peril, ou eſpée ? Ains en toutes ces choſes nous ſommes plus que vainqueurs en celuy qui nous a aimez. Car ie ſuis aſſeuré que ny mort, ny vie, ny Anges, ny Principautez, ny puiſſances, ny choſes preſentes, ny choſes à venir, ny hauteſſe ny profondeur, ny aucune autre creature ne nous pourra ſeparer de la dilection de Dieu, qu'il nous a monſtrée en Ieſus-Chriſt noſtre Seigneur.*

A luy gloire és ſiecles des ſiecles,

AMEN.

FIN.



# ESCHANTILLON DE LA DOCTRINE DE CALVIN,

## Touchant la Predeſtination.



NTRE les choſes pour leſquelles les Predicateurs de l'Egliſe Romaine diffament le nom de Caluin, la doctrine de la Predeſtination ſemble eſtre la principale. On oit continuellemẽt retentir dans leurs chaires que ce perſonnage enſeigne que Dieu a creé la plus grande partie des hommes expreſſément pour les damner, meſmes ſans conſideration de leurs offenſes. Que pour l'execution de cette ſienne volonté il a ordonné que le premier homme pecheroit & enuelopperoit en meſme condamnation toute ſa race : de ſorte qu'il luy a impoſé pareille neceſſité de pecher, que ſi de ſa main, à laquelle on ne peut reſiſter, il l'auoit precipité en vne ruïne ineuitable. Dauantage, que pour aggrauer la condamnation des hommes il leur a donné vne loy qu'il eſt

impoſſible d'accomplir, & que puis apres il les condamne pour l'auoir trangreſſée : ce que ne font pas les plus cruels d'entre les tyrans. Que Dieu voyant les hommes en cette miſerable condition, a bien enuoyé ſon Fils en la terre, mais non pas pour faire la propitiation de leurs pechez, ſon ſacrifice n'eſtant deſtiné qu'à la redemption de fort peu d'entre les hommes. Et que quand il ſuffiroit pour tout le genre humain, c'eſt inutilement pour la plus grande part, d'autant qu'il ne leur en donne aucune connoiſſance. Pour la fin, que meſmes à ceux à qui la mort de Christ eſt annoncée, Caluin la rend inutile de tout poinct, en oſtant aux hommes toute faculté de croire parce qu'il eſteint le franc-arbitre: Et ſi nonobſtant il veut que pour ne croire pas ils appeſantiſſent leur condamnation, & amaſſent peine ſur peine. Puis là deſſus, comme ces Meſſieurs ſont vehemens orateurs, ils declament contre nous, comme ſi nous eſtions les plus execrables d'entre les hommes.

Or quant à la premiere de ces accuſations, auec quelle apparence de raiſon en peut on charger ce perſonnage, qui dit ſi expreſſement que *ſi on s'enquiert de la cauſe qui a emeu Dieu à creer toutes choſes dés le commencement, & qui l'induit à conſeruer toute choſe en ſon eſtat, on ne trouuera*

Inſt. lib. 1 chap. 5 §. 1.

*rien que sa seule bonté, laquelle seule deuroit bien suffire pour nous attirer en son amour, veu qu'il n'y a nulle creature, comme dit le Prophete, sur laquelle sa misericorde ne s'espande?* Et afin qu'on ne pense pas qu'il l'entende des creatures destituées d'intelligence seulement, (bien que la bonté de Dieu reluise plus clairement en la creation de l'homme que d'aucune autre chose) il dit ailleurs que cette parole du Psalmiste, Pourquoy aurois-tu creé en vain tous les enfans des hommes, vient d'vne maxime premiere qui est veritable, à sçauoir, que Dieu a creé les hommes & les a mis au *monde afin de se monstrer Pere enuers eux.* Sur le Ps. 89. 48.
Et afin encore qu'on ne pense pas qu'il se soit voulu monstrer Pere en cette vie seulement pour prendre plaisir apres aux tormens eternels de ses creatures, mesmes sans consideration de leurs pechez, (quoy que Brutus & Manlius, pour aigre que fust la trempe dont ils estoient, ne seuirent sur leurs enfans qu'à cause de leurs crimes) apres auoir magnifiquement discouru des œuures de Dieu, & des vertus qu'il y a manifestées, il conclud ainsi. *Il faut donc confesser qu'en chacune œuure de Dieu, & sur tout en la masse vniuerselle, ses vertus sont peintes comme en des tableaux, par lesquelles tout le genre humain est conuié & alleché à la connoissance de ce grand ouurier, & d'icelle à* Inst. lib. 1. chap. 5 §. 10.

*vne vraye & pleine felicité.* Et ailleurs encore, que nous ne pouuons *penſer à la fin pour laquelle nous ſommes creés, que cette cogitation ne nous ſoit comme vn aiguillon pour nous ſtimuler & poindre à mediter & deſirer l'immortalité du royaume de Dieu.*

Inſt. lib. 2. chap. 1 §. 3.

Or ne mets-ie pas cela en auant ou pour dire qu'il y ait pareilles obligations de communion entre Dieu & ſes creatures qu'entre les peres & les enfans; car la difference eſt extreme. Ou pour rien diminuer de l'authorité abſoluë que Dieu a ſur toutes choſes s'il en vouloit vſer : car leur ayant donné leur eſtre, & de plus eſtant d'vne nature infiniment excellente au deſſus de la leur, il a auſſi ſur elles vne puiſſance infinie. Et quand il auroit eu quelque autre deſſein en les creant, ce ne ſeroit pas à elles à ouurir la bouche en plaintes contre ſa volonté. Mon intention eſt ſeulement de monſtrer que ce grand homme ayant recognu que Dieu n'vſe pas de ce ſien droit, mais le trempe tousjours en vne bonté inenarrable, a eſſayé de celebrer cette bonté conuenablement à ſon excellence. Et partant s'il luy arriue quelquesfois ou de dire que Dieu a predeſtiné vne partie des hommes à la mort, ou de nier que tous hommes ayent eſté creez pour la vie, il faut entendre ce mot de creation, non du deſſein de la premiere, telle que nous l'euſſions euë

en Adam s'il fust demeuré en son integrité, mais de cette entremise de la prouidence de Dieu qui se monstre en la production des hommes par la generation ordinaire, qui est infectée de la contagion du peché du premier homme : Et celuy de Predestination, de l'arrest par lequel Dieu a ordõné ce qu'il auroit à faire de chacun homme tiré de cette masse corrompuë. Comme de vray il est constant par ses escrits qu'il a creu que la Predestination de Dieu s'exerçoit sur les hommes considerez comme décheus de leur integriié, & partant ne pouuans plus estre qu'vn obiect de sa iustice à les considerer en eux mesmes. A quoy ce beau passage seruira de preuue suffisante. *Si quelqu'vn nous assaut de ce propos, pourquoy Dieu en a predestiné quelques vns a damnation, lesquels ne l'auoient point merité, veu qu'ils n'estoient pas encore : nous luy demanderons d'autre part en quoy c'est qu'il pense Dieu estre redeuable à l'homme s'il l'estime en sa nature. Puis que nous sommes tous contaminez de vices, il ne se peut faire que Dieu ne nous ait en haine : & ce non pas d'vne cruauté tyrannique, mais par vne equité raisonnable. Si ainsi est que tous hommes de leur condition naturelle, soyent coupables de condamnation mortelle, de quelle iniquité, ie vous prie se plaindront ceux lesquels Dieu a Predestinez à mort? Que tous les enfans d'Adam viennent*

Inst. lib. 3. chap. 23. §. 3.

*debatre contre leur Createur de ce que par sa prouidence eternelle auant leur natiuité ils ont esté deuoüez à calamité perpetuelle: quand Dieu au contraire les aura amenez à se connoistre que pourront-ils murmurer contre cela? S'ils sont tous prins d'vne masse corrompuë, ce n'est point de merueilles s'ils sont assuiettis à damnation.* Encore verrons nous cy dessous quel lieu la misericorde tient en cette Predestination.

Au Traitté de la Predestinatiō

Pour ce qui regarde le peché d'Adam, ie n'en produiray qu'vn passage qui deuroit fermer la bouche à toute calomnie. *Quand on parle de la Predestination i'aduerty les Chrestiens qu'il leur doit souuenir que tous ceux qui sont morts & damnez en Adam sont iustement laissez en leur damnation: que ceux qui de nature sont enfans d'ire, perissent à bon droit. Ainsi que nul n'a dequoy se plaindre que Dieu vse de trop grande rigueur enuers luy, puis que tous portent leur coulpe & damnation en eux mesmes. Ie remonstre aussi que quand on viendra iusqu'au premier homme, on trouuera qu'il s'est laissè tomber de son bon gré, comme ainsi soit qu'il fust creè pur & entier: & que de là il est aduenu qu'il s'est plongé en perdition auec tous les siens. Car combien qu'il ne soit point cheut sans que Dieu l'ait ainsi preueu & ordonné: toutesfois cela ne fait rien pour le releuer de coulpe ou pour enuelopper Dieu en la faute d'iceluy.*

*Car nous auons tous-jours à considerer qu'il s'est volontairement priué de l'integrité & droiture que Dieu luy auoit donnee: qu'il s'est volontairement assuietty en la seruitude de Satan : en somme que c'est de son bon grè & de son vouloir qu'il s'est ruyné.* Puis il adiouste. *On ameine cette excuse, qu'il ne pouuoit euiter ce qui auoit estè ordonné de Dieu. Mais puis que la transgression est volontaire cela est plus qu'assez à le rendre coupable. Car à proprement parler la droite cause & naturelle du peché n'est pas le secret conseil Dieu, mais la volonté de l'homme, qui est toute manifeste.* Et en fin il illustre cela par des comparaisons, & monstre que c'est vne temerité & vne folie insuportable d'aller chercher dans les secrets abysmes de la prouidence de Dieu la cause de ce dont nous sommes conuaincus par nostre propre conscience. Car au reste de quelque costé qu'on se tourne, & quelque opinion qu'on tiéne en l'explication de la doctrine du peché d'Adam, si faut-il y reconnoistre quelque conduite de la prouidence de Dieu, quelque mouuement de sa volonté, dont on ne sçauroit sonder les raisons ; ne fust ce que celuy du decret de ne l'empescher pas, veu que c'estoit chose entierement en sa puissance.

L'accusation de l'impossibilité de la loy dónée expressement pour rendre plus griefue la condamnation des hommes, semble

eſtre la plus attroce, & veritablement c'eſt là plus inique. Car en quoy eſt-ce que Caluin la conſtitué ? *I'appelle impoſſible*, dit-il, *ce qui n'a iamais eſté veu & eſt ordonné par la ſentence de Dieu, que iamais ne ſera. Quand nous regarderons depuis le commencement du monde, ie di qu'il n'y a eu nul de tous les ſaincts, lequel eſtant en cette priſon de corps mortel ait eu vne dilection ſi parfaite, iuſques à aimer Dieu de tout ſon cœur, de de toute ſon ame, & de toute ſa vertu. Ie di dauantage qu'il n'y en a eu nul qui n'ait eſté entaché de quelque concupiſcence. Qui contredira à cela ? Ie voy bien quels Saincts imagine la ſuperſtition: c'eſt à ſçauoir d'vne telle pureté qu'à grand peine les Anges du Ciel ſoyent ſemblables. Mais cela repugne tant à l'Eſcriture qu'à l'experience. Ie di encore plus, qu'il n'y en aura iamais qui viẽne iuſques à vn tel but de perfection, iuſques à ce qu'il ſoit deliuré de ſon corps.* Puis il illuſtre & confirme cela par exemples & paſſages de l'Eſcriture.

Inſt. lib. 2. ch. 7. §. 5.

Il faut donc conſiderer la Loy de Dieu en deux égards: ſçauoir, ou bien entant qu'elle preſuppoſe vne pureté & integrité originelle, meſmes en ceux qui n'ont point encore l'vſage de la raiſon : ou bien entant qu'elle exige vne obeyſſance parfaite & accomplie de tous ceux qui en vſent. Pour le premier, le plus vehement des aduerſaires

de Caluin, s'il porte ſeulement le nom de chreſtien, l'accuſera-il pour auoir enſeigné que la Loy de Dieu ſoit en cet égard d'execution impoſſible ? Qui eſt-ce de toute la poſterité d'Adam qui ne ſoit infecté du peché originel? En la puiſſance de qui d'entre les humains eſt-il de ne le pas eſtre ? Noſtre Sauueur en a eſté garenty, comme deuāt eſtre le Sainct des Saincts, & l'agneau ſans macule & ſans tache. Auſſi a-t-il eſté conceu d'vne façon extraordinaire, par la vertu du Tout-puiſſant ſans interuention humaine. Deuant ny apres luy il n'y en a iamais eu, il n'y en aura iamais aucun autre. Mais quand la Vierge bien-heureuſe auroit eu cela par priuilege ſpecial, (ce que l'occaſion ne requiert pas que ie debatte maintenant) cela empeſcheroit-il qu'on ne diſt qu'en cet égard la Loy eſt d'impoſſible accompliſſement à toute la race humaine ? Si donc l'impoſſibilité de la Loy aggraue noſtre condamnation, & ſi pour l'enſeigner ainſi il en reialliſt quelque blaſme ſur la iuſtice diuine, ceux-là qui déchirent le nom de Caluin, en ſont auſſi coupables que luy, & ont autant d'intereſt que nous ſoit à ſoudre la queſtion, ſoit à le defendre.

Quant à l'obſeruation parfaite de ſes commandemens que la Loy exige de tous ceux qui vſent de la raiſon humaine, ſi

l'impoſſibilité en dependoit de la nature de la Loy meſme, la creature pourroit ce ſemble pretendre deuant Dieu quelque excuſe de ſon impuiſſance. Comme ſi Dieu nous auoit commandé d'arreſter le mouuement du Soleil, ou le cours des riuieres, & qu'il euſt laiſſé noſtre nature en l'eſtat auquel elle eſt, deſtituée des forces neceſſaires pour y atteindre. Car ny quand nous aurions le plus grand deſir qui ſe puiſſe, d'y obtemperer, nous ne le pourrions pas, ny quand Adam en ſon integrité l'euſt de meſmes voulu, il ne l'euſt pourtant ſceu faire. Mais la Loy n'eſt pas de cette nature. Tous ſes commandemens ſe recapitulent en deux, c'eſt à ſçauoir d'aimer Dieu de tout noſtre cœur & de toute noſtre penſée, & noſtre prochain comme nous meſmes. Si donc vous la conſiderez en elle meſme, y a-t-il là rien d'impoſſible à l'homme ſi vous n'auez égard qu'aux facultez naturelles d'entendement & de volonté qui ſont en luy, & non au vice qui y eſt ſuruenu par la cheute du premier pere? Car puis qu'il a vn entendement, il peut connoiſtre Dieu & ſon prochain; & puis qu'il a vne volonté il peut aimer & l'vn & l'autre; & s'il n'y auoit point de peché en luy, il n'auroit rien qui l'empeſchaſt d'y deſployer ſes facultez auec toute ſorte de vehemence; & les y deſployant auec toute la
vehemence

vehemence qui ſelon la nature entiere ſe pourroit, Dieu ne luy demanderoit rien dauantage. Car d'vn coſté l'obiect du commandement, comme on parle, ſeroit proportionné à la faculté naturelle qui eſt en nous; & de l'autre l'action de cette naturelle faculté, à l'excellence de l'obiect meſme. Et partant il n'y a que noſtre propre vice qui nous en empeſche.

Il y a donc vne ſorte d'impuiſſance qui vient de ce que nous n'auons pas les facultez naturelles neceſſaires pour obeïr, qui peut eſtre appellée naturelle elle meſme, mais pour laquelle on ne nous peut pas dire meſchans. Et il y en a vne autre procedante de ce qu'ayans les facultez naturelles, c'eſt à ſçauoir l'entendement & la volonté, elles ſont ſi vicieuſes en nous, que leur vice nous rend entierement incapables d'obeyr, qui à cette occaſion peut eſtre appellée morale: & tant s'en faut que celle-là puiſſe nous excuſer, que plus elle eſt grande & profonde en nous, plus ſommes nous meſchans, & par conſequent plus dignes de punition & de haine. Car ce ſeroit vne choſe eſtrange que pour eſtre ſi auares & ſi ambitieux, ſi gourmans & ſi yurognes, ſi adonnez aux ſales voluptez de la chair & ſi opiniaſtres en nos courroux, ſi enſorcelez de l'amour des fauſſes diuinitez, ou ſi amateurs de nos opinions erronées, qu'à cauſe

de cela il nous eſt entierement impoſſible d'aimer Dieu & ſon image qui conſiſte en pieté & en vertu, nous pretendiſſions n'eſtre pas coupables deuant Dieu de ce que ſa Loy nous eſt impoſſible. Dieu donc eſt ſi bon& ſi equitable qu'il ne nous donne iamais de loix qui nous ſoyent impoſſibles eu égard à cette premiere ſorte d'impuiſſance: bien loin de nous punir pour les auoir violées. Mais bien loin auſſi que cette ſeconde le doiue empeſcher de nous donner celle qu'il nous impoſe, que s'il ne le faiſoit il manqueroit aux choſes dignes de ſa diuinité, n'y ayant rien plus digne de Dieu que de commander aux hommes qu'ils imitent la ſainctete dont il leur donne l'exemple. Que ſi, comme dit Caluin, il a ordonné que iamais homme n'accompliſt ſa Loy; c'eſt à dire, reſolu de ne ſanctifier aucun iuſques à ce point qu'il n'y ait rien à redire en ſon obeyſſance, il en a de ſi bõnes raiſons que ſa creature ne l'en ſçauroit accuſer qu'auec trop d'audace. Et ce ſeroit choſe merueilleuſement déraiſonnable de luy imputer noſtre corruption, ſoubs ombre qu'il ne la guerit pas, noſtre cheute & noſtre calamité, ſoubs ombre qu'il ne releue pas nos ruïnes.

Au moins, diſent-ils, apres cela ne deuroit-il pas dénier aux reprouuez le Redempteur qu'il a donné aux autres Et

Caluin enſeignant qu'ils n'ont point de part en cette redemption, ne fait pas Dieu iniuſte à la verité en ce qu'il punit les pecheurs, mais iuge dur & ſeuere merueilleuſement, qui n'vſe enuers eux d'aucune miſericorde. Certes s'il auoit pleu à Dieu traitter tout le genre humain comme il a fait les demons, ſans auoir aucun ſoin de nous releuer, nous n'aurions dequoy nous plaindre. Combien moins ſi en rachetant quelcun d'entre les humains il auoit voulu expreſſement exclurre de cette grace tout le reſte? Que ſi Dieu l'a peu faire s'il l'euſt voulu, ſi l'Eſcriture enſeigne qu'il l'ait fait, Caluin a peu ſans faire aucun tort à la gloire de la miſericorde de Dieu, maintenir la verité de l'Eſcriture. Et ſi Dieu ne l'a pas fait & que ſon Eſcriture ne l'enſeigne pas; ſi eſt ce pourtant que puis que Dieu l'a peu ſans blaſme de trop de ſeuerité, quand Caluin l'auroit enſeigné, il pourroit bien eſtre accuſé de n'auoir pas bien entendu l'Eſcriture en ce poinct, mais non d'auoir attribué à Dieu choſe indigne de ſa nature

Mais c'eſt à tort qu'on luy fait ce reproche. Voicy ſes paroles ſur ce celebre paſſage, Dieu a tant aimé le monde, &c. *Chriſt deſcouure icy & monſtre la premiere* Iean 3.
*cauſe & comme la ſource de noſtre ſalut: &* 16.
*et afin qu'il n'y ait nulle doute de reſte en*

*nous. Car nos eſprits ne ſçauroient trouuer de repos iuſques à ce qu'on vienne à l'amour gratuite de Dieu. Tout ainſi donc qu'il ne faut point chercher toute la matiere de noſtre ſalut ailleurs qu'en Chriſt, auſſi faut-il voir dont Chriſt nous eſt venu, & pourquoy il nous eſt offert pour Sauueur. Icy nous eſt enſeigné l'vn & l'autre diſtinctement : que la foy en Chriſt apporte vie à tous : & que ce que Chriſt nous a apporté la vie, c'eſt d'autant que Dieu aimant le genre humain ne veut point qu'il periſſe.* Item. *Voicy vn los excellent de la foy, qu'elle nous garantiſſe de perdition eternelle. Car il a voulu clairement exprimer que combien qu'il ſemble que nous ſoyons nais à la mort, toutes-fois deliurance certaine nous eſt offerte en la foy de Chriſt : & que p... ainſi il ne faut point que nous craignions la mort laquelle autrement nous pend ſur la teſte & nous menace. Et a mis ce mot de generalité, Quiconque, tant afin de conuier tous hommes à participer à la vie, qu'afin d'oſter toute excuſe aux incredules. A cela meſme ſe rapporte auſſi le mot de monde duquel il a vſé cy-deſſus. Car iaçoit qu'on ne trouue rien au monde qui ſoit digne de la faueur & grace de Dieu, ſi eſt-ce pourtant qu'il ſe monſtre propice à tout le monde, quand ſans exception il exhorte tous hommes de venir à la foy de Chriſt, laquelle n'eſt autre choſe qu'vne entrée en la vie. Au reſte qu'il nous ſouuienne*

*que la vie en Christ est tellement promise en cõmun à tous ceux qui croiront, que toutesfois la foy n'est point commune à tous. Car Christ est bien offert & comme mis en veuë à tous : toutesfois il n'y a que les esleus ausquels Dieu ouure les yeux afin qu'ils le cherchent par foy.* Derechef sur ces mots. Voicy l'Agneau Iean 1.
de Dieu, &c. *En disant le peché du monde, il estend indifferemment cette grace à tout le genre humain : afin que les Iuifs ne pensent que le Redempteur soit enuoyé pour eux seuls. Mais de cecy nous recueillons que tout le monde est enserré en vne mesme condamnation, & d'autant que tous hommes sans exception sont coupables d'iniustice deuant Dieu, qu'ils ont besoin de reconciliation enuers luy. Iean Baptiste donc en nommant generalement le peché du monde, nous a voulu faire sentir nostre propre misere & nous exhorter à chercher le remede. Maintenant nostre deuoir est de receuoir & embrasser ce benefice qui est à tous offert : tellement que chacun en son endroit soit resolu que rien ne l'empeschera de trouuer reconciliation en Christ, pourueu qu'ils viennent à luy en foy.* Et au Commentaire sur l'Epistre aux Romains, il dit que l'Apostre S. Paul *fait la grace commune à tous hommes, pource qu'elle est presentée à tous, non pas que par effect elle s'estende sur tous.* Et en adiouste la raison. C'est que *combien que Christ ait souffert pour les pechez de tout le*

[margin: Iean 1. 29.] [margin: Rom. 5. 18.]

*monde, & ſoit offert par la benignité de Dieu indifferemment à tous : ſi eſt-ce neantmoins que tous ne l'apprehendent pas.* Et au liure de la Predeſtination il ſoût vne obiection preſque en meſmes termes. *Il obiecte*, dit-il, *puis que la grace de Chriſt eſt eſpandüe ſur tous ceux qui ont peché, qu'il faut que tous ſoyent eſleus ou bien qu'il n'y ait que les eſleus qui ayent peché. Or ie confeſſe que la grace de Dieu eſt tellement vniuerſelle, que toutesfois Dieu n'appelle pas à ſoy tous hommes ſelon ce propos determiné dont parle Sainct Paul, qui emporte vn mouuement certain du Sainct Eſprit.* Et apres s'eſtre au meſme endroit propoſé l'obiection d'vn ſien aduerſaire en ces termes; *Puis que Ieſus Chriſt eſt le pardon pour les pechez de tout le monde, qu'il faudroit mettre les reprouuez hors du monde ſi on les veut exclurre de la grace de Chriſt.* Il reſpond que *la ſolution de cet argument ſe pourroit prendre de ce qui eſt aſſez commun. Que Ieſus-Chriſt a ſuffiſamment ſouffert pour tous, mais que l'efficace & le fruict de ſa mort ne paruient que iuſques aux eſleus.* Puis apres auoir rapporté vne ſeconde reſponſe, il conclud en fin, *que la diſpute n'eſt point, à ſçauoir, ſi Ieſus-Chriſt eſt venu pour purger les pechez du monde. Car cela eſt*, dit-il, *ſans contredit. Mais cependant cette ſentence ſe doit conioindre à l'oppoſite, qu'il eſt venu à celle fin que quicon-*

*que croira en luy ne perisse point; mais obtienne la vie eternelle.*

Et comme il enseigne vniuersellement que nous ne pouuons obtenir remission de nos pechez qu'à cause de la mort du Redempteur, pource *qu'il faut necessairement que Dieu haïsse le peché, & que le sang de Christ entreuienne afin de nous rendre Dieu appaisé*, il dit aussi constamment que Dieu veut que tous hommes soyent sauuez, pourueu qu'ils se conuertissent à luy par foy & repentance. Outre ce que i'en ay allegué ailleurs, ce passage est memorable. *Dieu au regard de la Loy & de toute la doctrine des Prophetes prononce qu'il veut que tous soyons sauués. Et à dire la verité si nous considerons bien à quelle fin tend la doctrine de Dieu, nous trouuerons que tous indifferemment sont appellez à salut. Car la Loy a esté la voye de la vie, ainsi que tesmoigne Moyse, C'est icy la voye, cheminés en icelle. Item, c'est icy vostre vie. Dauantage Dieu s'est luy mesme offert de son bon gré au peuple ancien pour luy faire misericorde: finalement la doctrine celeste doit viuifier vn chacun. Et l'Euangile quoy? c'est la puissance de Dieu en salut à tous croyans, dit Sainct Paul. Ce que dit icy Ezechiel est tres veritable, que Dieu ne veut point la mort de celuy qui perit, quant au regard de la doctrine: car l'exposition s'ensuit incontinent apres, conuertissez-*

Comment. sur S. Iean ch. 3. 16.

Comment. sur Ezech. ch. 18. 31.

*vous & vous viurez. Pourquoy Dieu ne ſe delecte-t-il point de la mort de celuy qui meurt? pource qu'il conuie tout le monde à repentance & ne refuſe perſonne: puis qu'ainſi eſt donc il s'enſuit qu'il ne prend point de plaiſir à la mort de celuy qui meurt.* Et afin qu'on ne luy obiecte pas qu'il attribuë à Dieu de teſmoigner en ſa parole de vouloir vne choſe que neantmoins il ne veut pas, il dit ailleurs, *que Dieu ne deſire rien plus ſinon que les pecheurs reuiennent au chemin de ſalut*: & repreſente en ſon Commentaire ſur le douzieſme chapitre de S. Iean, noſtre Seigneur Ieſus en cette maniere, *c'eſt qu'ayant laiſſé pour quelque temps la perſonne de Iuge ſouuerain, il offre le ſalut indifferemment à tous, & eſtend benignement ſes bras à tous, afin que tous ayent bon courage à ſe repentir* De ſorte qu'en prononçant ces mots, Si aucun oit mes paroles, & ne les croit point, ie ne le iuge point, &c. *c'eſt autant comme s'il euſt dit: Voicy ie ſuis icy pour appeller tous, & ayant mis en oubly la perſonne de iuge, i'ay cette ſeule deliberation d'attirer tous generalement, de deliurer de mort ceux qui ſemblent eſtre des-ja deux fois perdus.* Puis derechef: *Il eſt vray que bruſlant d'vn grand deſir de voſtre ſalut, ie me deporte de mon droit de vous condamner & taſche entierement de ſauuer ce qui eſt perdu: mais ne penſez pas que pour cela vous ſoyez eſchappez de la*

*main de Dieu. Car quand i'auroy la bouche du tout fermée, si est-ce toutes-fois que la Parole qui aura esté reiettée & mesprisée de vous, sera seule iuge competent.* Apres cela que veut on de Caluin dauantage? A-t-il pas assez témoigné qu'il ne tient pas à Dieu que tout le monde ne soit sauué? Que la porte de la misericorde n'est fermée à personne? Que par consequent Christ a fait la propitiation des pechez de tous les hommes? S'il auoit, par maniere de parler, pris le sang de la nouuelle alliance entre ses mains, pour en arrouser par le commandement de Dieu tout le genre humain, auroit-il fait dauantage?

Caluin ayant vne fois monstré à ceux de l'Eglise Romaine, qu'il parle de la charité de Dieu enuers le genre humain, en ce qui concerne la mort de nostre Seigneur Iesus, autant & plus auantageusement que sçauroient faire ceux qui le veulent rendre odieux aux peuples, il ne deuroit auoir procez à demesler auec personne touchant ce que cette mort de Christ n'est pas également annoncée à toutes les nations de la terre, & que iadis les Gentils n'en ont eu aucune connoissance. Car s'il y a de la difficulté à concilier ces deux choses ensemble, que Christ est mort pour tous les hommes, & que neantmoins tous les hommes n'ont pas connoissance de cette

mort par la predication de l'Euangile, il n'y doit pas estre plus empesché que ses aduersaires. De fait, c'est chose entierement inutile de recourir aux eschappatoires de quelques vns, qu'ou bien Dieu refuse la predication de sa Parole à certains peuples à cause des pechez de leurs ancestres, veu que tous nos ayeuls, qui sommes Gentils d'extraction, ont esté égalernent idolatres. Ou bien qu'il preuoit que la predication ne produiroit point de fruict parmy certains autres: veu que si Dieu mesme ne desploye la puissance de son Esprit en la conuersion des cœurs, nous l'auons tous également dur & incapable d'estre amolli par la seule predication externe. Ou bien finalement qu'il a donné cela aux merites cachez de quelques vns: car, bon Dieu! quels merites peuuent auoir des gens sur qui, à cause de leur peché, la malediction de Dieu repose naturellement, & qui sont enfans d'ire dés le ventre? On ne peut donc auoir recours qu'à la seule volonté de Dieu, dont il n'y a moyen de sonder la cause.

Et neantmoins encore pourroit icy Caluin prendre quelque auantage. Car est-ce pas assez à luy d'auoir disertement enseigné que Dieu témoigne sa misericorde aux plus barbares nations en sa patience & en sa longue attente? Apres auoir discouru de

la connoiſſance qu'on peut auoir de Dieu par la voye de la nature, *Voicy*, dit-il, *mon intention, c'eſt que Dieu non ſeulement ayant vne fois creé ce monde, il le ſouſtient par ſa puiſſance infinie, il le gouuerne par ſa ſageſſe, garde & preſerue par ſa bonté, & ſur tout a le ſoin de regir le genre humain en iuſtice & droicture, le ſupporter par ſa miſericorde: l'auoir ſous ſa protection: mais auſſi qu'il nous faut croire qu'il ne ſe trouuera ailleurs qu'en luy vne ſeule goutte de ſageſſe &c.* Item, *Quelle matiere nous donne t'il de conſiderer ſa miſericorde, quand il ne laiſſe point de continuer ſa liberalitè ſi long-temps enuers les pecheurs, quelques miſerables qu'ils ſoyent, iuſques à ce qu'ayant rompu leur peruerſité par ſa douceur, il les ramene à ſoy comme vn Pere ſes enfans, voire par deſſus toute bonté paternelle?* Et finalement, car cela ſera traitté vn peu plus amplement ailleurs, *Que le Seigneur en ce qu'il a vſé autresfois de douceur & benignité enuers les Gentils a monſtré qu'il eſt celuy auquel il nous faut conuertir & retourner, ſi nous deſirons auoir bien & felicité, & quant & quant qu'il nous redreſſe en aſſeurance d'attendre & receuoir miſericorde de luy.* De vray inuiter à repentance, c'eſt aſſés témoigner ſa miſericorde, & témoigner ſa miſericorde eſt en quelque façon annõcer le benefice de la mort de ſon Fils. D'où vient que ceux qui

Inſt. lib. 2. chap. 2 §. 1.

Inſt. lib. 2. ch. 5. §. 7.

Comment. Rom. 2. 4.

l'ont suiuy, & qui, si nous auiõs quelque autre Maistre que N. Seigneur Iesus, se contenteroient entre les disciples de ce personnage, interpretans comme luy des Gentils ce mesme passage Rom. 2. 4. *ne connoissant pas que la benignité de Dieu te conduit à repentance*, y dressent ce Commentaire. *Conduire est plus qu'inuiter, voire mesmes qu'appeller; car c'est mener comme par la main à resipiscence. Et partant c'est indignement qu'on en abuse à pecher licentieusement. L'Apostre donne donc à entendre que les biens-faits de Dieu, mesmes enuers les impies, sont si grands, qu'ils en deuroient estre conduits à rechercher & honorer vn Dieu si benin. Ce sont donc des bestes & non des hommes, qui n'en estans point émeus en prennent occasion de mespriser Dieu dauantage. Ce sont des fols à toute extremité, qui osent encore se promettre impunité en vne meschanceté si estrange. Au reste pour brutale que soit cette stupidité, c'est vne ignorance malicieuse, de laquelle ils ne se peuuent excuser : car c'est vne espece de monstre de passer nonchalamment par dessus vne chose si manifeste. Icy donc nous est enseigné quelle est la cause de la patience de Dieu enuers les impies, afin qu'on ne pense pas qu'il ne s'irrite pas de leur meschanceté, ou qu'il l'approuue & la recompense. Ce Pere tres-benin les appelle à repentance, differant leurs supplices, afin qu'ils ne perissent en leur*

Pareus.

*impieté. Ainsi deuant le deluge il donna au monde six vingts ans de temps pour se conuertir. Ainsi Sainct Pierre nous enseigne que Dieu differe par sa patience le iour du Seigneur, ne voulant point qu'aucun perisse, mais que tous viennent à repentance.* Puis ils adioustent : *Or ne faut-il pas croire que cela contreuienne à la iustice de Dieu. Car sa iustice veut que les impies, entant qu'ils sont impies, soyent punis de mort ; selon cette reigle*, l'ame qui aura peché mourra. *Mais la bonté en dilayant les peines inuite à repentance les impies, afin qu'ils ne soyent plus impies, mais qu'ils deuiennent pures creatures de Dieu, en la perdition desquelles il ne prend nullement plaisir, mais en leur salut, selon ce passage* : Ie suis viuant, que ie ne veux point la mort de celuy qui meurt, mais qu'il se conuertisse & qu'il viue. *Soit donc que les impies viennent à repentance ou non, la bonté de Dieu paruient tous-iours à son but, & ne contrarie nullement à sa iustice. Car s'ils viennent à repentance, la bonté atteint son but en leur salut, en ce que les peines qui leur estoient deuës sont transferees sur Christ le Mediateur. S'ils mesprisent la benignité de Dieu, derechef en cela la bonté de Dieu obtient ce qu'elle s'est proposé, c'est qu'ainsi Dieu paroist n'estre point autheur de leur perdition, & que sa iustice en les punissant en sera d'autant plus illustre.* Et poursui-

uent, qu'au reſte la recompenſe que l'A-
Piſcator. poſtre promet ſoit au Iuif, ſoit au Grec, en ces paroles, A ceux qui par patience à bien faire cherchent gloire, honneur & immortalité, la vie eternelle, *ne peut eſtre donnée à perſonne qu'en la ſeule conſideration de Chriſt, bien que l'Apoſtre ſemble parler des bonnes œuures.* Mais qu'il s'exprime ainſi pource que iuſques là *il n'a parlé que de ce qui ſe peut connoiſtre par la voye de la nature : de laquelle il eſt aiſé de recueillir que Dieu eſt remunerateur de la pieté & de la vertu, mais non pas que Chriſt nous a merité le ſalut par ſa mort ignominieuſe.* Tout cela conformemẽt à la doctrine de ce grand homme dont i'entreprens icy la defenſe, qui ſur ce celebre paſſage, 2. Pierre 3. 9. *Ne voulant point qu'aucun periſſe, mais que tous viennent à repentance*, dit, *qu'il faut eſtimer qu'il en prend tout ainſi de la durée du monde, que de la vie de chacun homme. Car Dieu prolongeant le temps à cettuy-cy & à cettuy là, en endure & ſupporte iuſques à ce qu'il s'amende : ſemblablement il differe la fin du monde, afin qu'il donne à tous loiſir de ſe repentir. De ſorte que c'eſt vn amour de Dieu admirable enuers le genre humain, de vouloir que tous ſoyent ſauuez, & eſtre preſt de recueillir à ſalut des gens qui s'en alloyent perir d'eux meſmes.*

Mais en fin, diſent ces Meſſieurs, que

ſert à Caluin de loüer ſi haut la miſericorde de Dieu, veu qu'en deſpoüillant l'homme de ſon franc-arbitre, il le rend non ſeulement incapable de ſe conuertir aux teſmoignages de la patience de Dieu, mais meſmes de croire en l'Euangile quand on le luy annonce? Car eſt-ce pas cela dreſſer vn banquet deuant des gens à qui il eſt impoſſible d'en manger, & puis les punir rigoureuſement de ce qu'ils n'ont pas eſtendu la main vers les viandes? Si ainſi eſt qu'il n'y ait en l'homme aucune faculté de croire en l'Euangile de Chriſt, ou la ſageſſe de Dieu le deuoit empeſcher de le leur offrir ainſi inutilement, ou ſi l'amour qu'il nous porte l'a induit à le nous preſenter indifferemment, il deuoit auſſi donner indifferemment la grace d'y croire. Or eſt-ce où il faut permettre à ce grand homme de s'émouuoir, n'eſtant pas poſſible que qui a quelque zele à la gloire de Dieu, quelque veine d'humilité Chreſtienne, ſupporte cette hardieſſe ſans indignation. C'eſt pourquoy à cette queſtion, *Quel propos y a-il que Dieu appelle à ſoy ceux leſquels il ſçait qu'ils n'y viendront point*; il reſpond en quelque lieu par les paroles de S. Auguſtin. *Veux tu diſputer auec moy de cette matiere? Pluſtoſt émerueille toy & t'eſcrie auec moy, O hauteſſe! Accordons nous tous deux en ébahiſſement afin de ne point perir en erreur.*

Rom. 5. 18.

Inſt. lib. 3. chap. 22. §. 10.

1. Cor. 2. 14. Et de vray ſi d'vn coſté la Parole de Dieu enſeigne que *l'homme animal ne peut comprendre les choſes qui ſont de Dieu* : *Que la* Rom. 8. 7. *chair ne ſe peut aſſubiettir à la Loy de Dieu*: Que les hommes ont naturellement *vn* Ezech. 36. 26. *cœur de pierre*, & par conſequent inflexible à la volonté de leur createur : *Que de nature ils ſont enfans d'ire, morts en leurs* Eph. 2. 1. *fautes & pechés* : *Que nul ne peut venir à* Iean 6. 44. *Chriſt ſi le Pere qui l'a enuoyé ne le tire*, & choſes ſemblables : Et que de l'autre elle nous apprenne conſtamment, comme Caluin le reconnoiſt, que Dieu veut que tous hommes ſoyent ſauuez, & qu'il les conuie & ſerieuſement & affectueuſement à repentance, veut-on, s'il ne peut demeſler toutes les difficultez qui ſe preſentent en cela, ou qu'il déroge quelque choſe à la bonté de Dieu enuers le genre humain, ou qu'il attribuë quelque choſe à l'eſprit humain contre l'Eſcriture, pluſtoſt que de confeſſer modeſtement ſon ignorance ? Il luy ſuffit donc de reſpondre qu'encore que l'inuitation exterieure n'auance rien ſans l'operation interieure de Dieu, on n'en doit *imputer la faute qu'à la peruerſité de l'eſprit humain*, & non à la bonté diuine.

De fait, il faut icy conſiderer la bonté de Dieu, ſa liberté à la diſpenſer, & la ſageſſe qui ſe peut remarquer en cette diſpenſation. Quant à ſa bonté, certes ce

ſeroit

ſeroit vne choſe comme prodigieuſe ſi on s'offenſoit qu'il en vſaſt enuers les hommes, veu que c'eſt ſon propre d'eſtre bon & miſericordieux ; que nous ne tenons noſtre eſtre & noſtre conſeruation que de ces ſiennes proprietez ; que ſi nous n'eſtions point ſi meſchans, l'authorité du commandement, par lequel il nous ordonne d'eſtre benins & pitoyables, ne nous y deuroit pas plus efficacieuſement inciter que le bel exemple qu'il nous en donne ; & qu'en fin pour liberalement qu'il vſe de ſa miſericorde enuers nos voiſins, il ne nous en dechet rien pourtant, les treſors de ſa miſericorde eſtans auſſi ouuerts pour nous, ſi nous ne nous monſtrons point indignes. De ſorte que noſtre œil ne doit point eſtre mauuais de ce que quant à luy il eſt bon, ny enuier ſa benignité à ceux à qui il la teſmoigne en quelque maniere. Pour le regard de ſa liberté, veu qu'il ne doit rien à perſonne, & que ce qu'il communique de bien à ſa creature meſmes parfaitement ſaincte, c'eſt de pure bonté; ce qu'il en fait ſentir à la pechereſſe, c'eſt de pure miſericorde, qui eſt-ce qui luy taillera les meſures de ſa liberalité, & qui luy ordonnera d'vſer autrement qu'il ne luy plaiſt de ſa miſericorde enuers ceux qui de droit ne peuuent rien attendre de luy que les vengeances de ſa iuſtice? Luy permettrons nous

point au moins la liberté qu'aucun de nous ne ſouffriroit qu'on luy rauiſt, non ſeulement de diſtribuer à ſa volonté ſes biens à ſes amis, mais d'en faire également, comme il luy plaiſt, ou inegalement participans ſes ennemis meſmes ? Finalement quant à ſa ſageſſe, c'eſt vne outrecuidance digne de toutes ſortes de rigoureux chaſtimens, que de vouloir determiner de ce qui luy cõuient ou qui ne luy conuient pas, & penſer ordonner des actions qui en dependent. Et ſi non les ſinges ſeulement & les cheuaux, mais les ſerpens & les inſectes ſe vouloient meſler de controller le gouuernement des Eſtats, ils auroient plus de raiſon, que nous de cenſurer la conduite de la ſageſſe de Dieu, quelque choſe qu'elle entreprenne. Mais au fonds qu'eſt ce qu'en cela noſtre raiſon trouue à reprendre ? Si Dieu inuitoit les arbres & les cailloux à ſe repentir, on le pourroit trouuer eſtrange. Comme ſes creatures ne peuuent auoir commis de peché, auſſi ne ſe peuuent elles repentir, priuées qu'elles ſont meſmes de ſentiment pour rien ſoit ouïr ſoit apperceuoir des inuitations à repentance. S'il donnoit des commandemens de pieté & de iuſtice aux animaux deſtituez de la raiſon, il y auroit ſubiet d'eſbahiſſement : ce que cette ſorte de creatures a de viuacité d'imagination, n'ayant

aucune proportion auec vn si grand effect que de pouuoir conceuoir la difference qui est entre la pieté & l'impieté, le vice & la vertu, & obtemperer aux loix qui incitent à l'vn & retirent de l'autre. S'il ordonnoit à des aueugles d'admirer sa puissance en contemplant le Soleil, ou a des sourds d'estre attentifs à la predication de l'Euangile de son Fils, s'il ne leur ouuroit ny les oreilles ny les yeux, on s'en pourroit émerueiller, veu que la priuation des organes necessaires pour cela, engendreroit en eux cette impuissance physique ou naturelle dont i'ay parlé cy-dessus, qui les empescheroit d'obeyr quand ils en auroient le plus vehement desir du monde. Mais puis que ces inuitations, ses commandemens & ses loix s'adressent à des hommes qui ont tous les sens du corps ouuerts aux obiects qui se presentent deuant eux, & l'entendement extremement éueillé à toutes autres choses qu'à celles qu'il leur commande, & les affections viues & vehementes à merueilles vers tout ce qui n'a rien de commun auec l'Euangile de Christ, ou qui luy est directement contraire, y a-t-il rien contre sa sagesse s'il vse, ou de sa bonté pour les ramener par ses inuitations à leur salut, ou de son authorité pour leur imposer les loix ausquelles la nature de leur facultez les oblige? S'ils n'obeïssent pas, il en faut ac-

cuſer leur peruerſité ; s'ils ne le peuuent pas, c'eſt que leur peruerſité eſt extreme. Mais ni il n'eſt nullement neceſſaire que cette inuincible peruerſité reſſerre tellemét les actions de ſa bonté, qu'il n'en puiſſe vſer enuers eux : ny qu'elle luy oſte l'authorité d'exiger d'eux ce qu'ils ne peuuent refuſer ſans crime. Il les conuie à ſe repentir. Qui les en empeſche que leur meſchanceté & l'obſtination inſurmontable qu'ils ont à mal faire ? Il leur commande de croire qu'il a eſté ſi pitoyable enuers eux que d'enuoyer ſon Fils en la terre pour les racheter s'ils ne reiettent point cette grace par incredulité, & le leur a ainſi fait preſcher par ſes Apoſtres, & le fait encore cótinuellement reſonner à leurs oreilles : qu'eſt-ce qui les induit à le démentir en ne croyant pas, & à accuſer de fourbe ſes ſeruiteurs quand ils leur an-
1. Iean nonçent cette nouuelle ? Selon ce que dit
5. 10. l'Apoſtre, *Que qui ne croit pas, fait Dieu*
11. *menteur, pource qu'il ne croit pas au teſmoignage que Dieu nous rend qu'il nous a donné la vie en ſon Vnique.* S'il n'eſtoit pas vray, ils pourroient ſe deffendre ainſi deuant ſon iugement. Il n'y auoit point de raiſon d'adiouſter foy à vne nouuelle non veritable. Mais l'Euangile ne crie autre choſe ſinon que Dieu les veut ſauuer, pourueu qu'ils croyent en ſon Fils,

que s'ils perissent il n'y aura que leur incredulité qui en sera cause. Si encore qu'il soit vray, ils ne le sçauoient pas, ils diroient, comment eussions nous creu en celuy duquel nous n'auions point ouy parler ? Mais le son de la voix de ses Apostres est allé par toute la terre. Et s'il y a quelque nation si esloignée que cette voix, pour forte & resonnante qu'elle ait esté, n'y ait point encore retenti, ce qu'elle se monstre si sourde à la voix des Cieux & de la Prouidence de Dieu, monstre assés qu'elle ne presteroit point l'oreille à celle de l'Euangile. Partanr cette impuissance de croire ne vient sinon de pure meschanceté. Or n'y a-t-il point de raison que la meschanceté des hommes empesche Dieu d'estre bon : encore moins que leur obstination en la rebellion l'empesche d'estre Dieu, pour exiger d'eux, & ce qui conuient à l'excellence de sa nature pource qu'il est saint, & ce qui conuient à l'excellence de la nostre, qui auoit esté doüée d'incomparables facultés pour croire aux choses vrayes, & suiure celles qui sont bonnes. Et certes nostre Seigneur nous a comme pourtraict deuant les yeux en vne excellente parabole, quelle est la nature de cette impuissance, & combien elle est indigne d'excuse deuant Dieu. C'est que ce qui empesche les hommes de s'approcher de ce

Rom. 10.

Luc 14. 16. 17. & suiuans.

merueilleux banquet qu'il dreſſe deuant eux & auquel il les conuie en ſon Euangile, n'eſt pas vne impoſſibilité ſemblable à celle d'vn homme perclus des pieds, & qui ne peut marcher, ou d'vn manchot qui ne peut eſtendre la main, ou d'vn homme autrement eſtropié de ſes membres, à qui la volonté, quelque vehemente qu'elle fuſt, n'en peut rendre l'vſage. Mais elle conſiſte en ce que les hommes ont naturellement les affections du cœur ſi attachées aux choſes de la terre, qu'il ne ſe peut faire qu'ils s'en déprennent. *I'ay acheté*, diſent-ils, *vn heritage, il faut que ie l'aille voir: & i'ay pris femme en mariage, il faut que ie m'en aille auec elle: & i'ay acheté cinq couples de bœufs, il faut que ie les eſprouue.* Iuſques à mettre les mains ſur les ſeruiteurs de Dieu & à les outrager, s'ils les importunent de ſe repentir & de croire. Surquoy Caluin fait ce Commentaire. *Voila comment il arriue communement que les meſchans eſcument plus furieuſement contre Dieu, d'autant qu'il les ſolicite de plus prés de leur ſalut. Et par ces paroles Chriſt ſignifie que les Iuifs ont tant eſté adonnez au monde & aux choſes terriennes qu'ils n'auoient pas le loiſir d'approcher de Dieu: comme à la verité quand les ſolicitudes du monde nous tiennent enueloppez, ce ſont autant d'empeſchemens qui nous retirent du Royaume de Dieu. C'eſt bien vne*

*honte & grande vilenie, de ce que les hommes estant creès pour la vie celeste, sont du tout transportez apres les choses terriennes & caduques, par vne stupidité brutale : mais c'est vne maladie commune. Ainsi à peine s'en trouue il de cent vn qui prefere le Royaume de Dieu aux richesses caduques. Et combien que tous ne soyent pas malades d'vne mesme sorte de maladie, toutes-fois chacun a sa cupidité qui le tire de l'autre part : tellement que tous s'égarent en vne sorte ou autre. Il faut noter dauantage que les hommes profanes prennent de belles couleurs & bien apparentes pour reietter la grace de Dieu : comme si leur lascheté estoit a excuser quand estant du tout addonnez aux affaires de la vie presente, ils ne tiennent conte de l'heritage celeste. Mais nous voyons icy comment Christ nous oste d'entre les mains toutes ces vaines couuertures, sous lesquelles nous nous flattons nous mesmes, &c.* Ie laisse maintenant à iuger à toute personne raisonnable ou si vne ame naturellement engagée sous des vices de cette nature, si profondement enracinez comme ils sont en nous & en si grand nombre, a quelque franc-arbitre par lequel elle puisse d'elle mesme croire en l'Euangile de Christ quand on le luy presente. Ou si n'auoir point de franc-arbitre pource que nous sommes entierement sous l'empire de nos passions, nous pourroit estre

legitime excuſe deuant Dieu, ſi nous ne croyons pas en ſon Euangile. Ou pour la fin, ſi pour repreſenter la nature de l'homme telle qu'elle eſt, viue au mal à merueilles, mais entierement morte au bien, & cependant crier ſi haut que Dieu inuite les hommes à repentance & à ſalut, Caluin doit eſtre accuſé d'eſtre ennemy de ſa miſericorde.

Mais quoy que c'en ſoit, dira peut-eſtre icy quelcun, tant y a qu'il enſeigne que Dieu a predeſtiné vne grande partie des hommes à mort & condamnation, & d'vne predeſtination certaine & irreuocable : & ce ſont termes qui ſe trouuent aſſez communement en ſes liures. Comment donc eſt-ce que cela ſe peut accorder auec ce qu'il enſeigne que tous hommes ſont appellez à ſalut, & meſmes auec tant d'affection & tant d'inſtance ? Certainement pour difficile que fuſt la reconciliation des ſentimens de Caluin en ce poinct, ſi ſeroit-il de l'équité de ces Meſſieurs d'attremper l'aigreur que cauſe en leurs eſprits la conſideration de cette predeſtination, de la penſée des choſes que ce perſonnage dit en recommandation de la bonté & miſericorde diuine. Ie vous prie y pourroit-il auoir en ſes autres expreſſions quelque choſe de ſi dur & de ſi ſcabreux que ces paroles icy n'amolliſſent ? *Cette iuſtice*, dit il, *dont parle*

*l'Apostre en ces mots, Dieu est-il seulement Dieu des Iuifs, ne l'est-il point des Gentils? &c. n'appartient point plus aux Iuifs qu'aux Gentils. Or il estoit bien besoin d'insister sur ce poinct: afin qu'on dõnast au regne de Christ son estenduë par tout le monde. Il ne demande donc pas simplement & precisement si Dieu est Createur des Gentils: ce qui estoit tout notoire & hors de doute: mais à sçauoir mon s'il ne se veut pas declarer aussi leur Sauueur. Car puis qu'il a fait égal tout le genre humain, & l'a rangé tout à vne condition, s'il y a quelque difference entr'eux, elle vient de Dieu & non pas d'eux, veu qu'ils sont égaux en toutes choses. Que s'il est vray que Dieu veut faire tous peuples de la terre participans de sa misericorde, le salut & la iustice, qui est necessaire à salut, s'estend aussi à tous. Parquoy ce mot de Dieu emporte icy vne relation & correspondance mutuelle, qu'on trouue souuent en l'Escriture, Ie seray vostre Dieu & vous serez mon peuple. Ierem. 30. 32. Car ce que Dieu pour vn temps s'est esleu vn peuple peculier, n'abolit point ce principe de nature, Que tous sont formez à l'image de Dieu, & entretenus au monde en esperance de l'éternité bien-heureuse.* Toutesfois il vaut mieux s'employer à expliquer vn peu plus nettement la doctrine de Caluin, & en accordant ses hypotheses dõner aux manieres de parler dont il se sert, vne

interpretation qui raiſonnablement leur conuienne.

Il eſt, comme i'ay remarqué cydeſſus, aſſés euident par les eſcrits de ce grand ſeruiteur de Dieu, que le deſſein de la creation d'Adam & de tous ſes deſcendans, s'ils fuſſent demeurés en leur premier eſtat, n'a rien de commun auec ce qu'ordinairement nous nommons la Predeſtination : cette action de Dieu qui porte ce nom en la Theologie, ayant pour obiect l'homme tombé en malediction & non en l'integrité de ſa nature. De ſorte que ſi quelquesfois il s'exprime en telle maniere qu'il ſemble aucunement meſler le conſeil qui regarde la creation, & celuy de la Predeſtination enſemble, il en faut prendre la raiſon de ce que tous les conſeils de Dieu eſtans eternels, & formés, s'il faut ainſi parler, en vn meſme moment, pource que Dieu n'a pas beſoin d'agencer, comme nous faiſons, en ſa penſée ſes conſeils les vns apres les autres ſelon la difference des obiects ou de leurs qualités, ce perſonnage conſidere quelques fois tous ces decrets en gros. Mais au reſte il ne laiſſe pas ailleurs de diſtinguer exactement entre les diuers reſpects que cette volonté de Dieu ainſi conſiderée en confus, a aux diuers obiects qu'elle s'eſt propoſée, ou aux diuerſes qualités & conditions qui peuuent eſtre en vn meſme

obiect en mesme temps, ou s'y succeder les vnes aux autres. Or en la premiere integrité de l'homme, la qualité que Dieu consideroit en luy estoit sa saincteté, & partant Dieu traittoit auec luy selon la relation qu'il auoit auec sa pure & simple bonté, sans aucune fibre de misericorde. Mais Dieu ne peut plus considerer l'homme en cet estat puis qu'il en est decheu : il faut necessairement qu'il le considere comme pecheur, & partant comme ayant vne qualité qui se refere soit à sa iustice, soit à sa misericorde, soit en diuers égards à toutes ces deux proprietés ensemble. Dieu Donc ayant pour obiect deuant les yeux les hommes en cet estat, estoit en pleine & absoluë liberté de le punir selon sa iustice s'il vouloit, sans vser d'aucune misericorde enuers luy, non plus qu'enuers les Anges decheus de leur origine. Mais neantmoins ce que Christ & l'Apostre S. Paul appellent en Dieu vne certaine inclination à aimer les hommes, (ce qu'ils semblent ainsi nommer comme par excellence, en comparant l'homme auec les autres ouurages de Dieu quels qu'ils soyent) ayant preualu, il a resolu d'vser enuers luy de misericorde. Et partant c'est en la dispensation de cette misericorde qu'il faut considerer la Predestination. Iean 3. 16. Tit. 3. 4.

Caluin donc considere la misericorde de

Dieu en deux manieres. Car premierement il remarque en la parole de Dieu vne ſoit vertu, ſoit proprieté en luy qui le rend enclin à pardonner vniuerſellement à tous ceux qui ſont repentans, mais auſſi qui exige neceſſairement la repentance de la creature pechereſſe. De façon que ſi elle ne ſe repent & ne croit, il eſt impoſſible que Dieu luy pardonne. Voila pourquoy

Com-ment. Rom. 11. 32. il dit, que la *miſericorde de Dieu eſt ouuerte à tous les pecheurs: mais pourueu qu'ils y recourent par foy. Que Dieu ne deſire rien plus ſinon que ceux qui periſſoient & ſe precipitoient en la mort, retournent au chemin de ſalut.* Mais *qu'il faut noter comment c'eſt que Dieu veut que tous hõmes ſoyent ſauués,*

Com-ment. 2. Piet. *aſſauoir apres qu'ils ſe ſeront conuertis de leurs voyes.* Que *Dieu veut que tous hommes ſoient ſauués.* Mais *qu'il faut obſeruer cet ordre que Dieu eſt preſt de receuoir tous à repentance, afin que nul ne periſſe.* Que

Com-ment. Rom. 5. 17. *pour iouyr de cette miſerable ſucceſſion de peché il ſuffit d'eſtre homme, pource qu'elle reſide en la chair & au ſang: mais que pour iouyr de la iuſtice de Chriſt, il faut neceſſairement eſtre fidele, d'autant que la communion*

Ezech. 18. 21. 22. *d'iceluy s'acquiert par foy.* Et pour n'accumuler point beaucoup de paſſages, ie me contenteray d'vn qui en vaudra pluſieurs autres. Sur ces mots. *Et ſi le meſchant ſe conuertit de toute ſon iniquité, &c.*

Il escrit ainsi. *Dieu par cette sentence en donnant esperance de pardon, inuite & exhorte à repentance tous ceux qui ont transgressé la Loy. Or cette doctrine est sur toutes digne d'estre bien notée, c'est à sçauoir que Dieu a les bras estendus par maniere de dire, & se presente de son bon gré, prest à receuoir tous tous ceux qui se voudront amender. Car le desespoir nous precipite en vne rage : & dauantage il endurcit nos cœurs par obstination. Voila pourquoy il est necessaire que Dieu nous tende la main pour nous inuiter à repentance. Voila donc à quoy sert ce passage du Prophete, à sçauoir si tost que le pecheur se sera conuerty de son impieté, que* Dieu *le receura à mercy. Nous voyons maintenant qu'il ne nous reste aucune excuse, si nous ne sommes incitez & émeus quand* Dieu *nous inuite si doucement & humainement nous testifiant qu'il nous sera propice, si nous desirons de tout nostre cœur de nous reconcilier auec luy. Mais il requiert vne repentance vraye & non feinte. Or c'est icy vne bonté de* Dieu *qui ne se peut assez priser, de ce qu'il luy plaist mettre tous nos pechez en oubly, si tost qu'il apperçoit que nous auons desir de nous retourner à luy, voire à bon escient & sans fiction.*

Puis apres il considere cette misericorde entant qu'elle ne se contente pas d'exiger la repentance, comme vne condition necessairemét prealable à la remission des pechés;

mais qu'elle a reſolu de creer elle meſme cette condition en la creature, à ce que reellement & de fait elle obtienne la remiſſion des offences. Et au lieu que la precedente eſt vniuerſelle, celle cy eſt particuliere : au lieu que celle-là depend d'vne condition, & que par conſequent l'euenement eſt en cet égard en ſuſpens, celle icy engendrant la condition rend l'euenement certain & neceſſaire : au lieu que celle-là eſt conſtante autant comme la condition l'eſt, celle-cy eſt inuariable, pource que d'elle vient neceſſairement la condition & ſa perſeuerance. De celle-cy donc il parle en cette maniere ſur ces mots, *I'auray mercy, &c. Par cet oracle Dieu a declaré qu'il n'eſt detteur à homme quelconque : & que tout*
Rom. 9. 15. *le bien qu'il leur fait procede d'vne beneficence & liberalité gratuite: en apres que cette beneficence ſienne eſt libre, tellement qu'il en vſe enuers ceux que bon luy ſemble : finalement que ce qu'il fait bien à certains hommes & eſtend ſa bonne affection enuers eux & non pas enuers tous, il eſt impoſſible d'en trouuer cauſe plus haute que ſa volonté. Car les mots emportent autant comme s'il euſt dit, celuy auquel i'ay vne fois determiné de faire miſericorde, iamais ie n'en oſteray ma miſericorde : & ie continueray ma benignité à iamais enuers celuy vers lequel i'ay arreſté d'eſtre benin. Certes en parlant ainſi*

*il allegue ſon decret volontaire pour la ſouueraine & la plus haute cauſe de ce qu'il fait grace, & quant & quant donne à entendre qu'il a ſpecialement deſtiné ſa miſericorde à certaines perſonnes. Car d'vn coſté cette façon de parler preciſément & qu'il trenche ainſi court, exclud toutes cauſes venans d'ailleurs, cõme quand nous voulans attribuer vne puiſſance de diſpoſer de quelque choſe, nous diſons ie feray ce que ie feray: D'autre part auſſi ces mots, à qui, expriment notamment que la miſericorde ne ſera point commune indiffe-remment à tous. Car c'eſt oſter à Dieu cette liberté, depuis qu'on vient a lier ſon eſlection aux cauſes externes.*

Et de cette diuerſe maniere de conſiderer la miſericorde de Dieu, reſultent neceſſairement deux choſes. La premiere, que poſant, comme nous l'auons remarqué cy-deſſus, qu'il eſt impoſſible que Dieu nous ſoit propice ſinon par la ſatisfaction de Chriſt, d'autant *qu'il eſt neceſſaire qu'il haïſſe le peché*, & par conſequent ceux en qui le peché ſe trouue, il parle de la mort de Chriſt en deux diuerſes manieres. Car entant qu'elle a oſté l'empeſchement à cette premiere ſorte de miſericorde qui eſt comme vne eſpece de vertu en Dieu & a ſa relation à quelque condition qui eſt en la creature, il dit, comme nous auons veu cy-deſſus, *qu'il eſt mort vniuerſellement*

*pour tous hommes, pourueu qu'ils croyent en luy.* Mais entant qu'il n'y en a que quelques-vns que cette ſeconde ſorte de miſericorde regarde, il dit qu'il eſt mort pour ceuxlà, voire pour ceux là ſeulement. Pource que quant à ceux là, il n'eſt mort pour eux ſinon à la condition qu'ils croyent. Pour ceux-cy, d'autant qu'il eſt abſolument ordonné qu'ils croiront, il peut eſtre dit abſolument mort pour eux: pource que le decret par lequel il leur eſt donné de croire, encloſt neceſſairement celuy du ſalut qu'on obtient par la foy. Car puis que la foy eſt l'vnique moyen pour paruenir au ſalut, comment ſe pourroit il faire que Dieu euſt ordonné de donner la foy à quelques vns, ſans viſer quant & quant au but auquel la foy eſt deſtinée.

L'autre choſe eſt, que ſelon cette diuerſe maniere de conſiderer la miſericorde de Dieu, il parle diuerſement de la volonté de Dieu touchant le ſalut des hommes, & des promeſſes de ſalut qui nous ſont faites en Ieſus-Chriſt. Car eu égard à la premiere, il dit que Dieu veut que tous hommes ſoyent ſauuez, mais pourueu qu'ils croyent. Il dit que c'eſt vn decret de ſauuer les hommes; mais qui produit ſeulement des promeſſes conditionelles. Il dit que Dieu promet indifferemment le ſalut à tous hommes: mais que ces promeſſes ſont conditionelles.

conditionelles. Et cela eſt clair par vne infinité d'endroits de ſes eſcrits ; cettuy-cy entre les autres. *Nos aduerſaires amenent à l'oppoſite ces ſentences, Que Dieu veut que tous ſoyent ſauués, & qu'il ne veut point la mort du pecheur, mais qu'il ſe conuertiſſe & qu'il viue. Mais dautant que le Prophete exhorte le peuple à penitence, ce n'eſt pas merueilles s'il dit, Que Dieu veut que tous hommes ſoyent ſauues. Mais la correſpondance qui doit eſtre mutuelle entre les promeſſes, monſtre aſſez que telles promeſſes ſont conditionelles. Dieu declare à ceux de Niniue, comme auſſi aux Roys de Gerar & d'Egypte, qu'il fera ce qu'il a determiné de faire. Apres qu'ils ont euité la punition dont ils eſtoient menacez, lors il appert qu'elle ne leur a point eſté denoncée ſinon qu'ils fuſſent demeurez obſtinez : & toutesfois la menace eſtoit ſimple & preciſe comme ſi c'eſtoit vn decret qui ne ſe peuſt reuoquer : mais apres que Dieu les a humiliez & eſtonnez par le ſentiment de ſon ire, il redreſſe ceux qui ne ſont point du tout deſeſperez, leur donnant eſperance de pardon, afin qu'ils ſçachent qu'il y a encore remede à leur mal. Auſſi à l'oppoſite, les promeſſes qui conuient tous les hommes à ſalut, ne determinent point preciſement que c'eſt que Dieu a determiné en ſon Conſeil eſtroit : mais ce qu'il eſt preſt & appareillé de faire à tous ceux qui ſeront amenez à foy & repentance.*

Au Traitté de la Pred.

Mais vient-il à parler de ceux la ſeulement que Dieu a eſleus d'entre les autres pour les donner reellement à ſon Fils? Alors il ne craint pas de dire que les promeſſes de Dieu leur appartiennent priuatiuement aux autres. Pource qu'il conſidere tellement les promeſſes conditionelles de l'Euangile, que quant & quant il y meſle ceux qui ſont abſoluës, d'engendrer la foy en ſes eſleus. Ce paſſage en fera foy entre les autres, qui vient immediatement en la ſuitte du precedent. *C'eſt choſe certaine que les hommes ne ſont point conuertis à* Dieu *par leur propre mouuement, & que le don de penitence n'eſt pas commun à tous. Car c'eſt l'vn des deux articles de l'alliance, laquelle Dieu ne promet point faire ſinon auec ſes enfans & en ſon peuple eſleu: à ſçauoir d'eſcrire ſes loix en leurs cœurs. Car nul homme de ſain iugement ne dira que cela ſoit promis generalement à tous.*

Ierem. 31.

Puis quand il faut traitter de l'euenemẽt de ces promeſſes, il fait tousjours dépendre les cõditionelles de celles qui ſont abſoluës, & l'executiõ de celles qui sõt abſoluës, de la pure eſlection de Dieu, qui ſelon cette ſeconde ſorte de miſericorde en a eſleu quelques vns & laiſſé les autres en arriere. Ces beaux paſſages en teſmoigneront pour tous. *Il ne s'enſuit point autremẽt aucun profit de la parole ſinon quand Dieu eſclaire par la lumiere de ſon*

Cõm. Rom. 10. 16.

*Esprit : & voila la difference qui est entre la voix exterieure de l'homme & la vocation interieure : laquelle seule est accompagnée d'efficace, & est propre aux esleus seulement. dont il appert facilement comment aucuns concluent fort hors de propos, disans que tous hommes indifferemment sont esleus, pource que la doctrine de salut est vniuerselle, & pource que Dieu conuie à soy tous hommes indifferemment. Car la generalité des promesses seule & en soy, ne fait point le salut commun à tous, mais plustost au contraire cette reuelation speciale dont le Prophete fait mention, le restreint aux esleus.* Item, *La dispute n'est point de sçauoir si Iesus-Christ est venu pour purger les pechez de tout le monde: car cela est sans contredit : mais cependant cette sentence se doit conioindre à l'opposite qu'il est venu afin que quiconque croira, &c.* Iean 3. *Et defait nous ne sommes pas sur cette question, à sçauoir quelle est la vertu de Christ, quel bien il nous a apporté, ou que c'est qu'il a en soy : mais à qui c'est qu'il se donne, & lesquels il fait vrayement participans de sa grace. Or si la iouyssance que nous auons de luy consiste en foy, & la foy procede de l'Esprit d'adoption, il s'ensuit que nul ne peut estre participant de Christ, sinon celuy qui a esté adopté, & choisi de Dieu pour estre de ses enfans. Car aussi S. Iean au chap. 11. notamment exprime que l'office de Iesus-*

Au Traitté de la Pred.

*Chriſt eſt de recueillir par ſa mort les enfans de Dieu en vn. Dont ie conclu que combien que la reconciliation faite par luy ſe preſente à tous, que c'eſt vn priuilege ſpecial aux eſleus, d'eſtre aſſemblez en l'eſperance de vie.* Et au meſme liure. *Il ſemble à beaucoup que puis que Ieſus-Chriſt eſt Redempteur de tout le monde, & qu'il a commandé que ſon Euangile fuſt communément preſché à tous, que cela ne s'accorde point auec vne eſlection ſpeciale de certain nombre. Car l'Euangile eſt vne ambaſſade de paix pour reconcilier le monde auec Dieu, teſmoin S. Paul, & ſe preſche comme luy meſme dit, afin que ceux qui l'oyent ſoyent ſauuez. Ie reſpon brieuement que Chriſt a tellement eſté ordonné à ſalut à tout le monde, qu'il ſauue ceux qui luy ont eſté donnez du Pere: qu'il eſt la vie de ceux deſquels il eſt le Chef: qu'il reçoit & accompagne auec ſoy en tous ſes biens, ceux que Dieu a voulu adopter par ſon bon plaiſir, pour eſtre ſes heritiers. Il n'y a rien de tout cela qu'on puiſſe nier. L'Apoſtre dit que ce paſſage d'Eſaye a eſté accomply en luy, me voicy & les enfans que Dieu m'a donnés. Et Ieſus-Chriſt prononce haut & clair qu'il gardera tout ce qui luy a eſté donné du Pere, afin que rien ne puiſſe perir. L'Eſcriture teſmoigne par tout qu'il n'epand la vie ſinon en ſes membres. Or quiconque ne confeſſe que c'eſt vn don ſpecial, que d'eſtre enté au corps de Chriſt,*

*n'a iamais deuëment leu l'Epistre aux Ephesiens. De la il s'ensuit que la vertu de Christ n'appartient sinon aux enfans de Dieu. Nos aduersaires confessent que la grace vniuerselle qu'ils mettent en auant ne peut mieux estre estimée que de la predication de l'Euangile. Parquoy le nœud de la matiere gist en cela que nous sçachions comment la doctrine de l'Euangile offre salut à tous. Ie ne nie pas qu'elle ne soit à tous salutaire de sa nature: mais voicy la question que nous debattons; Si Dieu en son conseil eternel a ordonné à tous indifferemment salut en icelle* ( c'est à sçauoir d'vn decret absolu, ) *C'est chose notoire que tous sont appellez en commun à foy & penitence : qu'vn mesme Mediateur est proposé à tous pour les reconcilier à Dieu son Pere. Mais d'autre-part cela est aussi notoire, que nul ne iouït d'vn tel bien sinon par foy, afin que ce passage de S. Paul soit accomply. Que l'Euangile est la puissance de Dieu en salut à tout croyant.* Item. *En l'Euangile Dieu tend la main indifferemment à tous : mais il ne prend par la main pour amener à soy, sinon ceux qu'il a esleus deuant la fondation du monde.* Et finalement. *Nous recueillons de ces paroles que Dieu choisit du monde ceux qu'il luy semble bon pour estre heritiers de la vie : & que ce chois n'est point fait selon le merite des hommes, mais depend de son bon plaisir & pure grace. Car ceux*

Comment. 2. Pier. 3. 9.

Comment. Iean 17. 6.

*qui conſtituent la cauſe de l'eſlection ès hommes, il faut neceſſairement qu'ils commençent par la foy. Or Ieſus-Chriſt prononce apertement que ceux qui luy ſont donnez eſtoient a ſon Pere. Et il eſt certain qu'ils luy ſont donnez à ce qu'ils croyent, & que la foy decoule de cette donation, &c.*

Et c'eſt pourquoy il fait en quelque lieu cette belle diſtinction de Legiſlateur & de Pere. *On dira peut eſtre*, dit-il, *que Dieu aura double volonté. Ce qui eſt contre raiſon, veu qu'il n'y a nul changement ne diuerſité en luy. Et ſemble bien que Dieu ſe mocqueroit des hommes en faiſant ſemblant de vouloir ce qu'il ne veut pas. Mais ſi nous conioignons enſemble ces deux articles, Que Dieu veut que le pecheur ſe conuertiſſe & viue: toute calomnie ſera aiſement abbatuë. Dieu demande qu'on ſe conuertiſſe. Par tout où il trouue conuerſion, il ne veut nullement fruſtrer du loyer de vie qu'il promet. Ainſi entendons que Dieu veut la vie du pecheur comme la conuerſion. Or quant à la conuerſion, il la veut ſelon qu'il y conuie & exhorte tout le monde par ſa Parole. Or cela ne contreuient point à ſon conſeil ſecret auquel il a determiné de ne conuertir ſinon ſes eſleus. Et ne faut point que pour cela on le repute variable, en ce qu'en illuminant tous hommes par la predication exterieure, il fait office de Legiſlateur, & ainſi appelle tous hommes à*

Au de la Predeſt

*vie : & cependant il se monstre Pere seulement enuers ses esleus, les regenerant par son Esprit.* Et cela pource premierement que les legislateurs se contentent de faire publier leurs edicts exterieurement, & ne donnent point la vertu d'y obeyr : au lieu que si vn Pere en donnant des loix à ses enfans auoit la puissance de l'executer ainsi, il fleschiroit sans doute leurs cœurs à obeyssance. Et puis apres cette bonté que Dieu tesmoigne indifferemment aux hommes en leur faisant proposer la doctrine de salut, deuenant à la plusspart inutile à cause de leur incredulité, il n'y paroist plus que l'authorité du commandement, dont le mespris attire malediction sur leurs testes. Au lieu que l'efficace de l'Esprit conuertissant les cœurs des esleus, la bonté de Dieu y reluit mesmes au dessus de l'authorité du commandement, & l'euenement en gist en ce glorieux tiltre d'enfans de Dieu, & en la possession de l'heritage du Pere celeste, dont l'Esprit d'Adoption est vne arre & vn gage indubitable.

Iean 1. 12. Rom. 8. 15. 16. 17.

Si donc nous voulons reconnoistre bonne foy, Caluin parlant de la Predestination n'a nullement égard à cette premiere maniere en laquelle il faut considerer la misericorde diuine. Car il n'y peut auoir de Predestination selon le style de l'Escriture & de la Theologie, ou il n'y a ny election

des vns ny reprobation des autres, & où Dieu eſt egalement preſt de receuoir à ſalut tous ceux qui ſe conuertiront & embraſſeront par vne vraye foy la ſatisfaction que ſon Fils luy a renduë. Car la reprobation emporte excluſion, & icy nul n'eſt exclus pourueu qu'il croye. Et l'eſlection emporte ſeparation & diſtinction de quelques vns d'auec les autres : & en cet égard la condition de tous eſt egale: ils ſeront tous également ſauués s'ils ſe repentent tous veritablement & s'ils croyent. Et le mot de Predeſtination eſtant tel que ſelon le langage de l'Eſcriture il emporte quelque choſe d'abſolu & de determiné, dont l'euenement eſt infallible, il ne peut proprement conuenir à ce qui eſt purement conditionel. Et partant ſi quelcun s'en ſert il faut que ce ſoit ou par alluſion, ou par conceſſion, en s'accommodant au ſtile de ſon aduerſaire, ou pour rendre la diſpute moins embaraſſée & plus coulante : comme l'Apoſtre S. Paul appelle ſouuent contre leur nature non l'Euangile ſeulement, mais la grace de l'Eſprit de ſanctification, vne Loy, pource qu'il diſputoit contre les Iuifs, qui auoient tous-jours le mot de Loy en la bouche. Mais Caluin a égard à cette ſeconde maniere de conſiderer la miſericorde de Dieu, ſelon laquelle elle n'exige pas la condition, mais la crée en

l'homme. Car c'eſt là qu'il y a eſlection & reprobation : Dieu en ayant voulu choiſir les vns pour leur donner la foy afin de les amener à ſalut ſelon ſon propos arreſté, & laiſſant en cette diſpenſation ſelon ſa iuſte ſeuerité & la ſouueraine liberté de ſa volonté, tous les autres en arriere.

Or eſt-ce proprement l'eſlection qui s'appelle Predeſtination ſelon le langage de l'Apoſtre. Pource que c'eſt vn decret non ſeulement abſolu & entierement irreuocable, mais qui conſiſte en la volonté ferme & arreſtée d'executer quelque choſe reellement, en telle façon que cela ne depende que de la pure volonté de Dieu & de l'employ de ſon infinie puiſſance : c'eſt à ſçauoir de créer la foy dans les hommes afin qu'ils embraſſent Chriſt le Sauueur, & que par ce moyen ils paruiennent à la vie. Et non de la créer en telle façon qu'il depende puis apres de la volonté de l'homme de la conſeruer ou non, mais de la y maintenir ineſbranlable iuſques à la fin : d'autant que comme nous auons veu es paroles de Caluin cy-deſſus, cet amour de Dieu eſt immuable. Mais quant à la reprobation, ce n'eſt pas predeſtination proprement, pource qu'encore que ce ne ſoit pas, comme on parle, ſans y penſer, que Dieu ait ordonné de ne donner pas la foy à quelques vns, & par conſequent de ne

les amener pas efficacieuſement au ſalut, & que ce ſoit vn conſeil deliberé, il ne conſiſte pas pourtant en vne volonté de Dieu reſoluë & determinée d'executer quelque choſe par ſa propre puiſſance, mais ſeulement de ne donner pas cela ſans quoy il eſt abſolument impoſſible d'auoir le ſalut. Comme de vray tous les hommes eſtans naturellement morts en peché, & par le peché aſſubiettis à condamnation de mort, ſi Dieu a arreſté de toute eternité, comme certes il l'a fait, d'en reſſuſciter quelques vns, il n'eſtoit point beſoin qu'il fiſt de decret de faire mourir les autres. Il n'a rien falu ſinon les laiſſer en leur naturelle corruption, & en la condamnation qui neceſſairement s'en enſuit. Car au reſte comme vn corps mort, ſi Dieu ne le retire de la mort par ſon infinie puiſſance, va touſiours ſe pourriſſant & empuantiſſant dauantage : ainſi vn homme que Dieu ne regenere pas par la vertu de ſon Eſprit, accumule ſans ceſſe peché ſur peché, & s'enueloppe de plus en plus en vne malediction irremediable.

C'eſt pourquoy ſi ce grand perſonnage ſe ſert ſouuent de cette maniere de parler, que Dieu a predeſtiné vne partie des hommes à la mort, il la faut interpreter par les lieux où il met cette predeſtination en vne reiection pure & ſimple : & encore en

vne reiection par laquelle il les a laissez en arriere au decret de la distribution de la grace de la foy, dont la reiection du salut suit par consequence certaine & y est necessairement enueloppée. Ainsi escrit-il en son Commentaire sur l'Epistre aux Romains, chap. 9. ℣. 11. Car deuant que les enfans fussent nez, &c. *Il commence maintenant à monter plus haut, & vient à monstrer la raison de cette diuersité, declarant qu'elle ne consiste qu'en la seule eslection de Dieu. Car iusques icy il auoit touché en peu de paroles qu'il y auoit quelque difference entre ceux qui sont enfans d'Abraham selon la chair: à sçauoir, combien que par la Circoncision ils soyent tous appellez à la participation de l'Alliance que toutesfois la grace de Dieu ne monstre pas son efficace en tous: & par ce moyen que ceux la sont enfans de la promesse lesquels sont participans du benefice de Dieu.* Voila la difference qui est entre ceux qui croyent, & ceux qui ne croyent pas. Quant à l'exterieur ils sont appellés à l'alliance de Dieu indifferemment, mais pource qu'ils ne croyent pas tous, ils n'en entrent pas tous indifferemment en reelle iouyssance. *Mais d'où procedoit cela, il s'en estoit teu, ou pour le moins n'en auoit touché que quelque mot en passant, & assez obscurement. Or maintenant il rapporte ouuertement toute cette diuersité à l'eslection de Dieu,*

*voire & icelle gratuite & laquelle ne deſpende aucunement des hommes : tellement que quant au ſalut des fideles il ne faut rien chercher de plus haut que la bonté de Dieu.* Pource que c'eſt luy qui l'offre miſericordieuſement, & donne auſſi miſericordieuſement d'y croire. *Et quant à la perdition des reprouuez, il ne faut chercher rien de plus haut que ſa iuſte ſeuerité.* Pource que bien qu'il leur ait offert le ſalut, il les a voulu iuſtement laiſſer en leur aueuglement & corruption naturelle, de laquelle vient neceſſairement l'incredulité. *Voila donc pour la premiere propoſition. Comme la benediction de l'Alliance ſepare la nation d'Iſraël d'auec tous autres peuples, ainſi l'eſlection de Dieu diſcerne & fait la difference entre ceux meſmes qui ſont d'icelle nation, entant qu'il predeſtine les vns à ſalut, les autres à damnation eternelle. La ſeconde propoſition eſt, Il n'y a autre fondement de cette eſlection que la pure bonté de Dieu, & meſmes apres la cheute d'Adam, miſericorde, qui embraſſe ceux qu'il luy plaiſt, ſans auoir du tout aucun égard aux autres. La troiſiéme, le Seigneur en ſon eſlection gratuite eſt libre & n'eſt point obligé ou aſtreint à vne neceſſité de conferer à tous également la meſme grace : mais pluſtoſt au contraire il LAISSE ceux qu'il veut, & prend ceux qu'il veut.* De ſorte que cela ne s'appelle Predeſtination

ſinon eu égard à ce qu'il ne s'eſt pas fait temerairement, mais par bon conſeil : & que l'euenement en eſt auſſi certain, à cauſe de l'inuincible corruption de l'homme, comme eſt certain l'euenement du decret par lequel Dieu a reſolument ordonné d'amener ſes eſleus par la foy à la vie eternelle. Mais icy la cauſe propre de l'euenement eſt le decret de Dieu, qui execute puiſſamment ce qu'il a reſolu. Là la cauſe propre de l'euenement eſt l'inuincible dureté du cœur humain, qui ne peut eſtre amolly par la ſimple inuitation exterieure.

Partant la premiere & principale controuerſe de Caluin auec ſes aduerſaires en reuient là, que Dieu ayant eſté ſi bon que de creer tous les hommes à la vie, s'ils fuſſent demeurez en leur eſtat ; qu'ayant eſté ſi miſericordieux que de leur vouloir donner ſon Fils pour racheter vniuerſellement tous ceux qui ſe conuertiroient à luy d'vne ſerieuſe repentance, & croiroient en ce Redempteur, il faut chercher la raiſon pourquoy les vns croyent & les autres ne croyent pas, les vns refuſent le ſalut qui leur eſt offert, & les autres l'embraſſent. Pelagius a enſeigné autresfois que cela vient de la part de l'homme, qui vſe des facultez qu'il a de croire, comme il luy plaiſt, meſmes ſans aucune aſſiſtance de la grace de l'Eſprit : pluſieurs autres auoüent

bien icy quelque grace de l'Eſprit, mais veulent neantmoins que l'vſage en depende de la liberté de la volonté de l'homme, pour croire ou ne croire pas comme bon luy ſemble. Sainct Auguſtin entre les autres, au temps de l'Egliſe ancienne, Caluin en ces derniers temps, entre ceux qui ont mis la main à la reformation, ont maintenu ſelon la Parole de Dieu que cela vient de la pure efficace de la grace, qui conuertit les vns interieurement, & ſe contente d'inuiter exterieurement les autres. Et cela paroiſt, outre vne infinité d'autres ſemblables, par ce beau paſſage. *Combien que les promeſſes du ſalut ſoyent vniuerſelles, toutesfois elles ne contrarient nullement à la Predeſtination des reprouués, moyennant que nous regardions l'accompliſſement d'icelles. Nous ſçauons que les promeſſes de Dieu nous ſont valables quand nous les receuons par foy: au contraire, quand la foy eſt aneantie, qu'elles ſont abolies. Si la nature des promeſſes eſt telle, regardons maintenant ſi elles contreuiennent à la Predeſtination de Dieu: c'eſt qu'il eſt dit que Dieu a determiné dés le commencement leſquels il vouloit prendre en grace, & leſquels il vouloit reietter: & neantmoins qu'il promet indifferemment ſalut à tous. Ie dy que cela conuient tres-bien. Car le Seigneur en promettant ainſi, ne ſignifie autre choſe ſinon que ſa miſericorde eſt expoſée*

Inſt. lib. 3. ch. 24. §. 16.

*à tous ceux qui la chercheront. Or nul ne la cherche ſinon ceux qu'il a illuminés. Finalement il illumine ceux qu'il a predeſtinez à ſalut. Or ceux là experimentent la verité des promeſſes ſeure & certaine, tellement qu'on ne peut dire qu'il y ait quelque contrarieté entre l'eſlection eternelle de Dieu, & ce qu'il offre le teſmoignage de ſa grace à ſes fideles. Mais pourquoy nomme l'Eſcriture tous les hommes? C'eſt afin que les bonnes conſciences repoſent plus ſeuremẽt, voyant qu'il n'y a nulle difference entre les pecheurs moyennant qu'on ait foy. Et d'autre part que les iniques n'alleguent point qu'ils n'ont nul refuge pour ſe retirer de leur miſere, veu qu'ils le reiettent par ingratitude. Comme ainſi ſoit donc que la miſericorde de Dieu ſoit preſente aux vns & autres par l'Euangile, il n'y a que la foy, c'eſt à dire l'illumination de Dieu, qui diſcerne entre les infideles & incredules: à ce que les premiers ſentent l'efficace de l'Euangile, les ſeconds n'en reçoiuent nulle vtilité. Or cette illumination a l'eſlection eternelle de Dieu pour ſa reigle.*

De là naiſſent d'autres queſtions. Car pource qu'il n'y peut auoir vne ſi grande difference en l'euenement, qu'il n'y en ait pareillement au conſeil dont l'euenement depend, on diſpute quel doit eſtre ce conſeil qu'on nomme Predeſtination, qui met cette difference entre les hommes. Ceux

contre qui Caluin diſpute tirent la raiſon de la Predeſtination de Dieu, ou de la preſcience des merites cachés de celuy-cy ou de celuy là, ou de la preuiſion du bon vſage de la grace, dependant de la liberté de la volonté humaine. Caluin inſtruit par la parole de Dieu reſpond, que ſi vous cherchés en particulier la raiſon pourquoy Dieu a eſleu celuy-cy & celuy-là, vous n'en trouuerés aucune autre que ſa pure miſericorde. Et ſi pourquoy Dieu a reprouué les autres; vous n'en rencontrerés aucune que ſa iuſte ſeuerité, qui les a voulu laiſſer, ſans leur faire aucun tort, en leur naturelle corruption. Mais ſi en les comparant les vns auec les autres, vous vous enquerés de la raiſon pourquoy il a pluſtoſt eſleu ceux-cy que ceux là, veu qu'ils eſtoient tous egalement perdus & corrompus, vous n'en trouuerés aucune que ſa libre volonté, ſuiuant cet oracle, *I'auray mercy de celuy de qui i'auray mercy, & feray miſericorde à qui ie feray miſericorde.*

En ſuitte, pource que Dieu eſt ſi bon & ſi ſage qu'il n'agit en ſes creatures que conuenablement à la nature qu'il leur donne, & qu'on s'imagine que l'homme ayant vn entendement & vne volonté, doit eſtre le maiſtre de ſes actions, on debat quelle eſt la nature de l'efficace de la grace en l'eſprit de l'homme, & quelle eſt la façon de la

de la rencontre de ces deux choses ensemble en sa conuersion. Ceux contre qui Caluin dispute, soustiennent que Dieu agit en telle maniere qu'il laisse en la puissance de l'homme de resister ou de ne resister pas à sa volonté, & de rendre sa grace efficacieuse ou frustratoire. Mais ce personnage bien enseigné par la Parole de Dieu, tient ferme pour le parti contraire : & reconnoissant qu'il ne faut que deux choses en toute cause intelligente pour produire necessairement son effect, à sçauoir la puissance & la volonté, la puissance de Dieu estant infinie, & sa volonté de créer la foy en quelques vns d'entre les hommes, determinement absoluë, quelle que soit la nature de l'esprit & de la volonté de l'homme, il faut necessairement que celuy en qui Dieu agit de cette façon là, croye, l'esprit de Dieu illuminant tellement son entendement, & sa main se rendant tellement maistresse des mouuemens de sa volonté, qu'il est ineuitable qu'elle ne se face suiure.

Et enfin, le salut n'estant pas promis a quelque apparence de foy seulement, qui meuue legerement l'esprit de l'homme & & pour vn peu de temps, mais a vne foy constante & d'vne inuincible perseuerance: on conteste encore à qui doit estre renduë la loüange de sa fermeté. Les aduersaires

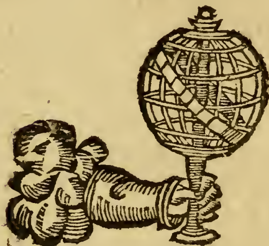
de Caluin l'attribuent encore à la meſme liberté de la volonté de l'homme : & par conſequent en rendent la perſeuerance douteuſe , & tout ce conſeil de noſtre ſalut, de perilleux euenement Au lieu que Caluin reprenant la choſe dés ſa ſource , & conſiderant que cet amour duquel Dieu a embraſſé quelques vns dés les temps eternels , & les a eſleus pour leur donner la foy afin que par elle ils viennent au ſalut , n'eſt fondé que en luy meſme & en ſa volonté abſoluë, immuable comme ſa nature , & que d'ailleurs cet amour ſe redouble infiniment à meſure qu'il nous conſidere comme membres de ſon Fils, entez en ſon corps par la foy ; il enſeigne que celuy qui a commencé en nous ce bon œuure le parfera, & ne permettra pas que choſe quelconque nous rauiſſe noſtre eſperance. Ioint que quiconque croit en Chriſt eſt desja en quelque façon en poſſeſſion du ſalut, en ayant reçeu l'Eſprit d'adoption & de ſanctification : or qui y a vne fois mis la main ne le peut perdre. Que Chriſt intercede enuers ſon Pere pour ceux qui luy ont eſté donnez: Or cette interceſſion ne peut-eſtre que ſouueraincment efficacieuſe. Et finalement que Chriſt nous a promis de nous garentir, & a pris nos ames & noſtre ſalut en ſa garde : or eſt-il plus puiſſant que

tous nos ennemis, & si nostre corruption & l'inconstance de nostre volonté fait que nous n'ayons point de pires ennemis que nous, il est plus puissant que nous mesmes.

Que donc les aduersaires de Caluin regardent maintenant si pour auoir enseigné que l'homme ne peut rien en son salut, pour en auoir attribué toute la gloire à Dieu, & en ce qui regarde la Predestination ou eslection, & en ce qui concerne les choses qui en dependent, & pour en auoir asseuré à chacun fidele la consolation de l'asseurance de son adoption, & son esperance, il a merité d'estre le perpetuel obiect de leurs inuectiues, & que son nom soit entre eux en vn si merueilleux diffame. Mais quoy qu'il en soit, ce nom sera en immortelle benediction entre ceux qui aiment la verité. Et bien que ce Personnage se soit reconnu homme comme les autres, & qu'il estoit si modeste qu'il eust sans doute sousmis ses sentimens au iugement de l'Eglise de Dieu, que Christ a rachetée par son sang, & qu'il gouuerne par son Esprit, si ne doute-ie pas, s'il estoit ressuscité d'entre les morts, qu'il ne maintint de nouueau cette verité à la gloire du Seigneur Iesus. Voire il le feroit d'autant plus viuement & plus constamment que la lumiere celeste dont son ame bien-heureuse

eſt maintenant remplie la haut, luy feroit encore voir plus clairement qu'autresfois celle de la verité que Dieu nous a reuelée en ſa Parole.

FIN.





# REPLIQVE
# A MONSIEVR DE L. M.

## Sur ſon offre d'vne Conference amiable pour l'examen de ſes Moyens de reünion.

*Où ſont traittées diuerſes queſtions Theologiques.*



ONSIEVR

Ceux qui vous ont donné l'aduis que i'ay mis la main à la plume ſur voſtre Liure intitulé LE MOYEN DE LA PAIX CHRESTIENNE, ne vous ont pas trompé. Il y a des-ja long-temps que ſolicité par quelques vns de mes amis, perſonnages que vous auez en grande recommandation, i'entrepris l'examen de voſtre Eſclairciſſement ſur la doctrine de la Iuſtification, & du merite des

œuures. Et vous auriés veu les effects de cette entreprise beaucoup plustost, si mon labeur n'auoit point esté retardé par la communication que plusieurs en ont euë, & par la lenteur de la presse qui roule icy fort pesamment. I'espere pourtant que la premiere partie en sortira au iour auant que cette Replique y puisse paroistre. Ce qui me dispensera de dire icy les raisons qui m'y ont porté. Car vous les aurez veuës assez au long en la preface que i'y ay mise, & ie m asseure que vous ne lesimprouuerés pas. Que si la seule opinion que vous auez euë de l'equité, candeur & sincerité de mon procedé, a fait que cette nouuelle vous a donné de la joye, i'ay tout sujet d'esperer qu'elle s'augmentera lors que la chose mesme paroistra entierement conforme à vostre opinion. De ma part ie reçoy vne grande satisfaction de voir la disposition de vostre esprit,& les bonnes inclinations que vous tesmoignés à rendre nostre communication vtile au public, en mettant à part tout ce qui peut estre esloigné de l'affection à la verité de Dieu, & de la charité Chrestienne. Mais pource que i'aime mieux que mon Traitté monstre de luy mesme mes intentions, & qu'en cette dispute ie ne respire autre chose que l'edification de l'Eglise de Dieu, & vostre propre bien & salut, ie m'abstiendray d'en faire

dauantage de proteſtations. Pour ce qui regarde la reſponſe qu'il vous à pleu faire à ma lettre, ſi ie ne preuoyoy que pour y ſatisfaire i'excederay de beaucoup la meſure ordinaire de cette ſorte d'eſcrits, ie m'eſtendroy dauantage ſur diuerſes choſes que vous m'y aués repreſentées. Les eloges que vous m'y donnés d'abord, & que ie ne reçoy ſinon entant que ce ſont des effects de voſtre bonne volonté, me fourniroient nouuelle matiere de remercimens. La façon honneſte, genereuſe & Chreſtienne de laquelle vous faites profeſſion de vouloir agir auec moy, demanderoit ſa loüange. Le choix que vous auez fait d'vn ſeul des poincts importans de ma lettre pour y reſpondre, en paſſant entierement les autres ſous ſilence, meriteroit ſa conſideration. La proteſtation que vous y renouuellés encore que vous voulés viure & mourir en la communion de nos Egliſes, tireroit ſans doute de ma plume des teſmoignages de la ioye que i'en reçoy, & de nouueaux vœux à Dieu à ce qu'il vous donne de perſeuerer en cette bonne penſée. Et cette aigreur que vous retenés tousjours contre Monſieur Daillé, & dont vous ne pouués vous empeſcher de donner des preuues par celle de voſtre ſtile, ne paſſeroit peut eſtre pas ſans emporter quelques marques du reſſentiment que i'en ay.

Mais il vaut mieux que ie vienne tout droit à démeler la querelle qui est en la chose mesme, & que ie laisse en arriere tout cela en quoy l'interest des personnes peut estre tant soit peu meslé. Ce que ie veux faire, moyennant la grace de Dieu, auec autant d'equanimité & de franchise tout ensemble, non seulement que vous m'en enjoignez, mais que vous en pouuez desirer de qui que ce soit, qui entre auec vous en cette lice. Car ie sçay bien que ie dois ceder à beaucoup d'autres la gloire d'y pouuoir apporter vne grande suffisance, & ces qualités que vous m'attribués. Pour le reste, i'essayeray de tout mon pouuoir à faire que personne ne m'y deuance. Si Dieu vous fait la grace de reconnoistre la verité, comme i'espere qu'il me fera celle de la vous representer clairement, ie ne plaindray pas la peine qu'il y faudra prendre, & acheterois volontiers de mon sang cét excellent fruict de nostre charitable contention. Sinon, ie ne desespereray pas pourtant qu'en fin vous n'y reueniez, & que Dieu ne suscite quelque autre qui s'y employe auec plus de succez & d'efficace. Cependant ie me seray acquitté enuers vous de ce deuoir auquel ie me sens obligé, & le public aura ce tesmoignage de mon affection à la deffense de la verité de l'Euangile. Ie me propose donc pre-

mierement de vous contenter ſur ce que vous dites, que n'ayant pas bien compris voſtre doctrine touchant l'operation de la grace qui engendre la foy, i'ay pris vn circuit non neceſſaire en ma ratiocination contre vous, & ay eſté obligé de vous faire quelquefois dire des choſes qui ſont entierement eſloignées de voſtre penſée. Puis apres, de vous produire les raiſons pour leſquelles ie croy que tous les hommes ſont de leur nature également meſchans, vous expliquer mes ſentimens là deſſus, & refuter les voſtres auec les raiſons dont vous les appuyez. En troiſiéme lieu, expliquer vn peu plus au long ce qu'à mon aduis on doit tenir de l'efficace de la prouidence de Dieu, & de la diſpenſation de l'eſprit de ſeruitude, qui met quelque difference entre les hommes en ce degré de leur meſchanceté. En quatriéme lieu, refuter voſtre opinion touchant les cauſes de la foy, la maniere de leur operation en nous, & maintenir celle que vous auez voulu combatre. En cinquiéme lieu, examiner cette doctrine que vous inculquez ſi ſouuent, que la grace de l'Eſprit de Chriſt qui illumine interieurement les entendemens, accompagne touſiours, & enuers tous la predication exterieure de l'Euangile, & eſt de meſme eſtenduë auec elle. Et pour la fin me defendre contre voſtre

accusation, sur ce que i'ay dit en quelque lieu, que cette grace de l'Esprit qui produit la foy en nous, procede d'vn principe qui qui est hors de l'estenduë de l'alliance Euangelique precisément & estroitement considerée en elle mesme. En quoy ie pense que i'auray entierement satisfait à tout ce qui me concerne en vostre escrit. Car quant à ce long discours sur la reünion, que vous faites à la fin, ie ne puis croire que vous ayez voulu m'engager à y respondre, veu qu'il est tout fondé sur l'extraict que vous y faites de quelques propositions d'vn escrit de Monsieur Daillé. Il a beaucoup plus d'interest en cela que moy, &, comme chacun sçait, beaucoup plus de suffisance, pour vous remarquer les fautes que vous y commettez, & monstrer contre vostre pretention, la necessité des causes de nostre separation d'auec l'Eglise Romaine.

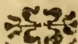
Pour commencer par le premier de ces points, quand vous ne m'auriez point fait l'honneur de me découurir particulierement quelque chose du secret de vostre dessein, & de vos premieres Theses, i'auroy, comme les autres, apperceu par les escrits que vous auez publiés depuis, que vous ne vouliés pas au commencement qu'elles fussent entenduës. En cette celebre controuerse que nous auons auec l'Eglise de Rome sur la matiere du Sacrement, & en

cet vſage ſi vniuerſel de ces mots, de *Preſence reelle du Corps de Chriſt*, de *Tranſſubſtantiation*, de *Manducation corporelle*, de *Participation à la Chair & au Sang du Fils de Dieu*, qui en a rendu l'intelligence facile aux enfans meſmes, quelle apparence que vous vous en fuſſiés ſeruy en vne ſignification ſi differente ? Qui pourroit en cela deuiner la participation aux ſouffrances de Chriſt par la patience dans les afflictions de la Croix, & le changement des promeſſes des benedictions temporelles de la Loy, en celles des benedictions ſpirituelles de l'Euangile ? Depuis, encore que vous vous ſoyez vn peu eſclaircy en l'explication de vos ſentimés, ſi oſeray-je vous dire franchement qu'ils ont tousjours tenu quelque choſe de ce premier deſſein. Ce que ie n'impute nullement à faute de clarté en vos conceptions, ny de facilité à les exprimer, comme il ſemble que vous l'ayez pris quand vous vous eſtes monſtré ſi ſenſible à ces mots de ma lettre, *I'aimerois mieux me tenir à la reſponſe que Monſieur Cameron faiſoit à cette queſtion, que d'y reſpondre auſſi foiblement & obſcurement comme vous faites.* Ie ſçay, Monſieur, les graces que Dieu vous a departies, & ie voy que hors la Theologie, vous vous expliqués en toutes choſes clairement, & quelquesfois meſme vn peu trop fortement. Mais

vous aués voulu en ces commencemens couurir de quelques ombres les lumieres que vous nous promettés, ou pour nous en aiguiser le desir, ou pour les autres raisons que vous en auez par deuers vous: si ce n'est plustost que la matiere mesme n'ait pas respondu à la force ny à la clatté naturelle de vostre esprit. Et ie ne le diroy pas si hardiment, sçachant quelle est la mediocrité de ma capacité, si ie n'auois veu diuers grands personnages faire cette plainte de vos escrits, qu'ils ne sçauoient bien souuent par ou saisir vos sentimens, tant les idées que vous en representés sont aucunes fois tenebreuses. Ioignez, s'il vous plaist, à cela, que vous n'auez pas iugé à propos d'imiter la nature en la production des animaux parfaits, & mettre hors tout d'vn coup toute vostre doctrine en vn corps, de façon que nous en peussions apperceuoir les proportions, & voir la correspondance que ses parties peuuent auoir ensemble. Ayant resolu de changer à peu prés toute la cōstitution de nostre Theologie, vous vous estes pris tantost à l'écorce & tantost au bois, en auez transformé icy vne branche, & là l'autre, comme vous l'estimés duisible à vos intentions. De façon qu'excepté le point de la Iustification, sur lequel vous aués dit ouuertement ce que vous en pensiés, il nous a esté iusques-icy difficile de

bien comprendre à quoy doit aboutir cette metamorphose Encore me semble-t-il qu'en l'explication de la doctrine de la Iustification, vous establissés quelques hypotheses, qui ne s'accordent pas bien auec celles que vous auez posées dans les Theses de la Predestination, & qu'en quelques autres rencontres vous vous enueloppez en des repugnances assez manifestes. C'est ce qui a fait qu'encore que ie pensasse auoir aucunement entendu vostre doctrine sur l'efficace de l'operation de la grace de Dieu en nous, & qu'ainsi i'eusse bien peu luy aller tout droit à la rencontre, sans prendre le destour que vous m'objectez : i'ay neantmoins estimé qu'il estoit plus à propos de faire ainsi, pour enceindre si bien de toutes parts l'erreur que vous y commettez, qu'il ne luy restast aucun eschappatoire. Et ie pense, quelque bruit qu'elle y face en se debattant, que vous voyez-bien vous mesmes qu'elle ne s'en peut pas desfaire. Neãtmoins, si vous auez encore quelque peine à le reconnoistre, i'espere que ie vous en deliureray auant que de venir à la fin de cette Replique. Quant à ce que vous vous plaignez que ie vous fais dire quelquesfois des choses à quoy vous n'aués pas pensé, veritablemét ie m'en estonne. Car en tout ce discours où ie dispute contre vous touchant l'operation de la grace, depuis la

page 33. iusques à la 39. de ma lettre, ie ne vous impute chose quelconque, sinon d'auoir dit comme les Arminiens, que l'entendement des hommes à qui l'Euangile est presché, est également affecté par l'illumination de la grace. Encore ne le fay-je qu'auec vn, *ce semble*, qui, comme vous sçauez, tient l'affirmation en suspens. Cependant, quoy que les Arminiens dient là dessus, ( & nous en verrons quelque chose au progrez de cette dispute ) c'est vne doctrine laquelle vous enseignez tout à descouuert, & ne pensez pas que l'Euangile puisse estre iustement appellé le ministere de l'Esprit, s'il n'est accompagné de la grace interieure enuers tous ceux à qui on l'annonce. Et ne vous accrochez pas, s'il vous plaist, à ce mot *également*. Ou il faut necessairement que vous abandonniez cette proposition, que la grace de l'Esprit suit tous-iours & enuers tous la predication exterieure de la Parole : où il faut que vous reconnoissiez qu'elle la suit également enuers tous ; l'inegalité, comme nous verrons, ne s'y pouuant adiuster auec le reste de vos hypotheses.





## *De l'égalité de la corruption des hommes.*

MAIS afin que vous ne vous plaigniez plus que ie pren le circuit trop long pour vous enfermer, ie viens au particulier de la diſpute touchant l'égalité & inegalité de la corruption de la nature humaine. Vous auez dit, Monſieur, que ce qui fait que d'entre les hommes à qui l'Euangile eſt preſché, les vns croyent, & les autres ne croyent pas, c'eſt qu'en cette commune corruption de la nature, il y a quelques vns d'entre les hommes non regenerez, qui ne ſont affectez en leur volonté que du ſimple amour d'eux-meſmes: les autres vont iuſques à l'excez & au ſouuerain degré de l'amour de ſoy-meſme, qui eſt l'orgueil. Qu'en ceux-cy le mal eſt tel, qu'il ne peut eſtre ſurmonté par la grace: mais il la ſurmonte. En ceux là il y a du mal à la verité; tel neantmoins qu'il ne peut ſurmonter la grace, & eſt ſurmonté d'elle. De ſorte que la raiſon de la difference de l'euenement doit eſtre priſe de la diuerſité de la diſpoſition du ſujet ſur lequel la grace opere. Sur cela i'ay demandé

ſi cette diuerſité de diſpoſition du ſujet vient de la nature des hommes ou non; & ay preſumé que vous ne diriez pas qu'elle vient de leur nature. Ma raiſon eſtoit que vous ne voudriez pas vous ietter en ce grand inconuenient qui naiſſoit de voſtre doctrine, que de leur nature les vns fuſſent moins mauuais que les autres. Adiouſtât que l'Eſcriture ſaincte nous fait tous egaux en ce qu'il y a de naturel en nous, & que c'eſt vn teſmoignage d'orgueil de penſer que de ſa nature on ait eſté moins orgueilleux que ſon compagnon. C'eſt ce que voús chaſtiez ſi viuemét; & me demandez ſi ie le croy ainſi & ſi ie trouue grand inconuenient à dire vne choſe que tous les aages, tous les peuples, tous les pays, tous les liures des Payens & des Chreſtiens, en ſomme l'experience de toute la terre teſmoigne & confirme vnanimement? iuſques à vous émerueiller à quoy ie penſoy quand ie vous eſcriuis cela. Ariſtote auoit raiſon de dire que l'admiration vient de faute d'entendre. Car ſi vous euſſiés bien entendu ce que ie vous diſois, pour certain vous ne vous en fuſſiez pas ſi fort eſtonné. Ie ſçay que ce mot *de Nature*, & en l'Eſcriture ſaincte, & au langage ordinaire des hommes, ſignifie quelquesfois toute cette diſpenſation dont Dieu a vſé enuers les nations, à qui il n'a point reuelé ſa Parole. En quoy *la*

*Nature*

*Nature* eſt oppoſée à cette autre diſpenſation par laquelle Dieu s'eſt manifeſté, premierement aux Patriarches par viſions, & ſonges, & oracles, puis apres aux Iuifs par Moyſe, & les autres Prophetes, & finalement aux Chreſtiens par la predication de l'Euangile ; & me ſuis expliqué ailleurs de la raiſon pour laquelle en cette oppoſition cette premiere œconomie eſt appellée de ce nom de nature. C'eſt en ce ſens que l'Apoſtre dit, que *le prepuce eſt de nature*, & que les Gentils font *de nature*, ou *naturellement les choſes qui ſont de la Loy.* Ie ſçay auſſi qu'en cette diſpéſation Dieu a deſployé l'efficace de ſa prouidéce, non ſeulemét au gouuernement du mõde, mais auſſi au gouuernement des eſprits des hommes mémes: de ſorte qu'ils n'ont aucune penſée, & n'executent aucuns deſſeins, ſinon ſelon qu'elle les regit, & qu'elle adminiſtre tous les euenemens des choſes. Mais vous ſçauez auſſi que ce mot de *nature*, & en l'Eſcriture ſaincte, & en noſtre commun langage, notamment en ces queſtions Theologiques, ſignifie la conſtitution de l'eſtre des choſes, & de l'homme en particulier, tel que nous le deuons tirer d'Adam, miſe à part toute conſideration de l'operation de la prouidence diuine. De façon que ces mots, *nature des hommes*, au raiſonnement dont ie me ſuis ſeruy contre vous, ſignifie

cette diſpoſition de noſtre eſtre, non eu égard à la difference que Dieu par ſa prouidence peut mettre entre les hommes non regenerez, meſmes ſous cette diſpenſation: mais telle qu'elle ſeroit, ſi Dieu les abandonnoit tous également à la corruption de leur peché originel, & à la conduite de leur franc-arbitre. Et que telle fuſt mon intention, vous le pouuiez aiſement recueillir, premierement de ce que i'ay dit par deux fois *leur nature*, pour monſtrer que ie parle de la nature humaine ſeulement preciſement conſiderée en elle meſme: puis apres de ce qu'ayant monſtré que cette difference ne peut venir de la nature des hommes, ie dis, *Il faudroit donc en reuenir à quelque diſpenſation particuliere qui auroit empeſché és vns ce qu'elle n'auroit pas empeſché és autres.* Ce qui monſtre que i'oppoſe la conſtitution purement naturelle des hommes, à la diſpenſation & operation de Dieu en eux, quelle qu'elle puiſſe eſtre. La nature humaine donc conſiderée en cet égard eſt-elle corrompuë également en tous, ou non? Car ie ne voy point encore, que vous ayez ouuert clairement vos ſentimens là deſſus: ou ſi vous l'auez voulu faire, vous vous contredites à vous meſmes. En vn endroit il ſemble que vous le niez en reſpondant ainſi à ma queſtion. *L'vſage des biens & des maux départis aux hommes*

*ſelon l'alliance de nature, eſt ce qui les rend ou plus ou moins mauuais. Les hommes en la nature vſent des vns & des autres par leur franc-arbitre. Et par leur franc-arbitre (par lequel ils ne deuiennent iamais bons) ils ſont neantmoins plus ou moins mauuais que les autres* : Doctrine que vous auoüez auoir parſemée en diuers endroits de vos theſes. Ainſi attribuez-vous cette difference au franc-arbitre de l'homme. Ailleurs il ſemble que vous l'affirmez. Car à ces mots, que *c'eſt vn teſmoignage d'orgueil de penſer que de ſa nature on ait eſté moins orgueilleux que ſon compagnon* ; Vous reſpondez que ie commets vn ſophiſme ſans y penſer, en diſant *de ſa nature*, au lieu de dire *par la nature*, pource que Dieu eſt auſſi Maiſtre de la nature, & diſpenſateur de toutes les cauſes d'icelle. Tellement que ſi quelqu'vn eſt moins mauuais & moins orgueilleux qu'vn autre *par la nature*, cet effect doit eſtre attribué principalement à l'operation de Dieu, qui par les cauſes de l'Alliance de nature a reprimé en celuy-là l'amour de ſoy-meſme, ou en a addreſſé les actions par les voyes d'honneſteté & de modeſtie. A quoy vous adjouſtez que ceux d'entre les Philoſophes qui en ont creu autrement, ont eſté ſouuerainement orgueilleux. Ainſi vous oſtes cela au franc-arbitre de l'homme, & l'attribuez à l'operation & moderation

Pag. 28.
Pag. 34. 35.

de la prouidence diuine. Il est vray qu'on peut encore demander comment vous entendez cette operation là ; si elle gist seulement en la dispensation exterieure des biens & des maux qui meuuent le franc-arbitre de l'homme, comme les obiects ont accoustumé de mouuoir les facultez, & rien dauantage ; ou bien si elle gist aussi en quelque efficace, quelle qu'elle puisse estre, qui modere au dedans le franc-arbitre mesme, & face qu'il vse de ces biens & de ces maux, autrement que de soy-mesme il ne feroit sans elle. Et derechef là dessus encore vous ne vous accordez pas auec vous mesme. Car en quelque lieu où ie vous dis, que le cœur de l'homme est totalement indomptable par les choses externes, quelles qu'elles soyent, si Dieu ne desploye au dedans quelque efficace de sa puissance, vous dites que *quand Dieu dompte l'orgueil de l'homme par les causes de l'alliance de nature,*
Pag. 75. *il le fait exterieurement. Que tout le ministere de la vie*, ( c'est à dire selon vous, toute l'œconomie de l'alliance de nature) *est externe. Que quand Dieu desploye l'efficace de sa puissance par la loy, il la déploye au dehors, & non au dedans.* Mais ailleurs vous dites assez manifestement le contraire.
Pag. 35. Voicy vos paroles. *Cependant si en parlant de cet effect, par lequel les vns sont rendus moins mauuais, on dit, comme vous faites,*

*que celuy qui est tel, l'est de sa nature, cela se pourroit prendre en tel sens qu'on osteroit l'interuention de l'operation de Dieu, & toute la moderation de sa prouidence, pour attribuer à l'homme seul la cause de ce qu'il est tel. Auquel cas certes se seroit l'orgueil mesme, où nous voyons aussi tomber en ce genre la pluspart des Philosophes, qui disent que l'homme doit bien rendre graces à Dieu pour la prosperité de ses vignes & de ses oliues ; mais que nul ne doit faire sacrifices pource qu'il est deuenu sage ou vertueux.* La prosperité des vignes & des oliues, comme ie croy, est de la moderation externe de la Prouidence. La sagesse & la vertu consiste dans les mouuemens interieurs de l'esprit, qui se manifestent au bon vsage de ces choses. Si donc toute l'operation de Dieu en l'alliance de nature est externe, pourquoy voulez-vous que les Philosophes rendent graces à Dieu aussi bien pour les choses du dedans comme pour celles du dehors ? Et si vous les blasmez si seuerement de ce qu'ils s'attribuent les bons mouuemens du dedans, qui se tesmoignent en l'vsage des choses externes, pourquoy ne voulez-vous pas que l'operation de Dieu en eux soit autre qu'externe, & consiste seulement en la representation & dispẽsation des objects exterieurs? Partant en attendant, ou que vous vous esclaircissiez dauantage, ou que vous re-

conciliez vos ſentimens, ie vous monſtreray premierement que la nature de l'homme, conſiderée comme i'ay fait, eſt également corrompuë en tous. Puis apres ie vous diray mon ſentiment touchant les cauſes de la difference qui eſt entre les hommes non regenerez, & comme il les faut rapporter à la Prouidence Diuine. D'où reſultera la ſolution de tout ce que vous dites contre cette doctrine.

Vous dites en vos theſes de la Predeſti-
Theſ. 42. nation que *par le premier peché de l'homme, & par la peine qui l'a ſuiuy, entant qu'elle a eſté infligée ſelon les cauſes de l'alliance de nature, laquelle le peché auoit violée, tout le genre humain qui eſt iſſu d'Adam, & compris en cette meſme alliance de nature ſelon la condition de la naiſſance, laquelle eſt commune à tous, a eſté infecté d'vne pareille tache. D'où eſt auſſi venu que comme Adam eſtant aſſuietti à la peine, a eu la volonté inclinée & determinée à l'amour de ſoy-meſme, & a eſté de neceſſité fait pecheur, ainſi auſſi ont eſté tous ſes deſcendans.* Là, où par ce mot de *pareille*, vous entendez que nul n'a eſté exempt de cette condition, bien que les degrez de la corruption ayent eſté inegaux, ou que tous ont eſté infectez de cette tache en pareil degré. Si c'eſt le premier, ie ne compren pas comment le peché originel ſoit venu en conſequence du pre-

mier peché & de la peine qui luy est infligée, & selon la condition de naistre d'Adam, laquelle nous est commune à tous, & qué neantmoins, nous en soyons inegalement entachez de nostre nature. Car nous ne naissons pas moins d'Adam les vns que les autres. Et si le peché originel est vne peine de l'actuel lequel il a commis, il n'y a nulle raison, puis que la relation & communion que nous auons auec le premier pere est égale en tous, que le peché soit plus imputé aux vns qu'aux autres, pour estre puny en eux inegalement. Si c'est le second, au moins ay-ie des-ja obtenu cela de vous, qu'en la nature humaine, considerée comme ie la considere maintenāt, la corruption du peché originel est *également* espanduë. Si donc il paroist apres quelque difference entre les hommes en croissant, il faudra, ou quelle vienne de la force du franc arbitre de quelques vns, qui reprime cette peruerse inclination naturelle, que les autres par leur mesme franc-arbitre suiuent à l'abandon. Ce qui, par vostre adueu mesme, est d'vne doctrine d'orgueil. Ou que la corruption & la disposition du franc-arbitre, selon cette corruption, estant égale en tous, la difference qui y est vienne d'ailleurs que de leur nature. Ce que mon obiection auoit pretendu.

Mais quoy qu'il suiue de vos paroles,

l'Escriture l'enseigne ainsi ; & s'il se faloit estonner de rien, ce deuroit estre de ce que
Ierem. 17. 9. vous pretendez le contraire. Vous sçauez que ce passage de Ieremie, *que le cœur est desesperément malin par dessus toutes choses*, est pris par les anciens & les modernes pour vne description de la nature humaine. Que si vous consentez à cette opinion, comme ie ne voy rien qui vous oblige, voire qui vous permette de vous en departir, il faut que vous entendiez cette malice desesperée, ou de ceux qui sont moins, ou de ceux qui sont plus mauuais. Si des plus mauuais, ce n'est pas vne description de la nature humaine, puis qu'il y en a beaucoup qui ne sont pas desesperément malins, & par dessus toutes choses. Si des moins mauuais, comment est moins mauuais qu'vn autre celuy qui l'est desesperément & par dessus tout ? S. Paul le dit encore plus clairement. Car au commencement de l'Epistre aux Romains il met premierement cette proposition en auant, que *l'ire de Dieu se reuele tout à plein du Ciel sur toute iniquité & iniustice des hommes*. Or y a-t-il en ces paroles, comme le docte Beze l'a remarqué, vne hypallage toute manifeste, & assez ordinaire entre les Hebrieux, pour dire, *sur l'impieté & l'iniustice de tous les hommes*. Pource que ces mots, *d'autant qu'ils detiennent la verité de Dieu en iniustice*, conuien-

nent à tous : Et ceuxcy encore, *pource que ce qui se peut connoistre de Dieu est manifesté en eux*, &c. Dieu s'estant tellement reuelé en ses ouurages, que cette sorte de reuelation est commune & égale à tous les hommes du monde. Et le dessein de l'Apostre requiert qu'il ait voulu parler ainsi. Car il veut prouuer qu'il n'y a qu'vne mesme sorte de iustification pour tous, à sçauoir la foy en Christ, d'autant que tous les hommes du monde sont également exclus de la iustification par les œuures. Il prouue donc cette proposition, que l'ire de Dieu se reuele sur tous les hommes du monde, par la description & le dénombrement de vices tels & en si grand nombre, que ie croy que vous m'accorderez qu'il a eu intention de representer vn désbordement extreme, & auquel il ne se peut rien adiouster. Or ne seroit pas cette ratiocination conuenable, si la proposition estant vniuerselle, la preuue ne comprenoit aussi vniuersellement tous les hommes. Ce qui monstre que l'Apostre a pensé, ou que tous les hommes ont este actuellement tels qu'il les descrit, ou que s'ils ne l'ont pas esté actuellement, leur nature ne doit pas laisser d'estre estimée toute semblable, la difference venant d'ailleurs que de leur franc-arbitre. Car c'est comme s'il disoit, Voila la peinture du genre humain. Voyez si des gens ainsi

faits peuuent eſperer iuſtification par leurs œuures. A quoy ſert encore ce qu'il dit, que cet horrible débordement eſt venu de ce que Dieu les a abandonnez à eux meſmes. C'eſtoit luy qui retenoit la corruption de leur nature auparauant: & tout auſſi-toſt qu'il a ceſſé d'agir en eux pour la reprimer, elle s'eſt laiſſée aller à toutes ces infametez qu'il raconte. Pourquoy donc s'il y en a eu quelques autres dont le vice ait ſemblé plus modeſte & plus reglé, ne l'attribuerons nous pas à cette operation de Dieu qui les a reprimez ? Et pourquoy n'eſtimerons-nous pas encore, que ſi cette operation euſt ceſſé, ils euſſent eſté entierement ſemblables aux autres ? Mais encore n'eſt-ce pas ſur cela principalement que ie fay force. Apres auoir ainſi deſcrit la vie de ceux qui ont eſté les plus diſſolus & les plus infames, les plus cruels & les plus dénaturez, les plus horribles, & les plus abominables, il ſe tourne au cõmencement du chapitre ſecond vers ceux qui les condamnoient, & qui toutesfois ne valoient pas mieux qu'eux, & dit, *Pourtant ô homme quiconque tu ſois, tu es ſans excuſe, car en ce que tu iuges autruy, tu te condamnes toy-meſme, veu que toy qui iuges fais les meſmes choſes.* Or eſt ce paſſage fort diuerſement interpreté. Mais de quelque façon qu'on l'entende, il eſt également fort pour monſtrer l'égalité de la corrup-

tion de noſtre nature. Car ſi vous l'entendez des Magiſtrats, & notamment de ceux qui gouuernoient la Republique de Rome, comme font Chryſoſtome, Oecumenius, & quelques autres; vous égalez les Catons & les Scipions, les Metelles & les Cicerons aux plus meſchans hommes. Ce que vous trouuez ſi eſtrange en ma doctrine; & ſi vous le prenez des Philoſophes, comme ont fait entre les modernes, Bucer, Martyr, Beze, Bullinger, & tant d'autres; vous mettez les Socrates & les Platons, les Seneques & les Plutarques en meſme Categorie auec ces deteſtables. Si vous l'expliquez des Iuifs comme ont fait Luther & Tolet, vous n'auez pas meilleure opinion de la nature de la nation Iudaïque, que des pires d'entre les Gentils. Et ſi, comme Caluin, vous entendez ces *Saintereaux*, comme il parle, c'eſt à dire ces hypocrites, qui ſoit en l'vn, ſoit en l'autre peuple, Iuifs, di-je, & Gentils, ont ſi bonne opinion d'eux meſmes, ſous ombre que leur vie, à la regarder exterieurement, ſemble eſtre moins reprehéſible, vous faites leur condition égale à tous en ce qui eſt de leur nature. Car ſainct Paul diſtribuë manifeſtement tous les hommes non regenerez en deux bandes; dont l'vne comprend ces débordez à toute extremité, & l'autre ceux qui ſe vantoient de plus de modeſtie en leurs deportemens;

& neanmoins il les fait tous auſſi meſchans les vns que les autres. La preuue que ie tireray des lieux du troiſieſme chapitre que vous auez allegué, mais que vous n'auez pas entendu, ſera encore plus euidente. A la fin du ſecond il a égalé les Iuifs aux Gentils en ce qui eſt des cauſes de la iuſtification. Au commencement du troiſieſme il preuient vne obiection, & y reſpond, en accordant que les Iuifs ont eu de grandes prerogatiues. Au verſet neufiéme, il preuient la penſée des Iuifs qui eſtoient pour tirer de ſa conceſſion touchant ces prerogatiues quelque aduantage pour la cauſe de la iuſtification, & nie que pour cela leur condition ſoit plus excellente. Ce qu'il prouue parce qu'ils ſont tous coupables deuant Dieu, & demonſtre incontinent qu'ils ſont tous coupables, par les paſſages qu'il allegue des Pſeaumes. Là vous ne nierez pas qu'il choiſit dans les Pſeaumes de Dauid les lieux eſquels ce Prophete a repreſenté la meſchanceté des plus meſchans hommes qui fuſſent en la Iudée de ſon temps, & que Dieu auoit entierement abandonnez à eux meſmes. Et n'en faut point d'autre preuue que le recit de ces paroles. *Il n'y a nul qui entende, il n'y a nul qui recherche Dieu. C'eſt vn ſepulcre ouuert que leur goſier; Ils ont frauduleuſement vſé de leurs langues; ſous leurs*

*lèvres il y a venin d'aspic, desquels la bouche est pleine de malediction & d'amertume. Leurs pieds sont legers à respandre le sang. Destruction & misere est en leurs voyes.* Encore ces mots ont plus de force dans les lieux mesmes d'où l'Apostre les tire. Apres cela il conclut, *Or sçauons nous que tout ce que la Loy dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loy.* Que veut il donc dire ? Certes ou sa ratiocination ne conclut pas, ou il dit que cette description qu'il fait de la condition des Iuifs conuient vniuersellement à tous ceux de cette nation : car ils estoient tous sous cette dispensation qu'il appelle du nom de Loy. Et partant tous les Iuifs estoient aussi méchans que ceux contre qui Dauid fait ces inuectiues si vehementes. Si donc il y auoit de la difference entr'eux, il faloit qu'elle vint d'ailleurs que d'eux mesmes & des mouuemens de leur franc-arbitre. En ce qui regarde le franc-arbitre l'Apostre les fait tous semblables.

Mais pourquoy faut-il que ie vous prouue par la parole de Dieu ce que quelques Payens ont recognu eux mesmes ? Platon, ou qui que ce soit, qui est l'autheur de cét ancien dialogue intitulé, *De la vertu*, introduit Socrate prouuant que la vertu ne vient pas ny de nature, ny d'education, & recõnoissant qu'il est dif-

ficile de dire d'ou elle vient, & concluant en fin ſon diſcours par ces belles paroles, *I'ay opinion que la poſſeſſion de la vertu eſt vne choſe diuine entre toutes, & que les hommes deuiennent bons comme les deuins & les Prophetes ſont tels par inſpiration diuine. Car ceux là ne ſe font point tels ny par nature, ny par art, mais par l'inſpiration des Dieux. D'ou vient quelquesfois que les gens de bien prediſent les choſes qui doiuent arriuer aux Republiques par quelque diuine inſpiration, plus clairement & plus certainement que les Prophetes meſmes. C'eſt pourquoy ce mot eſt ſouuent en la bouche du vulgaire, C'eſt vn diuin perſonnage. Et les Lacedemoniens, quand ils veulent loüer quelqu'vn magnifiquement, ils l'appellent Homme diuin. Ce que font auſſi ſouuent Homere, & les autres Poëtes. Quand donc Dieu veut faire quelque grand bien à vne Republique, il y ſuſcite & y forme des gens vertueux. Et au contraire pour les punir il les leur oſte. Il me ſemble donc que la vertu ne s'acquiert point par diſcipline, ny par nature, mais que c'eſt Dieu qui la donne à ceux qui l'ont.* Or croy-je que vous eſtimez que toute l'excellence des Payens conſiſtoit, non en ce que quelques vns d'eux poſſedaſſent les vrayes vertus: mais en ce que les vices des vns eſtoient moindres que ceux des autres. Et i'ay quelque regret qu'vn homme Chre-

ſtien comme vous, ait affirmé, voire d'vne aſſeueration ſi forte, ce que ce Payen a nié és propres termes eſquels vous l'affirmez. Au reſte tout le monde ſçait ces deux beaux vers d'Homere, que *Tel eſt l'entendement des humains, que Iupiter le donne à chacun d'eux de iour en iour.* Plutarque auſſi & quelques autres Philoſophes, qui ſe ſont meſlez d'expliquer la mythologie de ce Poëte, diſent que ces frequentes apparition des Dieux & des Deeſſes pour empeſcher tãtoſt Achille, & tantoſt Agamemnon, de faire quelque mauuais coup, ne ſignifient rien ſinon la prouidence & la diuinité, qui refrene, comme il luy plaiſt, les paſſions les plus turbulentes. En vn mot, Iuuenal n'auroit pas dit, *Orandum eſt vt ſit mens ſana in corpore ſano*, ſi ce n'auoit eſté vne commune conception que c'eſt Dieu qui met la difference qui eſt entre les hommes, quelle qu'elle puiſſe eſtre. Et nous auons accouſtumé d'appeller cela eſtincelles de verité demeurées de reſte au milieu des eſpaiſſes tenebres du menſonge. Au lieu que nous nommons orgueil & preſomption inſupportable, ces paroles de Ciceron & de Seneque, que nul ſage ne rend graces à la Diuinité pource qu'il ſoit iuſte & vertueux. Ce que nous n'aurions pas droict de faire ſi la difference du ſage au fol, du vertueux au meſchant, dépendoit

du franc-arbitre de l'homme, & non de l'operation de la prouidence Diuine. Voila, Monsieur, à quoy ie pensois quand ie vous ay dit, que ce seroit vn grand inconuenient qui naistroit de vostre doctrine, si vous faisiez les hommes de leur nature moins mauuais les vns que les autres. Mais ie ne sçay à quoy vous pensiez vous-mesme, quand pour prouuer le contraire par la parole de Dieu, vous auez allegué les paroles du Seigneur comparãt Corasin & Betsaïda auec Tyr & Sydon, disant qu'en sa bouche ceux-cy ont esté moins orgueilleux que ceux là. Quoy donc ? croyez vous que cette comparaison se face à intention de dire, que reellement & de fait les Tyriens & les Sydoniens fussent moins mauuais que les Iuifs, & cela encore de leur nature ? Vous croyez donc aussi que nostre Seigneur a voulu dire, que de leur nature ils estoient bien disposez à croire en l'Euangile, s'il leur eust esté presché. Car vous ne pouués recueillir cette moins mauuaise constitution des Tyriens & des Sydoniés, sinon de ce que Christ prononce que s'il eust fait ses merueilles en Tyr & en Sydon comme en Corasin & Betsaïda, on s'y fust repenty auec sac & cendre. En quoy il semble que vous attribuez autant au franc-arbitre de l'homme, comme font les Pelagiens, & que vous auez vne merueilleuse opinion de la

volonté

volonté de Dieu enuers l'homme. C'est qu'il a voulu que son Euangile ait esté presché parmy des gens que cet orgueil dont vous parlez, auoit tellement saisis, qu'il estoit impossible que la puissance de l'Esprit mesme l'y surmontast; & en a refusé la predication à ceux qui par l'humiliation de leurs cœurs estoient bien disposez à croire. Comme si Christ eust pris plaisir à parler aux rochers, & à refuser ses instructions aux hommes. Vous pouuez vous ressouuenir de l'interpretation que feu Monsieur Cameron donnoit à ce passage. C'est vne maniere de parler hyperbolique dont nous nous seruons ordinairement pour exaggerer vne chose par la comparaison d'vne autre. Comme si ie vouloy reprocher à quelqu'vn la dureté impitoyable de son cœur, ie luy diroy qu'on trouueroit plus de pitié en vn Turc ou en vn Tartare. En quoy ie ne pretendroy pas attribuer quelque loüange d'humanité à ces nations si diffamées de barbarie; mais seulement representer emphatiquement la rigueur inflexible du cœur de celuy à qui i'aurois affaire. Et ne croyez pas, s'il vous plaist, que ce soit vn tour de l'agilité de son esprit, comme vous luy reprochez en quelque lieu d'en auoir vsé en autre chose. Vous trouuerez cette interpretation dans Caluin, au Traitté du

franc-arbitre contre Pighius, & dans Aluarez mesme, dans les disputes des aydes de la grace. Chrysostome aussi semble auoir eu la mesme pensée en ses Homelies sur ce passage; car il dit que ce que nostre Seigneur adiouste encore la comparaison de Sodome, il ne le fait pas *absolument*, mais pour adiouster du poids à son accusation & à son reproche; & que c'est vne maniere de parler semblable à celle d'Ezechiel, *Tu as iustifié tes sœurs en toutes tes abominations que tu as commises.*

Ezech. 16. 51.

Voyons à cette heure quelle est la dispensation de la prouidence Diuine, qui cause l'inegalité qui se trouue entre les hommes non regenerez. Ie dis donc par prealable, qu'il faut vser de beaucoup de circonspection en la consideration des actions & des passions humaines, pour iuger si l'inegalité qui y paroist, est vne marque certaine que leur corruption interieure soit inegale. Les actions d'vn hypocrite & d'vn profane sont extremement differentes à les regarder au dehors. L'vn se reuest de l'apparence de pieté, qui de soy-mesme est belle & loüable: l'autre descouure ses vices tout à nud, ce qui de soy-mesme fait horreur aux yeux des hommes. Figurez-vous pourtant que l'vn est hypocrite, & l'autre profane au souuerain degré, ils ne vaudront pas mieux l'vn que l'autre

Et s'il y a quelque chose de plus & de moins en leur meschanceté, peut estre que c'est l'hypocrite qui l'emporte à la balance. Dauantage, les diuers obiects sur lesquels les passions des hommes s'exercent, nous font quelquesfois iuger de leur disposition interieure autrement qu'il ne faut, pource qu'au iugement humain le vice n'y paroist pas si ennemy de la nature. L'objet de la cruauté fait qu'elle engendre de l'horreur; car on n'y void que sang & que meurtre. Celuy de l'ambition au contraire semble auoir quelque chose de grand & de glorieux, ce qui produit les actions éclatantes, & que d'ordinaire on estime genereuses. Pour cela il ne s'ensuit pas qu'vn homme extremement ambitieux soit moins meschant deuant Dieu qu'vn homme extremement cruel. Dieu haït bien le sang à la verité, mais il ne luy fait point de peur comme à nous; & il ne fulmine pas dauantage contre les meurtriers que contre les sourcils esleuez & les yeux hautains, les nauires de Tarscis & les hautes montagnes. Ie croy mesmes que toutes les paillardises de Demetrius, surnommé Poliorcetes, n'ont pas esté en si grande abomination à la Diuinité, que cette ambition demesurée par laquelle il a souffert qu'on nommast les Ambassadeurs qu'on luy destinoit, du nom de ceux qu'on en-

uoyoit aux Oracles. Et cette clemence de Cesar qui a esté tant celebrée par les anciens & les modernes, n'a pas empesché que son ambition n'ait plus espandu de sang en l'Empire Romain, que la brutale ferocité de Caligula & de Neron tout ensemble. Pource donc qu'encore que de leur nature les hommes ayent en eux les semences de tous les vices, si est-ce qu'il est impossible qu'ils les exerçent tous également, en partie d'autant qu'il y en a de contraires les vns aux autres, comme l'auarice & la prodigalité; en partie parce que l'esprit de l'homme n'est pas capable de tant de passions souuerainement tenduës en vn mesme temps en tant de lieux, il faut necessairemét que les vns s'appliquent à vn obiect & les autres à l'autre, selon que la prouidence de Dieu regle nostre corruption extremement vague & indeterminée d'elle-mesme. Mais pour estre diuersement appliquée, elle n'en est pas moindre pourtant: & y a tel qui paroist clement, qui ne l'est sinon pource que cela sert à son ambition. Si la cruauté y seruoit, il seroit aussi prest de la y employer comme la clemence. Car il y a ie ne sçay quelle collusion entre cette sorte de demons, qui fait que l'vn cede volontiers, afin que l'autre regne. Ie diray plus. La diuersité des actions vicieuses qui s'exercent par

deux diuers hommes sur vn mesme obiet, n'induit pas inegalité en la vehemence de leurs inclinations à les faire. Car les conceptions de nos esprits, & les mouuemens de nos volontés semblent bien estre en nostre disposition : mais l'execution depend souuent de choses qui ne sont pas en nostre puissance. Croirez-vous donc que celuy qui n'est retenu de s'abandonner aux voluptez du corps que pource qu'elles ruïnent la santé, soit moins vicieux que celuy que cette crainte n'empesche point de pecher, pource qu'il est fort & vigoureux? Ils sont, sans doute, aussi meschans l'vn que l'autre. Et ie m'imagine que vous n'auiez pas bien consideré cela, quand vous auez comparé Irus à Agamemnon, & estimé que le premier estoit plus humble, pource qu'il estoit gueux, & l'autre sans doute, orgueilleux, pource qu'il commandoit à l'armée de toute la Grece. Qui vous a dit qu'Irus ne fust point aussi orgueilleux entre les gueux, qu'Agamemnon l'estoit entre les Capitaines ? Ou que si Irus eust esté en la place & en la fortune d'Agamemnon, il n'eust pas esté autant imperieux que luy, & autant insupportable à Achilles & aux autres ? Certes comme Homere nous descrit Tersite, il n'estoit pas de beaucoup plus grande cōdition qu'Irus: & neantmoins entre les autres vices qu'il

luy attribuë, qu'il estoit vn bauard, vn discoureur à loüage, il le fait si glorieux, qu'il vouloit *οἶος ἐριζέμεναι βασιλεῦσιν*, *luy seul contester contre les Roys*, & auoit bien l'audace de dire des iniures à Agamemnon mesme. Qu'eust-il donc fait s'il eust esté en sa place? Or n'ay-je pas allegué tout cela pour dire qu'effectiuement il n'y ait eu nulle difference entre les Payens quant à la disposition interieure de leur esprit. Ie fay volontiers cette ciuilité à Ciceron, de croire que mesmes quant à ses inclinations naturelles, il estoit moins sanguinaire, moins incendiaire, moins débordé que Catilina. Ie l'ay seulement dit pour monstrer que ce seroit tres mal prendre ses mesures, que de iuger du dedans par le dehors, ou de nier qu'en vn homme il y ait telles ou telles passions, sous ombre que sa condition ne luy permet pas de les mettre en éuidence.

Illiad. 2.

Pour ce qui regarde cette efficace de la prouidence Diuine dont nous parlons, on la peut considerer ou au temps de nostre formation dans le ventre, ou en celuy de nostre education pendant l'enfance; ou en celuy de l'aage auquel nous suiuons la conduite de nostre propre raison en nos actions. Et quant au temps de la formation, ie dis que dés la premiere conception des hommes Dieu preside de telle façon sur

la nature, & gouuerne si puissamment cette corruption originelle, que les vns, quand ils viennent à croistre, sont enclins à vne chose, & les autres à vne autre ; dans les vns les conuoitises du corps sont plus tenduës, & dans les autres moins. Soit qu'en quelques vns la temperature & la constitution physique, qui depend de la volonté de Dieu, meslant & petrissant à son plaisir les principes de nostre estre, produise cet effect : soit qu'il iette és vns quelques semences de ce qu'on appelle vertus politiques, militaires & morales, & és autres non : soit qu'en quelque autre maniere il laisse dans les vns la concupiscence à l'abandon, dans les autres il commence à la moderer, de sorte qu'il paroist puis apres vne manifeste difference aux actions qui en procedent. De là vient que quelques vns sont dits εὐφυεῖς πρὸς ἀρετὴν, *bien nez à la vertu*, comme Pisistratus au iugement de Solon dans Plutarque. C'est à dire, ceux *quibus de meliore luto finxit præcordia Titan*, comme dit le Poëte. Ce que Ciceron appelle *igniculos virtutum à natura accepisse* ; rapportant à la nature ce qu'il eust mieux fait d'attribuer à la prouidence Diuine. Pour le regard de l'enfance, c'est premierement de cette Prouidence encore que dépend le soin de l'education des enfans, & que les vns rencontrent ou des

peres, ou des gouuerneurs, qui les forment de bonne heure, & lors, comme dit le mesme Plutarque, que la matiere est encore tendre & susceptible de bonnes impressions: les autres sont laissez à leur propre conduite, ou tombent entre les mains de gens qui les corrompent par leur mauuaise institution, & par l'exemple; de sorte que leurs naturelles inclinations au mal deuiennent extremement violentes, & tout à fait incorrigibles. Ce que tous les anciens Philosophes ont à bon droit estimé de merueilleusement grande importance. Iusques-là qu'Aristote estime, que toute
Arist. la vie en dépend : οὐ μικρὸν διαφέρει, dit-il,
Eth. τὸ οὕτως ἢ οὕτως εὐθὺς ἐκ νέων ἐθίζεσθαι, ἀλλὰ
lib. 2. πάμπολυ, μᾶλλον δὲ τὸ πᾶν. Et toutesfois
cap. 1. il se trompe : car cette education ne profite de rien, si cette mesme Prouidence n'agit au dedans, pour empescher que les peruerses inclinations ne l'emportent par dessus l'institution, comme Socrate mesme reconnoist qu'il est arriué à Cleophantus fils de Themistocle, & à plusieurs autres enfans de grands & illustres personnages de la Grece, en qui la mauuaise nature a preualu sur la bonne education. Ce qui a esté si ordinaire que la chose a passé en Prouerbe : *Heroum filij noxæ.* Icy donc peut auoir lieu cette belle comparaison d'Hippocrate : Que nostre nature est com-

me le champ; les enſeignemens & les preceptes comme les ſemences : l'inſtitution dés l'enfance, comme le ſoin de ſemer en bonne ſaiſon : le lieu & les compagnies, comme l'air d'alenuiron, qui contribuë quelque choſe à la nourriture de la plante: la diligence & aſſiduité des Gouuerneurs, comme celle de la culture : & le temps finalement, comme celuy qui eſt neceſſaire à la plante pour prendre ſa iuſte grandeur, & la force qui luy conuient. Mais il y faloit encore adiouſter cette efficace neceſſaire pour faire que tout prenne accroiſſement. Car comme en l'acquiſition des vrayes vertus, ny le planter ny l'arrouſer n'eſt rien, ſi Dieu n'inſpire la grace de ſon Eſprit au dedans, cõme l'Apoſtre enſeigne: Ainſi en l'acquiſition de cette ombre de la vertu, qui fait les vns non bons, comme vous reconnoiſſez, mais moins mauuais que les autres, tous les ſoins exterieurs ſont inutiles, ſi Dieu ne reprime en quelque façon les paſſions au dedans par la moderation de ſa Prouidence. Et finalement encore cela ne ſuffiroit-il pas ſi Dieu ne continuoit la meſme choſe en cét aage auquel nous ne dépendons plus de la conduite des autres. D'autant qu'ainſi que les riuieres vn peu plus rapides minent peu à peu leurs leuées; & ſi elles viennent à s'enfler, les rompent & les emportent de vio-

le *iugement* que l'homme fait de la grace, qui luy est presentée, ou au moins l'action qui suit necessairement ce *iugement*, si ie viens à vous demander pourquoy vne mesme grace estant pareillement offerte à l'orgueilleux & à l'humilié, ils en font vn iugement different, vous ne pouuez en cette comparaison alleguer aucune raison de la difference, sinon celle qui est prise de cette constitution qui est purement naturelle, comme dependant des causes de l'alliance de nature, sans aucun meslange des choses qui appartiennent à l'Euangile.

Vous voyez, comme ie croy, Monsieur, que si ie vous ay dit que la responce que vous faites à la question de la maniere de l'operation de la grace, est *foible* & *obscure*, ce n'est pas que ie ne peusse dire rondement & ouuertement qu'elle est *fausse*. Mais ie pensoy que vous supporteriez plus doucement le reproche de foiblesse & d'obscurité en vos sentimens, que celuy de mettre en auant des doctrines fausses en chose de telle importance qu'est la religion. Et n'eusse pas creu que de cette expression en laquelle ie pensoy vous dire la verité par vne circonlocution capable de vous la faire entendre, vous eussiés voulu tirer cét aduantage, que bien que la verité que vous proposez soit tendrette & obscure,

si ne

ſi ne le faloit-il pas reietter pourtant. Afin donc que ny vous ny moy ne nous y abuſions plus, ie vous dis ſans circuit, puis que cette façon genereuſe vous plaiſt, que voſtre opinion non ſeulement n'eſt pas veritable, mais qu'elle eſt extremement dommageable à la verité de l'Euangile. Au reſte, quant à ce que vous m'accuſez de nier & affirmer tout enſemble vne meſme choſe d'vn meſme ſujet, d'autant que pour prouuer que cette doctrine de l'humiliation legale ne peut auoir lieu, i'ay dit que la condition des hommes eſt ſujette à beaucoup de maux, & que neantmoins il y a peu de ces humiliés, l'orgueil regnāt en la multitude des autres, ie le prens ſeulement comme vn ieu & vn eſbattement de voſtre penſée. Pour peu que ie merite d'eſtre eſtimé, vous n'aués pourtant pas cette opinion de moy, que ie ſoy pour me contredire ſi manifeſtement en vne periode de ſi peu de lignes. Apres auoir prouué que cette preparation que vous vous imaginés au ſujet ſur lequel la grace doit operer, ne peut eſtre la nature humaine, entant qu'elle eſt la nature humaine, ie dis que ſi elle peut auoir lieu, il faut que ce ſoit par quelque diſpenſation particuliere comme eſt la legale. Puis ie viens à conſiderer diſtinctement en la diſpenſation legale la denonciation verbale de ſes iuge-

mens, la reelle infliction des peines temporelles à cause des transgressions, & l'esprit de seruitude qui l'accompagne. Dis que la simple denonciation verbale de ses iugemens ne peut operer cette difference entre les hommes. Adjouste que l'infliction reelle des iugemens de Dieu sans operation interieure ne le peut non plus. Et mon argument est, que si elle le faisoit, cette humiliation seroit d'aussi grande estenduë, comme s'estend la dispensation des maux qui accompagnent la transgression de la loy. Or est-il que vous mesmes ne sçauriez nier qu'elle n'est pas de si grande estenduë. Car la plus part des hommes souffrent de grands maux & en grand nombre, & vous aduoüés qu'il y a peu de ces humiliés : car il y en a peu qui croyent. Si donc i'argumente contre vous par vos propres maximes & concessions, est-ce à dire que ie me contredise moy-mesme? Ie parle à vous, Monsieur, & selon vous, & s'il y a de la contradiction elle est entre vos sentimens, & non entre les parties de ma raciocination. Vous le pouuiez assez reconnoistre des paroles qui suiuent, où ie dis qu'il faut necessairement, que ceux en qui Dieu n'agit point interieurement, s'enorgueillissent contre luy en la souffrance de leurs maux, & le blasphement; *d'autant que le cœur de l'homme est*

*totalement indomptable aux choses externes, si Dieu ne déploye au dedans quelque efficace de sa puissance.* Croiriés vous donc, qu'apres auoir confessé qu'il y eust de ces humiliés, comme vous les vous figurés, ie fusse pour dire six lignes apres si disertement, qu il est impossible qu'il y en ait, & qu'il faut necessairement qu'il en arriue au contraire ? Mais quelquesfois faute de victoires reelles, pour se contenter on s'en forge d'imaginaires. Sur tout est agreable ce que vous me dites, que ie monstre ma modestie, & que ie suis bien aisé à contenter en ce que i'ayme mieux rien, c'est à dire la response de feu Monsieur Cameron, que quelque chose, c'est à dire, que la vostre. Il est clair à cette heure que vostre responsc est moins que rien. Examinons briefuement si celle de Monsieur Cameron est quelque chose.

Il disoit donc qu'en la grace que nous auons par l'Euangile, il faut considerer premierement l'object qui nous y est proposé, c'est à sçauoir Iesus-Christ en qualité de Redempteur ; qu'à cette raison on peut appeller grace obiectiue, pource qu'elle est proposée exterieurement à receuoir. Puis apres l'esprit qui dispose le sujet & ses facultés, qu'à cette raison on peut appeller grace subiectiue, d'autant qu'elle déploye son efficace à faire que ce

ſujet ſoit capable de receuoir l'object. Et tenoit, comme la raiſon y eſt éuidente & ſans contredict, que ces deux choſes ſont abſolument neceſſaires pour produire la foy, comme pour produire la viſion, qui eſt l'action de l'œil entant qu'il eſt œil, il faut neceſſairement vn object exterieur qui ſoit illuminé, & vne faculté viſiue en l'œil qui reçoiue les eſpeces. Car figurés vous vn homme qui ait les meilleurs yeux du monde, & oſtés quant & quant tout object & toute lumiere de deuant ſes yeux, il ne verra rien. Et au contraire propoſés à vn homme des objects bien illuminés, & vous figurés en meſme temps qu'il n'a point d'yeux, il eſt abſolument impoſſible qu'il voye. Quant à cette grace que i'appelle ſubiectiue, il diſoit qu'elle conſiſte en ce que Dieu par la puiſſance de ſon Eſprit illumine l'entendement de l'homme, c'eſt à dire, luy oſte l'aueuglement naturel qui l'empeſche de bien iuger des choſes. Comme s'il ouuroit les yeux à ceux qui les auroient naturellement fermés, ou comme s'il en oſtoit les tayes & les écailles à ceux qui les auroient naturellement couuerts, ou comme s'il ouuroit les nerfs optiques à ceux qui les auroient bouchés, & y inſpiroit les eſprits qui n'y alloient point auparauant, ou finalement, comme s'il donnoit les yeux-meſmes. Car bien que

par le peché nous n'ayons pas perdu la faculté de l'entendement ( autrement nous ne serions plus hommes ) si est-ce que cette faculté en a esté tellement saisie, qu'il est besoin d'autant de puissance pour l'en deliurer, comme s'il la falloit creer tout de nouueau apres qu'elle auroit esté perduë. C'est pourquoy l'Escriture ne fait point de difficulté de dire que Dieu nous donne *vn cœur nouueau*, nous oste le cœur *de pierre* que nous auions, pour nous en donner vn de chair, & choses semblables. Il disoit encore que telle est la conuenance & correspondance qui est entre vne faculté bien disposée, & l'object qui luy est propre, quand il est conuenablement proposé, qu'il est absolument impossible que l'operation de la faculté ne soit conforme à la nature de l'object mesme. Comme il est ineuitable qu'vn œil naturellement bien constitué ne voye les choses visibles, quand il s'ouure sur elles, & que de leur part elles sont colloquées en lieu qui leur fournit toutes les conditions necessaires pour estre veuës. De sorte que quand on presente à l'intellect Theoretique vn object qui luy est proportionné, comme est la demonstration claire & aisée de quelque belle proposition geometrique, si quant à luy il est naturellement vif & attentif à ce qui luy est proposé, il est impossible qu'il ne

la comprenne, & que l'ayant comprise il n'y acquiesce. Et ainsi quand on presente à l'intellect practique vn object qui luy est proportionné, il est impossible qu'il ne le iuge tel qu'il faut, les conditions de la bonne constitution & attention du sujet, prealablement posées. A cela il adioustoit, que telle est la nature & l'agencement des facultés de l'homme, que la volonté suit necessairement le iugement & le mouuement de l'entendement practique. De sorte que de la mesme façon que la raison practique prononce sur ses objects, & determine de ce qu'il faut ou ne faut pas faire à raison d'eux ou en leur égard ; tel est aussi sans doute le mouuement de cét appetit raisonnable, pour receuoir ou rejetter, pour s'aprocher ou reculer des choses que la raison luy presente. Et finalement il disoit que les appetits corporels, comme sont l'ire & la conuoitise, sont tellement sous-ordonnés à la volonté, que telle qu'est la disposition de celle-cy, tels aussi sans doute, sont les mouuemens des autres. Ainsi croyoit-il que de l'illumination de l'entendement dependoit tout, comme de la grande & maistresse roüe qui fait ioüer toutes les autres. Posez donc selō luy, que Dieu illumine l'entendement conuenablement, & propose à l'entendement ainsi disposé, nostre Seigneur Iesus reuestu de ses vrayes

qualités, & tel qu'il nous eſt preſenté en l'Euangile, il faut de toute neceſſité que l'entendement croye, & qu'en ſuitte la volonté & le reſte des appetits, reçoiue les impreſſions que la vraye foy engendre, l'amour, di-je, de Dieu, & du prochain tout enſemble. Que trouués vous donc en cela à reprendre? Vous ne nierés pas ſi vous ne voulés nier la raiſon meſme, que ces deux graces ne doiuent eſtre diſtinguées, celle, di je, qui preſente l'obiect, & celle qui diſpoſe le ſujet. Quand vous le nieriés, l'Eſcriture ne laiſſeroit pas de les diſtinguer pourtant, & nous par la grace de Dieu de l'entendre. Vous accorderés de meſmes, que pour la production de la foy il faut qu'elles ſe rencontrent, & que ſeparées, elles ſeroient inefficacieuſes. Vous aduoüés auſſi que la principale operation de cette grace ſubiectiue eſt ſur l'entendement. Et reconnoiſſez de meſmes conforme à la verité cette autre hypotheſe, que la volonté ſuit le iugement de l'entendement practic, & les autres appetits les mouuemens de la volonté. Vous ne conteſterés pas que là où le ſujet eſt bien diſpoſé, & l'obiect propoſé conuenablement, il ne doiue neceſſairement reſulter de l'operation de la faculté vn effect conuenable à l'obiect: autrement vous renuerſeriés la certitude de toute connoiſ-

ſance, voire meſmes de celle que nous acquerons par les ſens, & nous reduiriés à la condition des Sceptiques. Qu'eſt-ce donc qui vous trouble ? C'eſt, dites vous, que vous n'apperceués pas en cela la ſolution de voſtre queſtion, comment l'homme eſtant affecté d'orgueil en la volonté, ſon entendement practic peut bien iuger de la grace, & dites que Monſieur Cameron n'a ny veu ny expliqué cette difficulté, & n'a rien dit en reſpondant que c'eſt demander la raiſon d'vn principe. Certes, Monſieur, quand cette difficulté ne ſe pourroit reſoudre, il ne faloit pas abandonner vne doctrine qui d'ailleurs a tant d'appuis en la verité, pour en embraſſer vne autre qui fourmille d'inconueniens ſans comparaiſon plus inſolubles & plus dommageables. Mais pardonnés-moy ſi ie vous dis que vous trouués de la difficulté où il n'y en a point. Car comme ie le vous ay remarqué cy-deſſus, vous confondés la grace obiectiue auec la ſubjectiue, & demandés comment la medecine, ou la ſaignée peut guerir l'œil, veu que l'œil teint de la iauniſſe colore les objects qu'on luy preſente. Queſtion indigne d'vn homme doüé d'vne intelligence pareille à la voſtre. A la verité l'intellect demeurant affecté du trouble & des tenebres qui luy viennent de l'orgueil de la volonté, ne

peut iuger de l'obiect, comme il faut, non plus que l'œil mal diſpoſé iuger des choſes viſibles qu'on luy propoſe. Mais l'efficace de cette grace ſe déploye en ce que l'entendement practique ſoit deliuré du trouble & des tenebres qui luy viennent de l'orgueil, à ce qu'il voye ſi clairement l'obiect, qu'en vn moment il le reçoiue, & que tout enſemble la mauuaiſe diſpoſition de la volonté ſe change. Comme la vertu de la medecine ou de la ſaignée ſe déploye en ce que l'humeur dont l'œil eſtoit imbu ſe retire & ſe diſſipe, & qu'en meſme temps l'œil voye les choſes telles qu'elles ſont, & que la mauuaiſe temperature des humeurs ſe change. Car laiſſés l'homme en ſon naturel, la peruerſe diſpoſition de ſon intellect practic, & de ſa volonté tout enſemble, (facultés tellement alliées, que quelques grands Philoſophes ne les prennent que pour vne) l'obiect ny entrera pas auec ſes vrayes qualités; mais ſe reueſtira des qualités qui dominent és facultés meſmes. Employés en meſme temps vn puiſſant & lumineux obiect, & vne grande & puiſſante vertu ſur la faculté, en vn inſtant & par vne meſme operation de la grace, l'obiect entre, & la peruerſe diſpoſition cede. Ainſi eſt-il tres-vray que vous demandez la raiſon d'vn principe. Pour l'expliquer dauantage

vſons de comparaiſon. Que l'entendement practique ſoit comme l'air quand le Soleil eſt en l'autre hemiſphere. Les tenebres qui luy viennent de l'orgueil ou de la malice de la volonté, comme celles qui viennent de l'opacité & des broüées de la terre. Chriſt propoſé en l'Euangile, comme les eſpeces viſibles des choſes. La grace de l'eſprit comme la lumiere du Soleil. Ie dis que tandis que le Soleil eſt en l'autre hemiſphere, les tenebres qui viennent de la terre occupent tellement l'air, qu'elles le rendent entierement incpte à receuoir les eſpeces viſibles des choſes. Mais le Soleil vient il à ſe leuer, en vn meſme inſtant & par vne meſme operation les tenebres de l'air ſe diſſipent, & les eſpeces viſibles des choſes s'y impriment. Et ne faut point demander comment l'air eſtant tenebreux a peu receuoir les choſes qu'il ne peut receuoir que quand il eſt deliuré des tenebres, veu qu'en meſme temps les tenebres ſe diſſipent & font place aux images des choſes. La comparaiſon ne quadre pas en ce que la terre demeure tousjours telle de ſa nature, & la volonté change. Mais c'eſt que la volonté depend du iugement de l'entendement, & ſuit ſes determinations, au lieu que l'air n'a point de puiſſance ſur la terre. Tirons pour cela quelque éclairciſſement de la doctrine

d'Ariſtote és choſes morales. Vous ſçaués qu'il veut que les vices & les vertus ayent tellement leur ſiege dans les appetits, que neantmoins l'entendement ſoit affecté de meſmes. De ſorte que comme il enſeigne que la Prudence, qu'il conte entre les vertus intellectuelles, eſt neceſſairement accompagnée des morales; auſſi eſt-il impoſſible, ſelon luy, qu'vn homme ſoit vrayement doüé des vertus morales, qu'il n'ait auſſi en quelque degré fort conſiderable, celle-là qui eſt intellectuelle. Quoy que c'en ſoit, la meſme raiſon qu'il y a entre la mauuaiſe diſpoſition de l'entendement & les vices moraux, eſt entre les vertus morales & la bonne diſpoſition de l'intellect. Figurons nous donc vn homme vicieux ſelon la doctrine d'Ariſtote, & cherchons comment, ſelon luy encore, il paſſera en vne conſtitution contraire. Là, ſans doute, le Philoſophe n'aura pas recours à l'aneantiſſement que vous propoſez, ny à l'humiliation legale. Il dira ſelon ſes principes, que pour changer les habitudes, il faut trouuer quelque moyen de rendre l'entendement d'vn tel homme extremement attentif & arreſté ſur les obiects qui luy ſont preſentés, pour en iuger conuenablement, & l'amener par ce moyen à faire quelques actions contraires à ces mauuaiſes habitudes. Puis repeter

cela, & le repeter encore iusques à ce que par la frequente reïteration de mesmes actes, il se reueste soy mesme de qualités contraires aux precedentes. Que si vous luy demandés comment estant desja imbu de mauuaises qualités, l'entendement pratique d'vn tel homme pourra iuger des obiects comme il faut, veu que chacun iuge des choses selon qu'il est dispose : il vous dira, peut estre, qu'à la verité si l'entendement & les autres facultés sont tellement saisies & occupées du vice, qu'il ne luy reste plus aucune estincelle de lumiere, ny aucune fibre de force pour agir selon la nature des obiects, vn tel ne changera pas sa constitution. Et tel est l'estat de celuy dont il dit, que si vne fois il est iniuste, il est impossible qu'il redeuienne iuste. Mais que si le vice n'est point venu à ce degré d'empieter absolument & vniuersellement toute la faculté, il n'est pas inconuenient que la force qui luy reste, excitée par l'attention, ne produise quelque acte contraire à l'habitude. Puis cela s'éclaircit & s'augmente par la frequente repetition de mesmes actes, & gagne en fin tellement qu'il surmonte & chasse les habitudes opposées. Car selon Aristote, il n'y a point d'autre moyen de deuenir de vicieux vertueux. Et si vous insistés encore qu'ainsi il ruïne luy mesme

ſon axiome, que chacun iuge ſelon ce qu'il eſt diſpoſé, il vous dira, que comme le vertueux fait quelques fois des actions vicieuſes, ce qui n'empeſche pas que d'ordinaire il ne iuge des choſes conuenablement à ſa vertu, ainſi peut-il bien arriuer qu'vn homme vicieux face vne action de vertu, ce qui n'empeſche pas que d'ordinaire il ne iuge ſelon ſon vice. Et l'vn & l'autre ne laiſſera pas de retenir & l'habitude & la denomination qui conuient à l'habitude, d'autant qu'*vne arondelle ne fait pas le Printemps*, comme il parle. Mais que ſi l'vn & l'autre y retournent ſouuent, le vertueux à n'vſer pas de ſa vertu & de la connoiſſance qu'il a de la nature des choſes morales; le vicieux à ne ſuiure pas les ſuggeſtions de ſon vice, & à agir conuenablement à la raiſon, ils paſſeront comme inſenſiblement à vn eſtat contraire. D'autant que c'eſt le propre des actions d'encliner les facultez aux choſes qui leur ſont conformes, & par conſequent de diminuer les habitudes oppoſées. Car qu'eſt-ce autre choſe *habitude*, ſinon l'inclination ferme & determinée de la faculté à vne certaine ſorte d'actions? Et partant cõment ſe changent les habitudes qu'en s'inclinant & s'accouſtumant à des actions contraires? Selon la doctrine d'Ariſtote donques il ſeroit abſolument

impoſſible qu'vn homme paſſaſt du vice à la vertu, & de la vertu au vice ; s'il eſtoit abſolument impoſſible de meſmes que l'intellect ne produiſiſt quelquesfois des operations contraires aux habitudes deſquelles il eſt principalement imbu. Suiuant cela Monſieur Cameron vous reſpondroit, qu'à la verité en l'homme animal il ne reſte par la nature aucune eſtincelle de bonne lumiere, aucune fibre de vraye force au bien. En quoy Ariſtote & tous les autres Philoſophes, ſe ſont extremement abuſés. Noſtre eſtre eſt corrompu dés les principes, & ſa corruption ſe va tousjours accroiſſant à meſure que nous croiſſons en aage, & que par nos actions nous enracinons nos habitudes de plus en plus. Mais ce qu'Ariſtote a penſé y eſtre de reſte en la pluſpart des vicieux, l'Eſprit de Dieu l'y met en ſes eſleus. Et ce qu'Ariſtote a penſé eſtre foible en ſon commencement, & auoir beſoin d'eſtre réueillé & augmenté par la repetition de meſme actes, Dieu le rend puiſſant par les degrés qu'il adiouſte à l'illumination. De façon que le changement qu'Ariſtote a voulu eſtre introduit en l'ame d'vn vicieux par petits degrés & de iour en iour, d'autant que les premieres actions ſont proportionnées à ce qui les produit, c'eſt à dire foibles :

Dieu le fait quand il luy plaiſt en vn moment, d'autant qu'vn puiſſant principe tel qu'eſt celuy qu'il fournit, ne peut produire que de puiſſans actes. Et comme par le meſme moyen par lequel Ariſtote veut que s'acquierent de nouuelles habitudes, les mauuaiſes ſe perdent; par la meſme operation par laquelle Dieu donne de receuoir l'object qui eſt reuelé en Chriſt, la diſpoſition contraire ſe diſſipe. Ainſi demeure veritable cet axiome au ſens auquel Ariſtote le propoſe, que chacun iuge ſelon ce qu'il eſt diſpoſé, ſans qu'il ſoit beſoin de cette pretenduë humiliation que vous introduiſés, pour faire paſſer l'ame de l'homme de ſa corruption naturelle en vne conſtitution contraire.





## *De la grace de l'Esprit qui accompagne la parole, & de son estenduë.*

APRES auoir ainsi & refuté vostre doctrine, & maintenu celle de Monsieur Cameron touchant l'operation de la grace, il faut maintenant parler de son estenduë. Il n'est pas icy question de cette grace que i'ay cy-dessus nommée obiectiue. La chose est claire d'elle-mesme, qu'elle est commune à tous ceux à qui l'Euangile est presché. C'est à dire que Dieu l'offre indifferemment par la predication, qu'il commande indifferemment de la receuoir, qu'il promet indifferemment le salut à tous ceux qui la receuront. Nostre dispute est de la subiectiue, c'est à dire de l'efficace de l'esprit, que vous voulés accompagner la parole enuers tous. Surquoy i'ay à faire trois choses briéuement. La premiere est de voir auec quelle raison vous niez auoir dit que la grace de l'esprit est *également* dispensée à tous ceux à qui l'Euangile est presché, & n'estimés pas que les Arminiens mesmes le dient, comme

comme ie le leur impute. La ſeconde, que ie refute ce que vous en croyez, & maintienne la doctrine des Euangeliques par la parole de Dieu. La troiſieſme, que ie reſponde aux raiſons dont vous appuyez voſtre ſentiment. Et pour la premiere, comme ie le vous ay desja remarqué, ie ne vous auois pas dit affirmatiuement que vous fiſſiés cette grace ſubiectiue égale en tous: mais ſeulement *qu'il ſembloit* que vous la fiſſiez telle. Et ce que ie n'auoy pas voulu affirmer reſolument, & que vous niez expreſſément auoir dit page 58. vous le dites aſſés ouuertement vingt lignes apres. Ce qu'on pourroit, à bon droit, trouuer eſtrange. Voicy vos paroles: *Ie n'ay point dit non plus que tous ſont également affectez par l'illumination de la grace, en quoy vous m'eſtimez ſemblable aux Arminiens. Ie ne penſe pas meſmes que les Arminiens le dient.* Et en la page ſuiuante vous eſcriués ainſi. *Voicy ce que ie dis ſans obſcurité comme i'eſtime. C'eſt que de deux perſonnes, ou de pluſieurs, qui auront receu vne PAREILLE meſure de grace, l'vn ſera conuerty par l'efficace de la grace, l'autre ne le ſera pas.* Et cette grace là vous entendés qu'elle ſoit interieure & de l'eſprit. Receuoir donc pareille meſure de grace, & eſtre également affecté par l'illumination de la grace, eſt-ce pas vne meſ-

me chose ? Quelle difference y a-t-il entre vne *pareille* mesure & vne mesure *égale*? Ie sçay bien que vous dites qu'il y en a quelques vns qui sont illuminés en l'intellect practique, & les autres ne le sont pas: Mais c'est comme si vous disiés que les vns croyent & les autres ne croyent pas. Car vous enseignés que l'illumination de l'entendement practic & la foy n'est qu'vne mesme chose. Or quand ie vous ay imputé de dire que tous sont également affectés en l'entendement par la grace, ie n'ay pas pretendu vous imputer que vous enseignés que tous croyent. Dieu mercy ie ne suis pas inconsideré iusques là. I'ay seulement voulu dire que ce que les vns sont conuertis & les autres ne le sont pas, cela vient purement & simplement, selon vostre doctrine, de ce que les sujets sont diuersement disposez par la dispensation legale, & non pas de ce que les vns ayent receu vne grace que les autres ne reçoiuent pas. Est-ce donc pas ce que vous dites, quand vous la leur faites *pareille*? Il est vray que vous escriués ainsi: *C'est que de deux ou de plusieurs, &c.* Et ne dites pas *de tous*. Mais puis que vous enseignés en vne infinité de lieux, que cette grace de l'esprit dont nous parlons, accompagne la predication de l'Euangile *enuers tous*: dites nous vn peu la raison

pourquoy estant *pareille* en plusieurs qui croyent & qui ne croyent pas, elle ne sera pas pareille és autres ? Pour moy i'aduoüe que ie ne la puis comprendre. Ceux qui la reçoiuent plus abondante, en ont ils plus qu'il n'en faut pour produire la foy ? Ie ne le pense pas. Car Dieu ne fait point de choses superfluës. Que si aucun n'en reçoit plus qu'il n'en faut pour auoir la foy, ceux qui en cette inegalité en reçoiuent moins, n'en reçoiuent pas assés pour croire. Or est-ce là cette grande plainte que vous faites contre ceux qui appellent la grace exterieure suffisante, en disant qu'il est impossible qu'elle soit suffisante si elle n'est accompagnée de tout ce qui est necessaire pour produire la foy és hommes. Car s'il n'y en a pas assés en la mesure de ceux-cy pour produire la foy, il leur manquera quelque degré necessaire: & ainsi bien que vous adioustiés la grace interieure à l'exterieure, toutes deux pourtant ne seront pas suffisantes. En quoy les Arminiens auront autant de sujet de se plaindre de vous comme de nous autres. Et la mesme raison les oblige à dire, ne le voulussent-ils pas, que la grace interieure est également distribuée à tous. Car premierement ils affirment tous, comme vous faites, que la vocation externe est tous-

jours accompagnée de l'interieure Et quand on leur a dit qu'Arminius auoit hesité là-dessus, ils l'ont defendu en maintenant le contraire. Puis apres ils enseignent tous que cette grace composée de ces deux parties *est suffisante* pour amener les hommes à la foy, & par la foy au salut. Si donc il y a de l'inegalité en la distribution de cette grace, il faut qu'elle consiste ou en ce qu'és vns elle est plus que suffisante, és autres suffisante seulement. Ce que nous auons desja reietté par cette raison que vous reconnoissés valable, que Dieu ne fait point de choses superfluës. Ou en ce qu'y ayant des degrés en la foy, elle est donnée aux vns suffisante pour produire vne plus grande foy, és autres pour en produire vne moindre, mais tant y a, suffisante. Or ainsi ay-ie ce que i'ay pretendu. Car ny à vous, ny à eux, ie n'ay voulu imputer autre chose, sinon que vous dites que tous ceux à qui la predication exterieure est adressée sont en cela traittés également, qu'ils reçoiuent tous & par le dehors & par le dedans vne grace suffisante pour les conuertir. Au mesme sens que ie diroy que selon la doctrine des Euangeliques, Dieu distribuë à ses esleus la grace de son Esprit également. En quoy ie ne mettroy pas l'égalité en la parité des degrés de la foy. Il est clair

Arnol. adu. Mol, cap. 36. §, 4.

que Dieu l'engendre plus grande és vns qu'és autres : & partant il faut qu'il y ait quelque diſparité dans les degrés de la grace. Mais ie la mettrois en ce que il n'y en a aucun d'eux qui ne la reçoiue en la meſure neceſſaire pour croire. Mais à quoy faire eſt-ce que ie vous ameine par raiſonnement à ce que vous dites en paroles expreſſes ? Vous enſeignez que ceux qui diſent *que Ieſus-Chriſt eſt mort pour tous, & que le ſalut eſt offert à tous en ſa mort ſous la condition de la foy, doiuent auſſi neceſſairement, s'ils ne ſe veulent contredire, faire la cauſe de la foy égale à tous.* Or cette cauſe de la foy vous la poſez en l'illumination de l'eſprit. Puis donc que vous voulez que Chriſt ſoit mort pour tous, ou vous faites l'illuſion *égale* à tous, ou vous vous contredites vous meſmes. Theſ. 18 de Præd.

Venons au poinct de la controuerſe qui eſt de plus grande importance. Et pour le traitter clairement, poſons l'eſtat de la queſtion. Vous auez en quelque lieu fort bien diſtingué entre le premier acte de l'Eſprit qui produit la foy en nous : & le ſecond, duquel depend la conſolation & la ſanctification. Or quant à celuy-cy nous n'en ſommes pas maintenant en diſpute. Car il n'y a aucun des Euangeliques qui n'accorde que Dieu promet ſon

Eſprit de ſanctification & de conſolation à tous ceux qui croiront, & qu'il le communique à tous ceux qui ont creu par la predication de ſa parole. Ce n'eſt pas que l'experience ne monſtre que meſmes enuers ceux qui ont creu, la predication exterieure n'eſt pas tousjours accompagnée du ſentiment actuel de l'Eſprit de conſolation & de ſanctification. Car combien y a-il de gens de bien à qui par infirmité il arriue de dormir ou d'auoir l'eſprit ailleurs pendant le temps qu'on lit ou qu'on preſche la parole de Dieu, voire ſur les lieux où elle deuroit auoir plus d'efficace ſur l'eſprit des hommes ? Mais tant y a que Dieu donne cet Eſprit à tous ceux qui ont creu, & bien que les temps & les momens de la diſpenſation d'iceluy ſoyent en ſa puiſſance, pour le faire ſentir effectiuement aux ſiens, ſi eſt-ce qu'il n'y a iamais de faute en l'execution de ſa promeſſe. La queſtion eſt donc touchant le premier acte de l'eſprit qui eſt deſtiné à engendrer la foy : Sçauoir, ſi quand l'Euangile eſt preſché à ceux qui n'ont pas encore creu, enuers qui que ce ſoit qu'il ſoit preſché, il eſt accompagné de quelque operation interieure. Et vous ſouſtenez auec les Arminiens, que l'Euangile n'eſt preſché à aucun qui ne ſoit illuminé en l'intellect theoretique par le moyen de cette grace.

Nos gens ayant entrepris la refutation de cette doctrine contre Arminius, y ont employé de deux sortes d'argumens : les vns pris de l'experience, les autres de la parole de Dieu. Quant à l'experience, ils ont dit, Premierement, Qu'on void beaucoup de gens qui ne sont en façon quelconque touchez de la predication de la parole. Secondement, Qu'il y en a mesmes beaucoup qui ayans ouy prescher l'Euangile l'ont reietté auec risée comme vne chose absurde. Tiercement, Qu'il s'en est veu qui au sortir de la predication, interrogez s'ils en auoient retenu quelque chose, asseuroient qu'ils ne sçauoient pas mesmes si le Prescheur auoit parlé Latin ou François. A cela les Arminiens apportent des responses ausquelles ie ne sçay pas si vous consentirez, mais au moins sçay-je bien que vous ne le deuez pas faire. Car à la premiere de ces raisons, Arnoldus dit contre Monsieur du Moulin, Que si quelques vns ne sont point touchez de la predication de l'Euangile, cela vient de leur faute. Qui en doute ? Mais veu que l'efficace de l'Euangile se considere ou en la consolation qui suit la foy, ou en la generation & production de la foy mesme, s'ils ne sentent pas l'Esprit de consolation, c'est leur faute, car ils n'ont pas creu : & il n'est promis qu'à ceux qui

croyent. Pour le regard de la foy, s'ils ne croyent, c'est leur faute encore. Car Christ leur est offert pour croire en luy, & n'y a que leur malice naturelle qui les en empesche. Mais nous disons que si Dieu leur donnoit son Esprit, comme vous & les Arminiens pretendez, ils ne commettroient pas cette faute. Puis donc qu'ils la commettent, l'Esprit ne leur a pas esté donné. Que si vous dites que l'illumination de l'intellect theoretique ne produit pas necessairement la foy, & qu'il faut quelque chose dauantage, à sçauoir la disposition du sujet telle que vous l'imaginés; pour ne retourner pas à disputer de cette disposition, au moins accorderés-vous que cette illumination de l'intellect theoretique est quelque chose considerable, puis qu'elle est capable de conuertir le practique mesme dans les sujets ainsi disposez. Car combien faut-il que la vertu de l'Esprit soit grande pour conuertir l'entendement practique du mal au bien ? Si donc tout le monde reçeuoit cette grande mesure de l'Esprit en l'intellect theoretique, seroit-il possible qu'elle n'engendrast point au moins quelques émotions, & pour ainsi dire, quelques essais de la foy, si elle n'engendroit la foy mesme ? Certes vous dites qu'elle luitte contre l'orgueil, bien qu'elle en soit surmontée. Cette guerre donc se

pourroit-elle ainsi demener en l'entendement de l'homme sans qu'il en sentist quelque chose? De dire, comme fait Arnoldus, que la parole est bien accompagnée de l'Esprit, mais que les hommes n'en sentent pas l'efficace, pource qu'ils n'y sont pas attentifs, il me semble que c'est parler comme celuy qui disoit que le Soleil reuient la nuict par le mesme chemin par lequel il a passé le iour, mais qu'on ne le void pas, pource qu'il est nuict. Car comme si le Soleil retournoit par là, il empescheroit qu'il ne fust nuict, si l'Esprit accompagnoit la parole enuers ces gens là, il leur donneroit de l'attention. Est-ce là cette subtilité dont ces grands esprits se vantent? Arnoldus adiouste qu'on ne peut pas nier qu'il y en a beaucoup qui entendent bien ce qui est contenu en la parole, mais neantmoins ils n'y consentent pas. Ce qui monstre qu'ils ont receu l'Esprit, d'où vient l'intelligence, mais qu'ils l'ont reietté. Mais quant à vous, Monsieur, vous estes trop entendu pour penser qu'en cét argument il y ait aucune force. Car vous sçauez que l'entendement produit deux sortes d'actes en l'intelligence des choses. L'vn est purement & simplement naturel, & consiste en la conception des choses mesmes, pour sçauoir, comme on dit, *τὶ τὸ λεγόμενον*, *ce que c'est qui se pro-*

*pose*. L'autre est accompagné d'acquiescement, d'agréement & d'approbation, ou d'vn mouuement contraire à ceux-là, d'auersion, di-ie, & de refus. Ce dernier icy accompagné d'acquiescement, est de l'Esprit de Dieu quand il est question de l'Euangile. Mais puis que ceux dont cét homme parle n'acquiescent pas à l'Euangile, ains le reiettent, ils n'ont pas receu l'Esprit en cét égard. Quant à l'autre, il n'est point besoin de la puissance & de l'illumination de l'Esprit pour la produire. Vn homme excité par sa seule curiosité, qu'il peut fort bien auoir d'ailleurs que de la grace de l'Esprit, & vsant de ses seules facultés naturelles, peut aisement comprendre ce qu'on luy dit sans l'efficace d'aucune grace. Faut-il donc vne vertu de l'Esprit de Dieu pour faire conceuoir à vn homme doüé d'entendement, le sens de cette proposition, que Iesus Christ est mort en la croix pour le salut du monde ? Nullement. Aussi capable eust esté Cesar d'entendre cela de la bouche de sainct Paul, comme de celle de Ciceron, que Dejotarus ne luy auoit point dressé d'embusches. Pour l'autre acte de l'entendement qui consiste à comprendre la verité de cette proposition & y acquiescer, il faut necessairement que l'efficace de l'Esprit se déploye. A la seconde raison ils respondent, que ceux

qui ſe rient de l'Euangile ſont dits en l'Eſcriture reſiſter au ſainct Eſprit. Puis apres, qu'il eſt impoſſible de ſe rire d'vne choſe ſans l'auoir entenduë. Or eſt-il que l'intelligence vient de l'Eſprit. Et quant à la premiere de ces reſponſes, ie voy que vous y conſentez. Car vous alleguez ce paſſage à meſme deſſein. C'eſt pourquoy ie n'y touche pas, & le remettray à l'examen de vos raiſons. Pour l'autre, ie viens de la refuter ſur la raiſon precedente. Puis que ceux-cy ſe mocquent de l'Euangile, ils ont aucunement compris par leur entendement naturel ce qui leur eſt dit. Et pour cela il n'eſt point beſoin de grace ſurnaturelle. Mais puis qu'ils ſe moquent de ce qui leur eſt dit, la grace neceſſaire à ce que l'entendement iuge de l'Euangile comme il faut, ne leur a pas eſté donnée. Sur la troiſiéme ils diſtinguent en deux manieres. Premierement, qu'autre choſe eſt de diſputer de la parole meſme, & autre de diſputer de la predication. Puis apres, qu'autre choſe eſt de diſputer de la predication comme elle a eſté faite par les Apoſtres, & autre de celle qui ſouuent a lieu en ce temps. D'autant que les Predicateurs au lieu de preſcher la parole de l'Euangile clairement, s'embaraſſent ſouuentesfois tellement en queſtions difficiles, qu'ils ne s'entendent pas eux-meſmes. Et

s'ils s'entendent eux-meſmes & ſont entendus par les autres, ſi eſt-ce que quelquesfois ils ne preſchent pas la parole de l'Euangile, mais s'amuſent à diſcourir des voyages des Indes, & choſes ſemblables. A la verité ſi ces Meſſieurs ont veu des Predicateurs de cette ſorte, qui depuis le commencement iuſques à la fin de leur ſermon ne façent que baliuerner, ils ont raiſon de penſer que l'argument qu'on en prendroit, ne choqueroit pas leur hypotheſe. Il n'y a nulle apparence que l'Eſprit de Chriſt accompagne des propos ſi eſloignés de la nature de ſa parole. Mais auez vous iamais veu de tels Predicateurs entre nous ? Ou ont ils creu que nous prenions nos argumens des ſermons de cette nature ? Nous les prenons de ceux eſquels Chriſt eſt annoncé, & qui neantmoins ne ſont non plus entendus par quelques vns, que ſi on leur preſchoit en langue eſtrangere. Quant à la Predication des Apoſtres, i'aduoüe certes qu'elle a repreſenté le Seigneur Ieſus auec plus d'éuidence que la noſtre. De ſorte que ſi l'Eſprit accompagne neceſſairement l'Euangile ſelon les degrés de ſon éuidence, il a deu eſtre beaucoup plus efficacieux en leur bouche qu'en la noſtre. Mais de cela que ſuit-il, ſi la doctrine des Arminiens eſt de miſe, ſinon qu'au moins à proportion de l'éui-

dence de noſtre predication, l'Eſprit la doit accompagner enuers tous? Et partant que leur doctrine n'eſt pas de miſe, puis que l'experience monſtre qu'enuers quelques vns, à qui il eſt preſché auec quelque éuidence, l'Eſprit ne l'accompagne du tout point? Où donc l'experience parle ſi clairement, que ſeroit-il beſoin de diſputer dauantage? Voyons pourtant ce que l'Eſcriture en enſeigne.

Le premier paſſage que ie produiray eſt Iean 6. 45. *Quiconque a ouy du Pere, & a appris, vient à moy.* Là, monſieur, venir à Chriſt, c'eſt *croire* en luy. *Ouyr* donc & *apprendre du Pere* eſt quelque choſe differente de croire. Car autrement noſtre Seigneur diroit, que quiconque croit en luy, croit en luy. Ce qui ne ſeroit pas digne de ſa ſageſſe. Quelle eſt donc cette action du Pere par laquelle noſtre Seigneur dit qu'il nous enſeigne? Eſt-ce l'humiliation par la diſpenſation legale? Il ſemble que vous le diſiez page 44. en ces termes. *Cette diſpenſation par laquelle Dieu reduit les vns à l'eſtat d'humiliation & d'aneantiſſement par le ſentiment de leur miſere, eſt l'œuure du Pere, prealable à l'œuure du Fils qui nous viuifie, & de laquelle œuure du Pere parle le Seigneur, quand il dit, Mon Pere trauaille dés le commencement, & ie trauaille auſſi. C'eſt la maniere par ou le Pere*

*cultiue la terre, afin que la ſemence de l'E-uangile y germe.* Mais pour ne repeter point ce que i'ay dit cy-deſſus, que cette diſpenſation eſt vne merueilleuſe diſcipline du Pere celeſte, pour preparer les hommes à la foy, veu que de ſoy elle ne peut produire que des murmures & des blaſphemes; Comment s'accorderont ces paroles de Chriſt, que *quiconque eſt enſeigné de Dieu vient à luy*, auec voſtre hypotheſe qu'il y en a beaucoup qui ſont humiliés de cette façon là, qui ne croyent pas pourtant? Et puis ſeroit-ce pas ſe mocquer du monde que d'interpreter des vexations & punitions legales ces paroles d'Eſaye ſi pleines de conſolation, d'où noſtre Seigneur tire ce paſſage. *Affligée, tempeſtée, deſtituée de*
Eſa. 54 *conſolation, voicy ie m'en vay coucher des*
11. 12. *eſcarboucles pour tes pierres, & te fonderay*
13. *ſur des ſaphirs. Et feray tes feneſtrages d'agathes, & tes portes ſeront de pierres de rubis, & tout ton pourpris de pierres precieuſes. Auſſi tous tes enfans ſeront enſeignez de l'Eternel, & la paix de tes fils ſera abondante.* Eſt-ce donc la rencontre de cette humiliation legale auec la grace de l'Eſprit? Vous le dites incontinent apres.
Page 45. *C'eſt à cauſe du concours de cette diſpenſation de l'œuure du Pere, auec la diſpenſation de la grace du Fils, que noſtre Seigneur dit, Tout ce que le Pere me donne vient à moy, &*

*quiconque a appris du Pere vient à moy.* Or est-il clair qu'en ces mots de Christ l'action du Pere, par laquelle *il tire*, est distinguée d'auec l'effect & le mouuement qui s'en produit necessairement, qui est le *venir*, & d'auec le but ou le terme auquel tend le mouuement, c'est à sçauoir *la communion de Christ.* Qu'appellés vous donc en ce concours la dispensation de la grace du Fils ? Est-ce l'illumination de l'Esprit ? Si ce l'est, l'œuure du Pere est l'humiliation legale. Ce que ie vous viens de monstrer estre faux & impertinent. Est-ce l'humiliation legale ? Encore moins. Vous soustenés par tout, qu'elle est hors la dispensation de la grace de Christ. Comment est-ce donc qu'à raison de ce concours le Pere sera dit tirer les hommes pour les amener à son Fils ? Puis apres, veu que ces mots, estre *enseigné de Dieu*, *ouyr du Pere*, *apprendre de luy*, se rapportent necessairement à l'illumination de l'entendement, & que, selon vous ; cette illumination ne produit aucun effect sans cette prealable preparation que vous appellés purement legale, comment est-ce que le Seigneur luy attribuë icy non l'effect seulement, mais vn effect necessaire & indubitable, sans y faire mention quelconque de la condition prealable, sans laquelle il est absolument impossible que l'effect se

Republiques ? Car ſans cette conduite de ſa Prouidence, il n'y euſt eu ny Polices ny Republiques, mais vn chaos eſpouuantable de toutes choſes. Tellement que quelques ſemences de la religion meſmes y ont eſté garãties au milieu de cette corruption & de ce débordement vniuerſel du peché: & bien quelles en ayent eſté infectées iuſques à ce point, que de ne produire rien de bon, ſi n'y ont elles iamais eſté entierement eſteintes. Ce que vous ſçauez auoir eſté attribué par toutes ſortes de Theologiens, & anciens & modernes, & d'vn & d'autre party, à la conduite & à l'efficace de la Prouidence. Mais au reſte, ſi vous voulez bien reconnoiſtre combien ç'a eſté peu de choſe que cette inegalité que Dieu par ſa prouidence a miſe entre les pecheurs, meſurez-la à la faculté qu'elle a ou miſe ou laiſſée en eux pour croire en l'Euangile, & vous trouuerez que cet hõneſte homme de Ciceron euſt eſté auſſi mal-aiſé à induire à croire en Chriſt, s'il luy euſt eſté preſché, comme Catilina: & que les Apoſtres n'ont point receu de plus forte contradiction que de la part des Philoſophes, dont la vie ſembloit eſtre ſi reglée & ſi honneſte. Alors vous ſera-t-il aiſé de comprendre, que puis qu'ils n'ont peu apperceuoir la lumiere de l'Euangile du Fils de Dieu, le Dieu de ce monde auoit aueuglé leurs en-

tendemens auſſi bien que des autres. Or vn ſi grand aueuglement ne pouuoit eſtre ſinon accompagné d'vne extreme deprauation des affections, quelque difference qui paruſt en l'exterieur de leur vie.

Ainſi tombent d'elles-meſmes toutes les choſes que vous dites auec tant d'effort contre ma doctrine. Vous triomphez en ce que tout le monde a recognu de la difference entre les hommes non regenerez. Ie le vous accorde. Mais ie vous di que cela n'eſt pas venu de *leur nature*, & comme ie l'ay remarqué, quand vous reuenez à vous, vous le reconnoiſſez vous-meſmes. Vous dites que vous ne reconnoiſſez que deux principes de nos actions, la nature & la grace, & eſtimez que ie n'en tiens pas dauantage: vous auez raiſon. Mais ie vous dis, que vous qui m'accuſez de ſophiſme, abuſez de l'ambiguité du mot de nature, comme ie croy, ſans y penſer. Car au lieu que ie l'ay pris pour noſtre nature conſiderée en elle meſme, en la ſeparant de la conſideration de l'efficace de la Prouidence, vous la prenez pour toute cette diſpenſation en laquelle Dieu deſploye cette efficace, bien qu'il n'y face point ſentir celle de l'eſprit de ſanctification. Certes ſi vous oppoſez cette diſpenſation à la reuelation de la Parole, c'eſt *la nature*. Qui en doute? Mais ſi vous l'op-

posez à cette constitution de nostre estre que nous deurions tous tirer d'Adam par cette commune loy, de naistre infectez du peché originel , appellez cette operation de la Prouidence comme vous voudrez , tant y a que ce n'est pas *nostre nature.* Quant à la comparaison que vous faites d'Adam auec Caïn, disant, que naturellement l'vn estoit plus mauuais que l'autre ; & que le peché de l'vn en tuant son frere, a esté plus grand que celuy de l'autre , en transgressant le commandement que Dieu luy auoit donné : le fondement de l'objection que vous en tirez est fort foible & fort douteux. Quand il ne le seroit pas tant, la consequence en est nulle. Premierement, qui vous a dit qu'entre le moment du peché d'Adam, & le moment auquel Dieu luy a donné l'esprit de repentance & de sanctification par le moyen de cet Oracle, *la semence de la femme , &c.* Dieu n'ait point agy en luy par la vertu incomprehensible de sa Prouidence , pour empescher qu'il ne deuint en ce temps-là aussi meschant comme la nature humaine le pouuoit estre apres sa cheute ? Certes il en est des facultés de nos esprits à peu prés comme de ces machines artificielles, dont les mouuemens dépendent de l'agencement de leurs parties, & d'vn grand ressort qui les gouuerne. A ces Automates il

peut arriuer telle ſecouſſe en vn moment, que les roües en ſeront auſſi diſloquées, & les mouuemens auſſi dereglés qu'ils peuuent eſtre. Et pour moy ie croy que ſi l'ouurier meſme n'euſt mis la main à l'eſprit d'Adam, cette ſeule premiere cheute euſt cauſé dés incontinent en ſes facultés tout le deſordre qui y peut eſtre imaginable. Mais quand cela ne ſeroit pas, que fait-il à noſtre queſtion? Nous parlons de la nature infectée du peché originel, & vous m'alleguez Adam qui n'eſtoit pas pecheur de naiſſance comme nous. Poſons donc que pour amener la corruption d'Adam au comble & à l'extremité dont la nature humaine peut eſtre capable, il euſt falu neceſſairement qu'il y fuſt venu par degrez & par la reïteration de pluſieurs mauuaiſes actions, confirmant de plus en plus ſes habitudes. Il ne s'enſuiura pourtant pas de là, ou que le peché originel ne ſoit pas égal en ſes deſcendans; ou que ſes mauuaiſes & vicieuſes ſuittes ne doiuent pas eſtre égales de nature en tous; ou que s'il y a de l'inegalité au peché originel & en ſes ſuittes, cela ne vienne pas de quelque particuliere diſpenſation de la Prouidence de Dieu; ou finalement que cette diſpenſation de Dieu, & l'efficace qui en dépend, ſoit vne meſme choſe auec la nature corrompuë de l'homme.



## *De l'esprit de seruitude.*

PAssons au troisiesme poinct, qui est touchant la dispensation de l'esprit de seruitude. La premiere chose que vous me dites sur ce sujet est, que ce que i'en ay escrit, ie le tiens de feu Monsieur Cameron. Est-ce pour me faire honte ce que vous en dites ? Et que sçauons nous de bon, que nous n'ayons appris de quelqu'vn ? Afin donc, Monsieur, que ny vous ny aucun autre ne pense me tourner cela à reproche, ie vous declareray que tout ce peu que ie puis en l'explication de la saincte Theologie, ie le dois apres la lecture de l'Escriture, aux ouuertures que ce grand homme m'y a données : & qu'apres la grace que Dieu m'a faite de me donner la connoissance de sa verité salutaire, ie le beny singulierement de ce qu'il m'a fait approcher de ce personnage, qui outre les autres excellentes parties qu'il auoit (& chacun a ses dons & ses defauts en cette vie) n'a eu, comme iestime, de son temps aucun qui le surpassast en cette partie de la Theologie, qui consiste en l'intelligence de la Bible. Et si i'ay appris quelque peu de luy, i'espere en recueillir ce fruict

entre

entre les autres, que ce peu aidera à vous ramener aux choſes qu'il vous auoit enſeignées, & que vous n'auez pas retenuës. Car certainement où vous auez laiſſé ſes ſentimens, vous vous eſtes fouruoyé de vous meſmes. Mais comme c'eſt le propre de noſtre nature que de faillir, auſſi eſt-ce l'effect de l'eſprit de Dieu en nous, de nous radreſſer en nos fautes. La ſeconde eſt que vous vous expliquez ainſi touchant l'eſprit de ſeruitude, & ſa diſpenſation. Cét
„ Eſprit, qui eſt l'eſprit de Chriſt, a eſté
„ communiqué aux hommes en deux ma-
„ nieres, ſelon les deux differentes œcono-
„ mies dont Dieu a diſpenſé la promeſſe
„ de ſalut aux hommes. L'vne, lors que
„ la grace promiſe en Ieſus-Chriſt n'eſtoit
„ pas encore manifeſtée, & que pour cette
„ cauſe il a conduit ſon peuple par la diſ-
„ penſation de la loy, iointe à la promeſſe.
„ L'autre, apres que la grace a eſte plei-
„ nement manifeſtée en l'accompliſſement
„ des temps, que l'Euangile a eſté reuelé,
„ & qu'à cette cauſe l'œconomie de la loy
„ a eſté abolie pour les fideles. Sous la
„ premiere œconomie l'Eſprit cõmuniqué
à ceux qui eſtoient faits fideles & conuer-
„ tis, eſtoit l'eſprit de ſeruitude, duquel
„ parle l'Apoſtre au lieu ſus allegué. Et
„ eſtoit ainſi appellé pource qu'ils eſtoient
„ tousjours tenus en crainte, demeurans

„ ſous la pedagogie de la loy. Car encore
„que par cet Eſprit ils fuſſent vrayement
„ faits enfans, ils n'eſtoieint pourtant en
„ rien differens des ſerfs à cauſe de l'vſage
„ de la loy qui engendre à ſeruitude. Mais
„ ſous l'Euangile,& ſous l'œconomie de la
„ grace pleinemẽt reuelée, l'Eſprit de Chriſt
„ dõné aux fideles eſt l'Eſprit d'adoption
„ par lequel nous crions Abba Pere. Puis
vous me chaſtiez vn peu rigoureuſement de
ce qu'à voſtre aduis, ie n'ay pas bien entẽdu
cette diſtinction, ny le paſſage auquel vous
l'appliquez, Rom. 8. Or vous remercie-je
bien affectueuſement de ce que vous auez
voulu me l'enſeigner. Et vous, & qui
que ce ſoit, me trouuerez tousjours diſpoſé
à apprendre. Ie ſçay la bonne part
que i'ay en cette commune condition de
la nature humaine, qui nous rend l'endoctrinement
neceſſaire iuſques à la vieilleſſe
meſme. Neantmoins ſi vous n'auez
eu autre but que de me l'enſeigner, vous
pouuiez bien vous exempter de cette peine.
Car ie ſçauoy fort bien la diſtinction de
ces deux œconomies, & la diuerſe efficace
de l'Eſprit de Dieu ſelon elles, à raiſon de
laquelle il eſt appellé *de ſeruitude & d'adoption*.
Ie l'auoy leuë en Caluin ſur le
chapitre 8. de l'Epiſtre aux Romains, où
tout ce que vous dites de la difference de
la reuelation de la grace, de la diuerſité

de l'eſprit de ſeruitude & d'adoption, & de la double œconomie ſelon laquelle ce meſme Eſprit a eſté diſpenſé aux fideles ſous le vieil & le nouueau Teſtament, eſt expliqué plus amplement que vous ne l'auez fait, & exprimé plus fortement que ny vous, (ſupportez moy, Monſieur, s'il vous plaiſt) ny moy ne ſçaurions faire. Ie l'auoy veuë en Bucer & en Martyr amplement expliquée de meſmes. Ie l'auoy veuë en S. Hieroſme, briefuement à la verité, mais tres-clairement & tres diſtinctement pourtant. Sainct Auguſtin meſme la touche aſſez manifeſtement en quelques endroits. Ie l'ay preſchée il y a quatorze ans, & l'ay fait imprimer il y a deux ans au quatriéme de mes Sermons de la nature de l'Euangile. Et n'ay iamais ny dit ny eſcrit non plus que Monſieur Cameron, qu'en ce lieu où Sainct Paul nomme l'eſprit de ſeruitude, il ne fuſt du tout point parlé des vrays fideles qui ont eſté ſous la diſpenſation legale. Mais quand ie l'auroy fait, la difficulté que les anciens & les modernes ont creu eſtre en ce paſſage, deuroit donner à mon opinion, pareil paſſe-port que chacun de ceux qui ont medité ſur ce lieu a pretendu pour la ſienne. Chryſoſtome le reconnoiſt ſi difficile, qu'à peine oſe-t-il y toucher. Enfin pourtant il l'interprete de la loy ſeulement, & dit que elle eſt appellée

eſprit, comme ailleurs elle eſt auſſi nommée *ſpirituelle*. Et Theodoret, Oecumenius, & autres ont eſté de meſme opinion. Beze a creu qu'il n'y eſtoit pas queſtion d'aucune vertu de l'Eſprit de Dieu, & approche aucunement de l'opinion de Chryſoſtome. Mais neantmoins il adiouſte fort modeſtement & charitablement que c'eſt ſans preiudicier à l'opinion de Caluin, & des autres qui ſont d'autre ſentiment. Et ie voy qu'en cela il eſt ſuiuy en ce temps par quelques grands perſonnages. Entre les aderſaires Tolet eſt de meſme opinion auec Caluin, & neantmoins il ne reiette l'interpretation des autres qu'auec retenuë, d'autant qu'en choſe difficile, & dont les enſeignemens ne ſont pas frequens en l'Eſcriture, les affirmations hardies ont quelque choſe de vicieux. Ce qui me fait trouuer vn peu eſtrange que vous m'ordonniez ſi abſolument *de tenir de voſtre adaduertiſſement, que l'eſprit de ſeruitude n'eſt pas celuy qui opere par les ſeules cauſes de l'alliance de nature ou de la loy*. Excuſez-moy, Monſieur, ſi ie vous dis qu'en matere de Theologie ie ſuis vn peu difficile à vaincre par autre authorité que celle de Dieu, ſi ie ne voy d'ailleurs des raiſons aſſés euidentes. Et partant vous me permettrez d'en examiner voſtre opinion. Non pour vous monſtrer que ie ne ſuis pas aiſé à

contenter, comme vous me reprochez en quelque lieu : mais pource que la raison le veut ainsi; qu'il est question de la recherche de la verité, & que ce que vous auez iusques icy mis en auant, ne vous a point encore acquis le droict que nos entendemens dependent de vos assertions toutes nuës.

Ie croy donc que vous m'accorderez que l'esprit de seruitude, quel qu'il soit, est ainsi nommé à cause de la ressemblance qui est entre quelques mouuemens de l'esprit de ceux qui l'ont receu, & quelques affections & mouuemens de l'esprit des esclaues. Car c'est sans doute à cette sorte de seruitude que l'Apostre fait allusion, comme il appert notamment par l'Epistre aux Galates, chapitre quatriesme. Or y auoit-il autrefois ordinairement deux passions és esclaues ausquelles cela se doit principalement rapporter. La crainte premierement, car cette sorte de gens estoit en perpetuelle tremeur par l'apprehension de la rigueur de leurs Maistres. Puis apres la contrainte en l'obeyssance ; car d'ordinaire c'estoient de meschans garnemens, qui ne faisoient aucun bien que par force, & qui pour faire beau-semblant à leurs Maistres, ne les en aimoient pas mieux pourtant. Que si de leur propre mouuement ils estoient quelquesfois portez à fa ire leur deuoir, ce n'e-

elle soit dans les degrés seulement, & non en l'espece de la qualité mesme ? La seconde chose considerable est, que l'Apostre mettant cét endurcissement *en l'obscurcissement des yeux, assoupissement de l'esprit, & surdité des oreilles*, il combat vostre opinion de la communité de la grace interieure à enseignes déployées. Car ie vous prie comment celuy qui est illuminé interieurement par la grace de l'Esprit, peut il estre dit aueugle, sourd, stupide, destitué de sentiment és choses spirituelles? Ces paroles de Christ en la parabole du semeur me semblent formelles contre vostre doctrine. *Vn semeur*, dit-il, *sortit pour semer : & comme il semoit, vne partie de la semence cheut aupres du chemin, & les oiseaux vinrent, & la mangerent toute.* Ce qu'il interprete apres ainsi. *Toute personne à qui il aduient d'oüir la parole du Royaume, & qui ne l'entend point, le mauuais vient & rauit ce qui est semé au cœur. C'est celuy qui a receu la semence aupres du chemin* Là certes ie compren bien cõment quelqu'vn peut ouyr la parole, & ne l'entendre pas, selon l'hypothese des Euangeliques. C'est qu'il comprend bien comme i'ay dit cy-dessus τὶ τὸ λεγόμενον. Pour quoy il n'est point necessaire que Dieu déploye l'efficace interieure de son Esprit. Mais que Dieu la y déploye, & que neantmoins vn

Matth. 13. 3. 4.

tel n'y entende rien, c'est ce que ie ne puis pas comprendre. Ce passage aussi qu'on a accoustumé d'alleguer du 16. des Actes touchant Lydie, s'accorde tres-mal auec vos sentimens. Car il est dit, que *Dieu luy ouurit le cœur pour entendre aux choses que Paul disoit.* Ou donc c'est là le premier acte de sa foy, ou estant desja femme pieuse, comme il est dit, qu'elle *estoit craignant Dieu*, ce qui ne peut estre sans vn notable degré de foy, c'en a esté vne augmentation, telle qu'en pouuoit engendrer la claire & distincte reuelation du Messie. Si c'est le premier, pourquoy est-ce que le Sainct historien nous descrit sa conuersion comme vne ouuerture de son cœur, c'est à dire de son intelligence, comme la cause de la difference qui estoit entre elle & les autres femmes dont il parle, au lieu qu'il faloit dire selon vos hypotheses, qu'elle auoit creu pource qu'elle auoit esté auparauant disposée par humiliation? Car c'est là, selon vous, la cause de la diuersité de l'euenement. Au reste, pourquoy est-ce qu'elle seule entre tant de femmes auroit esté ainsi humiliée? N'y auoit-il donc que cette marchande de pourpre, ou miserable, ou senteciée? Et si elle eust esté en cét estat, eust elle eu tant de courage & tant de commodité de retirer les Apostres en sa maison? Si c'est vn accroissement de foy,

comme il est clair par le texte, certes il ne s'est pas fait par accroissement d'humiliation. Tandis que Paul preschoit il n'auoit rien esté adiousté à ses souffrances, c'estoit vne augmentation de lumiere interieure par l'efficace de la grace. Or quelle est la nature de l'augmentation des choses de cette sorte, telle est celle de leur premiere generation. Seroit sans doute estrange la priere que l'Apostre fait pour les Ephesiens, si vostre opinion estoit veritable. *Ie fay sans cesse memoire de vous en mes oraisons, à ce que le Dieu de nostre Seigneur Iesus vous doint l'Esprit de sapience & de reuelation, à sçauoir, les yeux de vostre entendement illuminez, afin de connoistre quelle est l'excellente grandeur de sa puissance enuers nous qui croyons, &c.* Car premierement, il n'estoit pas besoin de prier tant pour vne chose de laquelle la dispensation estoit absolument necessaire & reuelée telle, vostre hypothese posée. Puis que Dieu leur faisoit prescher l'Euangile, il ne se pouuoit qu'il ne leur donnast cét Esprit d'illumination. Puis apres, il deuoit en ces prieres faire au moins quelque mention de cette dispensation legale, sans laquelle l'illumination ne peut rien, voire de laquelle dépend absolument l'euenement de son efficace. Et finalement il n'estoit point besoin d'attribuer à cette il-

lumination vne si grande efficace qu'est celle de la puissance de Dieu qui ressuscite les morts. Car si vous la considerés en elle mesme, elle est commune à tous, & en la plusspart elle ne produit rien. Et si vous la considerés en son effect dans les croyans, il a esté produit sans effort, si vostre doctrine est vraye, puis qu'elle auoit trouué le sujet disposé à ne faire point de resistence. C'est à peu prés ce qu'on dit, enfoncer vne porte ouuerte. Mais ie trouuerois encore beaucoup plus estrange la maniere en laquelle il faloit necessairement que sainct Paul priast Dieu pour obtenir efficace à son ministere. C'est qu'il luy demãdast ardemment qu'il enuoyast beaucoup de maux à ceux à qui il preschoit, n'estant pas possible que la semence germast sinon en vne terre ainsi deschirée du soc de diuerses tribulations. Or croy-je qu'outre le scandale qu'il eust donné aux particuliers, les Magistrats & Gouuerneurs des Republiques s'en fussent offensez contre luy, comme contre vn homme, qui au lieu de prieres, eust fait des imprecations contre le bien de la societé humaine. Et vous qui faites tant d'estat de ces belles prieres de nostre liturgie, pensez vous que les loix du Royaume les endurassent, si nous demãdions à Dieu qu'il versast toutes sortes de chastimens sur nostre nation, afin

de la rendre ſuſceptible de la foy de l'Euangile ? Ou que le public embraſſe ces moyens de reconciliation, ſelon leſquels il faut neceſſairement que le monde ſoit ou miſerable ou infidele ? Pour nous, nous ſçauons qu'il eſt difficile qu'vn riche entre au Royaume des Cieux. Reconnoiſſons bien que les aiſes & les auãtages du monde ſont vn grand empeſchement au fruict de noſtre predication. Mais neantmoins, pource que nous ſçauons auſſi qu'il n'y a tel obſtacle que la puiſſance de l'Eſprit ne ſurmonte, quand il plaiſt à Dieu de la déployer, nous prions pour la proſperité de l'Eſtat, & pour la conuerſion des peuples & des Gouuerneurs coniointement, d'autant que ces prieres s'accordent fort bien enſemble. Et tel eſtoit le ſouhait de ſainct Paul, qu'Agrippa fuſt comme luy, horſmis ſes liens & ſes chaines. Me ſemble auſſi que ſi Dieu illuminoit l'entendement de tous ceux à qui l'Euangile eſt preſché, nul ne le reietteroit ſinon contre ſa conſcience. Et neantmoins l'Apoſtre rend teſmoignage aux Iuifs qui le perſecutoient, qu'ils auoient *le zele de Dieu*, quoy qu'il ne fuſt pas ſelon connoiſſance. Et comme i'ay remarqué, noſtre Seigneur dit, qu'il y en a qui croyent faire ſeruice à Dieu en mettant à mort ceux qui leur preſchent l'Euangile. Et ſainct Eſtienne prie pour ceux

qui le lapident à cause de sa predication, sans doute à l'exemple de son Maistre, pource *qu'ils le fa soient par ignorance.* Nous lisons au quatorziesme chapitre des Actes, que les Lycaoniens furent premierement tellement rauis des miracles de Paul & de Barnabas, qu'ils leur vouloient sacrifier comme à Mercure & à Iupiter. Et puis, qu'ils chãgerent tellement d'aduis à la solicitation de quelques Iuifs, que tout aussi-tost ils les lapiderent. Paroist-il là quelque estincelle de l'illumination interieure de l'Esprit? Cette belle operation de la grace aboutissoit-elle donc à leur imprimer de telles imaginations en la fantaisie? Il ne paroist du tout rien là sinon des naïues productions de l'esprit humain, capable d'entendre le sens de ce qu'on luy dit, capable d'estre subitement rauy de l'admiration de quelque merueille: mais au reste peruers & erroné en ses iugemens, & encore pour le moins autant inconstant dans les émotions qui en procedent. Ce passage du 28. des Actes est notable. *Le Sainct Esprit a bien parlé à vos Peres par Esaïe le Prophete, disant, va vers ce peuple & di, vous orrez de l'oreille, & n'entendrez point, & en regardant vous verrez & n'apperceurez poit. Car le cœur de ce peuple est engraissé, & ont ouy dur de leurs oreilles, & ont cligné de leurs yeux: afin qu'ils ne voyent*

*des yeux, & qu'ils n'oyent des oreilles, & qu'ils n'entendent du cœur, & ne se conuertissent, & que ie les guerisse.* Là voy-je bien l'operation des facultez naturelles, entant qu'elles sont naturelles. Mais de grace surnaturelle, & qui illumine l'entendement, ie n'en voy du tout point: Voy, ce me semble, clairement que ces paroles enseignent formellement le contraire de vostre doctrine. Car premierement, veu que ces mots, *ouyr des oreilles & regarder des yeux*, sont metaphoriques, & doiuent estre interpretez de l'operation de l'intellect, il est clair que l'Apostre reproche là aux Iuifs, qu'ils entendoient bien τὸ τὸ λεγόμενον, comme ie disoy tantost, *ce qu'on leur propose* mais qu'ils n'en aperceuoient point la verité, & par cōsequent ne le comprenoyent pas de cette comprehension qui est iointe auec acquiescement. Ce qui monstre que Dieu ne les auoit pas illuminez au dedans. Puis apres il fait mention d'vne guerison opposée à leur mal. Si donc leur mal est d'auoir des yeux qui ne voyent point, & des oreilles qui n'entendent point, en quoy peut consister la guerison sinon en l'ouuerture des yeux & des oreilles? Et comment se fait cette ouuerture là, sinon par le don de la grace? Car l'humiliation legale ne donne ny oreilles, ny yeux, ny entendement, comme vous mesmes l'aduoüés.

uoüés. Est-il donc pas manifeste que lors que Paul leur auoit annoncé Iesus, l'illumination de l'Esprit ne leur auoit pas esté communiquée ? En fin *dans les paroles qui suiuent que ce salut de Dieu est enuoyé aux Gentils, & iceux l'orront* : l'Apostre veut-il pas dire que les Gentils se conuertiront, pource que Dieu leur donnera des yeux pour voir, & des oreilles pour ouyr, & entendement pour comprendre ce qu'il n'auoit pas donné aux Iuifs ? Or dites nous, s'il vous plaist, de quelle histoire vous pouuez tirer quelque couleur pour coulorer cette grãmaire, que des yeux & des oreilles, & vn entendement soyent de grandes calamités temporelles qui ayent aneanti tous les Gentils qui se sont conuertis par la predication de l'Euangile. Finalement, si ainsi est que la grace de l'illumination soit commune, & que la diuersité de l'éuenement dépende seulement de la disposition du suiet : dites nous encore, ie vous prie, si ce ne seroit pas chose estrange, qu'où l'Apostre parle de la foy, il ne parle iamais de cette pretenduë humiliation, & attribuë vniuersellement & constamment le tout à l'illumination de la grace ? Car comme ie l'ay dit ailleurs, l'object est appellé vne lumiere & vne verité, le sujet est appellé des yeux & vn entendement. L'action de Dieu sur ce sujet s'appelle ouuer-

ture & illumination des yeux de l'entendement : & l'operation de la faculté ainsi disposée, vne comprehension, vne intelligence, & vne veuë. Ce qui resulte de cette operation est vn estat de sapience, d'intelligence & de lumiere. Et au contraire le defaut d'object, tenebres. Le defaut de disposition en la faculté, aueuglement, & cœur destitué d'intelligence, & endurcissement de cœur & d'entendement, comme s'il s'estoit fait vn cal dessus, qui luy oste le sentiment. Et la negation de l'action de la faculté, clignement des yeux, & l'estat qui en resulte estat de tenebres. Et n'y a page en toute l'Escriture saincte où il n'y ait quelque terme, soit propre, soit metaphorique de cette nature. Quelle apparence que la difference qui est entre les hommes soit tousjours attribuée à cette grace, iamais à l'humiliation dont vous parlez, si comme vous le pretendez, la grace est commune à tous, & si de cette humiliation & non d'ailleurs doit estre prise la raison de cette difference ?

Voyons à cette heure vos raisons. Autant que ie puis apperceuoir vous en auez cinq principales. La premiere est, que si l'Esprit n'accompagne tousjours & enuers tous la predication de l'Euangile, l'Euangile ne peut estre appellé le ministere de l'Esprit. La seconde, que Dieu auoit pro-

mis par Ieremie que telle seroit l'alliance qu'il vouloit traitter au lieu de l'ancienne, c'est qu'il engraueroit ses loix dans le cœur de ceux auec qui il la contracte. Ce qui ne se peut faire que par l'interuention de l'Esprit. La troisiesme, que si la cause de la foy n'est faite commune à tous, le salut mesme n'a point esté acquis à tous sous la condition de la foy. Ce que feu Monsieur Cameron auec plusieurs autres grands personnages ont enseigné. La quatriesme, que si la cause de la foy n'est commune à tous, la grace qui est offerte par la predication de l'Euangile ne peut estre dite suffisante au regard de ceux à qui il n'est pas donné de croire. Car comment seroit-elle suffisante, s'il est absolument impossible qu'elle engendre la foy ? Et comment ne seroit-il absolument impossible qu'elle engendrast la foy, si la grace de l'Esprit est absolument necessaire à la produire? La cinquiesme gist en quelques passages moins notables de l'Escriture, que nous verrons aussi en leur lieu. Quant à la premiere de ces raisons, ie mettray icy tout au long le lieu auquel sainct Paul appelle ainsi l'Euangile. *Vous estes l'Epistre de Christ administrée par nous, & escrite non* 2. Cor.
*point d'encre, mais de l'Esprit du Dieu* 3. v. 3.
*viuant; non point en plaques de pierre,* 4. 5.
*mais en plaques charnelles du cœur.* Or

*auons nous vne telle confiance en Dieu par Christ. Non point que nous soyons suffisans de penser quelque chose de nous, comme de nous-mesmes, mais nostre suffisance est de Dieu. Lequel aussi nous a rendus suffisans pour estre ministres du nouueau Testament: non pas de lettre, mais d'esprit: car la lettre tuë, mais l'Esprit viuifie. Que si le ministre de mort escrit en lettres, & engraué en pierres, a esté glorieux, Comment ne sera plustost glorieux le ministre de l'Esprit?* Là, sans doute, il fait opposition entre le ministre de la Loy & le ministere de l'Euangile: & de la Loy il dit, qu'elle a esté escrite en plaques de pierre, qu'elle est ministere de lettre, qu'elle tuë, qu'elle est ministere de condamnation. Et bien qu'il ne suiue pas exactement toutes les parties de l'antithese, si faut-il qu'en l'opposition cecy se trouue en l'Euangile qu'il est escrit en plaques charnelles du cœur, que c'est le ministere de l'Esprit, qu'il viuifie, qu'il est le ministere de iustification. Partant si ce qu'il est ministere de l'Esprit, emporte necessairement qu'il communique actuellement l'Esprit à tous ceux à qui il est annoucé, ce qu'il est escrit en plaques charnelles du cœur emportera aussi qu'il produit actuellement cet effect en tous ceux à qui on le presche. Et de mesmes qu'aucun ne l'entend annoncer qui ne soit & iustifié & vi-

uifié par luy. Or voyez-vous l'experience du contraire. Si donc la seule experience vous suffit pour limiter la signification de ces paroles, & ne les estendre pas aussi loing que s'estend la predication, pourquoy ne nous suffira t'elle pas pour limiter les autres de mesmes ? Ie dis donc que l'Euangile peut estre appellé ministere de l'Esprit en deux manieres. Ou bien au regard du premier acte de l'Esprit qui produit la foy : Ou au regard du second, qui produit la sanctification. Si du second il est le ministere de l'Esprit, en ce qu'à tous ceux qui ont creu sans en excepter aucun, Dieu donne son Esprit de consolation & de saincteté, quoy qu'il en dispense le sentiment actuel selon les temps & les momens qu'il iuge expedient en sa sapience. Si du premier, il est le ministere de l'Esprit non vniuersellement enuers tous ceux à qui il est presché, mais enuers les esleus de Dieu, qui se conuertissent par son efficace. Et bien que cela ne soit pas vniuersel, la denomination ne laisse pas de luy conuenir pourtant. Premierement par comparaison auec la Loy. Car la Loy estoit bien preschée à la verité ; mais elle n'estoit accompagnée enuers aucun de la vertu necessaire, pour conuertir les cœurs & faire qu'on l'accomplist. Elle demeuroit escritte en plaques de pierre, & n'entroit point en

celles du cœur. Au lieu que si l'Euangile ne conuertit pas tout le monde, si conuertit-il quantité de gens pourtant. Puis apres absolument encore à le considerer en soy-mesme ; Pource que bien qu'il ne conuertisse pas tous ceux qui l'oyent, si n'est-il iamais presché inutilement. Tousjours quelqu'vn croit où cette parole est annoncée : Car nous accordons bien cela & à vous & aux Arminiens, qu'il en est de la predication de la parole comme de la rosée qui tombe des Cieux, laquelle n'y retourne point sans effect. Mais au lieu que vous & eux estendez trop au large cette vertu qui la rend efficacieuse, eu égard au nombre des sujets sur qui elle agit, & diminuez infiniment de sa puissance en la production de son effect : Nous la resserrons dauantage quant à l'estenduë, & recommandons, sans comparaison plus que vous, les degrez & la grandeur de sa vertu en la conuersion des cœurs. Car quant aux Arminiens, ils ne veulent pas qu'elle passe plus auant que de mettre la volonté en indifference, & nous, nous voulons qu'elle la determine puissamment. Pour vous, vous voulés à la verité qu'elle la determine; mais c'est dans les sujets qui sont prealablement disposez à ne luy faire point de resistance, & où par consequent elle ne fait point d'effort: si elle trouue de la resistance de la part de

l'orgueil, elle cede & fait paroistre sa foiblesse. Mais nous, nous voulons qu'il n'y ait ny orgueil, ny aucune autre telle peruerse disposition de l'esprit humain, qu'elle ne vainque pour emmener les pensées des hommes *prisonnieres sous son obeyssance.* 2. Cor. 10. 5. Selon laquelle donc de nos opinions de vous ou de nous, cette appellation de ministere de l'esprit conuient-elle mieux à l'Euangile ? Certes, Monsieur, vous en direz ce qu'il vous plaira; mais neantmoins ie vous conseille d'en croire plustost à l'Apostre qu'à vous mesme. Cette gloire qu'il donne à son Apostolat au lieu dont il s'agit, qu'il est le ministere de l'Esprit, (car il est clair que c'est pour recommander son ministere & celuy de ses compagnons, qu'il en parle ainsi) est ailleurs descrite par luy en ces termes : *Ma parole & ma predication n'a point esté en paroles attrayantes de la sapience humaine, mais en euidence d'Esprit & de puissance. Afin que vostre foy ne soit point en sapience d'hommes, mais en puissance de Dieu.* Et neantmoins cette éuidence d'esprit & de puissance n'est pas, comme ie croy commune à tous, non plus que la foy. Si elle estoit commune tous croiroyent. Car quel moyen que l'entendement reiettast cette DEMONSTRATION de l'Euangile ? Il recommande donc son ministere par la puissance de sa

vertu, & non parce que la grace interieure qu'il communique soit d'vne grande estenduë. Voyez aussi, s'il vous plaist le passage qui est 2. Cor. 10. 4. 5. La seconde de vos difficultez se resoût à peu prés de la mesme maniere. Les mots de Ieremie sont. *Voicy*
Ierem. 31. 32. 33. *les iours viennent*, dit l'Eternel, *que ie traitteray vne nouuelle alliance auec la maison d'Israël & auec la maison de Iuda. Non pas selon l'alliance que ie traittay auec leurs Peres au iour que ie les prins par la main pour les faire sortir hors du pays d'Egypte : laquelle alliance ils ont enfrainte, & toutesfois ie leur auoy esté pour mary, dit l'Eternel. Car c'est icy l'alliance que ie traitteray auec la maison d'Israël, ie mettray ma loy au dedans d'eux, & l'escriray en leur cœur, & leur seray Dieu, & ils me seront peuple. Vn chacun n'enseignera plus son prochain, ny vn chacun son frere, disant, connoissez l'Eternel : Car ils me cõnoistront tous depuis le plus petit d'entr'eux iusques au plus grand, dit l'Eternel : d'autant que ie pardonneray à leur iniquité, & n'auray plus souuenance de leur peché.* Si donc ces mots, *ie mettray ma loy au dedans d'eux, & l'escriray en leur cœur*, ont l'emphase que vous leur attribués, les autres qui suiuent la doiuent auoir pareille. Or à vostre aduis ces orgueilleux qui resistent tousjours à l'Esprit, sont-ils le peuple de Dieu? connoissent-ils l'Eternel de cette connois-

ſance que d'eſcrit le Prophete ? Obtiennent-ils la remiſſion de leurs pechez ? Il y a donc encore icy vne comparaiſon auec l'alliance de la loy, & cela en deux manieres. La premiere eſt en comparant l'alliance de grace auec l'alliance legale, preciſément conſiderée en elle-meſme, & entant qu'elle eſt oppoſée aux promeſſes de Chriſt. Car ainſi Dieu monſtre vne notable difference. Premierement en l'euenement de ces deux alliances. La premiere a eſté enfrainte, & l'autre ne le ſera pas. La premiere a eſté ſans effect : la ſeconde ne le doit pas eſtre. Secondement dans les cauſes de ces euenemens ; C'eſt que Dieu a laiſſé l'accompliſſement de la premiere au franc-arbitre de l'homme, qui eſtant corrompu n'a rien ſceu faire de bien. Mais il accompagne la ſeconde de la vertu de ſon Eſprit, pour faire que quelques vns croyent, & ainſi l'accompliſſent. Car i'appelle accompliſſement de l'alliance, l'accompliſſement de la condition, à laquelle toutes ces promeſſes ſont faites. Or cela ne laiſſe pas d'eſtre vray, encore qu'il ne ſe verifie pas vniuerſellement enuers tous les ſujets auſquels l'Euangile s'adreſſe. Et non ſeulement il eſt vray en ſoy, mais il empeſche que voſtre hypotheſe ne puiſſe eſtre veritable. Car ſi l'inſcription de la loy de Dieu és cœurs des hommes eſt l'illumination de la grace

dont vous parlés ; ou ce n'est pas la foy ; & neantmoins Dieu dit que ce l'est, puis que c'est cela parquoy il arriue que l'alliance de grace ne soit pas enfrainte comme la legale : ou la foy est commune à tous : Ce que l'experience & vostre propre doctrine rejette. La seconde maniere est, en comparant l'alliance de grace auec la legale, entant qu'elle comprend toute cette œconomie, qui auec les commandemens de la Loy contient aussi les promesses de misericorde reuelée au Messie. C'est qu'encore que sous cette œconomie Dieu fust reconnu de ses enfans, & leur pardonnast leurs pechez, si est-ce que pource que cette remission s'estendoit à beaucoup moins de gens, & que cette connoissance estoit beaucoup plus obscure & plus imparfaite que sous l'Euangile, (car sous l'Euangile la propitiation s'estend à toutes nations, & la connoissance de l'Eternel a couuert la terre) ce qui a esté aux temps de la loy est estimé comme rien au prix de ceux de la grace. Mais ie croy qu'il vous seroit fort mal-aisé de tirer de là l'vniuersalité de la grace dont nous disputons, & n'estimant pas que vous l'entrepreniés, ie n'y insisteray pas dauantage.

Quant à la troisiéme de vos raisons, i'aduoue que vous me mettez en peine pour vous y respondre. Car si non seule-

ment vous ne vous estes pas apperceu de vous mesmes que l'inconuenient que vous objectés à Monsieur Cameron & à ceux qui sont de son sentiment, choque égalemment vostre hypothese, mais mesmes si vous n'aués pas voulu le cõprendre quand ie le vous ay remarqué, que vous puis-je dire de si clair qu'il vous satisface ? Monsieur Cameron dit que Iesus-Christ est mort pour tous les hommes sous la condition de la foy. De là vous conclués, qu'il faut donc que la cause de la foy, c'est à dire, selon vous, l'illumination de l'Esprit soit commune à tous hommes. Et en adioustez cette raison, que Christ ne seroit pas veritablement mort pour eux, s'il ne leur auoit aussi acquis la grace en laquelle consiste la cause de la foy. Vous dites que Iesus-Christ est mort pour tous les hommes sous la condition de la foy, à raison dequoy il leur a aussi rendu l'illumination qui est la cause de la foy, commune. Monsieur Cameron eust recueilly de là que donc Dieu a aussi impetré à tous les hommes cette humiliation auec la grace mesme. Autrement ce ne seroit pas veritablement qu'il leur auroit acquis le salut, s'il ne leur auoit aussi acquis toutes les choses necessaires à l'obtenir. Cette plainte donc, qui est la plainte des Arminiens, que vous faites contre la doctrine de Monsieur Ca-

meron, tombe-t'elle pas également ſur la voſtre ? A cela vous me demandés, ſi ie ne voy pas que les Arminiens ont tout ſujet de ſe contenter, en ce que ſelon voſtre doctrine il n'y a que l'orgueil qui empeſche les infideles de croire. Et Monſieur Cameron, comme ie vous ay desja repreſenté, vous dira le meſme de ſon hypotheſe. Vous me dites, que les Arminiens s'offenſent ſur la doctrine de la reprobation, pource que l'incredulité des hommes eſt attribuée, ſelon l'hypotheſe de Monſieur Cameron, à la diſpenſation de la grace de Dieu, laquelle on dit n'accompagner pas de ſon efficace enuers pluſieurs la predication de l'Euangile. Et moy ie vous dis que les Arminiens s'offenſeront de meſmes, pource que ſelon vous l'incredulité des hommes eſt attribuée à la diſpenſation de Dieu, laquelle ou n'a pas humilié le ſujet comme il faut pour receuoir la grace, ou ſi elle l'a humilié elle n'a pas fait rencontrer la grace auec cette humiliation, ſans lequel concours il eſtoit impoſſible que la grace fuſt receuë. Tombez-vous donc pas auec Monſieur Cameron en vn meſme inconuenient, que Chriſt ait acquis le ſalut à tous ſous la condition de la foy, & neantmoins ne leur ait pas acquis toutes les choſes neceſſaires pour croire ? Et ie vous prie ne vous eſchappés pas par cette reſ-

ponſe que c'eſt la grace qui eſt la propre cauſe de la foy, & que cette humiliation n'eſt que la cauſe *ſine qua non*, qui luy eſt neceſſairement prealable. Car puis qu'elle luy eſt neceſſairemet prealable, & qu'il eſt abſolument impoſſible que la grace produiſe aucun effect ſans elle, que ſert aux reprouués que la propre cauſe de la foy leur ſoit donnée, ſi cette condition neceſſaire leur eſt refuſée ? L'éuenement de l'incredulité n'eſt-il pas autant neceſſaire de cette façon comme de l'autre ? Ie vous ramenteuray donc en peu de mots comment Monſieur Cameron deliuroit ſon opinion de cette difficulté, & vous verrés ſi cela ſeruira à en deuelopper la voſtre. Il diſoit que ſi Dieu par vn acte precis de ſa volonté auoit au conſeil par lequel il a ordonné de donner ſon Fils au monde, exclus abſolument de cette ſatisfaction la pluſpart de ceux qui y ſont appellés par la predication, à ſon aduis on ne pourroit pas tenir ce qui iuſques icy a eſté creu en l'Egliſe. *C'eſt* que *tous ceux qui ſont appellés par l'Euangile ſont ſerieuſement appellés, & s'il faut ainſi dire, de bonne foy.* N'y ayant point d'apparence d'appeller ſerieuſement & de bonne foy à la participation d'vne choſe laquelle on a en ce meſme poinct-là qu'on reſoût de l'offrir, determiné preciſement & reſolument de ne donner point.

Synode de Dordrecke 3. cha. art. 8.

Comme ainsi soit *donc que Dieu monstre serieusement & tres-veritablement par sa parole ce qui luy est agreable, c'est que ceux qu'il appelle viennent à luy, & que de mesmes il promette serieusement à tous ceux qui viendront à luy & qui croiront, la vie eternelle, & le repos de leurs ames*: il ne croyoit pas que Dieu en ait exclus aucun, sinon que par son incredulité il se rende indigne de ce benefice. Si cela est, c'est purement & simplement la faute de ceux qui ne croyent pas, s'ils ne sont participans du salut. Et si c'est purement & simplement leur faute, pourquoy se plaindront-ils que le salut ne leur ait pas esté & veritablement acquis, & serieusement offert? *Quelqu'vn*, dit-il, *a rachetez des captifs lors qu'ils n'y pensoient pas, a payé leur rançon, & y a mis cette condition, que si quelqu'vn d'entr'eux mesprise opiniastrement & auec vn cœur endurcy, & cette liberté & l'autheur d'icelle, la rançon payée pour luy ne luy profite non plus que si elle n'auoit point esté payée. Figurez-vous donc que vous ayez à faire auec quelqu'vn de ces desesperez-là, qui ait reietté la grace, qui ait craché au visage de son Redempteur, ne luy reprocherez-vous pas le benefice de sa Redemption? Que s'il vient à chicaner là dessus, & dire qu'il n'a pas esté racheté, puis qu'il est encore dans la prison & dans le ceps, ne luy respondrez vous pas, que*

*cela ne vient pas de ce qu'il n'ait pas esté racheté, mais de ce qu'il a superbement mesprisé, & la redemption & le Redempteur tout ensemble?* Mais vous pouuez voir cette response plus au long en ses leçons, Tome. 3. Prælec. Rom. 3. P. 585.

Pour le regard de vostre quatriesme raison, ie vous y remarqueray que ie m'estonne comment vous faites particuliere à Mõsieur Cameron & à moy cette opinion, que la grace exterieure qui est offerte à tous ceux qui sont appellez, est suffisante pour le salut de ceux qu'on appelle; veu qu'au sens qu'il l'a proposée, c'est la doctrine de Caluin, de Hyperius, de Musculus, de Bullinger, de Pellicanus, d'Aretius, & de tant d'autres excellens personnages; & que c'est la distinction communement receuë en nos Escoles, que Christ est mort *suffisamment pour tous*, & *efficacieusement pour les seuls esleus.* Car si Christ est mort suffisamment pour tous, la mort de Christ est vne grace suffisante à tous, & la manifestation de cette mort vne grace suffisante de mesmes, au moins d'vne suffisance conuenable à sa nature. Vous sçaués aussi que tous nos Theologiens accomparent N. Seigneur au Soleil, & la declaration de sa satisfaction, à la lumiere que le Soleil respand au monde, & n'y a nul qui suiuant cette comparaison n'aduoüast que cette lumiere est suffisante à sa façon, c'est à dire,

entant que la lumiere. Mais ce qui vous trouble est que vous confondés la suffisance & insuffisance de choses de nature differente & destinées à des fins differentes de mesmes, comme si leurs fins & leur nature estoient toutes semblables. Ie vous dis donc encore vne fois que nostre Seigneur entant qu'il est presenté en l'Euangile est comme le Soleil, qui respand vne lumiere exterieure au monde. Et que la grace de l'Esprit laquelle est donnée à quelques vns est comme la vertu par laquelle nous seroient donnés des yeux, afin de voir cette lumiere. Comme donc le Soleil est suffisant pour faire que tout le monde voye; mais d'vne suffisance qui luy conuient en qualité d'object seulement: & si i'auoy' dit que le Soleil suffit à faire voir tout le monde, vous ne voudriés pas m'imputer d'auoir dit qu'il suffit aussi à donner des yeux. Ainsi quand on dit que la grace exterieure est suffisante, à ce que tout le monde croye, c'est seulement en qualité d'object, & seroit demy insensé qui voudroit estendre plus loin cette suffisance. Au reste, Monsieur, ie ne voudroy nullement vous oster, ny à qui que ce soit, la liberté de dire vos sentimens : mais neantmoins il faut vn peu considerér de prés comment on les dit, principalement quand ont veut corriger seuerement les sentimens des autres.

Voicy

Voicy vos paroles. *Vous voyez combien Monsieur Cameron & vous qui le suiuez en cela, vous estes mespris d'appeller cette grace commune suffisante, puis que destituée de la vertu de l'Esprit. Car quand vous dites qu'elle est suffisante, pource que si ce n'estoit la malice du cœur de l'homme, elle produiroit en luy l'amour de Dieu, cette raison est inepte & fausse. Inepte, car si ce n'estoit la malice qui est en l'homme, il n'auroit que faire de grace. La grace n'est que pour oster le mal qui est en luy. Fausse, puis que la vertu de l'Esprit, selon vous, n'accompagne point telle grace, elle ne produiroit iamais en l'homme l'amour de Dieu, qui n'y peut estre engendré que par son Esprit.* Pour moy, ie sçay qu'il me peut arriuer de dire des choses ineptes : quoy que ie m'en garde le plus que ie puis. Mais quant à Monsieur Cameron ses ennemis mesmes ne l'en accusoient pas. Voyons donc en quoy gist cette ineptie. Il y a, comme ie croy, de deux sortes de maux en l'homme. L'vn est, qu'il est sujet à malediction à cause de son peché. L'autre, que naturellement il est aueugle aux choses qui sont capables de l'en deliurer. Et quant au premier de ces maux, i'estime que vous accorderez que la mort de Christ est vne grace suffisante pour l'en deliurer, pourueu qu'il croye. Figurez vous donc vn homme sujet

Page 82. 83.

à malediction à cause de ses pechez precedents, & neantmoins vsant bien de ses facultez naturelles d'entendement & de volonté, pour iuger de la mort de Christ & de sa vertu, selon qu'elle est proposée en l'Euangile, celuy-là auroit besoin de la grace qui est en la mort de Christ, pour estre racheté de la malediction, & si n'auroit point besoin de cette grace de l'Esprit qui donne de croire. Car il croiroit par la force de sa nature & de son franc-arbitre. Il me semble donc qu'il n'est pas inepte de dire qu'il n'y a que sa malice qui l'empesche d'estre participant de cette grace de la satisfaction. Comme en l'affaire de ces captifs dont Monsieur Cameron vous parloit cy-dessus, il n'y a que le mespris qu'ils en font qui leur oste le fruict de cette redemption. Il y a plus. Deux choses sont necessaires pour croire. Vn obiect veritable qu'on propose à vostre intellect: & vne disposition conuenable en vostre intellect pour le receuoir & y croire. Cet objet est clairement reuelé aux hommes en l'Euangile. Figurez-vous donc encore vn homme qui vse bien de ses facultez naturelles, ie dis qu'il croira sans la grace de l'Esprit. Et partant s'il vsoit bien de ses facultez comme il deuroit, la grace de l'Esprit ne luy seroit point necessaire pour croire. Ainsi donc encore n'y a-t'il point d'ineptie

à dire que la grace exterieure est suffisante à engendrer la foy, n'estoit la malice de l'homme. Comme ie vous disoy' que la lumiere du Soleil est suffisante à produire l'acte de la vision, sinon que ceux à qui elle est presentée sont aueugles. Ie sçay bien, Dieu mercy, Monsieur, qu'il est impossible que cela arriue sans la grace de l'Esprit, comme il est impossible qu'vn aueugle ouure les yeux sans l'operation de la puissance Diuine. Mais puis que cét aueuglement spirituel de l'homme vient de malice, ie ne voy pas quelle ineptie il y peut auoir à dire que c'est la malice qui l'empesche, qu'autrement. La grace qui luy est offerte seroit suffisante. Aussi peu apperçoy-ie de la fausseté en cette raison. Nous aimons, comme ie croy, les choses selon que nous les connoissons; ce sont leurs qualités aimables qui engendrent leur amour en nos ames. Puis donc que Dieu & nostre Seigneur Iesus nous est reuelé en l'Euangile souuerainement aimable, si nous vsions bien de nos facultés naturelles pour le connoistre tel, nous l'aimerions. Or est-il que c'est la seule malice qui nous empesche d'en vser. Et partant il n'est pas faux de dire, que cette grace objectiue seroit capable d'engendrer l'amour de Dieu en nos cœurs, n'estoit nostre malice qui l'en empesche. Il y a plus encore. Nous auons distingué

ailleurs les deux diuers actes de l'Esprit de Dieu en nous. Celuy qui engendre la foy, & celuy qui engendre la sanctification. Et auons monstré que celuy qui engendre la sanctification fait partie de la promesse de l'alliance, qui ne s'execute qu'en suitte de l'execution de la condition. Mais qui s'execute aussi indubitablement en tous ceux qui l'accomplissent. C'est à dire, en vn mot, que Dieu donne son Esprit d'adoption à tous ceux qui croyent. Figurez-vous donc encore vn homme qui vse bien de ses facultés naturelles pour croire, ie dy qu'apres cela il receuroit l'Esprit de sanctification. Car Dieu l'a promis à tous ceux qui croyent. Puis donc qu'il n'y a que sa malice, comme nous auons veu cy-dessus, qui l'empesche de croire, il est encore de cette façon-là tres-vray de dire, qu'il n'y a que sa malice qui empesche que la grace qui luy est offerte en l'Euangile ne produise le vray amour de Dieu en son ame. Ainsi voyez-vous, comme ie croy, comment nous entendons que la grace objectiue est suffisante. Quand à la subjectiue, qui donne les yeux, nous la faisons, sans doute, plus suffisante que vous: Car vous ne voulés pas qu'elle puisse oster autre aueuglement que celuy que cause le simple amour de soy-mesme, qui, selon vous, est aisé à guerir, & la dites insuffisante à chas-

Traitté de la Iustific p. 161. 162.

ser l'orgueil. Et nous disons qu'il n'y a ny orgueil ny autre telle peruerse disposition, qu'elle ne soit suffisante de surmonter en ceux à qui elle est donnée, voire qu'effectiuement elle ne surmonte. Et me semble que c'est proceder peu équitablement en cette affaire, de requerir de la grace exterieure vne suffisance qui soit hors de sa nature & de la fin à laquelle elle est destinée, c'est à sçauoir de seruir d'object; & d'oster à la grace interieure la suffisance qui conuient à sa nature & à sa fin, c'est à sçauoir de disposer tres-efficacieusement le sujet, en telle façon que necessairement l'operation s'en ensuiue.

Quant aux autres passages & raisons que vous allegués en cinquiéme lieu, à peine voy ie aucune necessité d'y respondre. Pag 84 Vous dites, que *l'Euangile est la puissance de Dieu en salut à tout croyant.* Il est vray. Mais cela fait-il la grace interieure commune? Voyez-vous pas que c'est *à tout croyant* que l'Euangile est la vertu de Dieu en salut? Ou donc tous croyent, ou il n'est pas la vertu de Dieu enuers tous. En effect le sens de cette sentence est, ou que Dieu déploye par l'Euangile la vertu de son Esprit enuers quelques vns pour les faire croire: ou que Dieu déploye sa grande vertu en l'Euangile, pour amener effectiuement au salut ceux qui desja croyent.

Si vous la prenés en ce ſecond ſens, comme il n'y a que ceux qui croyent qui ſoyent effectiuement ſauués, Dieu ne déploye ſa vertu qu'en ceux-là : & ainſi cette operation n'eſt pas commune. Si au premier, puis que la foy eſt l'euenement, & par conſequent le caractere de l'operation de la vertu de Dieu par l'Euangile, & qu'il y en a peu qui croyent, cette operation n'eſt pas commune, mais particuliere enuers quelques vns. Vous dites que *la parole de Dieu eſt viuante & d'efficace, & plus penetrante qu'vne eſpée à deux tranchans, qui* Heb. 4. 12. *atteint iuſques à la diuiſion de l'ame & de l'eſprit, & des iointures & des moüelles, & eſt iuge des penſées & intentions du cœur.* Voila qui eſt bon. Mais entendés-vous cela de l'operation de la parole dans les eſleus ou dans les reprouués ? Si dans les eſleus, vous ne faites rien à propos. Car il eſt queſtion de prouuer que la grace interieure eſt commune. Si des reprouués, veu que vous ne voulés pas que dans les reprouués la grace & l'operation de l'Eſprit paſſe l'intellect theoretique, dites nous vn peu s'il vous plaiſt, que c'eſt que cela, eſtre *plus penetrante qu'vne eſpée à deux trenchans, & atteindre iuſques à la diuiſion de l'ame & de l'eſprit, & des iointures & des moüelles ?* Pour moy i'auoy creu, que cela ſignifioit quelque operation tres-effica-

cieuſe dans le plus intime des affections, & ne penſois pas que l'intellect ſimplement theoretique euſt rien de ſi ſenſible. Nous vous accordons, Monſieur, que la vertu de Dieu agit en quelques reprouués, autrement il n'y auroit point de gens qui pechaſſent contre le ſainct Eſprit. Diſons, que quand ceux qu'il a illuminés iuſques à ce degré que l'Apoſtre dépeint ainſi, *auoir gouſté le don celeſte, auoir eſté faits participans du ſainct Eſprit, auoir gouſté la bonne parole de Dieu, & les puiſſances du ſiecle à venir*, viennent à décheoir, la parole ne laiſſe pas d'eſtre accompagnée de quelque efficace en eux, pour engendrer en leurs conſciences ces deſtreſſes, qui ſont comme de profondes inciſions, & des coups de raſoir extremement douloureux. Car ce n'eſt pas en ce lieu là ſeul que la deſtreſſe de l'eſprit eſt accomparée aux coups d'eſpée. Mais ie m'eſtonneroy fort que de ce qui arriue en quelques vns ſeulement, vous en vouluſſiez faire vne diſpenſation generale, & cela contre l'experience meſme. Car combien voyons nous de profanes qui n'ont iamais ſenty ces viues atteintes de la parole? Quant à ce paſſage qui eſt Act. 7. 51. *Vous reſiſtez touſiours au Sainct Eſprit*, ie m'aſſeure que quand ie ne vous en aduertiroy pas, vous reconnoiſtriés aiſement, que pource que la parole eſt de la

seule reuelation de l'Esprit, ceux-là sont dits resister à l'Esprit qui resistent à la parole. Et cela est clair par la mesme histoire de Sainct Estienne, où il est dit Act. 6. 10. que ceux à qui il preschoit *ne pouuoient resister à la sapience & à l'Esprit par lequel il parloit.* Ce qui signifie qu'ils ne pouuoient contredire à l'éuidence & à l'esclat de la verité de sa predication, mais non pas qu'ils ne pouuoient rejetter la grace interieure de l'Esprit mesme. Vous dites que selon nostre doctrine, *en comparant*
Page *l'esleu au reprouué, il est certain que cettuy-cy*
73. 74. *ne peut estre condamné comme coulpable d'auoir reietté par incredulité ce que l'autre a embrassé par foy. Puis qu'il est euident que l'incredule ne reiette point ce que l'autre reçoit.* Cela est estrange. Si est-ce que Christ mort pour nos offenses, & ressuscité pour nostre iustification, est presenté à tous les deux, & l'vn le reçoit & l'autre le rejette. Distingués donc, s'il vous plaist, la grace objectiue d'auec la subjectiue, la doctrine de la satisfaction & de la resurrection de Christ d'auec la vertu de l'Esprit, qui au dedans ouure l'entendement pour y croire. Car quant à cette seconde grace, à la verité le reprouué ne la rejette pas: Et si elle luy estoit donnée comme à celuy qui est esleu, il seroit impossible qu'il la reiettast. Mais cela n'empesche pas que

par la malice de son esprit il ne reiette la premiere, & qu'ainsi il ne soit coulpable. Il ne peche pas en ce que l'Esprit de Dieu n'opere pas en luy pour engendrer la foy. Mais il peche en ce qu'encore que Dieu n'opere point en luy par la vertu de son Esprit, neantmoins il ne croit pas, veu que l'object de la foy luy est presenté, & qu'il a vn entendement capable de l'apperceuoir si la malice ne l'en empeschoit. Vous dites que *nostre doctrine attribuë le defaut de l'incredulité à Dieu, & non aux hommes.* Cela est estrange encore. Est ce donc Dieu qui met en l'homme la malice qui l'empesche de croire? Il ouure à cettuy-cy les yeux, à cét autre il ne les ouure pas, & donc il est cause de l'aueuglement en celuy qui demeure aueugle. Vous n'y songiés pas, Monsieur, quand vous raisonniés ainsi: vous auiés quelque autre chose en la pensée. Car ie m'asseure qu'il vous est arriué de pecher quelque-fois en vne occasion en laquelle vn autre ne pechoit pas, quoy que vous eussiés vn mesme object deuant les yeux. Dieu donc faisoit à cét autre vne grace qu'il ne vous faisoit pas. Pour cela voudriés vous dire, qu'il est la cause du peché que vous commettiés? Pardonnez-moy si ie le vous dis ainsi librement; car & vous & moy, comme vous dites, deuons hommage à la verité.

C'est vne fort peruerse Theologie, sous ombre que Dieu distribuë la grace de son Esprit inegalement, de luy attribuer qu'il soit cause des pechés, desquels nostre propre conscience nous conuainc nous mesmes. Si Dieu est cause de l'incredulité des hommes, c'est comme le Soleil est cause des tenebres de la nuict. Est-ce donc le Soleil qui proprement cause les tenebres? Elles viennent de la terre & de sa naturelle opacité, & le Soleil n'y contribuë rien, sinon qu'il ne les chasse pas, s'il faut appeller cela contribuer quelque chose aux tenebres. Ce qui n'est que cause *defaillante*, comme on parle aux Escoles, n'est pas proprement cause, & l'effect ne luy peut estre attribué, sinon qu'elle soit tenuë de ne *defaillir* pas. Or ne pense ie pas que vous estimiés que Dieu soit obligé de rien enuers les reprouués.





## *De l'Alliance Euangelique, & de son estenduë.*

RESTE donc que ie vous responde pour ce qui me concerne en particulier touchant l'estenduë de l'alliance de l'Euangile, si la grace qui produit la foy est hors de son enceinte ou non. En quoy ie ne me veux pas plaindre des termes odieux desquels vous traittés ma doctrine, iusques à ce que ie vous aye clairement monstré l'iniquité de vostre reprehension. Ce que ie feray premierement en vous interpretant mes sentimens, & respondant à vos objections. Puis apres en vous monstrant que vostre doctrine est en beaucoup plus forts termes sujette aux reproches que vous faites à la mienne. Voicy mes paroles és theses des Alliances. *C'est chose connuë que le nom d'alliance signifie quelquesfois en l'Escriture ces promesses de Dieu, qui ne sont fondées sur aucune condition, ny sur aucune stipulation de chose qui doiue estre faite par les hommes, & qui pour cette cause sont appellées absoluës. Pour nous, nous considerons icy cette sorte d'alliances qui consistent en conuentions reciproques, &* Thesse 2.

*qui à cette occasion sont plus proprement appellés alliances.* Cette distinction ainsi posée, ie considere puis apres l'alliance Euangelique en ce second égard, & examine les choses qui luy peuuent ainsi conuenir, de mesmes que les autres deux alliances dont i'explique aussi la nature. Et cela paroist par les theses 33. 34. 35. 36. & suiuantes iusques à la 43. Là ie dispute de l'efficace de l'alliance Euangelique ainsi considerée, & dis que n'y ayant en cette alliance que la *stipulation du deuoir d'vn costé, & la promesse de l'autre, S'IL N'Y AVOIT RIEN DAVANTAGE elle pourroit estre entierement inefficacieuse, d'autant que l'homme estant naturellement aueugle & corrompu, il ne croiroit pas, & que d'ailleurs il ne semble pas que l'alliance Euangelique denonce formellement & de par soy-mesme aucune vengeance. Mais qu'il y a deux choses, qui bien qu'elles ne soyent pas contenues en l'enceinte de l'alliance Euangelique considerée ESTROITEMENT en elle mesme, viennent & s'y adjoignent pourtant dehors, à ce quelle ne soit ou instituée pour neant, ou mesprisée impunément.* Puis ayant expliqué ce qui concerne la denonciation de l'ire en la these 45. & monstré que cette alliance ne peut estre impunément mesprisée, d'autant que la Iustice de Dieu en vange le mespris. Ie viens à la

these 46. à parler de la cause de son efficace, & dis, *Cette alliance ne peut aussi auoir esté instituée pour neant. Car bien que de nature il y ait és hommes vn aueuglement d'entendement, vne dureté de cœur inuincible qui empesche que d'eux-mesmes ils ne puissent apperceuoir la lumiere de l'Euangile, reconnoistre & embrasser le Redempteur, il suruient pourtant de la part de l'eslection de Dieu, qui est hors l'enceinte de l'alliance Euangelique, vne certaine force par laquelle les hommes sont efficacieusement appellez à salut, qui chasse ces tenebres, amollit la dureté du cœur, & accompagnant comme elle fait la predication externe, emmene prisonniere toute pensée sous l'obeyssance de Dieu. Et par ce moyen est executé ce que Dieu auoit autresfois predit, Ierem. 31. 32. & 32. 37. Voicy les iours viennent ausquels ie traitteray vne nouuelle alliance, &c.* Vous voyés que ie distingue entre l'alliance Euangelique estroitement considerée, & elle mesme considerée largement, & dis que c'est en cette premiere façon que l'eslection & la grace de l'Esprit qui en dépend est hors son enceinte. Si cela n'est ainsi, Monsieur, enseignés nous le contraire : car si elle est en l'alliance ainsi considerée, veu que comme vous l'aduoüés en quelque lieu, & la chose est claire d'elle-mesme, il n'y paroist rien sinon la condition ou le deuoir d'vn

costé, & la promesse de l'autre, il faut que l'eslection & la grace qui en dépend soit contenuë ou dans la stipulation de la condition, ou dans la promesse. Or quant à la condition, ie voy bien que nostre Seigneur dit *que Dieu a tant aimé le monde, qu'il a enuoyé son Fils, afin que quiconque croit en luy ne perisse point.* Ce qui monstre bien que la Foy, par qui qu'elle soit renduë, sera sans doute gratuitement remunerée du salut : mais il ne dit nullement d'où vient que reellement & de fait on croye. Et de vray, quand Dieu stipule le deuoir par cette formule, il commande proprement, & dit, *croy & tu seras sauué.* Mais il ne dit pas, *ie t'ay esleu afin de te donner de croire.* Que si ce mot là *croy*, enclost la cause de la foy qui est l'illumination de l'Esprit, & la cause de cette cause, qui est, selon les Euangeliques, l'eslection, autant que ce commandement aura d'estenduë, autant aura d'estenduë & l'eslection & l'illumination qui en dépend. Et puis que selon les Euangeliques encore cette illumination produit necessairement son effect, à sçauoir la foy, il y aura autant de gens qui croyent, comme il y en a à qui il est cõmandé de croire. Voyés vous pas, comme ie le vous ay remarqué ailleurs, que ces deux phrases sont semblables, *croy & tu seras sauué*, & *fay ces choses &*

*tu viuras?* Comme donc si Dieu auoit donné à quelques vns la grace de *faire ces choses* pour viure, il faudroit que vous accordassiés que cela viendroit de quelque chose hors l'enceinte de ce cômandement *fay*, ( car vous reconnoissés que de soy-mesme ce commandement n'enclost & ne donne pas la vertu d'y obtemperer, ) ainsi faut-il que si ce commandement *croy*, est executé, cela vienne d'ailleurs que du commandement mesme. Est-ce donc en la promesse? Certes ce second acte de l'Esprit qui produit la sanctification y est contenu. Mais quant au premier qui produit la foy, veu que ce qui est contenu en la promesse ne s'execute qu'apres l'accomplissement de la condition, & que la faculté d'accomplir la condition, precede l'accomplissement mesme, il faudroit ainsi que la cause fust posterieure à son effect, & qu'vne seule chose fust prieure & posterieure à soy-mesme. Ainsi, comme ie croy, la cause de la foy, cette cause di je, qui est necessairement suiuie de l'effect, est hors l'enceinte de l'alliance considerée en cette sorte. Considerons maintenant l'Euangile en toute son estenduë, & non *estroittement* en cette formule, où ay-ie dit que la vertu de croire soit hors de son enceinte? Ie ne fay, comme vous sçaués, que trois alliances. L'vne de nature, l'autre de la loy, la troisiéme de

l'Euangile. Quant à celle de nature, i'en exclus tout ce qui peut auoir quelque rapport à Iesus-Christ & à la redemption que nous auons en luy. Pour celle de la loy, tant s'en faut que ie luy attribuë de donner la grace de l'Esprit qui produit la foy, que ie ne luy attribuë pas mesmes, à la considerer precisement en soy, d'en proposer l'object, c'est à dire l'esperance de grace & de remission. A quelle dispensation donc puis-ie rapporter & l'eslection & la vertu de croire qui en dépend, sinon à la dispensation de l'alliance Euangelique? Ie le vous repete donc afin que vous ne vous y trompiés plus. Ie considere la dispensation de l'alliance Euangelique en deux manieres; ou plus estroittement, ou plus largement. En ce premier égard elle se contente de stipuler la foy & de promettre le salut. En ce second elle donne la cause efficacieuse de la foy, pour venir à salut. Que si vous opposés ces deux égards l'vn à l'autre, le premier est vne alliance vn peu plus proprement dite, pource qu'elle consiste en conuentions reciproques. Car telle est la nature des alliances que les hommes font entr'eux; d'où ce nom a esté emprunté. Le second est vne alliance vn peu moins proprement dite: mais neantmoins appellée de ce nom d'alliance en l'Escriture, qui nomme ainsi quelquesfois les pro-

messes

messes purement absoluës. En l'opposition de ces deux choses, cette seconde alliance n'est pas contenuë dans la premiere. Mais si vous conjoignés ces deux choses ensemble, elles sont toutes deux contenuës sous vne mesme dispensation, qui se peut bien certes nommer alliance Euangelique, puis que ce nom conuient à chacune de ses parties. C'est pourquoy Caluin les appelle articles d'vne mesme alliance. Et si toute cette œconomie qui comprend en l'Ancien Testament deux choses de nature si differente, la loy, di-je, & les promesses de l'Euangile, est souuent appellée de ce nom *d'alliance* en l'Escriture saincte, pourquoy ne le seroit pas cette dispensation qui comprend deux choses d'vne nature si accordante, & destinées l'vne pour l'autre?

Examinons à cette heure vos raisons contre cette doctrine. Vous dites en vostre escrit Latin thes. 20. Premierement, que c'est vn nouuel Euangile & vne nouuelle voye de salut. Secondement, que cette voye n'est point celle de Dieu, & ne le peut estre. Puis vous prouués que c'est vn nouuel Euangile par cét argument, que c'est là la principale raison de l'alliance de grace, qui la distingue de l'alliance de la nature ou de la Loy, & qui est principalement contenuë en la definition de l'alliance de grace que Dieu mesme a donnée. *C'est icy*

*l'alliance que ie traitteray auec eux apres ces iours-là, dit le Seigneur, ie mettray mes loix en leurs cœurs & les escriray en leurs entendemens.* De sorte que vous ne pensés pas qu'aucun puisse contredire plus ouuertement à l'Escriture que i'ay fait. Voyés donc comment ie respondray aisément à ce que vous dites & amplifiés auec vn si grand effort. Ou vous prenés en ce passage ce mot *d'alliance* en cette plus estroitte signification, ou en celle qui a plus d'estendue. Si en la premiere façon, ie vous dis ce que i'ay dit ailleurs, que Dieu ne descrit pas là la nature de l'alliance Euangelique en soy. Car ainsi elle est toute contenuë en cette formule, *croy & tu seras sauué*: & ie vous ay desja monstré que cette formule ne comprend pas cette efficace. Ainsi Dieu descriroit seulement l'auantage qu'vne alliance a pardessus l'autre, en leurs diuers euenemens: C'est que cela, *fay ces choses & tu viuras*, n'a point eu d'effect, pource que Dieu n'a donné à personne de faire: cecy, *croy & tu seras sauué*, en a, pource que Dieu donne à ses esleus de croire. Si en la seconde, ie ne vous ay iamais dit, ie n'ay mesmes iamais pensé à dire que la grace de croire fust hors de l'enceinte de l'alliance de l'Euangile en cette façon, & reconnoy auec vous, que c'est là vn des caracteres par lesquels l'alliance de grace

est distinguée d'auec celle de la nature & de la loy. Appellés vous donc cela vn nouuel Euangile ? Vous venés apres à prouuer que ce n'est point la voye de Dieu & ne le peut estre par cette raison, que l'homme estant destourné de Dieu par son peché, & incapable de se conuertir de soy-mesme, Dieu qui le connoissoit tel n'a peu penser à le reparer par la redemption qui est en Iesus-Christ, que quant & quant il ne pensast aux moyens necessaires pour le rendre participant de cette redemption, & par consequent à luy donner la cause qui produit la foy, sans laquelle on ne peut entrer en sa communion. Et pensés que ceux qui ne voyent pas cela, ne voyent goute en cette grande lumiere de l'Euangile. A quoy vous adjoustés que l'Escriture enseigne par tout que nous auons receu toute benediction spirituelle en Christ, & que la foy doit non seulement estre contée entre ces benedictions, mais estimée la source d'icelles. Finalement vous demandés, veu qu'il est dit que nous sommes esleus en Christ, s'il n'est pas clair que nous receuons le fruict de nostre eslection & adoption selon cette mesme alliance que l'Escriture appelle le secret de la volonté de Dieu, qui est son bon plaisir, lequel il auoit deuant les siecles ordonné en Christ. Pour respondre à tout cela,

ie ne me veux pas émouuoir dauantage. Et pour le premier ie vous diray encore qu'il faudroit premierement débarasser vos propres opinions des difficultés dont vous voulés enuelopper la creance des autres. Si Dieu preuoyoit que l'homme corrompu comme il est, ne pouuoit croire de soy-mesme, aussi preuoyoit-il qu'il ne pouuoit croire s'il n'estoit humilié, & si la grace ne se rencontroit auec cette humiliation. Comment est-ce donc que Dieu a peu penser à le reparer par Christ, sans penser quant & quant à luy procurer toutes les choses necessaires pour entrer en sa communion? Ie vous prie ne nous engageons point si auant és pensées de Dieu ny en ses voyes. Elles ne sont pas comme les nostres. Il peut auoir eu de tres-bonnes & tres-sages raisons de n'exclure pas par vn acte precis de sa volonté, bonne partie des hommes du salut auquel il les appelle si serieusement, & neantmoins auoir d'autres bonnes & iustes & sages raisons pourquoy il n'a pas voulu leur donner cette efficacieuse illumination, qui seule conuertit ceux qu'il appelle. Pour le second, ie suis d'accord auec vous que tout ce que nous auons de benediction spirituelle nous l'auons par Christ, & donneray à la foy tel rang que vous voudrés en ces benedictions spirituelles. Mais dites moy, ie vous prie, de

cela s'ensuit-il que la promesse de la foy soit contenuë en cette formule, *croy & tu seras sauué*? Ie voy bien qu'on peut inferer de là que Christ est le fondement, la cause, l'autheur, la fin, le tout de cette œconomie generale qui comprend en soy ces deux parties de l'alliance Euangelique. A quoy ie n'ay iamais rien dit de contraire. Mais que cela induise que l'vne de ces parties soit comprise dans l'autre, & qu'elles doiuent estre confonduës, i'aduouë qu'il faut que vous nous donniés quelques nouuelles lumieres en l'art de raisonner pour me le faire comprendre. Quant au troisiéme de vos argumens, voicy le passage auquel vous regardés, *Benit soit Dieu qui nous a benits en toute benediction spirituelle és lieux celestes en Christ, selon qu'il nous auoit esleus en luy deuant la fondation du monde, afin que nous fussions saincts & irreprehensibles deuant luy en charité: nous ayant predestinez pour nous adopter à soy par Iesus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté. Nous ayant donné à connoistre le secret de sa volonté selon son bon plaisir, lequel il auoit premierement arresté*, ou *en soy*, ἐν ἀυτῷ, ou *en luy* ἐν ἀυτῳ. Pour le present n'importe comment on lise. De là vous concluës que donc cette seconde partie de l'alliãce Euangelique est contenuë dans la premiere, & que si Dieu nous a esleus en Christ pour

nous adopter à soy, & nous a benits en luy de toute benediction spirituelle, & mesmes de la foy, la cause qui produit la foy, est comprise en cette formule, *croy & tu seras sauué.* Pardonnés moy, Monsieur, ie ne voy point la force de cette ratiocination, & me séble que vous vous y enferrés vous mesme. Car ce mot de foy, que vous comprenés entre les benedictions desquelles nous sommes benits en Christ, signifie ou l'effect mesme, ou la cause, comme vous la distingués d'auec l'effect. Si vous entendés l'effect, comment allegués vous ce passage pour prouuer que mon opinion ne peut estre la voye de Dieu, d'autant que Dieu n'a peu penser au salut des hommes qu'il n'ait aussi pensé à leur rendre la cause de la foy commune? Car cét effect là n'est pas commun. Si vous entendés la cause. puis que vous faites cette cause commune, & que sainct Paul dit que cette benediction nous a esté communiquée en Christ, selon ce que nous auons esté esleus en luy, il faut que vous faciés l'essection de pareille estenduë. Ce qui ne s'accordera pas auec vostre doctrine, & contredira manifestement à cette parole de Christ, qu'*il y a beaucoup d'appellez, mais peu d'esleus.* Parquoy en attendant que vous vous expliquiés là dessus, ie me contenteray de vous repeter pour le present en deux mots, que Christ

est le fondement & la cause de toute cette œconomie que nous appellons l'Euangile, & qu'à cette raison toutes les benedictions que nous receuons de Dieu, soit pour croire en vertu de son eslection, soit pour estre consolés & sanctifiés en consequence de ce que nous auons creu, découle de luy comme de sa source. Mais que neantmoins en considerant les parties de cette œconomie separément & en les distinguant l'vne de l'autre, la foy qui nous vient de l'eslection est hors de cette formule, *croy & tu seras sauué*. Et au contraire, le second acte de l'Esprit qui produit la sanctification, est contenu en cette promesse, *tu seras sauué*; mais est hors de cette autre, *I'escriray mes loix en leur entendement*, *&c.* Ce n'est pas que par consequence necessaire, vous ne puissiés prouuer que celuy qui a receu le second acte de l'Esprit, a receu le premier, à sçauoir la foy. Et de mesmes que celuy qui a receu le premier, ne reçoiue aussi necessairement le second. Mais bien que l'vn se tire de l'autre par necessaire cõsequence, l'vn n'est pas l'autre pourtant. Et bien qu'ils découlent d'vn mesme principe, il ne s'ensuit pas qu'ils en découlent d'vne mesme façon entierement, & qu'ils se rapportent necessairement à vne mesme formule de cette alliance. En vostre escrit François vous triomphés encore vn peu

plus magnifiquement, & dites ainsi : *Vous vous estes enueloppé au plus fascheux labyrinthe de tous les destours que les nostres ayent cherché pour en sortir, quand vous auez mis en auant que le decret de Dieu de donner la foy, estoit vn decret singulier hors l'enceinte de l'alliance de grace. Ie vous prie, qu'elle pensée auez vous eu de feindre que le decret de donner la grace de la foy, soit vn decret hors l'enceinte de l'alliance de grace? C'est chose, comme vous voyez, dont la seule prononciation coupe la langue à celuy qui la dit. Pouuez vous vous imaginer que la dispensation des causes du salut soit hors l'enceinte de l'alliance de grace? Qu'est-ce autre chose sinon mettre les causes du salut hors les causes du salut mesme? Iesus-Christ est l'alpha & l'omega, le commencement & la fin de l'alliance de grace. Pouuez-vous vous imaginer vn decret hors l'enceinte de l'alliance de grace, que vous ne vous l'imaginiez hors de Iesus-Christ? Sçachez donc, s'il vous plaist, que presupposer vn decret de l'amour de Dieu enuers les hommes hors l'enceinte de l'alliance de grace, n'est pas chose moins absurde que de s'imaginer quelque chose créee de Dieu hors l'enceinte du Ciel.* A la verité ces mots là feroient peur à qui seroit vn peu trop aisé à estonner. Mais ne nous eschauffons pas. Ie vous dis donc premierement, que ce mot d'alliance de

grace est ambigu. Car ou bien l'alliance de grace est opposée à celle des œuures seulement, & n'est considerée sinon entant qu'elle regarde la maniere de la iustification ; & ainsi ie croy que le decret de donner la grace de la foy est hors de son enceinte. Et faut necessairement qu'il en soit ainsi comme ie le vous ay monstré cy-dessus. Ou bien elle comprend & la maniere de la iustification, & le don des choses absolument necessaires pour y paruenir, comme est la disposition du cœur pour embrasser la satisfaction, & ainsi ie vous nie que i'aye iamais ne dit ne pensé que le decret de donner la foy soit hors l'estenduë de cette alliance. Et c'est faute de m'auoir entendu, (car ie ne le veux imputer à autre chose, ) qui le vous a fait ainsi prendre. Puis apres, cela n'empesche pas que Iesus-Christ ne soit l'alpha & l'omega de l'alliance de grace. Puis que ie vous dis que tout l'alphabet de la grace est compris entre ces deux formules ou articles, comme vous les voudrés nommer, *Croy & tu seras sauué*, &, *Ie mettray mes loix*, &c. Et que nostre Seigneur les comprend tous deux, en est-il pas le commencement & la fin ? Quant à vostre comparaison du Ciel, ie n'en apperçoy pas bien les rapports auec l'alliance Euangelique en cette occurrence. Mais il n'importe pas

beaucoup. Ie voudrois bien seulement vous demander comment vous entendés ces paroles, *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils, &c*; Si cette charité que Dieu a portée au monde, & qui l'a induit à donner son Fils pour fonder en luy toute l'alliance de grace, est dedans ou dehors son enceinte. Car si vous la mettés dedans, vous en faites nostre Seigneur Iesus autheur & principe selon vostre doctrine : Et neantmoins il est mal-aisé de comprendre cõment nostre Seigneur puisse estre la cause qui a induit son Pere a le donner au monde. Si vous la mettés dehors, vous establissés vne chose qui a necessairement son rapport à l'alliance de grace, hors de son enceinte, & ainsi constitués quelquechose creéehors l'enceinte du Ciel. Encore vn coup, Monsieur, attendés, ie vous prie, à quand vous aurés des victoires reelles à triompher. Car pour se forger des ennemis, se faire beau-jeu à soy-mesme, & puis brauer magnifiquement, on n'en a pas plus de gloire.

Mais il est temps qu'à vostre tour vous rendiés raison de vos propres sentimens. En la mesme page où vous m'insultés auec tant de brauade, vous vous expliqués en cette sorte. *L'alliance de grace n'est autre chose que le decret & l'ordonnance eternelle de Dieu, procedée de son amour, pour com-*

Page 96. 97.

*muniquer l'effect souuerain de sa bonté, & le bien immuable & infiny de sa nature, à l'homme le chef-d'œuure de ses mains, par la communion auec son Fils eternel. A l'execution de ce decret a esté sous ordonné le decret de l'alliance de nature, par laquelle Dieu a voulu en creant l'homme, le chef-d'œuure de ses mains, luy communiquer le bien muable de la nature. Comme cette alliance temporelle & muable & qui regarde seulement l'estat de l'hōme selon la nature, en soy-mesme, & hors la cōmunion auec le Fils de Dieu (en qui reside seul le bien infiny & immuable) est establie pour seruir à l'execution de l'alliance eternelle: Aussi n'est-elle à l'homme qu'vn moyen & non sa fin. Et le bien promis par cette alliance n'est pas le souuerain bien de l'homme lequel il ne pouuoit obtenir qu'en la communion auec le Fils Eternel de Dieu. De ce moyen donné en la nature à l'homme, pour l'amener à la fin de l'acquisition du bien immuable en la communion auec le Fils Eternel de Dieu, il en a vsé au contraire: & se l'est tourné en moyen de tomber dans le mal, opposé au bien immuable, ayant transgressé par la seduction de Satan le commandement que Dieu luy auoit donné pour adresser l'vsage du bien muable à sa droite fin. Par laquelle transgression il a encouru l'effect des menaces opposées aux promesses de Dieu, & au lieu de l'vsage continu des biens*

*de nature, il est rendu subiet à l'exercice des maux opposez. Mais Dieu qui ne pouuoit estre frustré de sa fin, selon sa sagesse infinie, a trouué le moyen de rapporter l'euenement de l'alliance de nature (par ou la transgression de l'homme l'a fait cheoir en la peine, & en la souffrance des maux opposez à ces biens) à la fin du decret de son alliance eternelle: Car pour cet effect Dieu a reuestu son Fils eternel de cette chair de peché miserable & affligée, afin qu'ayant en icelle expié le peché des hommes, & satisfait à la iustice du Pere par son obeyssance accomplie, la porte de la grace & de la misericorde du Pere fust ouuerte par luy. Et que l'estat du salut & de la communion au bien eternel & immuable fust estably en sa croix & en sa souffrance. Tellement que tous ceux qui l'embrasseroient par vraye foy, receussent aussi (par l'esperance à la communion reciproque de la gloire en laquelle il est entré) l'Esprit qui forme en eux l'obeyssance & la vraye iustice & saincteté, qui est la premiere partie du bien immuable que l'hõme reçoit icy bas, & qui sera couronné là-haut de l'autre partie, qui est la mesme gloire en laquelle Iesus-Christ apparoistra. Comprenant ainsi le rapport des deux alliances de Dieu auec l'homme, & la dependance qu'a l'alliance de nature auec l'alliance de grace, à laquelle elle est sous-ordonnée, vous voyez qu'on ne peut*

*imaginer aucun decret de Dieu qui regarde le salut de l'homme, qui soit hors l'enceinte de l'alliance de grace.*

La premiere chose que ie remarque en ce long discours est, que vous voulez que le decret de l'alliance de grace precede, & que celuy de nature suiue, comme luy estant sous-ordonné pour l'amener à execution. Ie demande donc si ce decret de l'alliance de grace qui precede en ordre celuy de la nature, est le decret de racheter le genre humain par Iesus-Christ mediateur, ou bien seulement le decret de communiquer le bien immuable de iustice & de felicité en la communion du Fils, consideré entant qu'il est la sapience eternelle de Dieu, mise à part la consideration de la redemption. Car si vous dites ce dernier, ie comprens aucunement comment l'alliance de nature luy a esté sous-ordonnée, comme vn moyen tendant à sa fin. C'est que si l'homme eust bien vsé du moyen donné en la nature, il eust esté puis apres amené à sa fin de l'acquisition de la communion du Fils de Dieu. Ce qui approche fort de ce que disent beaucoup d'honnestes gens, qu'apres quelque temps d'espreuue de son obeyssance, sa condition eust esté changée, & de terrestre & muable quelle estoit, fust deuenuë immuable & celeste. Mais premierement ie ne voy pas cõment

vous pouuez appeller ce decret-là, alliance de grace. Veu que nous auons accoustumé d'appeller *grace* ce qui est donné pour remede au peché, & icy nous ne presupposons point de peché en l'homme. Vous pourriez donc appeller cela alliance surnaturelle, si bon vous sembloit, en l'opposant à l'alliance de nature. Mais ce mot de grace, qui signifie misericorde, ny conuient nullement. Puis apres, ie ne voy pas comment vous pouuez faire cela vn mesme decret & vne mesme alliance auec celle en laquelle nous sommes reellement participans de la communion de Christ. Car là, Christ est consideré seulement cõme Dieu, icy comme Dieu & homme. Icy il est consideré comme Redempteur. Là, il n'est point besoin de Redemption. En l'vn il faut auoir la foy pour la remission des pechez. En l'autre il n'y a ny remission des pechez, ny foy qui l'embrasse. Par l'vn nous attendons la resurrection du corps ; en l'autre il n'y eust point eu de mort, ny par consequent de resurrection. L'vn ne pouuoit paruenir à sa fin par l'entremise du peché, mais de la saincteté seulement. L'autre presuppose necessairement le peché, & n'eust point eu de lieu si le peché ne fust point aduenu. En vn mot les differences y sont & grandes à merueilles, & en grand nombre. Si vous dites le premier,

Ie voy bien que vous ne redoutez pas les inconueniens esquels semble tomber l'opinion de ceux que quelques-vns nomment Superlapsaires, pource qu'ils font preceder le decret de l'election à celuy de la cheute de l'homme, & mesmes de sa creation. En quoy, s'il n'y auoit autre chose, vous pourriez estre supporté, ne fust-ce que pource que vous auriez de tres-grands personnages pour compagnons en cette hypothese. Mais aussi cela ne s'accorde t'il pas auec ce que vous dites, que l'alliance de nature luy auoit esté sous-ordonnée pour amener l'homme à la iouyssance du bien immuable, par le bon vsage du bien muable, & que Dieu a reuestu son Fils eternel de cette forme de chair de peché, pource que l'homme auoit mal-vsé du bien temporel, & l'auoit tourné en mal pour soy-mesme. Car comment est-ce que Dieu se proposoit le bon vsage du bien temporel pour le moyen de paruenir à l'execution d'vn decret qui ne peut auoir lieu que par le moyen du mauuais vsage de ce bien temporel mesme? Il faudroit donc que vous fissiés cette ordonnance de Dieu alternatiue, à peu prés ainsi. Ie veux communiquer le bien immuable à l'homme en la communion de mon Fils. Et cela ou par l'entremise du bon vsage du bien temporel que ie luy communiqueray; auquel cas

il entrera en la communion de mon Fils, entant qu'il eſt ma Sapience eternelle ſeulement. Ou par le moyen de ce que s'il en vſe mal, ie le racheteray par mon Fils incarné ; Auquel cas il entrera en ſa communion, entant qu'il ſera Dieu & homme, mediateur entre moy & les hommes. Ie voy, Monſieur, que vous vous propoſez de donner vne toute nouuelle face à la Theologie: Mais ie ne penſe pas que vous puiſſiés faire approuuer celle-là à beaucoup de gens. Pour moy ie vous aduoüe franchement qu'elle ne reuient nullement à mon gouſt. Ie vous prie où mettrez-vous là le decret d'election & de reprobation? Ce ne ſera pas en la premiere partie de l'alternatiue. Car ſi le bon vſage du bien muable euſt eu lieu, il n'y euſt point eu de reprouuez. Si vous le mettez en la ſeconde, vous paſſez en l'opinion de ceux qui mettent l'obiect de l'eſlection & reprobation en l'homme déja tombé, & abandonnez cette autre hypotheſe en laquelle vous vous eſtiés placé auec ceux que quelques-vns appellent Superlapſaires.

La ſeconde choſe que ie veux principalement remarquer eſt, que vous mettez l'eſlection & les cauſes meſmes de la foy hors de l'enceinte de l'alliance Euangelique. L'eſlection premierement. Car vous voulez que cette ordonnance eternelle de Dieu, que

que vous appellez l'alliance Euangelique, soit le dessein de donner le bien immuable à tous les hommes en la communion de son Fils, la redemption vniuerselle de tous les hommes sous la condition de la foy, & la donation commune de la cause qui produit la foy, à sçauoir l'illumination de la grace. Iusques là il n'y a point d'eslection, vous n'y mettez aucune difference entre les hommes. L'eslection donc est vn decret particulier par lequel Dieu a ordonné de faire rencontrer en quelques-vns des hommes, à l'exclusion des autres, l'humiliation legale, & l'illumination de la grace, afin que la foy en resultast necessairement, & mist reellement & de fait ceux qui sont tels, en la communion de Christ. Car c'est là qu'est la difference. Or dites moy vn peu, s'il vous plaist, en quel endroit vous mettez cela en l'alliance Euangelique ? Car en cette description que i'en ay apportée cy-dessus, & en toute l'œconomie de vostre doctrine, ie ne luy trouue point de place. Que si vous dites que ce decret particulier est compris en l'autre, comme le moyen pour venir effectiuement à l'execution d'iceluy, pourquoy me chastiez vous si rudement pour auoir dit non la mesme chose, certes, mais quelque chose de beaucoup mieux, quand i'ay traitté de l'Eslection & de la Grace de la foy qui en depend ? Veu

mesmes que ie dis que cette eslection & sa dependance est comprise dans l'enceinte de toute l'œconomie Euangelique, à laquelle ie donne ouuertement le nom d'Euangelique & d'alliance. Les causes de la foy aussi. Car vous dites bien, à la verité, que la cause de la foy c'est la grace, & constituez la grace en la predication exterieure & en l'illumination interieure, & voulez que ces deux choses dependent d'vne mesme ordonnance, c'est à sçauoir l'alliance Euangelique. Si donc il ne faloit rien que cela pour produire infailliblement l'effect de la foy, on ne vous pourroit pas accuser de rien mettre hors de son enceinte. Mais pource que cela, qui, selon vous, est commun à tous, ne produit pas vn mesme effect enuers tous, & que partant il faut rendre quelque raison de la difference, vous auez recours, premierement à l'humiliation legale, qui dispose l'homme à estre susceptible de la conformité de Christ. Secondement, au concours de cette humiliation & de la grace tout ensemble. Or quant à l'humiliation considerée à part, soit que vous regardiez la dispensation externe des maux par lesquels elle est procurée, soit que vous regardiez l'efficace interne de la prouidence, que i'ay monstrée estre necessaire pour la rendre efficacieuse, il les faut, selon vous, rapporter purement & simple-

ment à l'alliance de nature, & nullement à celle de la grace. Ie sçay bien que vous n'appellez pas cela propre cause de la foy, mais seulement cause *sine qua non*. Mais qu'importe comment vous l'appelliez, puis que de là depend le tout, à sçauoir l'euenement de l'operation de la grace? Les Arminiens disent-ils pas que la determination du franc-arbitre de l'homme n'est pas proprement cause de la foy? Qu'il ne faut donner cette loüange qu'à la grace qui la met en estat de se pouuoir determiner elle mesme? Crient-ils pas encore plus haut que vous qu'on leur fait tort de dire, qu'ils attribuent la foy à autre cause qu'à la grace? Comme donc quelque chose qu'ils puissent dire, nous ne laissons pas de leur reprocher iustement qu'ils donnent la loüange du croire à la volonté de l'homme, pource que, selon eux, c'est elle qui met la difference, & fait qu'vne cause commune ait vn diuers euenement: ainsi ne laisseray-je pas de vous reprocher à bon droict que vous donnez la loüange de la foy à ce qui est hors l'enceinte de la grace, puis que ce qui fait que la cause qui est commune à tous, ait vn si different euenement, est, selon vous, hors de cette enceinte. Pour ce qui regarde le concours de ces deux choses ensemble, il dépend d'vne dispensation qui est hors l'enceinte de la grace pareillement. Car autre chose est

l'ordonnance de donner la cauſe de la foy à tous, & la rendre commune, & autre la volonté de faire quelle ſe rencontre, ou ne ſe rencontre pas en tel ou tel ſujet ainſi diſpoſé. Cela peut eſtre de l'alliance Euangelique ſelon vous: Cecy n'en peut eſtre en aucune façon, ſi vous voulez demeurer conſtāt en vos hypotheſes. Que ſi vous dites que le decret ſous-ordonné eſt compris en l'enceinte du principal, celuy qui tient lieu de moyen, en l'enceinte de celuy duquel l'execution tient lieu de fin: celuy qui eſt particulier, ſous celuy qui eſt plus general: Ie vous diray premierement que ſi vous voulez vous defendre par cette reſponſe, c'eſt choſe extremement inique de ne me pas permettre de m'en ſeruir auſſi, ou extremement eſtrange qu'en m'accuſant vous n'ayez pas apperceu que ie me pouuois ainſi defendre. Puis apres ie me puis ainſi defendre auec toute raiſon, puis qu'auſſi bien l'vn comme l'autre de ces deux articles de l'alliance de grace que i'ay cy-deſſus expliqué, eſt de grace & porte le nom d'alliance. Mais vous ne pouuez vous defendre ainſi legitimement, puis que cette humiliation eſt purement de la diſpenſation de la nature, & que la diſpenſation de ce concours ne peut en façon quelconque porter le nom d'alliance, ny de nature, ny de grace. Voyez donc quel ſujet i'auroy maintenant & de me plaindre

& de vous inſulter. De me plaindre en ce qu'ayant ſi mal entendu mes paroles, vous les auez ſi odieuſement traduites, m'accuſant de forger vn nouuel Euangile, d'attribuer à Dieu des voyes qui ne luy peuuent conuenir, d'aller ouuertement contre l'Eſcriture ſaincte, & quoy non encore? De vous inſulter, en ce que la faute que vous m'objectez à tort, vous eſt manifeſtement arriuée, & ne vous reſte, ſi vous voulez vſer de voſtre generoſité & candeur, aucun hõneſte moyen de vous en lauer, que celuy d'en paſſer vne condamnation volontaire. Mais il me ſuffit d'auoir eſſuyé les blaſmes que vous m'auez voulu donner. Pour vous, ia n'aduienne que ie vueille prendre auantage de ce en quoy vous manquez, ſinon pour vous redreſſer en charité, & empeſcher que les autres n'errent à voſtre exemple.

Voila, Monſieur, ce que i'auoy à vous repliquer ſur voſtre reſponſe. Car ie vous ay déja dit que ie ne veux pas toucher au diſcours de reünion que vous faites à la fin. Soit Monſieur Daillé, ſoit quelque autre, qui mette la main à cette piece, il ne faudra pas à remarquer le perpetuel paralogiſme que vous y commettez, en diſant que ſi l'Egliſe Romaine enſeigne des doctrines contraires aux veritez fondamentales que nous reconnoiſſons eſtre demeurées au milieu d'elle, c'eſt à tort que nous accordons

qu'elles y sont demeurées. Comme si ce n'estoit pas chose plus qu'ordinaire qu'on tient deux propositions cõtradictoires l'vne à l'autre ; pource qu'on n'en apperçoit pas la contradiction ! Il ne faudra pas à releuer cette autre faute que vous y commettez tout du long, de donner à la doctrine de l'Eglise Romaine vne couleur qui ne luy conuient pas, & que, ie m'asseure, elle desauoüeroit. Il ne faudra pas à iustifier les causes de nostre separation d'auec elle, & vous monstrer la nullité de vos moyens de reünion. Pour moy ie vous proteste en la sincerité de ma conscience, que si i'y voyois les conditions necessaires pour produire vne legitime reconciliation entre les Chrestiens, ie n'auroy point affaire de l'exhortation que vous me faites de le publier franchement, & n'y auroit ny pensée de la chair, ny crainte des hommes qui m'en empeschassent. Ie me proposeroy ce but que vous dites que vous auez, la gloire de Dieu, & la paix vniuerselle de la Chrestienté, à la consideration dequoy ie sçay, Dieu mercy, que celle de la vie n'a rien de comparable.

Et s'il y a quelque contentement à recueillir d'vne entreprise, que ne pourroi-ie point esperer auec vous d'vn dessein qui deuroit auoir l'approbation de tous les gens de bien, & la benediction des Cieux, & laisser glorieuse à la posterité la memoire

de ceux qui l'auroient ou amené à chef, ou auancé, ou meſmes commencé tellement quellement, iuſques à ce que Dieu par le téps, & le miniſtere de ſes autres ſeruiteurs, parfiſt le reſte ? Mais la premiere de ces conditions, qui eſt que la reconciliation ſe face ſans dommage à la verité de Dieu, defaut à vos moyens. Ceux qui ont eſcrit contre vos ſentimens auant moy, le vous ont deu faire connoiſtre. Vous en auez deu voir vne preuue en ma diſpute de la Iuſtification, & en verrez bien toſt vne autre en celle du Merite. Cette Replique vous en fournira vne troiſiéme de ma part: & quant aux autres poinćts, ie preuoy tres-certainement qu'il en ſera de meſmes. La ſeconde, qui eſt la poſſibilité de l'execution, ny defaudra pas moins. Et quelques hautes eſperances que vous ayez conceuës du ſuccés de vos intentions, il ne paroiſt és eſprits des hommes aucune diſpoſition à vous ſeconder ny de part ny d'autre. Où eſt celuy d'entre les Docteurs de l'Egliſe Romaine qui vous tende les mains ? Auez-vous quelque eſpetãce d'approbation de la Sorbonne? Quant à nous, croyez-vous que tandis que nous voyons le Pape en ce haut trôſne où il s'eſt mis, diſpoſant de toute la Religion Chreſtienne à ſa volonté ; & la Meſſe ſi eſloignée de l'inſtitution de la Cene du Seigneur, & ſi pleine d'opinions qui en

corrompent & en renuersent toute la nature : & les Temples si remplis des objects d'vne adoration estrangere, & les liturgies si resonnantes de litanies aux Saincts & aux ames bien-heureuses : & les cœurs des hommes si comblez de l'opinion de leur franc-arbitre, & du merite de leurs vertus, & cela fauorisé par vostre adueu mesmes, des decisions publiques de la creance de Rome ; la doctrine du Purgatoire, quoy que vous en vueilliez dire, si directement opposée à celle de la croix de Christ ; les vœux Monastiques en telle vogue, le seruice rendu à Dieu en langue incogneu aux peuples ; & en vn mot tout ce qui en a fait fuir nos Peres, en pleine vigueur ; croyez-vous, di-je, que tandis que tout cela subsiste, vos escrits & vos disputes nous y puissent faire la pente si douce, que nous y retournions sans aheurt, y puissions disposer nos consciences sans remords & sans scandale ? Nous n'y voyons que precipices & qu'escueils, n'auons rien plus à cœur que de demander à Dieu continuellement qu'il nous en garde. Et ne pouuons assez nous estonner comment vous nous exhortez si viuement de retourner d'où nous sommes sortis, & neantmoins protestez si hautement que nulle raison, nulle consideration, nulle esperance ne seroit capable de vous y conduire. I'espere que Dieu vous fera la grace

de demeurer en cette resolution, encore que si vous suiuiez vos propres opinions vous en deuriez prendre vne contraire. Car si la verité est en l'Eglise Romaine, & si nous ne nous en sommes retirez que par la voye de la méprise & de l'erreur, pourquoy aimés-vous mieux laisser le chemin le plus droict & le plus battu, pour demeurer en la compagnie de ceux qui se fouruoyent ? Et ie veux que le fouruoyement ne mene pas à perdition, vaudroit-il pas mieux r'entrer en la communion où vous estimez que la verité est plus entiere ? A Dieu ne plaise pourtant que ie vous y induise. Vos opinions sont en l'intellect theoretique, & le pratique se trouuera mieux disposé. Quelques considerations autres que celles de la Religion vous ont engagé en ce dessein ; & n'y eust-il desormais autre chose qui vous y retint, l'engagement est capable de le faire. Mais, vous auez tousjours quelque chose de meilleur & de plus fort en la conscience. De sorte que comme Ciceron disoit autresfois d'Epicure, qu'il suiuoit vn dogme pernicieux, & toutes-fois menoit vne vie fort honneste, la bonté de sa nature surmontant le vice de ses opinions ; on peut dire & esperer de vous que vostre doctrine est Romaine & vostre conscience Euangelique, la grace de l'Esprit de Christ preualant sur les erreurs de vostre creance. Et bien

qu'il y ait déja quelque temps que ces deux choses luittent l'vne contre l'autre en vostre esprit, si est-ce qu'en fin le bon party emportera la victoire. Quant à nous, persuadez que nous sommes entierement, que vous vous trompez, voire le nous persuadant d'autant plus que plus attentiuement nous considerons & meditons les choses, n'attendez pas, s'il vous plaist, que nous façions tort à la verité de Dieu, ny à nos propres ames. De ma part, ie vous remercie affectueusement de ce que vous auez cette bonne opinion de moy, que la charité & l'amour de la verité m'accompagnent, & beny Dieu de tout mon cœur de ce que les mouuemens de mon esprit correspondent à ce tesmoignage. Mais cette charité, permettez-moy de le vous repeter encore, s'émeut particulierement de regret & de compassion de vous voir en ce train, & demande à Dieu par vœux continuels qu'il vous en retire. Cét amour de la verité a fait que i'ay entrepris & icy & ailleurs, de vous monstrer vostre erreur, & continueray tant que i'espereray que cette conference pourra apporter quelque vtilité à l'Eglise de Dieu & à vous mesmes. C'est ainsi que ie veux estre vostre antagoniste, en ce qui regarde vos opinions; mais vostre synagoniste en l'œuure de vostre salut; & ne vous attendez pas, ie vous prie, que

ie le soy en autre chose. Le Seigneur Iesus qui vous a racheté de son sang, conserue son Esprit en vous, & dispose toutes vos pensées & vos affections à la gloire de la verité de son Euangile. Ie l'en prie ardemment, & demeure,

MONSIEVR,

*Vostre tres-humble &*
*tres-affectionné*
*seruiteur,*

AMYRAVT.

*De Saumur ce* 1.
*May 1638.*



# TABLE DES CHAPITRES.



